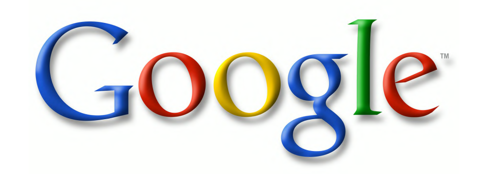
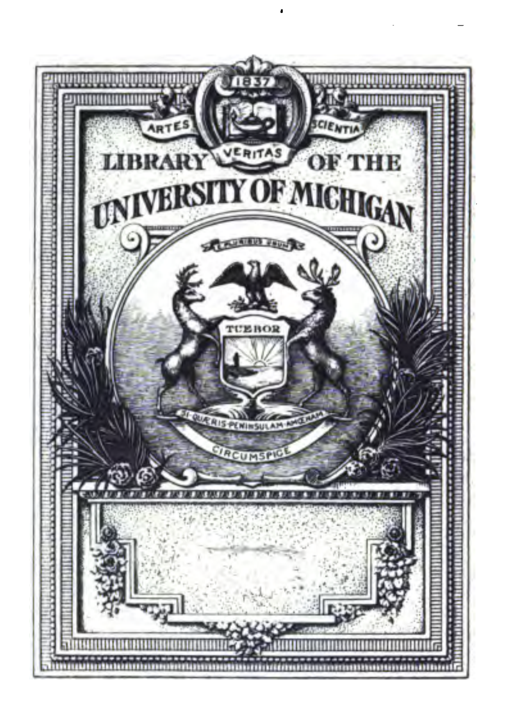





1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE,

DEPUIS LA SÉANCE PUBLIQUE TENUE LE 7 AOUT 1838.

DIJON,

FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

1840.

COMPTE-RENDU

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

ANNÉES 1839 ET 1840.

RÉDACTEUR, M. RIPAULT, D. M. P.,
SECRÉTAIRE ADJOINT.

MESSIEURS,

Après l'événement qui vous a privés d'un secrétaire instruit autant que laborieux, vous m'avez chargé de la continuation d'une tâche importante et grave, celle de vous rendre compte des travaux des membres de l'Académie depuis deux années, devoir difficile, qui consiste dans une mission aussi sage que précieuse, dont le but est de montrer que l'Académie ne déroge point à ses nobles et anciennes habitudes de labeur, et que les institutions de ce corps savant continuent de prospérer et de s'affermir de jour en jour.

Depuis longtemps vous étiez habitués à recueillir de la bouche de M. Pingeon le résumé de vos travaux, et la confiance que vous aviez dans les talents et dans

l'activité de votre secrétaire semblait vous promettre pour l'Académie plus de vigueur et d'éclat que jamais.

Ce n'est pas que M. Maillard de Chambure, successeur de M. Pingeon, ne puisse par l'étendue et la variété de ses connaissances, vous rendre moins sensible la perte que vous avez faite ; mais, vous ne l'ignorez pas, de nombreux travaux stimulent ailleurs son zèle et réclament l'emploi d'un temps qu'il eût été, sans d'impérieuses circonstances, en mesure de consacrer de la manière la plus distinguée pour l'honneur de l'Académie. Différents motifs s'opposent à ce qu'il apporte cette année le tribut de ses lumières pour la partie du Compte-rendu qui regarde les belles-lettres et les arts ; quant à la partie scientifique, les circonstances m'ont amené à vous en présenter moi-même l'analyse.

Je ne puis nier cependant d'avoir été retenu par une crainte légitime, en réfléchissant que je devais vous entretenir d'un ensemble de faits dont la connaissance vous avait été acquise à une époque où je n'avais pas encore l'honneur d'appartenir à l'Académie. Ce n'était point une difficulté légère, celle d'introduire et de coordonner, dans le cadre étroit d'un compte-rendu, des observations éparses, que je n'avais pas pu recueillir de la bouche des membres qui s'étaient plu à vous en transmettre les détails.

Bien que l'analyse des travaux les plus importants que l'Académie a vu s'accomplir depuis deux ans, ne soit ni aussi complète, ni aussi étendue qu'elle aurait dû l'être, je dois néanmoins déclarer que je suis redevable à l'obligeance de l'un de nos collègues les plus laborieux, de plusieurs renseignements sur la série de faits qui ajoutent annuellement à la variété de vos richesses. M. Vallot a donc bien voulu nous communiquer le

sommaire des travaux qui lui sont propres, et nous avons pensé qu'il n'y avait rien de mieux à faire là-dessus, qu'à laisser notre collègue vous rappeler lui-même le souvenir de ses intéressantes communications. Du reste, vous reconnaîtrez, Messieurs, que nous avons suivi le même ordre qu'avait adopté notre prédécesseur.

MÉDECINE, CHIRURGIE ET ANATOMIE.

SUR DES SUJETS DIVERS DE MÉDECINE.

M. Salgues a lu dans nos Séances particulières, trois notices, dont l'une, insérée dans les Mémoires de l'Académie de cette année, se rapporte à la Pneumonie, qui à Mirebeau ne saurait jamais être traitée par la saignée, sans de graves inconvénients, tandis que cette opération est rigoureusement nécessaire dans plusieurs villages voisins, pour combattre avec succès la même maladie.

La seconde notice est intitulée : « Commémoratif pathologique de l'infirmerie des filles de Ste.-Anne, pour les années 1835 et 1836. » M. Salgues démontre dans ce Mémoire, que ces filles étant soumises à des règles hygiéniques particulières, dépendantes d'habitudes qu'elles ne peuvent modifier, leurs maladies offrent des caractères spéciaux, où la débilité des forces domine, et où l'on ne saurait, qu'avec la plus grande circonspection, employer les médications affaiblissantes et antiphlogistiques.

L'expérience a démontré à M. Salgues, que près de ces filles il n'y a de succès à obtenir dans leurs maladies, que par l'usage souvent réitéré des émétiques,

des purgatifs et des vésicatoires. — Il part de là, pour blâmer les méthodes exclusives, si souvent fâcheuses dans leurs applications en médecine.

Dans sa troisième notice enfin, M. Salgues signale un fait de prolapsus du cœur, fait dans lequel cet organe était couché transversalement sur le diaphragme, sa base à droite et sa pointe à gauche. Cette grande anomalie organique était congéniale.

SUR DIFFÉRENTS CAS D'EMPOISONNEMENT.

Diverses observations relatives à la Toxicologie vous ont été communiquées l'année dernière par M. Tilloy : nous n'essaierons pas de vous en présenter nous-même l'analyse, dans la crainte de nuire à l'intérêt dont ces observations sont susceptibles, et nous laissons à M. Tilloy le soin de vous faire connaître lui-même les circonstances qui lui ont permis de tirer un parti fort avantageux de plusieurs substances qu'il s'empressa d'administrer comme un remède spécifique contre des poisons violents.

1re OBSERVATION. — *Empoisonnement par l'Opium.*

Un porte-faix, après avoir accumulé par petites portions, la quantité de seize grammes de laudanum liquide (ce qui équivaut à quatre grammes d'opium), la prit dans l'intention de se détruire. Il ne tarda pas à être atteint de stupeur; son sommeil devint extrêmement agité et comme convulsif. Appelé en hâte par sa femme, et après un examen du liquide que ce malheureux s'était administré, je lui fis prendre une solution de quinze centigrammes de tartre stibié, et de plus un lavement où entrait la même quantité d'émétique. Une demi-heure

après, comme les symptômes de l'empoisonnement semblaient avoir un peu moins d'intensité, je revins à l'émétique à la dose de cinq centigrammes, et l'amélioration devint d'une extrême évidence, si bien que le lendemain le malade put reprendre son travail.

2ᵉ et 3ᵉ Observations. — *Empoisonnement par l'Arsenic.*

Une domestique avait fait manger à sa maîtresse, par étourderie, des gaudes qui renfermaient de l'arsenic et que l'on avait préparées pour détruire des rats. Cette dame s'aperçut de suite de la méprise et m'en fit prévenir. Je lui donnai du persulfure de chaux convenablement dilué, les vomissements survinrent presqu'aussitôt; pendant quelques heures, la malade continua l'usage de ce médicament qui fut étendu dans une plus grande quantité d'eau. Enfin, il n'y eut plus de vomissements, et l'arsenic ne donna lieu de cette manière à aucun résultat fâcheux.

A cette observation il convient de joindre la suivante, pour montrer l'utilité du persulfure de chaux, dans les cas où il est nécessaire de provoquer de prompts vomissements.

Un père de famille laissa par mégarde de l'arsenic sur une table; son enfant âgé de quatre ans en prit une pincée qu'il porta dans sa bouche et qu'il avala; ce fut du moins la crainte du père. Un médecin mandé de suite se disposait à recourir à l'émétique, afin de provoquer le rejet de la substance vénéneuse. Mais dans la crainte que l'arsenic ne fût absorbé avant que l'émétique n'eût produit l'effet désiré, je recommandai l'emploi du persulfure de chaux qui répondit de la manière la plus complète à mon attente.

4ᵉ Observation. — *Empoisonnement par la Strychnine.*

A l'époque de l'année où, par une sage mesure de sûreté, la police fait empoisonner les chiens, un de ces animaux de forte taille fut victime d'une semblable précaution, et son maître ne s'en aperçut que quand se manifestèrent les premiers symptômes occasionnés par la strychnine. Je fis prendre au chien vingt centigrammes d'acétate de morphine ; une demi-heure après, les vomissements n'augmentaient pas ; mais comme l'animal me paraissait encore sous l'influence de la strychnine, je continuai l'usage de l'acétate de morphine à la dose d'un décigramme ; il se rétablit bientôt, et six à huit heures après il semblait ne plus se ressentir de rien.

Bien que la morphine eût annihilé les effets de la strychnine, je pensai que ce n'était peut-être pas le remède spécial, et je songeai à recourir à l'eau de laurier-cerise. En effet, après avoir fait prendre cinq centigrammes de strychnine à un chien de petite taille, je lui donnai de suite une cuillerée d'eau de laurier-cerise ; l'animal vomit promptement et ne fut pas malade. Le lendemain je renouvelai sur lui le même essai et j'attendis l'effet du poison, c'est-à-dire le complet développement des accès tétaniques ; je lui fis boire alors une cuillerée d'eau de laurier-cerise qu'il rendit à l'instant ; nouvelle dose fut administrée sans avoir été rejetée cette fois ; mais les mouvements convulsifs moins violents, il est vrai, n'avaient pas entièrement disparu ; ils ne cédèrent complètement qu'à une troisième dose d'eau de laurier, et peu de temps après l'animal reprit sa vivacité naturelle.

HISTOIRE D'UNE FIÈVRE TYPHOÏDE,

Suivie de réflexions sur le traitement des affections de ce genre.

Dans votre séance du 19 juin 1839, M. Cuynat vous a donné connaissance d'une longue observation sur une fièvre ataxo-adynamique ou typhoïde, survenue chez le fils d'un lieutenant-colonel : c'était un jeune homme de 16 ans, faible, lymphatique et qui avait habité longtemps un pays mal-sain. La guérison dans ce cas grave et compliqué parut dépendre de la combinaison de méthodes de traitement opposées et dont le résultat fut de conjurer les symptômes inflammatoires qui survinrent au début, par des saignées, et les signes de la prostration des forces qui se manifestèrent dans les périodes suivantes de la maladie, par des toniques diffusibles où entrait l'esprit de mindérer.

M. Cuynat tire de ce fait et de nombreuses observations qu'il a recueillies à l'armée, des conclusions qui prouvent qu'il faut, dans les camps surtout, se conduire d'une manière différente de celle que l'on pourrait suivre ailleurs. « Au reste, dit-il, il arrive » une époque dans la maladie où il ne convient pas de » se laisser retenir par la crainte d'accroître l'irritation » gastro-intestinale, sur laquelle les physiologistes » exclusifs mesurent trop scrupuleusement l'adminis- » tration des remèdes. »

HISTOIRE DE LA FIÈVRE MILIAIRE

Essentielle épidémique qui a régné à Vesoul et dans les villages voisins en 1817.

C'est le 18 mars 1840, que M. Cuynat vous lut un

Mémoire sur cette épidémie dont la cause semble avoir été provoquée par les déplorables effets de la température dans le cours de l'année 1816. « Hyppocrate avait » observé, nous dit l'auteur, que le déréglement » d'une saison cause les maladies de la saison suivante; » cette fois encore l'expérience vient nous donner lieu » d'admirer la précision et la sagesse des remarques » dont le divin vieillard nous a laissé les plus grands » témoignages. »

Une circonstance particulière frappa notre collègue durant cette épidémie, dont il a très-bien décrit les symptômes; plusieurs observations ont mis hors de doute à ses yeux, le caractère dépuratoire de la miliaire : le curé d'un village voisin lui en fournit même une preuve convaincante; en se sentant atteint de cette éruption vésiculeuse, il s'était bien administré les remèdes simples et les boissons légèrement amères par lesquels M. Cuynat débutait dans le traitement de la fièvre; mais sur les observations que lui fit son médecin ordinaire, il s'était refusé à l'application d'un large vésicatoire entre les épaules, moyen dont l'expérience avait appris l'efficacité à M. Cuynat, et à l'aide duquel il cherchait à favoriser le retour d'une crise heureuse et prompte. Le malade ne tarda pas à regretter d'avoir par son refus interverti cette crise.

L'éruption vésiculeuse fut incomplète et la maladie longue; les membres abdominaux devinrent douloureux, engorgés, et l'œdeme qui en fut la suite n'était pas encore dissipé à la jambe droite une année après l'invasion de cette fièvre dont notre collègue était parvenu à triompher aisément dans le pays, après en avoir pénétré la cause que nous vous avons signalée plus haut.

SUR LA MANIÈRE D'AGIR DES BOULETS

Et des autres projectiles lancés par la poudre à canon, lorsqu'ils nous frappent.

Dans ce Mémoire fort étendu et dont vous avez entendu la lecture dans la séance du 10 juin 1840, le même Membre réfute l'ancienne erreur relative au *vent du boulet*, par laquelle on expliquait les morts produites sans lésion extérieure de nos parties. Il démontre que l'imperfection de la sphéricité du projectile, sa liberté dans le canon, dont il va, en sortant, frapper alternativement les parois, et que la force de pesanteur, qui s'applique contre la partie inférieure du tube, sont autant de circonstances qui communiquent au boulet, en même temps qu'il parcourt l'espace, un mouvement de rotation et de déviation qui se continue souvent après sa chute; notre collègue ajoute, que la variété des points de contact, soit en sortant de l'embouchure de la pièce, soit par le choc des corps extérieurs, fait varier à l'infini le sens du mouvement de rotation, ou lui imprime des changements. Si, en touchant une partie vivante, le mouvement de rotation est tel que, pendant sa translation, le boulet roule dans le même sens, il y aura pression plus ou moins forte, brisement des os et des muscles; mais les vêtements et la peau seront ménagés; il y aura froissement et déchirure, si le roulement se fait sur un axe perpendiculaire à l'axe de la région touchée; il y aura perte inévitable de substance, et peu ou point de désordre intérieur, si le mouvement de rotation est tout à fait opposé à celui de translation. En un mot, les rapports entre les deux mouvements de translation et de rotation du boulet expliquent tous les effets différents que le projectile est

susceptible de produire. Le calcul que vous a exposé M. Cuynat, semble indiquer que la rotation s'opère 182 fois pendant une ou deux secondes. Cette théorie, toute physique, est fondée sur l'observation, et s'applique aux blessures faites par des biscaïens ou des balles, ainsi qu'à tous les corps lancés par la déflagration de la poudre à canon, et même à l'action de tous les corps contondants; et elle est appuyée dans le Mémoire dont nous parlons, d'un certain nombre d'exemples démonstratifs dans le détail desquels nous regrettons de ne pouvoir pas entrer ici.

APPAREIL NOUVEAU POUR LA GUÉRISON DES PIEDS BOTS.

Au mois de juin, l'an passé, M. Dompmartin vous a rendu compte d'un appareil qu'il a imaginé pour remédier à la difformité connue sous le nom de pied bot. Cet appareil, d'une grande simplicité, a été construit d'après le système de son corset rotateur dont vous avez fait représenter le dessin dans vos derniers Mémoires. C'est une idée semblable qui s'est trouvée fort ingénieusement ici reproduite pour effacer graduellement la tendance que les pieds, chez les petits enfans qui ne marchent pas encore, ont à perdre l'équilibre qui doit rendre la marche régulière plus tard.

L'appareil imaginé par notre collègue se compose :

1° D'un brodequin ordinaire qui se lace en devant; sur les côtés du talon il existe en dedans et en dehors une ouverture pour recevoir une lanière qui doit maintenir cette partie du pied;

2° D'une tige à rotation qui est étendue en dehors de la semelle du brodequin; cette tige aplatie et mobile sur son axe se trouve solidement attachée au milieu de la longueur de la semelle indiquée; en bas elle est fixée

à une planchette sur laquelle repose la partie postérieure du brodequin, et en haut, au centre d'une lame de fer courbe qui sert à faciliter ainsi le *pivotement* nécessaire pour imprimer au pied une direction convenable;

3° D'un régulateur cintré qui prend ses points d'attache au milieu de la longueur de chacun des bras de la lame de fer qui est destinée, comme nous venons de le dire, à fixer la tige à rotation.

Ce régulateur cintré reçoit un levier percé qui tient à la tige et qui glisse à volonté sur le régulateur même où l'on peut aisément l'arrêter avec une vis de pression.

M. Dompmartin s'est fort avantageusement servi dans deux cas différents, chez des sujets en bas âge, de cet appareil qu'il convient de désigner sous le nom de brodequin rotateur; il agit d'une manière comme exclusive sur l'articulation tibio-tarsienne. En s'aidant ainsi d'une force mécanique ingénieusement combinée et d'une puissance artificielle que l'on met en jeu avec une modération et des ménagements dont on possède toujours la mesure, notre collègue vous a démontré qu'il pouvait très-bien triompher des obstacles qui se rencontrent ordinairement dans les os, les ligaments et les muscles du pied, chez les enfants qu'une déviation vicieuse de ces parties met plus tard dans l'impossibilité de bien marcher.

DE L'EMPLOI DES TONIQUES

Dans certains cas de polypes utérins.

A l'occasion d'un polype utérin qui avait donné lieu à d'abondantes hémorrhagies et dont l'observation est rapportée dans vos Mémoires (partie des sciences,

page 15), M. le docteur Antoine, notre vice-président, vous fit une communication sur un fait analogue à celui qui venait de vous être rapporté. Ce fut avec de grands avantages qu'avant de pratiquer l'opération jugée convenable, M. Antoine employa les préparations martiales; et dans un cas aussi grave il parvint ainsi à réparer les forces de sa malade que la fréquence des pertes sanguines avait épuisée.

SUR PLUSIEURS FOETUS AGÉS DE MOINS DE CINQ MOIS

Et qui ont vécu pendant quelques instants.

Dans vos séances particulières du mois de mars et du mois d'avril dernier vous avez entendu avec intérêt la lecture de deux Mémoires sur ce sujet.

Je vous présentai trois fœtus, âgés de moins de cinq mois et bien conformés, dont l'un m'avait été remis le 21 mars, tandis que les deux autres qui étaient jumeaux et de sexe différent me furent apportés peu de temps après, le 8 avril suivant.

Les différentes remarques que je vous soumis sur ces trois fœtus vous ont paru conformes aux exemples qui passèrent sous vos yeux, et vous avez pensé que ces mêmes remarques pouvaient bien n'être pas sans quelque importance pour la médecine légale, dans la question des âges qui regarde la vie fœtale. Il est vrai qu'elles sont contraires à de certaines assertions qui ont été avancées par des médecins légistes d'ailleurs très-estimables.

Ainsi « à cinq mois, dit un auteur célèbre, les testi-
» cules assez volumineux sont situés un peu au-dessous
» des reins, près les vertèbres lombaires, sous le péri-
» toine ; il en est de même des ovaires. »

Eh bien ! chez les trois fœtus que nous avons conser-

vés et que nous avons montrés à l'Académie, il en est autrement; l'on peut voir aisément que les ovaires avec leurs ligaments, sous une forme vermiculaire, sont placés sur les côtés de la matrice, dans la cavité du bassin; pour les testicules, ils sont engagés dans un point rapproché de l'orifice interne de l'anneau inguinal à travers lequel il semble qu'ils ne devaient point tarder à passer.

« Les oreillettes du cœur, dit l'auteur que nous ve-
» nons de citer, sont aussi vastes pour le moins que les
» ventricules. »

C'est le contraire chez les trois fœtus dont il s'agit, et les ventricules, le gauche surtout fort bien distinct du droit, notamment chez le premier, par un sillon qui n'est pas sans profondeur, conservent le degré de développement qui les rend de beaucoup supérieurs aux oreillettes chez l'adulte.

Le cuir destiné à recevoir les cheveux n'avait que des lacunes multipliées et très-distinctes, surtout à la tête des deux fœtus jumeaux, tandis que dans l'ouvrage en question l'on peut lire que du « quatrième au cinquième mois les cheveux, fort courts, sont rares, blancs et argentins. »

J'ai cru devoir en même temps fixer votre attention sur la consistance du cerveau chez tous ces fœtus. A la coupe de cet organe, son parenchyme, surtout en dessus, présentait une masse blanche d'une mollesse et d'une coloration que l'on ne pouvait pas mieux exprimer qu'en les qualifiant de *spermatiques*.

C'est en partant de ces mêmes sujets d'observation, mais dans un autre but, que je lus à l'Académie un Mémoire intitulé : « Essai sur les fonctions du thymus. » Différentes considérations anatomiques, jointes à quelques renseignements empruntés à la physiologie, m'a-

vaient amené à conjecturer dans ce travail que le corps dont il s'agit pouvait fort bien cesser d'être compris parmi les parties granduleuses et sécrétoires, et qu'il n'avait sans doute à remplir qu'une fonction temporaire et toute spéciale, celle d'empêcher le parenchyme pulmonaire de prendre un trop prompt accroissement pendant la vie intrà-utérine.

SUR LE STRABISME.

Dans la séance du 10 juin 1840, je vous ai soumis quelques remarques sur la ténotomie appliquée aux muscles de l'œil, en faisant passer sous vos yeux une pièce anatomique que j'avais préparée dans le but de démontrer combien il semble difficile de pouvoir porter impunément l'instrument tranchant sur des parties d'une délicatesse extrême, en raison des rapports immédiats qu'elles ont avec l'œil et ses dépendances.

Nous vous avons fait observer que les résultats heureux qui ont répondu aux tentatives répétées jusqu'à présent, prouvent un fait important, et ils sont de nature à jeter quelque jour sur la véritable cause du strabisme ordinaire; si ces mêmes résultats sont constants, l'opinion d'un grand naturaliste du siècle dernier, de Buffon, sur l'origine du strabisme, cesserait d'être aussi favorablement accréditée qu'elle l'avait été jusqu'à présent.

Il serait aisé cependant de mettre entre eux d'accord les pathologistes sur ce point. Car s'il est des cas où le strabisme n'est qu'une affection symptomatique passagère ou bien durable du cerveau, il en est d'autres où il paraît évident que la difformité en question ne doit pas se rattacher à une autre cause qu'à un effet déréglé de l'action musculaire. Alors l'on conçoit aisé-

ment que ce ne serait peut-être pas sans quelque efficacité qu'interviendrait l'art chirurgical dans cette dernière circonstance.

PALÉONTOLOGIE [1].

OSSEMENTS FOSSILES D'ÉLÉPHANTS.

M. Baudot fils vous a fait voir dans l'une des séances du mois de decembre, l'année dernière, un fragment d'os très-volumineux qui comprenait la plus grande partie de la diaphyse de ce même os, lequel a été trouvé à une lieue de Verdun, commune de Charnay, dans des fouilles que l'on pratiquait pour établir un des canaux de dérivation de la Saône. Notre collègue attribue cet os fossile à un éléphant. Il vous a également signalé de semblables débris à Pagny et à Franxault où ils se trouvaient ainsi que des dents du même animal dans un terrain identique : c'était du gravier recouvert par une couche d'alluvion. D'après cela l'on serait admis à supposer que nos contrées étaient anciennement couvertes de vastes forêts où vivaient de grands quadrupèdes qui auront péri dans un des cataclismes dont le bouleversement de notre sol a été la suite.

[1] N. B. Ce mot est dérivé des trois dénominations grecques suivantes : παλαιός, ancien, vieux, de πάλαι, autrefois; ὄντος, génitif de ὤν, οὖσα, étant, existant, vrai, réel; λόγος, parole, livre, traité. C'est-à-dire, étude des anciens débris que les corps organisés ont laissés enfouis dans le sein de la terre, ou étude des ossements fossiles.

BOTANIQUE.

Muscologie ou description des mousses du département de la Côte-d'Or, pour faire suite à la Flore de ce département.

Tel est le titre d'un volumineux Mémoire qui vous a été soumis par M. Cuynat et pour l'examen duquel vous avez nommé une Commission qui fut composée de MM. Antoine, Nodot et Vallot. Ce dernier membre vous fit, quelque temps après la présentation de ce Mémoire, au commencement de l'année 1839, un rapport où l'on rendait justice au soin avec lequel son auteur s'était entouré de tous les documents que possédait la science sur cette intéressante partie de la botanique.

Nous ne croyons pas devoir vous présenter l'analyse de ce travail, attendu qu'en vous l'offrant M. Cuynat avait surtout en vue de vous faire connaître des recherches qui avaient été un long sujet d'application pour l'un de vos anciens et savants collègues, M. le docteur Morland, dont l'herbier et les nombreux échantillons sur la matière dont il s'agit avaient été mis à la disposition de son ami, M. Cuynat.

Ici se termine, Messieurs, dans cette esquisse rapide, l'exposé des principaux sujets scientifiques que les circonstances qui vous ont été rappelées en commençant nous ont empêché de revêtir de tout l'intérêt qu'ils comportent, en les rendant plus complets.

La partie qui regarde l'histoire naturelle suppléera fort heureusement à l'insuffisance de cette ébauche, et M. Vallot va lui-même vous montrer combien vos séances sous ce rapport sont fécondes en de précieux documents.

HISTOIRE NATURELLE.

TRAVAUX BOTANIQUES ET ENTOMOLOGIQUES FOURNIS PAR M. LE DOCTEUR VALLOT.

(Extraits rédigés par l'auteur.)

Diverses altérations végétales ont été présentées à l'Académie.

M. Bonier a fait voir un pied d'*Antirrhinum spurium*, chargé de fleurs pélorieés, c'est-à-dire de fleurs régulières. Cette disposition, signalée pour la première fois par Linné, ne dépend nullement d'une fécondation hétéroclite; elle résulte d'une augmentation de sève fournie par un terrain plus fertile.

Il en est de même d'une fleur monstrueuse observée par M. Bressier sur une grappe de lilas. La corolle présentait un tube large et aplati, un limbe à lobes échancrés. Le calice très-large et renflé avait son bord supérieur garni d'une multitude de dentelures; les étamines étaient au nombre de quatorze; il y avait cinq styles dont deux plus larges. Cette disposition était le résultat de la greffe de sept fleurs pendant leur état embryonaire.

Un Cône de Pesse, (*Abies excelsa*), prolifère analogue à celui de Mélèze, *Act. Div.*, 1836, *p.* 152, a été observé sur un des jeunes épicéas plantés dans notre Parc.

Nouvelles plantes cryptogames.

L'Erineum du Tilleul se remarque sur la surface su-

périeure des feuilles du *Tilia platyphyllos*, Vent., de nos promenades. Cette production a beaucoup de rapport avec celle qui couvre les feuilles de l'Erable commun. *Act. Divion.*, 1820, *p.* 42-45.

La surface inférieure du *Tilia macrophylla*, Vent., *Tilia ulmifolia*, Scopoli, offre quelquefois des taches d'un roux orangé, produites par des grains brillants analogues à ceux que l'on observe souvent sur la surface inférieure des feuilles de l'Erable, *Acer campestre*; et sur celle des feuilles du Hêtre, *Fagus sylvatica*.

Cette production, n'ayant pas encore été décrite par les botanistes, il était nécessaire de la leur signaler.

Il en est de même de quelques cryptogames parasites de l'Asperge, mentionnées dans ma cryptogamie parasite, dont un échantillon se trouve dans les *Act. Divion.*, 1819, *p.* 32-37.

Pendant le mois de février et dans les commencements de mars, en ouvrant des tiges d'Asperge, j'ai trouvé dans leur intérieur deux productions cryptogames :

L'une se reconnaît par la couleur noire de sa surface granulée, par sa texture compacte et blanche ; elle offre les caractères du *Sclerotium compactum*, que j'ai trouvé dans le réceptacle de l'*Helianthus annuus*, et dans celui de la carline vulgaire.

La seconde production, *Monilia asparagi*, Nob., se présente sous la forme de flocons, persistants, roussâtres, élastiques, formés par des filaments simples, terminés par un capitule grisâtre.

Malgré leur petitesse, plusieurs plantes cryptogames jouent un très-grand rôle dans l'économie de la nature; ainsi la *Patellaire enfoncée*, Dec., *Fl. fr.*, n° 930, et la *Verrucaire enfoncée*, Pers., *Verrucaria rupestris*,

Schrad., Dec., *Fl. fr.*, n° 864, douées d'une force d'absorbtion particulière, creusent la pierre calcaire sur laquelle elles croissent, et par leur chute laissent, à sa surface, de petits trous semblables à des piqûres de grosse épingle.

Plusieurs corps organisés jouissent, comme on le sait, de la faculté de dissoudre la pierre et de la creuser. Les mollusques lithophages en sont la preuve.

Quelques plantes cryptogames jouent, sur les végétaux, le rôle que les insectes créophages jouent sur les animaux. Je me bornerai à en signaler deux : le Bysse peau, *Byssus aluta*, Dec., Fl. fr., tom. V, p. 10, n° 164, qui garnissait la face inférieure de l'estrade, sur laquelle étaient jadis posés les lits, dans la grand'salle de l'hôpital général de Dijon, et le Bolet destructeur.

De toutes les productions cryptogames, la plus désastreuse est celle désignée sous le nom de Bolet destructeur, parcequ'une fois développée sous un plancher, elle nécessite quelquefois la destruction de la maison, comme cela a eu lieu au presbytère de la paroisse Saint-André, à Lille, *Act. insul.*, 1835, *p.* 203, où l'on n'avait pas employé l'aspersion d'eau mêlée d'acide sulfurique.

Ce Bolet, dans son premier âge, a reçu le nom de *Byssus parietina*, β. *Argentea*, Dec., Fl. fr., tom. I, p. 66, n° 161, β. On l'a placé alors, alternativement, dans les genres *Mesenterica*, *Ceratonema*, *Dematium*, *Hyphasma*, *Kordera*, *Hypha*, *Himantia*.

Dans son état parfait il a été bien figuré par Vaillant, *Bot. par. p.* 41, *pl.* 8, *fig.* 1; par Turpin, *Mém. Instit.*, 1834, *tom.* XIV, *p.* 151, 155, *pl.* 22, et décrit par Defay, *la Nature considér.*, *p.* 114, XVIIe *Mém.*; par Jacquin, *Miscel. austr.*, *tom.* II, *p.* 111; par M. Dutrochet, *Nouv. ann. du Mus.*, *tom.* III, *p.* 59. Il a reçu

les noms de *Boletus sebaceus*, Leyss. ; *Merulius vastator*, Tode ; *Merulius lacrymans*, Dec., Fl. fr., tom. I, n° 352 ; *Merulius expansus*, Paliss. ; *Agaricus cryptarum*, Paliss. ; *Agaricus crispus*, Turpin ; *Cantharellus Dutrochetii*, Turpin.

Le rapprochement de cette multitude de noms différents préviendra toutes les incertitudes ; car on sait que le blanc de champignon est le producteur de cette plante cryptogame. Ainsi, le *Byssus evanida floccosa nivea*, Dillen., *Musc.*, *tab.* I, *fig.* 9, *Byssus globosa*, Scop., est le blanc de l'*Agaricus ruber*, Dec., *Fl. fr.*, *tom.* II, *p.* 140, *n°* 372.

Plantes phanérogames.

M. Henri Baudot ayant parlé de deux plantes, connues, sur les bords de la Saône, dans le département de Saône-et-Loire, sous les noms de *Molon* et *Laitusson*, a inspiré à l'un de nous le désir de connaître ces plantes, afin de leur appliquer les noms adoptés par la science.

L'inspection de ces plantes a fait reconnaître la Jacée des prés, *Centaurea jacea*, dans le *Molon* ; et l'Euphorbe des marais, *Euphorbia palustris*, dans le *Laitusson*.

Loupes végétales.

Parmi les altérations auxquelles les végétaux sont exposés, il en est une singulière connue sous les noms de *loupe*, *bosse*, *exostose*, *tumeur*, *broussin*, signalée seulement sur le corps ligneux, quoiqu'elle se rencontre quelquefois sur l'écorce, ainsi que j'ai eu occasion de le faire voir à l'Académie.

« Une loupe est un réservoir de végétation où les organes, doués de beaucoup d'énergie, ne peuvent la dé-

penser que dans un espace fort circonscrit, où tout se comprime et s'enlace. » *Raspail, Chimie organique*, 1838, *tom.* II, *p.* 68.

Les exostoses végétales, bien différentes des embryons gemmaires inclus et corticaux, sont des saillies par extension, ou des sortes de plis produits par le bois et l'écorce des arbres, sur lesquels on les voit accidentellement se former, quelquefois à la suite d'une piqûre d'insectes.

De ces exostoses, les unes tiennent à l'arbre par une large base, et d'autres seulement par un pédicule court et mince, mais leur texture est la même : ces dernières offrent une masse d'un tissu compact très-dur. J'ai vu dans le centre d'une de ces loupes sciée par le milieu, une cavité remplie d'une substance ligneuse, moins dure et moins compacte.

Lorsque l'on enlève l'écorce gercée, dure et crevassée, la surface de la portion ligneuse de la loupe offre des stries contournées, dont les unes sont concentriques, et les autres irrégulières, parallèles et formant des dessins comparables à ceux présentés par certaines agates.

La couche intérieure du liber étant filamenteuse, les filaments sont aplatis, et paraissent se rapprocher de la forme et de la consistance du macis, dans la noix muscade.

Ces loupes forment des boules de cinq à six centimètres de diamètre; elles constituent une sorte de broussin, différent à la vérité de celui signalé par M. Turpin. « Le broussin, dit ce savant, est formé d'un nombre considérable de ramilles qui se pressent, qui se répètent en masse sphéroïdale, et qui de loin simulent un gui ou un nid de pie. » *Atlas*, *p.* 46.

Le broussin, signalé par M. Turpin, est sans doute celui qui se reproduit, et dont a été extraite la première greffe de l'Acacia, ou Robinier stérile, Robinier en boule, Robinier en parasol. Il me paraît, aussi, différent du *broussin* ou des excroissances qui se forment sur les arbres assujettis à des tontes fréquentes, tels que les Saules.

Il existe dans un des bosquets de notre Parc, un broussin volumineux, très-visible en hiver, sur deux Ormes voisins. Ces arbres se voient à droite en revenant de l'Echiquier; ils correspondent à peu près au 5e banc. Les morceaux d'écorce, que l'on trouve à leur pied, laissent apercevoir, à leur surface interne, les stries contournées, correspondantes aux fibres ligneuses de la surface de la loupe.

Ces bosses ou ces loupes sont fort recherchées par les ouvriers.

Celles de l'Orme sont employées dans la confection des coffres, des meubles, etc.

Celles de Buis sont une branche de commerce fort considérable en Franche-Comté.

Celles de Frêne sont recherchées dans le Limousin.

Celles d'Erable sont, pour plusieurs provinces d'Allemagne, une ressource très-importante, qui date de très-loin, puisqu'elles se vendaient, chez les Romains, à des prix incroyables.

Outre les exostoses ligneuses dont je viens de parler, j'en possède une corticale qui m'a été donnée par M. Demerméty. Ce propriétaire, en marquant des arbres dans ses bois, observa sur un vieux chêne, à la hauteur d'un mètre à un mètre et demi, une saillie qui occupait un espace circulaire d'environ trois décimètres, sur la convexité de l'arbre; frappé de cette sin-

gularité, il abattit divers fragments, qu'il eut la complaisance de m'apporter.

Surpris de leur apparence, je fis des recherches pour m'assurer si ce phénomène était consigné dans quelque ouvrage; n'ayant rien rencontré, je me borne à la description de cette loupe corticale.

Elle est formée de couches parallèles, de diverses dimensions, appliquées les unes sur les autres, de manière à imiter la disposition des couches, dans les modèles de carton, fabriqués pour rendre sensibles les lois de décroissement sur les faces des cristaux.

La partie ligneuse, sur laquelle était placée cette loupe corticale, présentait des fibres plus compactes, plus dures et plus contournées que celles du reste de l'arbre; c'était une sorte de broussin, mais ne formant point de saillies.

La formation de cette loupe corticale est la suite d'une altération dans les vaisseaux séveux de l'écorce, mais son ancienneté ne nous permet pas de signaler la cause perturbatrice qui lui a donné naissance.

Cette singulière disposition a la plus grande ressemblance, à la consistance près, avec les tubérosités de la souche du *Tamus elephantipes,* plante du Cap encore rare et très-singulière, dont le gros tronc ovale est couvert d'écailles taillées à facettes.

L'énorme masse hémisphérique brunâtre, de consistance subéreuse, rendant un son sourd par la percussion, du *Tamus elephantipes*, rappelle la forme du pied des éléphants.

« La surface de cette masse, qui sort de terre, est divisée en mamelons prismatiques et comme ciselés, aux angles tranchants, plus ou moins sinueux, et sillonnés transversalement; ils offrent en outre de nombreuses

gerçures, les unes plus, les autres moins profondes. » *Dict. pittores. d'Hist. nat., tom.* IX, *p.* 244.

On trouve quelquefois sur des branches de Saule des loupes dont l'origine doit être attribuée dans le principe à des piqûres d'insectes. M. Demerméty m'en a procuré plusieurs, sur l'une desquelles j'ai vu des ouvertures par lesquelles s'étaient échappés les insectes, mais je n'ai pu les surprendre.

« Les tubérosités, qui déparent les plantations de Saules, sont peut-être le résultat de la piqûre de la psylle de Saule, » dit Bosc. *Nouv. Cours complet d'Agr., tom.* XII, *p.* 467.

Larves dans les épis de blé.

Au mois de juillet 1838, notre collègue, M. le docteur Morelot, en se promenant dans ses champs de blé, remarqua que la ligne de balles des épis qui regardaient particulièrement le Levant, semblait vide de grains; il s'assura que cette stérilité dépendait de la présence d'une multitude de larves jaunes, qu'il trouvait réunies au nombre de douze à quinze.

Il désirait des renseignements, soit sur leurs habitudes, soit sur les moyens de prévenir leurs ravages; chargé de répondre à notre confrère, je lui ai transmis d'amples détails dont nous allons donner l'extrait :

En 1754, Ginanni avait observé, dans les follicules de blé, des vermisseaux d'un jaune foncé, entassés les uns sur les autres; sur un seul grain de blé il en avait compté jusqu'à vingt-quatre et trente. De ces larves sortent, dit-il, des moucherons jaunâtres dont les aîles recouvrent tout le corps. *Jour. œconom.*, 1763, *février, p.* 79, 80.

Dès 1792, M. Calignon avait envoyé à notre Acadé-

mie deux insectes, qui, cette année, attaquaient les blés : les uns, de couleur jaune citron, étaient des larves apodes, qui, pour se transporter d'un lieu dans un autre, pliaient leur corps en arc et s'élançaient à une distance assez considérable. Ils avaient été remarqués dès les premiers jours de la floraison du blé, et une très-grande quantité d'épis étaient dégarnis de plusieurs grains par cette espèce d'insectes.

L'autre espèce d'insecte n'avait été observée qu'après la floraison, et lorsque la première espèce n'existait plus; elle était une larve hexapode rouge. *Séance du 26 juillet* 1792.

Les larves jaunes, mentionnées dans la *Décade philosophique, tome* XII, 2e *trimestre, p.* 334, sont attribuées à une petite mouche jaune à aîles bleues, et à peu près de la grosseur du cousin.

La taille de l'insecte parfait m'inspire des doutes sur l'exactitude de l'observation.

« Les petites larves citron orangé, qui se trouvent dans les épis de froment, sont, dit Dumont Courset, celles d'un Cynips. » *Soc. d'Agricult. de Boulogne-sur-Mer,* 21 fructidor an VII.

« Les larves jaunes paraissent se nourrir de la poussière des étamines et de la substance visqueuse qui recouvre le stigmate; ce sont celles de la cécidomye du froment, *Cecidomyia tritici.* » Voy. *Bullet. Feruss.*, 1830, *Sc. agricol.*; *tom.* XIV, *p.* 20, 21, *n°* 16.

« Kirby parle d'une tipule de froment, *Tipula tritici,* à peine visible à l'œil nu, et très-nuisible au froment; sa multiplication est arrêtée par de petits Ichneumons. » Latreille, *Hist. nat. des ins., tom.* I, *p.* 367.

Cette dernière citation explique la différence qui existe entre les observations précédentes.

Le docteur Hammerschmidt a observé une nouvelle espèce de diptère, *Cecidomyia tritici,* qui en 1833 a fait d'immenses ravages en Hongrie. *L'Institut*, 1833, *p.* 237.

M. Morelot ni moi n'avons été assez heureux pour obtenir l'état parfait des larves jaunes qui nuisent effectivement aux récoltes. Aussi nous ne pouvons assurer si ces larves sont celles de la Mouche hessoise, *Hessian fly*, mentionnée par les Américains, et dont Bosc, *Nouv. Cours complet d'Agricult.*, 1821, *tom.* III, *p.* 527, confond la larve avec celle du *Cephus pygmæus*.

Tillet et Duhamel, dans leurs travaux sur les grains, n'ont point mentionné la larve jaune apode dont les cultivateurs ont à se plaindre; ils se sont bornés à signaler de *petits insectes noirs de la classe des Staphylins,* c'est-à-dire le *Thrips minutissima,* dont Tillet avait vu la larve, qu'il appelle *insecte rouge;* elle est bien représentée par Gleichen, et appelée *Thrips rufa* par Gmelin.

Olivier, dans son *Mémoire sur quelques insectes qui attaquent les céréales,* publié par la *Société d'Agricult. du départ. de la Seine*, 1813, *tom.* XVI, *p.* 477-495, ne parle ni des larves jaunes, ni des larves rouges. Les premières sont très-nuisibles aux blés, les secondes ne paraissent pas leur nuire sensiblement. Il serait bien important de connaître les moyens de prévenir les dégâts causés par les larves jaunes apodes; mais ils dépendent tous de causes, que la volonté et le pouvoir de l'homme ne peuvent maîtriser.

Araignée fasciée.

Il est important de signaler l'existence des insectes curieux que le hasard fait quelquefois rencontrer; tel est le motif pour lequel j'ai entretenu l'Académie de

l'Araignée fasciée, *Aranea fasciata*, Fab.; *Epeira fasciata,* appelée *Pulchra* par Razoumowsky; *Formosa* par Villers, mentionnée jadis par Aldrovandi, *de Insect.*, *p*. 607, dans la phrase suivante : *Septimo et octavo loco pictus Araneus prono et supino corpore* ὀχρόμελας dici potest, *atro* enim et *luteo variat*. Cet insecte, de Barbarie, se tient dans les endroits humides aux environs de Dijon; il tend sa toile verticalement. L'abbé Poiret l'a décrit exactement et a donné à son sujet des détails fort intéressants. *Journ. phys., tom.* XXXI, *p*. 114, *pl*. 1, *fig*. 3; *Encycl. méthod.*, *Hist. nat.*, *tom*. I, *p*. 198, *sp*. 1; *tom*. X, *p*. 760.

Fils de la Vierge.

La formation des fils de la Vierge a donné lieu à diverses hypothèses dont une des plus singulières est celle de Lamarck. M. Doé, docteur-médecin, a parlé d'une pluie de coton ou fils de la Vierge, qui, le 13 mars 1838, couvrit son chapeau et son habit. *Mém. de la Société de l'Aube, Troyes*, 1838, *p*. 1-3.

L'époque de cette apparition des fils de la Vierge m'a fait soupçonner qu'il s'agissait des houppes soyeuses ou des aigrettes des graines de peuplier, de saule, etc., qui ont donné lieu à la pluie merveilleuse mentionnée par Pline; *Lana pluit circà castellum Carissanum.*

Geoffroi attribuait à tort les fils de la Vierge au *Gamasus telarius*, Fabr.

Depuis long-temps Swammerdam, *Collect. acad.*, *part. étr.*, *tom*. V, *p*. 31, a fait connaître la manière dont l'Araignée lance ses fils; et Lister, *de Araneis*, *p*. 7 et 8, dont on peut vérifier les observations, explique très-bien la formation des fils de la Vierge, pendant le mois d'octobre, formation qui dépend des fils dont l'A-

raignée n'a plus besoin, et qui sont réunis par le vent. Si en automne on marche dans les chaumes, on ne tarde pas à voir ses souliers et ses bas couverts de fils d'Araignée aussi blancs et aussi éclatants que les fils de la Vierge.

Fausses Galles.

Nos Mémoires contiennent déjà l'indication de plusieurs fausses galles, 1819, *p.* 43; 1820, *p.* 115, *n°* 382; 1827, *p.* 94; 1829, *p.* 106-115; 1836, *p.* 189-191, *p.* 221-224, auxquelles il faut ajouter les suivantes :

Depuis la fin de mai jusqu'à la fin de septembre les feuilles du Laitron, *Sonchus oleraceus,* Linn., présentent, sur leur surface supérieure, des saillies hémisphériques plus ou moins rouges, produites par la présence d'une larve apode sous-cutanée; cette larve file une coque soyeuse blanche dans la fausse galle; il en sort la cécidomyie du Laitron, *Cecidomyia Sonchi.* Nob.

La larve de cette cécidomyie devient la proie de celle du misocampe du Laitron, *Misocampe sonchi,* Nob.

Malpighi, *Anat. plant., pars altera, p.* 24, *tab.* VII, *fig.* 10, a très-bien décrit et figuré les fausses galles du Laitron, auquel il donne le nom de *Cicerbita.*

Réaumur ne parle pas de notre cécidomyie; il en indique une autre provenant d'une larve mineuse en galerie. *Ins.* 3, *p.* 11, 18, 19, 34, *pl.* I, *fig.* 1, 2.

On trouve aussi au mois de juin sur la viorne, *Viburnum lantana,* Linn., des fausses galles jaunes produites par le renflement de la surface supérieure des feuilles. Ces fausses galles sont l'effet de la présence d'une larve jaune apode, sous-cutanée, qui se retire en terre pour se transformer en chrysalide.

Cette fausse galle est différente de la galle spongieuse de la viorne, décrite et figurée par Réaumur, *tom.* III, *p.* 434, *pl.* 38, *fig.* 1.

Pendant les mois de juillet et d'août on peut remarquer sur le genêt tinctorial, *Genista tinctoria*, Linn., des galles en rose, *Act. Div.*, 1836, *p.* 221, 222, terminant les tiges; elles sont produites par la larve d'une cécidomyie qui se conduit comme celle que l'on peut observer sur le *Lychnis dioïca*, Linn.; elles sont bien différentes de la galle arrondie en boule et hérissée du genêt, représentée par Réaumur, *Ins.*, *tom.* III, *p.* 423, *tab.* 35, *fig.* 1, 2.

Outre ces fausses galles sur le genêt, on voit des légumes raccourcis et renflés par suite de la présence d'une larve dans leur intérieur; cette larve s'y transforme en chrysalide, et l'insecte parfait s'échappe en laissant l'enveloppe de la chrysalide dans l'ouverture faite au légume.

Au mois de mai les feuilles de frêne, *Fraxinus excelsior*, Linn., offrent des folioles dont les bords repliés en-dessous sont remarquables par un réseau rougeâtre. Ces fausses galles, analogues à celles que présentent les feuilles de valériane, renferment une substance cotonneuse, au milieu de laquelle se trouvent des larves de la psylle du frêne, *Psylla fraxini*, Nob.

La larve de la psylle du frêne sert de nourriture à la larve d'une petite espèce de punaise appelée *Cimex erythropterus*, Gmel., p. 2185, sp. 496.

Cette fausse galle du frêne est entièrement différente de la fausse galle oblongue, située sur la nervure principale de la foliole, contenant une larve apode jaunâtre très-visible en juin et juillet.

Les grappes de fruits de frêne sont quelquefois défor-

mées par des tubercules, de forme irrégulière, résultant de la présence de petites larves appartenant au ciron des fausses galles, mentionné, *Act. Divion.*, 1836, p. 189.

Les galles, globuleuses et couvertes de verrues, qui sont sur les feuilles de saule, Roesel, *Ins.*, *tom.* II, *Bomb.*, *p.* 51, *tab.* X, *fig.* 5-7, ne doivent point être confondues avec les galles oblongues, lisses, saillantes sur les deux faces des feuilles de saule; des galles globuleuses sort le *Cynips viminalis*, et des galles ovoïdes lisses sort une Tenthrède, *Tenthredo amerinæ*, Linn.

Larves sous-cutanées.

Les larves sous-cutanées ne produisent pas toujours des galles ou des fausses galles; ordinairement elles tracent des lignes sinueuses sur les feuilles des plantes : on en remarque de pareilles sur les feuilles de la Caraffée, *Cheiranthus cheiri*, *β. flor. plen.* Sur la fin de mai elles donnent naissance à un diptère, que j'appelle *Dolichopus cheiranthi.* Nob.

Ciones de la Scrophulaire et du Bouillon-blanc.

La distinction des espèces est d'une nécessité indispensable en histoire naturelle; c'est le motif pour lequel j'ai insisté sur les différences qui existent entre le cione de la scrophulaire et le cione du bouillon-blanc, *Réaum.*, *Ins.*, III, *p.* 31-33, *pl.* 2, *fig.* 9-12, que Latreille a confondus, sous le même nom, dans son *Genera crust. et insect.*, *tom.* II, *p.* 265.

Détermination d'insectes indiqués par Mouffet.

Le désir de rendre à chaque auteur ce qui lui appartient, a été un puissant motif à mes yeux pour me livrer

à des recherches sur l'ouvrage intitulé : *Insector. sive minimorum insectorum theatrum, Thomæ Mouffeti.*

Ce père de l'Entomologie a fait des observations curieuses, qui jusqu'à ce moment n'ont point été mentionnées par les modernes ; il faut les tirer de cet oubli, en les rapprochant des travaux de notre époque. Mouffet donne, *p.* 162, *fig. super.*, mais sans en avertir, la représentation du Scarabé vélu (appelé *Culion* par Marcellus Empyricus), décrit *p.* 163, 164 ; il la repète *p.* 247 en caricature, et l'appelle *Anthrène aptère, Frelon rampant, Cloporte des champs,* en nous en donnant une nouvelle description.

La comparaison des figures et des textes avec les caractères du Staphylin bourdon, *Staphylinus hirtus,* Linn., ne laisse aucun doute sur cet insecte, dont Mouffet n'avait reçu que des dessins mal faits.

Il faut se rappeler que le mot *proscarabœus* était employé, par les Anciens, pour *semi-scarabœus,* et appliqué à tous les insectes brachélytres, conséquemment aux staphylins, aux forficules, etc. ; que le mot *Cloporte,* de *close porte,* était donné aux insectes qui se trouvent dans les lieux fermés, les endroits obscurs ; et que le mot *Asellus* était donné aux insectes aptères, dont les mouvements sont lents, en comparaison de ceux des insectes aîlés.

A l'occasion des Staphylins, j'ai trouvé la larve du *Staphylinus olens,* Lin., décrite, comme appartenant à un insecte inconnu, par Degeer, *Ins.*, v, *p.* 395, *sp.* 1, *pl.* 12, *fig.* 1-3.

Mouffet, p. 171, sous le titre : *Altera Forficula,* donne une description fort exacte du staphilin à étuis couleur de rouille, *Staphylinus erythropterus,* Linn., bien représenté par Schœffer, *Ins. Ratis., tab.* 2, *fig.*

2; *p.* 51, il décrit les mœurs du Philanthe apivore, *Vespa limbata*, Ency., Hist. nat., tom. vi, p. 693, sp. 118; tom. x, p. 102, sp. 1, si bien développées par Latreille; p. 185, il rappelle la chenille à front cornu, larve du *Sphinx atropos,* Lin., vue souvent par Cardan; p., 190, il dit n'avoir jamais rencontré la Chenille fétide, *Bombyx cossus,* Fabr., dont l'odeur fatiguait considérablement Gesner, pendant qu'il la décrivait; p. 199, il a donné les figures de la *Maxima terrestris scolopendra,* l'Iule très-grand, *Iulus maximus,* Fab.; d'une autre de la Nouvelle Espagne, *Scolopendra occidentalis,* Linn., à l'occasion de laquelle je témoigne ma surprise, en voyant que dans le *Dict. des sc. nat., tom.* xxiv, *p.* 42, cette espèce est rapportée à l'Iule très-grand; et d'une troisième, *Scolopendra gigantea,* Linn., venue du cap Saint-Augustin au Brésil.

Mouffet, p. 247, fait mention de *vers hexapodes* dans les *minéraux,* dont les uns ont donné naissance à la fable des insectes lithophages, qui est éclaircie dans les *Act. Divion.,* 1818, *p.* 54. Il s'appuie sur la présence de larves (de *Tenebrio molitor,* Linn.) dans les meules de moulins relevées pour être repiquées; sur un crapaud vif trouvé au centre d'une pierre de taille; opinion fondée sur une équivoque, comme cela est démontré dans ma *Zooenstereólogie,* Mémoire couronné en 1825 par la Société Linnéenne de Paris : dans les *Act. Divion.,* 1825, *p.* 43-48; *Bullet. Feruss.,* 1827, *Sc. nat., tom.* x, *p.* 129-131, n° 107; *Bibl. univ., Genève,* 1834, *Sc. nat., tom.* lv, *p.* 69-77, *tom.* lvi, *p.* 251-266; sur un serpent venimeux produit par la moëlle épinière putréfiée (*Hydrorachis*), et enfin sur le raisonnement suivant : « Pourquoi des animaux ne se développeraient-ils pas dans les pierres puisque des pierres se forment dans des animaux? »

Il a rappelé le ver de la rue, *Pyralis rutana*, Nob., sur lequel est bâtie une fable par Cardan; les insectes appelés *Hopen* (pucerons); le *Vermis lupularius*, larve de Coccinelle; le *Tatinus* des Anciens, larve de la tête du chardon à bonnetier, *Pyralis dipsacana*, Nob., Act. Div., 1818, p. 65.

Bruche de l'Aubours.

Depuis le mois de septembre, jusqu'au mois de mars suivant, on trouve dans les gousses de l'aubours, *Cytisus laburnum*, Linn., une espèce particulière de bruche, *Bruchus canus*, Germ., mylabre satiné, Geoff. 1, p. 268, sp. 3, rapporté à tort par Olivier et Gmelin au *Bruchus seminarius*; il en diffère par la base des antennes, et les pattes antérieures qui ne sont pas testacées.

Cette bruche, qui se transforme en chrysalide dès le mois d'août, se conduit comme celle du pois, *Bruchus pisi*, Lin., comme celle de la lentille, *Bruchus granarius*, Fab.; elle contredit l'assertion suivante: « Les insectes, dit M. Couverchel, *Traité des fruits*, 1839, p. 65, que l'on rencontre dans les fruits des légumineuses, semblent plutôt chercher à s'y fixer, qu'à s'y nourrir; ils y sont généralement sous forme de chrysalides et s'en échappent aussitôt après leur éclosion. »

L'observation journalière apprend que les larves de Bruches se nourrissent des lobes des graines des légumineuses, et s'y maintiennent jusqu'à leur état parfait.

La larve de la Bruche de l'aubours sert de nourriture à celle d'un petit Ichneumon noir à pattes rousses, analogue à *l'Ichneumon albipes*, Encycl.



Polydrusus flavipes.

Au mois de mai, on observe sur les Tilleuls des feuilles roulées en estompe ; dans ces rouleaux, et dans des feuilles roulées à demi, se trouve le *Polydrusus flavipes*, Gillen. ; *Charançon à écailles vertes et pattes fauves*, Geoffr., Ins., 1, p. 282, sp. 12 ; *Curculio argentatus*, Fourc., rapporté, à tort, au *Brachyrhinus Pyri.*

Ces rouleaux sont façonnés absolument comme ceux faits par l'attelabe du bouleau ; on trouve dans leur intérieur des œufs de la même forme, et déposés entre les plis, par une petite ouverture que la femelle pratique sur la paroi extérieure du pli ; cette manœuvre explique comment l'œuf, non adhérent à la feuille, ne s'est pas détaché pendant que l'insecte la roulait. Cet œuf grossit après la ponte.

Il faut rapporter au *Polydrusus rufipes*, l'insecte à antennes coudées dans le milieu, figuré par Rozier, *Journal phys.*, 1771, *juillet*, *tom.* I, 1re *partie*, *p.* 205, *pl.* 1, *fig.* 2, 3. L'auteur a réuni dans sa description des caractères, dont les uns appartiennent au *Polydrusus*, à rostre court, à antennes coudées ; et d'autres, à l'attelabe du Bouleau, à rostre long, à antennes droites ; et en donnant à son insecte le nom de *Curculio bacchus*, il a causé la plus grande confusion, et a induit en erreur tous les auteurs qui l'ont copié.

Teignes à fourreau.

Parmi les insectes qui se logent dans un fourreau, il en est plusieurs que je vais signaler.

L'un se trouve sur la surface inférieure des feuilles de la Saponnaire ; il se reconnaît par la tache blanche que présente la feuille, dont le parenchyme est rongé.

Ce fourreau prismatique à quatre faces est recouvert à l'extérieur par de petits grains blancs; il est façonné par la larve de l'*Ornix otidiprunella*, et indiqué depuis longtemps.

« Bernard de Jussieu, dit Réaumur, *Ins.*, *tom.* III, *p.* 121, *p.* 138, *tab.* 8, *fig.* 19-25, a observé un fourreau sur les feuilles d'un Lichnis. »

Pour conserver le rapport entre la plante et l'insecte, je l'avais appelé *Tinea saponariella*, Nob. On peut voir ce fourreau depuis la fin de juin jusqu'en octobre.

Le genre *Tinea*, Linn., est si nombreux en espèces, que, pour en faciliter la connaissance, les entomologistes modernes ont été forcés de créer de nouveaux genres, sous lesquels ils ont réuni plusieurs espèces dont les larves ont des habitudes très-différentes; ainsi dans le genre *Hyponomeute* (vivant sous une tente commune), se trouve placée une espèce dont la larve vit isolée dans la tige de plusieurs Cynarocéphales. Voy. *Mém. Acad. de Dijon,* 1829, *p.* 1[illegible]3-105. Cette espèce que j'avais appelée *Tinea pallium*, porte le nom d'*Hyponomeuta cribrella*, et je l'ai trouvée désignée sous le nom de *Tinea cribrella* dans la collection de M. Carré, entomologiste distingué qui est venu se fixer à Dijon.

On a de même réuni sous le genre *OEcophore* (porte-maison) un insecte que j'ai décrit, *Act. Divion.*, 1836, *p.* 232, sous le nom de *Teigne humérale*, et dont j'ai fait connaître la larve, *Act. Divion.*, 1838, *p.* 51, 52, qui vit dans le tronc carié d'un arbre de Judée, où elle se tient dans un tuyau de soie. Je pensais, *ouv. cité*, *p.* 146 (1), que cette teigne pourrait être la Lozange jaune, *Tinea antennulata*, Fourc., *Entom. Paris.*, *p.* 340, n° 68. Mais j'apprends que ma *Teigne humérale* est l'OEcophore olivielle, *OEcophora oliviella*,

Latr., ainsi nommée en l'honneur de l'entomologiste Olivier. *Nouv. Dict. hist. nat., édit.* 2, *tom.* XXIII, *p.* 225.

La larve vit dans les troncs cariés de plusieurs arbres.

Les feuilles de pommiers sont quelquefois chargées d'un fourreau en crosse de couleur noire; la portion recourbée de la crosse porte de chaque côté un appendice mince, large, mais dont la longueur ne dépasse pas celle de la crosse, il est analogue au fourreau en crosse sur la feuille de chêne, décrit par Réaum., *t.* III, *p.* 205, *pl.* 16, *fig.* 1-3.

Sur les feuilles de la vesce multiflore, on rencontre un fourreau dont la crosse est enveloppée par deux larges panneaux concaves; leur rapprochement remplit les fonctions d'un vaste manteau, qui enveloppe ce singulier fourreau, dont la structure se rapproche de celui trouvé sur les feuilles de chêne et décrit par Réaumur, *Ins., tom.* III, *p.* 205, *pl.* 16, *fig.* 6-12.

Il est façonné par la larve de l'*Ornix vibicella,* que j'avais appelée *Tinea craccella,* Nob.

MASTOLOGIE.

Cheval dit *hermaphrodite.*

Un curieux phénomène tératologique a fixé assez mon attention pour que j'en donnasse connaissance à l'Académie, en l'accompagnant de quelques remarques critiques; il s'agit d'un cheval dit *hermaphrodite,* que son propriétaire appelle *jument,* malgré l'absence d'un véritable orifice vulvaire.

Le nom d'*Hermaphrodite* a été donné à ce cheval,

parce qu'il offre une apparence de mamelles, avec une verge bistournée, résultat de son renversement et de sa direction en arrière, par des brides qui l'ont couchée sur le périnée ; le frein du prépuce, au lieu de regarder la terre comme dans l'état normal, se trouve dirigé vers le ciel ; les testicules sont intra-abdominaux ; le scrotum est remplacé par une fissure scrotale, c'est-à-dire, par deux replis cutanés qui simulent des mamelles ; la direction de la verge en arrière rend ce cheval impropre à la saillie ou à la monte ; et l'on ne peut l'atteler à une carriole, à cause de l'émission de l'urine qui aspergerait les voyageurs.

Ce cas d'hermaphrodisme masculin, caractérisé par une fissure périnéale, et par les testicules intra-abdominaux, a été signalé plusieurs fois, sur divers animaux.

Cardan, *de rerum varietate, lib.* VII, *cap.* 33, parle d'un cheval hermaphrodite.

Hartmann, *E. N. C.*, *dec.* II, *ann.* VII, *obs.* XXVII, *p.* 62, *fig.* XII-XV, décrit un veau hermaphrodite.

Rommel, *op. cit.*, *obs.* 210, p. 395, donne la description d'un veau, de quelques semaines, qui offrait une vulve et une verge différente, il est vrai, de la verge dans l'état normal.

Wagner, *E. N. C.*, *cent.* II, *obs.* 113, décrit d'une manière fort embrouillée un bouc hermaphrodite ; quelques détails paraissent même contradictoires, parce que la figure qui représente les organes extérieurs est renversée de bas en haut.

Zacchias, *Questiones medicæ*, *p.* 503, n° 15, énumère les animaux hermaphrodites dont il avait pu recueillir les noms ; il donne, *p.* 497, n° 24, la description d'un âne hermaphrodite, qu'il avait vu à Rome en 1621.

Langius, *Epistol. medicæ*, *p.* 416, donne, comme cerf hermaphrodite, une biche cornue; car on prétend qu'il se trouve aussi quelquefois des biches qui ont un bois comme le cerf, *Nouv. Dict. hist.*, *tom.* v, *p.* 538; *Dict. des Sc. nat.*, *tom.* VII, *p.* 459.

Faber a parlé d'un rat hermaphrodite décrit dans l'ouvrage intitulé : *Nova plantarum, animalium et mineralium Mexicanorum, historia a Francisco Hernandez. Romæ,* 1651, *p.* 547.

On trouve dans les *Act. Paris.*, 1773, *hist.*, *p.* 24, la description d'un âne hermaphrodite fournie par Carrere; cet auteur a pris la verge tordue pour un testicule, comme l'ont fait plusieurs personnes sur le cheval hermaphrodite, sujet de cette observation.

Pallas a donné la description et la figure d'un cheval kirguis, qu'il avait vu en 1774, et absolument conformé comme celui que j'ai vu. *Beschaft., der Berlin., Gessels., Naturforsch.*, 1771, 3, *p.* 226-230, *tab.* v, *fig.* 1.

M. Virey a aussi donné la description d'un cheval réputé hermaphrodite, *Journ. complém. des sc. médic.*, *tom.* XV, *p.* 140-142. Il dit le frein placé entre la verge et la région pubienne; M. Isid. Geoffroi de St.-Hilaire fait remarquer avec raison la difficulté de concevoir l'existence d'une pareille disposition (*Traité de tératol.*, *tom.* II, *p.* 89, à la note), qui ne peut exister. Nous avons indiqué plus haut, quelle était la disposition du frein, quand la verge, au lieu d'avoir sa direction normale, se trouve dirigée en arrière, par l'accolement de la face frénale contre la région périnéale.

La direction de la verge en arrière a été observée dans l'espèce humaine, par Duverney, *Act. Paris*, 1706, *p.* 418-516, *planches*, *fig.* 2, 3, 16.

Tous ces cas d'hermaphrodisme masculin appar-

tiennent au 4e genre établi par M. Is. Geoffroi St-Hilaire; il est facile de s'en rendre compte en se rappelant qu'à une époque de la vie intra-utérine de l'embryon, une bride adhérente au frein de la verge, ou le frein lui-même l'a entraînée dans la fissure périnéale, en traversant la fissure scrotale. Le gland retenu par les bords de la fissure périnéale ne s'oppose point à l'accroissement du corps de la verge, dont la position retient les testicules dans l'abdomen, et s'oppose à leur descente dans le scrotum qui est divisé et atrophié.

Cette sorte de monstruosité explique l'existence des juments hermaphrodites, trouvées au territoire de Trèves, et que Néron faisait vanité d'atteler à son char.

Il ne faut pas confondre cette disposition avec celle de certains mulets dits hermaphrodites, parce que leur périnée offre une fissure, dont les lèvres sont toujours sèches; leur existence, observée depuis longtemps, a donné lieu au récit d'une mule qui, dans l'armée de Xerxès, dirigée contre les Grecs, mit bas un mulet pourvu des deux sexes.

Des observations superficielles sont, comme on le voit, la source de beaucoup de préjugés; témoins les *jumards, onotauri, hippotauri;* ils ne sont que des mulets mal conformés, sur le front de quelques-uns desquels on voit de petites saillies, tandis que chez d'autres, le front, un peu plus élargi, offre des poils ébouriffés, comme ceux du front du taureau.

Castors dans le département de la Côte-d'Or.

Des crânes et des fémurs de Castor trouvés en 1839, dans un terrain tourbeux sur les bords de la Bèze, ne laissent aucun doute sur l'existence de ce rongeur dans

notre département, existence attestée d'ailleurs par les registres de dépense des Ducs de Bourgogne, et par ceux des Chartreux, qui mentionnent des Bièvres pris dans l'Ouche.

MATHÉMATIQUES.

GÉOMÉTRIE DE POSITION.

M. Suremain de Missery avait, en 1812, envoyé à l'Académie la résolution mathématique et mécanique du problême suivant de géométrie de position :

« Former un carré parfait avec trois carrés exactement semblables et égaux, mais coupés suivant certaines lois. »

La première résolution offrait quatorze pièces, parce que l'auteur s'était imposé la condition d'une disposition symétrique immédiate. *Séance publique du* 8 *avril* 1813, *p.* 39.

Depuis, M. Suremain de Missery a repris le problême, dans la résolution duquel il n'admet maintenant que sept pièces, parce qu'il ne s'est plus imposé que la condition d'une disposition symétrique médiate. Il a laissé un carré intact, pour occuper le milieu du carré total, d'où il suit que l'énoncé du problême est le suivant :

« Trois carrés, exactement semblables et égaux, étant donnés, en diviser deux chacun en trois portions, de manière que par la réunion de ces parties avec le carré intact, on forme un carré triple. »

Les constructions indiquées par Montucla, *Récréat. math., tom.* I, *p.* 297-302, ne peuvent servir à la résolution du problême dont nous venons de parler, parce qu'ici c'est de situation qu'il s'agit et non pas de quantités.

Leibnitz s'était occupé du jeu de solitaire comme problême de situation, *Miscellan. Berolin.*, 1710, *tom.* I, *p.* 24. Leibnitzii *opera, tom.* V, *p.* 29, 204, 205. Il avait promis à ce sujet un travail qu'il n'a pas donné.

M. Suremain de Missery a repris ce problême; il l'a traité mathématiquement et a obtenu les formules suivantes :

$$x = (m+n-1)n + (n+q-1)q + (p-2)(m+2n-2)$$

x représente le nombre total des fiches; les autres lettres indiquent chacune le nombre de fiches, sur chacun des côtés de la moitié du polygone.

En nommant ϕ le nombre total des côtés du polygone; x le nombre de ses angles demi-droits; y le nombre de ses angles droits représentés par 1; z le nombre de ses angles droits et demi, l'auteur forme les deux équations de condition :

$$x + y + z = \phi$$
$$x + 2y + 3z = 4(\phi - 2)$$

D'où l'on tire : $2x + y = 8 - \phi$

Cette dernière équation prouve que nul solitaire, à angles saillants, ne peut avoir plus de huit côtés, mais il peut avoir tous ceux au-dessous jusqu'à trois inclusivement; c'est ce qui, jusqu'à ce moment, n'avait pas encore été démontré.

Une foule de considérations curieuses découlent du point de vue sous lequel notre confrère a envisagé les diverses espèces de solitaires; et il ajoute de cette manière de nouveaux résultats au *Mémoire* de M. Poinsot *sur les polygones et les polyèdres,* inséré dans le *Journal de l'école Polytechnique, tom.* IV, *X^e cahier, novembre* 1810, *pp.* 16 *et suivantes, tab.* 2.

INDUSTRIE.

RAPPORT PRÉSENTÉ A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON,

PAR MM. MAILLARD DE CHAMBURE ET HENRI BAUDOT,

Sur la Chaudière à vapeur, inventée par M. Ferdinand LEICHTENSCHNEIDER *père, pour le service des séchoirs des papeteries mécaniques.*

MESSIEURS,

En soumettant à l'Académie sa nouvelle invention destinée aux papeteries mécaniques, M. Leichtenschneider a voulu témoigner à cette Société savante la juste reconnaissance qu'il conserve pour le généreux patronage dont elle encouragea sa belle découverte de la papeterie mécanique.

L'important perfectionnement sur lequel il appelle aujourd'hui votre attention, atteste comme ses premières machines, un esprit ingénieux et observateur, non moins étonnant par son instinct des lois de la physique et de la mécanique, que par les applications qu'il sait en faire.

La machine à fabriquer le papier se compose, comme vous le savez, Messieurs, de deux appareils distincts : le moulin à déchirer le chiffon, les cylindres qui fabriquent le papier.

Le premier de ces deux appareils consiste en un système de lames circulaires armées de dents, qui, entraînées par une roue de grand diamètre, déchirent, en

plongeant à demi dans l'eau, les chiffons auxquels cette impulsion et la forme elliptique du bassin impriment naturellement un rapide mouvement de rotation.

Le second appareil renferme de nombreuses pièces dont la description n'est point nécessaire ici. Il nous suffira de dire que cette machine a deux fonctions à remplir, fabriquer le papier et le sécher.

La fabrication s'opère par le moyen d'un cylindre creux, revêtu d'un tissu métallique et tournant à demi plongé dans l'eau saturée de chiffons réduits à l'état de pâte. Cette eau, en traversant le cylindre, où l'appelle le vide incessamment entretenu dans l'intérieur par un ingénieux mécanisme, dépose sur le tissu métallique la matière du papier qui s'y forme avec régularité et sans interruption.

La dessiccation du papier succède à cette opération. Voici comment elle s'opère.

La feuille qui vient de se former sur le cylindre est déposée par lui sur une large bande de drap, qui reçoit de deux tambours un mouvement de rotation, par lequel cette feuille, successivement pressée entre deux cylindres, est dépouillée ainsi de la plus grande partie de l'humidité qu'elle renferme. C'est toujours à l'aide de la même bande de drap que le papier arrive enfin sur les séchoirs qui en achèvent la dessiccation.

Ces séchoirs se composent de deux cylindres en fonte et en cuivre, qui sont mus sur leurs axes par le même agent qui imprime le mouvement à tout l'appareil. Ces cylindres fortement chauffés à l'intérieur, par la vapeur qu'y envoie la chaudière dont nous parlerons tout-à-l'heure, enlèvent au papier conduit sur la bande de drap ce qui lui restait d'humidité. Un dévidoir, qui obéit au même moteur, reçoit le papier parfaitement

sec et qui s'y enroule sans interruption à raison de 10 mètres par minute, soit 600 mètres par heure, et pour quinze heures de travail par jour 9,000 mètres. Un compteur règle le moment où l'on doit enlever le dévidoir, pour trancher le papier et le mettre en rames, s'il ne s'agit pas de papier de tenture, ou en rouleau dans cette dernière hypothèse.

Le perfectionnement nouveau ajouté à cette machine par M. Leichtenschneider se rapporte précisément à la production de la vapeur lancée dans les cylindres par l'intermédiaire des axes qui sont creux et s'ajustent sur les conduits aboutissant à la chaudière.

Il était nécessaire, toutefois, de décrire en peu de mots la machine tout entière, afin de faire mieux comprendre l'amélioration introduite dans l'une de ses pièces les plus essentielles.

Dans les papeteries mécaniques montées en Angleterre, dans celles même qui existent en Auvergne et à Fontenay, près Montbard, chez MM. Montgolfier, la vapeur est obtenue à l'aide d'un générateur ordinaire analogue aux chaudières des bateaux à vapeur. Mais dans ce système, les bouilleurs n'utilisent qu'une partie du calorique obtenu de la combustion de la houille. Le rayonnement latéral et inférieur ne profite en rien à la production de la vapeur. Les surfaces des bouilleurs n'étant le plus souvent à celles du foyer que :: 1 : 5, on conçoit tout l'avantage qui résulterait de l'emploi de ces 4/5 dont l'effet utile est à peu près perdu pour la machine.

Ce problême, M. Leichtenschneider pense l'avoir résolu. Vous jugerez, Messieurs, du mérite de sa prétention, par la description suivante de sa nouvelle chaudière.

Cet appareil se compose de deux parties distinctes; dont l'une est enfermée dans l'autre, qui offre à l'extérieur l'apparence d'un cylindre. Une porte placée à l'extrémité antérieure du cylindre communique au foyer; immédiatement au-dessus de cette porte, on remarque le tube coudé qui sert de cheminée, et dont le prolongement vertical détermine un plus ou moins grand tirage. A la partie opposée du cylindre, une sorte de hotte, faisant saillie, reçoit à l'intérieur la fumée du foyer et la rend à la cheminée horizontale terminée verticalement comme on vient de le dire. A côté de cette hotte un tube terminé par un entonnoir et armé d'un flotteur, sert à maintenir dans la chaudière l'eau au niveau convenable. Le tube qui donne issue à la vapeur s'élève verticalement de la paroi supérieure du cylindre pour se rendre à l'axe des séchoirs dont on a parlé plus haut.

La partie intérieure de l'appareil consiste dans un cylindre creux, qui se place dans l'enveloppe extérieure parallèlement à son axe. Ce cylindre partagé en deux parties égales et dans le sens de sa longueur par une grille, sert en même temps de foyer, de cendrier, et de chambre d'appel pour l'air qui alimente le feu. A l'extrémité opposée à la porte qui le ferme, il s'ajuste dans la hotte où vient aboutir aussi un peu plus haut et dans une position également parallèle, la cheminée horizontale qui se cerne en sortant au-dessus de la porte pour s'élever ensuite verticalement.

L'usage de cette chaudière est facile à comprendre: l'appareil intérieur étant renfermé dans le cylindre extérieur, il reste un vide formé de l'espace compris entre cette paroi extérieure et les surfaces des deux cylindres, qui contiennent l'un le foyer, l'autre la

fumée. L'eau introduite par le tube de remplissage, baigne tout le cylindre du foyer, et la moitié du cylindre qui sert de cheminée. C'est à ce point qu'est réglé le remplissage, de sorte que l'eau n'est jamais à un niveau inférieur ou supérieur. La grille du foyer étant chargée de houille enflammée, l'eau est échauffée par tous les points de la surface du foyer qu'elle baigne entièrement, et par la partie immergée de la cheminée horizontale. La vapeur, en se dégageant, est encore échauffée dans la partie supérieure de la chaudière où elle s'accumule, par la portion de la cheminée horizontale qui n'est point baignée par l'eau. Ainsi produite et dilatée, la vapeur trouvant libre l'issue intérieure du conduit vertical, s'élance sans interruption dans le tube qui la dirige dans les cylindres tournants. Le résultat de sa raréfaction est expulsé au moyen d'un mécanisme très-simple, qui en débarrasse les cylindres.

Les avantages qui résultent de cette nouvelle disposition du générateur, consistent dans une plus grande production de vapeur avec une moindre dépense de combustible. Ajoutez la diminution des chances d'explosion que le dégagement libre de la vapeur dès sa formation rend à peu près nulles.

On comprend en effet, que dans ce nouveau système, le feu étant entouré par l'eau qu'il faut échauffer; la fumée elle-même étant dépouillée, avant son expulsion, du calorique qu'elle entraînait sans profit, la masse d'eau à vaporiser absorbe, aussi complètement que possible, tout le calorique qui rayonne du foyer.

L'expérience a démontré que la chaudière de l'usine de Pellerey, qui ne dépense qu'un hectolitre et demi de houille, soit 2 f. 10 c. par quinze heures de travail, en

consommerait pour 25 fr. si elle était montée comme les générateurs ordinaires.

Cet avantage que vos commissaires n'ont pu constater toutefois que dans la théorie, doit fixer sur l'invention de M. Leichtenschneider, l'intérêt des constructeurs de machines à vapeur et celui des industriels qui les emploient.

Sous ce rapport, cette invention nous a paru mériter l'approbation et les encouragements de l'Académie, qui déjà peut revendiquer une part de la gloire due au modeste génie auquel la France doit ses papeteries mécaniques.

M. Leichtenschneider ayant le désir de céder le brevet d'invention qu'il a pris pour son nouveau système de chaudières à vapeur, nous avons l'honneur de proposer à l'Académie, pour appuyer de sa recommandation l'exploitation de cette découverte, d'adresser à son auteur des remercîments pour l'importante communication qu'il lui a faite, en lui remettant une expédition du présent rapport.

Dijon, 16 août 1840.

Signé, C.-H. Maillard de Chambure.
H. Baudot.

Les conclusions du Rapport ci-dessus ont été adoptées par l'Académie, dans la séance du 19 août 1840.

Le Secrétaire de l'Académie,
Signé, C.-H. Maillard de Chambure.

CLASSE DES BELLES-LETTRES.

Cette année, la classe des Belles-Lettres ne se trouve pas enrichie de tous les documents qui sont parvenus à l'Académie, en raison de l'étendue des Mémoires qui appartiennent à cette division et qui sont imprimés à la suite de ce Compte-rendu.

Néanmoins, l'Académie a pensé qu'elle devait faire connaître le jugement porté par votre Commission dont M. Bressier était l'organe, sur les productions qui vous ont été adressées pour le concours, à l'occasion duquel des médailles d'encouragement ont été accordées dans la séance publique de l'année dernière.

Après l'analyse dont il s'agit, l'on vous rappellera les prix que l'Académie a décernés pour le concours qui regarde les sciences, et le morceau de poésie que vous a lu M. Bressier à la fin de cette séance solennelle.

RAPPORT

SUR LES MÉMOIRES ENVOYÉS AU CONCOURS POUR LE PRIX DE POÉSIE.

L'Académie a ouvert un concours de poésie dans une de ses séances de 1838, en laissant le sujet au choix des concurrents; c'était s'en assurer un grand nombre puisque tous les genres de talents pouvaient se présenter dans la lice.

Son appel a été entendu, elle a reçu 27 pièces de vers, odes, dithyrambes, élégies, chants lyriques,

légendes, contes, poëmes ou fragments de poëmes, et les a soumises à l'examen d'une Commission qui, après les avoir toutes lues avec attention et rapprochées les unes des autres, a cru devoir en éliminer vingt-trois comme ne pouvant soutenir la comparaison.

Les quatre pièces qui ont paru à la Commission présenter le plus de beautés et le moins de défauts ont été lues à l'Académie dans une de ses séances, et cette lecture a été suivie d'un rapport fait par l'un des membres de la Commission, dont voici l'extrait.

Première Pièce. — La princesse Marie.

C'est une élégie à l'occasion de la mort de cette princesse.

L'auteur se demande d'abord pourquoi tout ce qu'il y a de bon et d'aimable ne fait qu'apparaître un instant sur la terre, et dit ensuite que la princesse Marie avait toujours eu comme un pressentiment de sa trop courte existence ; elle réunissait tous les avantages, la beauté, les grâces, les talents les plus variés, mais elle prévoyait que tout cela allait lui échapper, elle s'était résignée et mourut sans proférer une plainte.

Avant de quitter le monde, elle voulut y marquer son passage par un chef-d'œuvre, et son ciseau fit sortir du marbre Jeanne d'Arc, la noble vierge d'Orléans.

Ici un rapprochement entre les destinées de la bergère guerrière et de la princesse artiste, qui suivirent l'une et l'autre des routes non tracées, brillèrent un instant et disparurent. Leurs anges protecteurs les conduisirent sur la terre et puis les abandonnèrent, Jeanne près d'un bûcher, Marie à son tombeau.

Le sujet, comme on voit, est heureusement choisi :

la fille d'un roi, auteur d'un chef-d'œuvre dans un genre qui semble être le partage exclusif des hommes, réunissant les vertus, les charmes, les talents, et arrachée à la terre quand tout semblait l'y attacher, c'était un beau cadre à remplir, et l'auteur a prouvé qu'il n'avait pas trop présumé de ses forces en l'entreprenant.

Tout est poésie et sentiment dans son ouvrage; on éprouve un doux charme en le lisant. Si, revenu de cette première impression, on s'arme du scalpel de la critique, l'examen des détails est moins favorable à l'auteur. Il y a des négligences, et ce qui est pire, de la gêne dans le style; il est à regretter que des incorrections assez nombreuses déparent un ouvrage semé de mots heureux, de pensées fines et délicates. On peut le croire sorti d'une plume habile, mais novice, de celle d'une femme peut-être. On sait que les femmes réussissent à merveille dans l'expression des sentiments tendres et purs.

L'Académie appréciera ce que les fautes de détail peuvent ôter au mérite de l'ensemble.

2e *Pièce.* — LES DEUX NAPOLÉON.

Dithyrambe.

Il est difficile d'analyser une pièce où l'auteur, entraîné par l'enthousiasme et la verve, va par sauts et par bonds d'une idée à l'autre; on va cependant l'essayer. Le poëte entre brusquement en matière.

> Les voilà morts enfin, morts le fils et le père.

Tout son sujet est là; ce qui suit n'est en quelque sorte que la paraphrase de ce premier vers. Il peint ces

deux grandes infortunes et se complaît surtout dans l'enlèvement du jeune roi de Rome qu'un cosaque emporte à Vienne. C'est tour à tour de la force, de la grâce et de l'ironie. On voit l'enfant éveillé en sursaut, ne sachant s'il lui fallait tressaillir de joie ou d'épouvante, puis souriant et reprenant son doux sommeil.

L'auteur retourne brusquement en arrière et se reporte au jour de la naissance du fils de Napoléon; si dans ce moment de gloire immense, de puissance incontestée, on eût prédit au grand homme le sort qui l'attendait ainsi que le nouveau né, quelle colère! quelle indignation! Le dialogue entre le héros et le prophète de malheur est étincelant de chaleur et de force, c'est une fort belle prosopopée. Le poète conduit ensuite le père et le fils à leur dernière demeure, l'un aux rochers de Sainte-Hélène, l'autre aux caveaux de Schœnbrunn. Il appelle à ces tombes les potentats de la terre, leur montre la vanité des grandeurs humaines et finit par s'écrier avec le prophète : Dieu seul est grand!

C'est une heureuse idée de mettre en scène tour à tour le héros et l'enfant pour faire ressortir de hautes leçons de leurs infortunes, et pour présenter des tableaux grands, énergiques, quand il s'agit du père, riants et gracieux quand il s'agit du fils.

Voilà la part de l'éloge; voici celle du blâme. Le style est loin d'être irréprochable; il est telle strophe où le lecteur suit difficilement la pensée de l'auteur et ne peut se retrouver dans un labyrinthe de mots. Les métaphores ne sont pas toujours justes, et l'application en est plus que hasardée; par exemple celle-ci :

Après avoir vingt ans, aventureux Moïse,
Entraîné sur ses pas, vers la terre promise,
Un peuple pour étoile ayant ses éperons.

et la suivante :

Lorsque votre ame anéantie
Aura bien déploré le destin du Messie
Mort abreuvé de fiel au calvaire des Rois.

En général la pièce est une fort belle composition, mais qui aurait eu besoin d'être revue, afin d'en faire disparaître les fautes de détail.

3e *Pièce.* — LA DERNIÈRE NUIT D'UN CONDAMNÉ.

Ce titre rappelle un ouvrage bien connu de l'un de nos plus illustres écrivains.

Les sensations désolantes d'un homme condamné au dernier supplice sont retracées avec une effrayante énergie.

Tantôt ce malheureux se reporte à ses premières années, temps d'innocence et de bonheur ; tantôt il blasphême la Divinité, désire que le jour du dernier jugement arrive et que le monde finisse avec lui.

D'épouvantables imprécations sortent de sa bouche contre ce peuple ivre de sang, qui court à une exécution à mort comme à une fête.

Epuisé par ses transports, il succombe au sommeil et rêve qu'il a brisé ses fers, s'est mis en mer, et qu'après avoir essuyé une tempête, il aborde en Amérique.

Là se trouve une description riante du pays où il est descendu, description qui fait un singulier contraste avec ce qui précède.

Il croit voir en songe d'abord la femme qu'il aimait, ensuite un homme à visage sinistre qui égorge des agneaux sans défense. Il veut fuir et ne trouve point d'issue. Les détails de ce cauchemar sont bien rendus.

Il s'éveille et éprouve un instant de bonheur, mais de

courte durée ; il se retrouve dans sa prison où le jour commence à pénétrer.

Une voix consolatrice se fait entendre, c'est celle d'un ministre des autels qui le presse dans ses bras ; il revient à de meilleurs sentiments, tombe à genoux et prie ; mais tout à coup la porte de la prison s'ouvre, on vient le chercher pour le conduire au lieu de son supplice.

Ici l'auteur a eu l'étrange idée d'attendrir le cœur du condamné. Sa passion pour la femme qu'il aimait et qui l'a trahi se réveille. Elle a, dit-il, ses vœux, sa dernière pensée, il la regrette plus que la vie.

Un sentiment pareil, dans un tel moment, est d'autant plus inconcevable que cette femme lui a préféré un autre amant et qu'il n'a été condamné que pour avoir poignardé son rival.

Enfin il voit entrer dans son cachot l'homme qui lui avait apparu dans son rêve...... le bourreau.

La versification de cette pièce est à peu près irréprochable ; mais la composition pèche par l'invraisemblance de certaines sensations prêtées au condamné, par leur incohérence qui détruit l'intérêt, et surtout par des tableaux gracieux et des vers d'idylle déplacés dans un sujet pareil.

4e *Pièce.* — SAINTE CÉCILE, MARTYRE.

Ode.

L'auteur entre en matière par le tableau des préparatifs d'un supplice ; ce n'est point un criminel, un sacrilège, ni un parricide qui va le subir ; c'est une vierge chrétienne, innocente et pure.

Il raconte les premières années de Cécile, elle a été élevée dans le culte des faux dieux ; chanter et jouer du

luth, voilà ses plaisirs, voilà toute sa vie. Un jour la Vierge lui apparaît, dessille ses yeux et l'invite à embrasser la foi des chrétiens.

Cécile obéit, elle renonce au monde, mais non pas au culte de l'harmonie. Elle se retire dans une solitude où elle chante les louanges du Très-Haut et pleure ses erreurs passées.

Là est un éloge de la musique et de la poésie qui n'est pas un hors-d'œuvre dans un pareil sujet.

Cécile est enlevée de sa retraite par les persécuteurs de la foi chrétienne qui lui ordonnent de chanter Auguste et les dieux olympiens; elle refuse, on la menace du plus cruel des supplices, du feu; rien ne peut l'ébranler; elle est conduite au bûcher, y monte d'un front serein et chante le bonheur qui l'attend au ciel dans un hymne (un peu long pour la situation); enfin les sons de sa voix et de sa harpe s'affaiblissent et expirent. Son ange protecteur l'emmène au ciel; le chœur des élus l'y reçoit en chantant, et l'enfer pousse des cris de rage.

Les chrétiens viennent recueillir ses cendres et rendent les devoirs funèbres à ces restes saints. Ils trouvent sa lyre intacte sur le bûcher; elle a été miraculeusement préservée des flammes.

Telle est l'analyse de cette pièce, dont le sujet était éminemment poétique, et favorisait le talent de l'auteur.

Son style est généralement pur et d'une clarté qui ne se dément jamais (qualité rare et trop négligée de nos jours); on peut lui reprocher des longueurs qui affaiblissent l'intérêt, l'invraisemblance des chants au milieu des flammes, ce qui ne pourrait s'expliquer que par un miracle; mais alors il eût fallu le faire mieux sentir;

l'auteur a eu ce soin pour la lyre conservée intacte; enfin une strophe très-faible où Cécile est menacée *de la mort la plus amère* et où ses persécuteurs lui disent que sa *fierté téméraire* se changera en *un tremblant effroi*. Il est surprenant que l'auteur qui se montre homme de goût dans le reste de son ouvrage, ne se soit pas aperçu de l'extrême médiocrité de ce passage, ou qu'il n'ait pas pris la peine de le corriger.

La dernière strophe manque aussi d'harmonie, ce ce qui est une maladresse : il faut toujours soigner les derniers vers d'une pièce de poésie, l'impression qu'ils laissent au lecteur s'efface moins que toute autre.

L'Académie, après avoir entendu la lecture de ce Rapport, a délibéré dans sa séance du 10 août 1839, qu'il ne serait point décerné de prix; mais elle a accordé une médaille d'encouragement de la valeur de 100 f. à chacun des auteurs des pièces ayant pour titre : *La princesse Marie* et *Les deux Napoléon,* et une mention honorable à M. Delmas, de Dijon, auteur de *Sainte Cécile, martyre,* ainsi qu'à l'auteur de *La dernière nuit d'un condamné.*

Ces récompenses ont été décernées dans la séance publique du 21 août 1839.

En conséquence, une médaille d'encouragement a été remise à M[lle] Julia Michel, domiciliée à Paris; et une seconde médaille d'encouragement a été remise également à M. Th. Wains-Desfontaines, à Ussel (Corrèze).

PRIX

QUI ONT ÉTÉ ACCORDÉS DANS LA CLASSE DES SCIENCES.

—

ÉCONOMIE POLITIQUE.

A l'occasion du concours sur le déboisement, une médaille d'encouragement a été décernée, dans la même séance, à M. J.-B. Thomas, demeurant à Paris.

AGRICULTURE.

Un prix, consistant en une médaille en or, a été décerné en même temps à M. V. Noel, pour les soins avec lesquels il a su introduire et favoriser la culture du houblon à Beire-le-Chatel (Côte-d'Or.)

LA MONTAGNE DE MISÈRE.

(IMITATION DE L'ANGLAIS.)

Socrate a dit en grec, comme Horace en latin,
Qu'il n'est pas de mortel content de son destin.
De cette maladie universelle et triste
Dis-nous comme on guérit, habile moraliste.
J'en causais certain soir avec de vieux amis;
Demeuré seul, je m'endormis.
De ce grave entretien un rêve étant la suite,
Ma conversation en drame fut traduite;
Drame parfois plaisant et parfois sérieux,
Mais où l'on peut puiser des avis précieux.

J'étais au milieu d'une plaine
Où l'immense famille humaine
Me paraissait attendre un grand événement;
Ainsi qu'on la verra quand la même assemblée
Remplira la sombre vallée
De Josaphat, au jour du dernier jugement.
Une voix proclamait : Mortels, de vos misères
Venez déposer le fardeau,
Vous en choisirez un nouveau
Parmi les maux divers qui pèsent sur vos frères.
Au même instant, grands et petits,
Gens de tous les états et de tous les pays,
Foule prodigieuse, innombrable cohue,
Des quatre bouts du monde en désordre accourue,
Se heurtaient, se précipitaient
Pour jeter dans un tas le fardeau qu'ils portaient.
Une femme était là, de forme fantastique,
Tantôt gaie, et tantôt sombre et mélancolique,

Ayant je ne sais quoi d'égaré dans ses traits ;
Sa démarche était brusque et ses regards distraits ;
Elle guidait surtout les enfants de l'Europe,
Et leur offrant un microscope,
A tous complaisamment tendait la main ; le nom
De cette femme aérienne,
Allant, venant, toujours en scène,
Etait l'imagination.
En un clin d'œil le tas devint une montagne
Cimentée et de boue et de sang et de fiel,
Dont la base couvrait fort au loin la campagne
Et dont la cime allait se perdre dans le ciel.
Je suis sensible aux maux d'autrui ; mais, à vrai dire,
Les comiques chagrins, les bizarres douleurs
Des mortels insensés m'arrachaient un sourire,
Tandis que la pitié faisait couler mes pleurs.
Absorbé dans ses rêveries,
Un homme s'avançait d'un air mystérieux
Et surtout attentif à tromper tous les yeux ;
Sous un manteau couvert de riches broderies
Il portait un paquet avec soin cacheté,
Il le jeta, s'enfuit ; c'était la pauvreté.
Une dame de haut parage
Qui venait d'arriver en superbe équipage,
Foulait avec dépit les débris d'un miroir
Et semblait être au désespoir ;
S'acheminant d'un pas rapide,
Sur la montagne brusquement
Elle lança l'objet de son cruel tourment,
Et c'était sa première ride.
On vit un mari s'approcher,
Il pouvait à peine marcher,
Accablé sous le poids de son ballot..... l'infame !
Ce lourd fardeau, c'était sa femme.
Un riche déposa l'ennui,
Seul mal qui fût connu de lui.

On voyait tomber comme grêle
Les maux physiques, toux, asthme, goutte, gravelle,
Ces fléaux de l'humanité,
Dos convexe, pieds-bots, œil louche, jambe grêle,
Et mainte autre difformité;
Pas un défaut de caractère,
Pas un vice du cœur, pas une passion;
C'était pourtant de s'en défaire
Une fort belle occasion.
Un usurier fendant la presse
Vint déposer avec humeur,
Un reste de délicatesse;
Une femme coupable, un reste de pudeur.
Un assassin parut (je reculai d'horreur);
Je croyais que, troublé par la voix des victimes
Qui l'accusaient du sein des morts,
Il jeterait bien loin le fardeau de ses crimes,
Il se défit de ses remords.
Quand tous eurent ainsi déposé leurs misères,
Réelles quelquefois, souvent imaginaires,
Je vis ces malheureux dans le tas des ballots
En tumulte fouiller pour prendre d'autres lots.
L'imagination travailla de plus belle,
Et chacun eut bientôt une charge nouvelle.
Un bon vieillard goutteux, par son mal torturé,
A la place avait pris un fils dénaturé;
Il soupirait, trouvant sans doute
Que c'était un fardeau plus pesant que la goutte.
Tel autre se plaignait du défaut d'appétit,
Que la faim tourmentait aux jours de sa détresse;
D'avoir accepté la richesse
Le pauvre homme se repentit.
En beauté du jour transformée,
Une fille pleurait, regrettant sa laideur,
Elle avait en partage un bien plus grand malheur,
Une mauvaise renommée.

Oh ! que de mécomptes amers ,
A ses désirs trompeurs quand l'homme s'abandonne !
Je vis dans ces groupes divers
Un Roi maudire sa couronne ,
Un forçat regretter ses fers.
Tous étaient mécontents , et dans la foule entière
Il n'en était pas un qui bien plus affecté
De sa nouvelle infirmité
Ne redemandât la première.
Favorable à leurs vœux , la voix
Qui s'était fait entendre une première fois
Leur permit ce nouvel échange.
La femme au microscope à l'instant disparut ;
A sa place une vierge , un ange
Auprès des mortels accourut.
Le calme de ses traits défiait la souffrance ,
Son maintien était sérieux,
Et vers le ciel souvent elle levait les yeux.
La résignation plutôt que l'espérance
Embellissait son front triste avec dignité
D'une aimable sérénité :
Le nom de cette vierge était la Patience.
Aussitôt qu'elle s'avança ,
La montagne sous la nuée
Insensiblement s'affaissa
Et des deux tiers bientôt parut diminuée.
Amis , disait la vierge avec sa douce voix ;
De vos maux apprenez à supporter le poids ,
Ecoutez..... Et chacun d'accourir pour l'entendre.
Quel utile secret elle aurait révélé !
Au moment où j'allais l'apprendre ,
Tout disparut ,..... je m'éveillai.

Par M. Bressier.

TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Pag x, ligne 8e, au lieu du mot *vomissements*, lisez *accidents*.

Pag. XL, après le mot MASTOLOGIE, ajoutez TÉRATOLOGIE.

Pag. 49 des Mémoires, partie des Sciences, lig. 25; au lieu de *Curculionides*, lisez *Curculionites*.

Dans la liste des membres non-résidants de l'Académie, l'on a omis M. VAUCHER, Ministre du Saint Evangile, à Genève. 6 *décembre* 1809.

Et dans celle des associés correspondants, M. LAFFONT-GOUZY, D. M., à Toulouse. 1806.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

Années 1839-1840.

DIJON,
FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE.
1840.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE.

ORTHOPÉDIE.

RAPPORT

FAIT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON,

SUR QUELQUES JEUNES SUJETS DONT LA TAILLE ÉTAIT DÉVIÉE, ET QUI ONT ÉTÉ TRAITÉS DANS L'ÉTABLISSEMENT ORTHOPÉDIQUE DE M. DOMPMARTIN,

PAR M. RIPAULT, D.-M. P.

(Lu dans la Séance du 27 Mai 1840.)

MESSIEURS,

Dans l'une de vos séances du mois de mars dernier, M. le docteur Dompmartin, notre collègue, manifesta le désir de faire connaître à l'Académie les résultats qu'il avait obtenus depuis quelque temps dans le traitement des déviations de la taille et des autres difformités auxquelles le corps et les membres sont exposés. Notre respectable vice-président, M. Antoine, désigna de suite, à cet effet, cinq d'entre nous, pour nous transporter dans l'établissement de M. Dompmartin, nous y livrer aux investi-

gations nécessaires, et nous assurer des choses qui avaient fait l'objet de la demande de notre collègue, c'est-à-dire de la réalité des cures dans lesquelles ses succès étaient d'une évidence incontestable; après quoi, nous avions à vous rendre compte de tout ce qui aurait été vu et constaté sur les personnes en traitement qui devaient être soumises à notre examen. La Commission nommée par M. le Vice-Président se composait de M. Gueneau d'Aumont, de MM. les docteurs Vallot, Salgues, Sené et moi, qui ai été engagé par ces honorables Membres à vous présenter le Rapport dont je vais vous donner lecture.

La tâche que nous avions à remplir était bien facile, assurément : il ne s'agissait que d'examiner avec un peu d'attention les torses auxquels le traitement orthopédique avait été appliqué, et puis de confronter à ces mêmes torses l'état actuel des sujets en traitement. Vous voyez qu'il nous suffisait alors d'un simple rapprochement, afin de pouvoir établir les différences que le temps, aidé de certains secours, avait opéré sur le mal, afin de pouvoir, en un mot, déterminer les modifications que quelques-unes de ces difformités avaient été susceptibles de recevoir. Enfin, voir et comparer était tout ce que nous avions à faire ici; telle est la seule marche que nous ayons suivie pour nous éclairer et pour baser notre jugement, aussi bien que possible, sur la vérité; telle est aussi la même voie dont nous ne nous écarterons pas, pour vous exposer convenablement nos idées dans ce Rapport.

Parmi les jeunes personnes qui reçoivent actuellement les secours de l'orthopédie dans l'établissement fondé à Dijon par M. Dompmartin, il en est quelques-

unes sur lesquelles notre attention s'est fixée d'une manière toute particulière. La gravité du mal chez l'une, et la réalité des succès obtenus chez d'autres, expliquent assez là-dessus le choix de M. Dompmartin et les motifs de notre préférence. Trois sujets nous ont donc été successivement présentés, et les moules qui sont ici exposés à vos regards vous indiquent évidemment les époques bien différentes les unes des autres de l'entrée de ces trois malades, au début de leur traitement, et du jour où leur difformité nous a paru soit modifiée, soit même guérie ou à peu près. Ces trois exemples nous ont semblé suffisants pour faire naître dans votre esprit des assurances assez positives sur l'état des autres personnes qui sont en voie de guérison, ou sur les sujets qui ont été rendus à leurs familles, après avoir éprouvé l'influence salutaire de l'orthopédie. C'est dans cette partie de l'art de guérir surtout, qu'il semble, Messieurs, qu'un témoignage, quand il est authentique, doit l'emporter sur des preuves trop multipliées et qui cessent souvent alors d'être bien convaincantes.

Le premier sujet, *ou le n°* 1, est une jeune personne de dix à onze ans; elle est entrée dans le mois de juin, l'an passé, et l'empreinte de sa colonne vertébrale fut prise deux mois après. A cette époque la déviation de la taille offrait deux courbures, dont la première et la plus grande occupait la région lombo-dorsale, la convexité étant à droite, tandis que la courbure supérieure, moins étendue, se voit à la région cervico-dorsale; elle est antérieure.

La plus grande saillie de l'épine s'étend à peu près de la 10e à la 12e vertèbre dorsale.

La déviation latérale vers la 8e vertèbre de cette même région s'éloigne de la ligne droite, ou de la ver-

ticale tirée du milieu du sacrum à la 7e vertèbre cervicale ou proéminente, d'une distance de sept centimètres (2 pouces 1/2).

Quant à la déviation cervicale et antérieure, son éloignement de la proéminente même est de bien près de onze centimètres (4 pouces).

Enfin la hauteur totale de cette colonne déviée était alors de 44 centimètres seulement (16 pouces), tandis que d'après le torse de la même personne qui vient d'être pris il y a quelques jours, vous pouvez constater un alongement en ligne droite de neuf centimètres (3 pouces).

Vous reconnaissez encore combien l'omoplate gauche était plus ramassée et plus abaissée que la droite, combien l'incurvation du tronc était grande alors du côté gauche, et combien se trouvaient d'inégale hauteur les deux extrémités de la ligne qui chez tout le monde se présente d'un os des îles d'un côté à l'autre, sur un plan parfaitement horizontal.

Chez cette jeune personne, l'une des deux déviations existait depuis un an avant l'époque de son entrée dans la maison de M. Dompmartin. Quant à la déviation latérale, elle s'est formée immédiatement après cette époque, sans avoir été provoquée par une cause appréciable quelconque.

Enfin, à l'égard de ce jeune sujet, si l'on doit recourir encore à l'intervention des moyens employés très-avantageusement jusqu'à cette heure, c'est pour achever de fortifier un corps devenu droit à présent, qui est régulier dans ses formes, et non plus pour le redresser. Il ne s'agit, en un mot, que de maintenir le rétablissement de la synergie musculaire que l'art a si bien opérée.

Deuxième sujet *ou n°* 2. Ici, comme l'on peut le

constater, Messieurs ; il est question d'une difformité de la colonne vertébrale qui est portée à un degré où l'on ne peut rien imaginer de plus choquant et de plus pénible à voir dans ce genre d'infirmités.

M. Dompmartin avait à traiter une gibbosité proprement dite, et une bien grande, ainsi qu'il est aisé de le reconnaître. Ces sortes de courbures en arrière sont de toutes les difformités de la taille les plus rebelles à un traitement méthodique : car elles décèlent dans l'économie un principe scrofuleux ou rachitique, lequel s'était déjà manifesté sur la vue de cette jeune personne, en donnant lieu à une ophthalmie très-grave, qui ne céda qu'après plus de trois ans de durée, et à l'époque où le traitement orthopédique fut commencé chez M. Dompmartin. Nous tenons ce renseignement de la malade même ; il nous a paru important : nous le notons ici, parce qu'il nous confirme dans une opinion que nous vous soumettons à la fin de ce rapport.

Dans ce cas malheureux, il s'agissait de procurer sinon le redressement, au moins une ampliation nécessaire de la colonne dorsale, pour empêcher la diminution de l'espace des côtes et le rétrécissement de la cavité thoracique, d'où dépendait une gêne continuelle et qui devenait insupportable pour l'exercice des fonctions de la poitrine et de l'abdomen.

Cette jeune personne avait été adressée à M. Dompmartin en juin 1837 ; elle était alors âgée de plus de quatorze ans, et dans les conditions de santé les plus défavorables : c'est au point que des médecins expérimentés de Genève et de Besançon avaient établi un pronostic fort incertain sur les conséquences d'un mal dont elle est seule atteinte dans sa famille, tous ses frères s'en trouvant à l'abri aussi bien que ses autres parents.

A l'époque de son entrée dans l'établissement, il y

avait longtemps déjà qu'il existait une déviation extraordinaire de la colonne dorsale, laquelle était, et est encore, à un bien moindre degré, il est vrai, latérale gauche, antéro-postérieure et sous-omoplatoïdienne.

Tout est dérangé dans ce torse par suite de cette grande courbure en arrière de l'épine.

L'omoplate est soulevée et bombée à un point extrême du côté droit; les côtes sont convexes et anguleuses postérieurement du côté opposé, avec une augmentation considérable de toute leur courbure, tandis que celles qui sont à droite se trouvent alongées, entraînées par l'effet de cette torsion même de l'épine : elles sont encore portées en avant, abaissées, et elles se rapprochent tellement les unes des autres inférieurement qu'elles semblent se confondre avec le bord supérieur de l'os des îles.

Il s'était enfin formé une dernière courbure dans les vertèbres cervicales inférieures, ce qui avait changé la direction du col et de la tête. Le bassin mal arc-bouté contre une colonne ainsi déjetée, se trouvait tout incliné, de sorte qu'il y avait de l'inégalité dans la démarche, et que la progression ne pouvait plus se faire que mal et obliquement.

L'incurvation des côtes et de la colonne épinière à gauche était si exagérée que les apophyses épineuses des vertèbres correspondantes s'en trouvaient refoulées et comme cachées dans l'arête de la concavité de la courbure dont nous parlons.

Il y avait près de neuf centimètres (trois pouces) de distance entre la ligne sacro-cervicale et la partie la plus saillante et médiane de cette même courbure.

Du reste toute la colonne épinière présentait trois courbures,

1° Une lombo-dorsale saillante en arrière, concavité à droite;

2° Une dorsale supérieure, concavité à gauche;

3° Une dernière enfin qui était cervicale, concavité à droite, et qui concourait à imprimer à la tête ce degré d'inclinaison vicieuse et incommodante dont nous avons parlé plus haut.

Il n'y avait pas alors jusqu'à la figure même qui n'offrît une altération singulière des traits; on remarquait une coloration bleuâtre de tout le visage et du col, ce qui dépendait évidemment de la gêne des fonctions des poumons et du cœur.

Dans un cas aussi compliqué, aussi grave, il s'était manifesté pourtant de l'amélioration, ainsi qu'on peut le constater d'après une empreinte du tronc qui fut prise six mois après la première.

Un certain degré de rectitude commençait à se montrer dans la région dorso-cervicale et faisait présager encore quelques résultats meilleurs.

Les omoplates tendaient également à se rapprocher d'un plan plus horizontal; le bassin paraissait se redresser un peu; la saillie de la partie postérieure de l'iléon commençait à être moins forte, et la grande concavité du côté droit à devenir moins sensible.

En juillet 1839, le torse du même sujet accuse une amélioration plus évidente encore. L'on pouvait reconnaître en effet que la proéminente ou septième cervicale du col était sur la même ligne verticale que la région sacrée. Il n'y avait plus guère que trois centimètres ou un pouce de distance entre cette même ligne et la plus grande incurvation lombo-dorsale, tandis que nous vous rappellerons qu'il y avait neuf centimètres de différence dans le principe.

Quant à la deuxième courbure, celle qui rend le plus

saillante la gibbosité du sujet, elle ne paraît pas aussi bien modifiée que le reste de la colonne dorsale, à raison de la saillie de l'omoplate droite qui dans le commencement était énorme.

Au reste, cette intéressante personne est aujourd'hui méconnaissable, tant le tronc, les membres et tout le corps ont acquis de force et ont pris de l'accroissement. Ce développement heureux est remarquable surtout du côté du bassin; c'est à un point que le succès du traitement sous ce rapport présente d'heureuses garanties pour l'avenir; elle peut devenir épouse et mère, avantage immense, si l'on songe combien le sujet avait à désirer, il y a trois ans, même pour acquérir les moyens de pouvoir passablement faire quelques exercices qui lui rendissent la vie moins pénible et moins à charge.

Les fonctions de tous les organes s'exécutent maintenant avec une régularité surprenante, et la menstruation s'est établie, il y a quatre mois, sans le moindre dérangement dans la santé.

Mais quel que soit le succès que l'on ait obtenu jusqu'à présent, il est bon, pour le rendre durable, de faire encore usage du traitement orthopédique, pendant longtemps sans doute, pour soutenir les organes redressés autant que possible, et pour donner à la colonne aussi bien qu'à la masse thoracique qui se trouvait si bombée et si fortement écrasée en quelque sorte auparavant, le temps de se consolider et de se maintenir dans sa nouvelle position.

Troisième sujet *ou n°* 3. Ce dernier sujet est entré le 8 octobre 1839; c'est une jeune personne d'une taille élevée et dont la déviation était moins prononcée que chez les sujets précédents : elle a quatorze ans.

Il y avait dans le principe une gibbosité ou une déviation lombo-postérieure, en même temps qu'une incur-

vation dorsale, déviation saillante qui datait de trois ans à cette époque, avec convexité à droite; l'on voyait un abaissement remarquable de l'omoplate de ce même côté, et une saillie assez forte de quelques-unes des côtes.

De plus, il existait à gauche une dépression des côtes très-manifeste, une saillie du bassin également, et une élévation si grande de la région trochantérienne du même côté, que l'on aurait pu croire à une luxation spontanée du fémur, sans un examen plus attentif qui démontrait que la cause de cette saillie se trouvait dans la déviation du tronc.

Le torse de cette jeune personne, pris le même jour que celui du n° 1er, vous fait voir que la rectitude du tronc et du corps entier est presque parfaite. Il n'y a plus à droite qu'une légère saillie qui ne se manifeste même que très-légèrement dans la progression, comme l'un de vos Commissaires a pu s'en assurer en faisant marcher le sujet dans différentes directions.

Ici même, l'emploi du traitement orthopédique n'est plus nécessaire que pour imprimer au corps entier une attitude ferme, et pour faciliter à la colonne dorsale les moyens de conserver l'équilibre des forces qui avaient été jusque-là mal réparties. Mieux vaut d'ailleurs se soumettre un peu plus de temps et sans une nécessité absolue aux secours de l'orthopédie, que d'être dans l'obligation de revenir à ce traitement plus tard. C'est une sorte de convalescence dont les soins préviennent d'autant mieux les chances contre le retour de la maladie qui précédait, qu'ils sont plus sévères et plus minutieux.

Maintenant, Messieurs, est-il permis de croire que les efforts de la nature auraient pu, sans des moyens auxiliaires, suffire pour opérer le redressement de la colonne vertébrale, chez les sujets dont nous venons de

vous entretenir? Nous ne le pensons pas; et nous ne supposerons jamais que ces mêmes sujets atteints à des degrés divers de déviations de la taille et de gibbosités auraient pu se redresser plus tard, sans assistance ni sans secours; il leur fallait quelque chose de plus que l'aide du temps, même quand il est secondé par l'influence que la révolution ordinaire à l'époque de quatorze à quinze ans détermine d'une façon dont trop souvent l'on s'exagère les bénéfices.

Les résultats remarquables obtenus chez ces trois sujets, la tendance à une plus grande amélioration encore chez l'un d'eux, la rectitude presque parfaite chez les deux autres, l'état florissant de la santé, le développement des membres chez tous, leur force même, leur souplesse et leur agilité pour des exercices difficiles et très-fatigants, la grande régularité des fonctions de l'économie qui était auparavant troublée, voilà des avantages qui sont à signaler et qui donnent lieu de croire que la guérison de ces jeunes personnes sera solide et durable. Pour nous, que des études spéciales sur les maladies entretenues par un vice lymphatique et scrofuleux avaient rendu méfiant et sévère à l'égard de tout traitement qui n'est pas exclusivement basé sur une médication interne et très-énergique, il nous a paru évident que les moyens employés par M. Dompmartin étaient aidés en outre de ceux qu'on emprunte au régime, à l'hygiène et aux secours d'une médecine éclairée dont la puissance et l'efficacité sont incontestables aux yeux des médecins instruits et de bonne foi.

CHIRURGIE.

SUR UN BRAYER PERFECTIONNÉ,

PRÉSENTÉ PAR M. BORSARY.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 3 JUIN 1840;

PAR M. RIPAULT, D. M.,
SECRÉTAIRE ADJOINT.

M. Borsary, chirurgien herniaire du Collége et des prisons de la ville de Dijon, a informé l'Académie des heureux changements qu'il avait fait subir à son brayer, depuis la dernière description qui en a été insérée dans les Mémoires de l'Académie de l'année 1836 [1]. Son bandage depuis cette époque avait été soumis à l'examen des Membres de l'Académie royale de Médecine de Paris, comme le prouve un extrait imprimé et signé du Secrétaire perpétuel de cette Compagnie savante. La Commission avait voté des remercîments à adresser à l'auteur, en l'engageant à continuer ses travaux dans la même direction.

Les efforts de M. Borsary n'ont pas été inutiles; il

[1] Voy. Mém. de l'Acad. des Sc. de Dijon, p. 311 et suiv. Une figure est jointe au rapport qui fut alors présenté à l'Académie par M. le docteur Pingeon.

vient aujourd'hui faire voir à l'Académie combien il a pu rendre son bandage plus commode et plus simple, sans en avoir, nonobstant ces avantages, augmenté le prix.

L'idée première qui l'a dirigé dans la confection de ce brayer est la même qu'il y a quatre ans; le procédé pour arriver au même but est seul modifié et simplifié. Tout le perfectionnement consiste dans l'application au ressort ou au col du bandage même, d'une noix en cuivre qui se trouve fixée très-solidement à ce ressort. La noix reçoit un cylindre qui porte un rochet dentelé, lequel est maintenu dans cette noix par une forte vis : de plus un cliquet que pousse un ressort facilite le jeu du rochet et met de la sorte le malade en mesure de diriger à son gré la pelote de compression. Enfin, la crémaillère dentelée qui n'était pas dans le principe d'un mouvement bien facile et qui se trouvait souvent même une cause de gêne pour l'exécution des divers changements à imprimer au brayer construit dans ce systême il y a quatre ans, est remplacée maintenant par un coulisseau en cuivre adapté à la pelote et maintenu sur son écusson par une vis de pression.

En examinant ce nouveau bandage, il est aisé de reconnaître dans sa construction une amélioration sensible; il est plus commode et plus portatif qu'auparavant. Le malade peut aisément dans toutes les positions qu'il désire prendre, à cheval même, alonger la pelote de son brayer, la raccourcir ou la faire tourner sans un pénible effort. Il peut varier le degré de compression du bandage sur les différents points du canal, sur chacune de ses ouvertures ou même sur toute son étendue.

En perfectionnant ainsi le sujet de sa spécialité,

M. Borsary nous paraît avoir en grande partie surmonté les difficultés qui se présentent dans l'application de presque tous les brayers; et au moyen des trois mouvements qui peuvent s'exécuter simultanément ou à des temps divers, mouvements de rotation ou de réflexion, d'inclinaison, et d'alongement ou de raccourcissement de la pelote, il est permis au malade d'espérer qu'avec un peu d'attention il se trouvera convenablement à l'abri des accidents qui résultent de tout brayer mal fait et mal appliqué.

Après avoir fait passer sous nos yeux deux bandages, dont l'un est achevé, tandis que l'autre ne l'est pas, afin que l'on en puisse mieux apprécier le mécanisme, M. Borsary est invité par le Président, M. Antoine, à vouloir bien tenir l'Académie au courant des observations qu'il aurait lieu de recueillir dans la suite sur les effets de ce nouveau brayer et sur les résultats du perfectionnement qu'il vient de lui faire subir.

SUR UN POLYPE UTERIN FONGUEUX ET TRÈS-VASCULAIRE.

OBSERVATION RECUEILLIE PAR LE MÊME.

Le polype dont il s'agit avait été depuis 18 mois accompagné d'accidents graves; il fut extirpé par M. le Docteur Camus, le 22 juillet 1840. L'on remarque sur sa circonférence des saillies variqueuses, ce qui pourrait expliquer la fréquence et l'abondance des pertes de sang qu'éprouvait la malade. Ce polype avait le volume d'une grosse noix, et son pédicule était pourvu de vaisseaux qui devaient favoriser l'état pathologique dont nous parlons. L'ablation en fut opérée au moyen de tractions qui ont fini par en déterminer l'arrachement, à l'aide

des pinces de Museux et de pinces qui servent à l'extirpation des polypes du nez. Avec ce dernier instrument il fut plus aisé qu'avec tout autre de saisir le pédicule, de le tordre et de l'amener au dehors dans une étendue qui permît de croire qu'on l'avait arraché à peu près en totalité. Le doigt introduit dans la cavité du col de la matrice ne sentait aucun corps irrégulier qui ressemblât à quelque vestige de polype.

Ce qu'il y avait de remarquable chez la malade qui en était singulièrement incommodée, et qui est âgée de 39 ans, non mariée, c'est qu'elle paraissait avoir un cancer de la matrice, tant son teint était jaune et altéré. La pesanteur incommode qu'elle ressentait au-dessus du fondement, des fleurs blanches, abondantes et fétides, ou plutôt un écoulement habituel séreux, sanieux ou sanguin, différents symptômes généraux qui s'accompagnaient d'un abattement de l'ame causé sans doute par la crainte qu'un accident fâcheux n'eût porté une atteinte mortelle à sa santé, bien des circonstances enfin semblaient militer en faveur de l'idée d'une maladie cancéreuse. Mais le toucher en fit reconnaître la véritable nature.

L'opération que ce cas pathologique rendit nécessaire fut suivie d'une prompte guérison. La malade vient d'avoir ses menstrues avec une régularité parfaite, tandis qu'auparavant, depuis près de deux années, elle avait chaque mois, et à des termes rapprochés, des écoulements dont celui qui était menstruel durait plus longtemps que les autres. A la fin les pertes de sang se trouvaient si considérables que la malade fut obligée de se prêter à un examen qu'il était dans son intérêt de ne pas retarder, puisqu'elle sentait ses forces s'épuiser tous les jours.

MÉDECINE.

NOTICE
SUR LE TRAITEMENT DES PNEUMONIES
OBSERVÉES A MIREBEAU,

PAR M. SALGUES, D. M. P.

> Lorsqu'un médecin consciencieux parle au nom de son expérience, il faut suivre son avis, et non pas s'aventurer dans des routes nouvelles.
>
> BORDEU.

Aucun nom en médecine n'a eu le retentissement de celui d'Hippocrate, ce génie immense, qui connut ou pressentit toutes les vérités d'une science où l'erreur ne domine quelquefois, que pour mieux faire sentir aux médecins la valeur éternelle des seuls principes qui doivent les diriger au lit des malades. Ce nom, nous avons besoin de l'invoquer aujourd'hui, pour redire avec ce Prince de la médecine, ce qui depuis 25 ans semblait effacé de la mémoire du plus grand nombre; que la science médicale n'est point et ne saurait jamais être absolue dans ses lois, pas plus que dans ses applications; que ses principes, ses sentences, ses dogmes, se modifient selon une infinie variété de circonstances, appréciées de celui-là seul qui n'oublie jamais, que l'homme est au physique comme au moral, le plus flottant, le plus inconsistant, le plus muable de tous les êtres. Si l'on con-

sidère, en effet, cet être insaisissable dans ses états physiologique, ou morbide, ne voit-on pas son principe animateur réagir, ou se défendre contre tous les stimulants moraux ou matériels, avec une dissemblance dont les termes ou les attributs sont infinis? générale ou circonscrite à certains organes chez les uns, régulière ou irrégulière chez d'autres, cette réaction est soutenue, durable ou défaillante chez un bon nombre; instantanée ou irrésolue chez plusieurs; nulle chez les uns, elle est si violente, si impétueuse chez d'autres, qu'elle tue quelquefois à l'instar de la foudre.

Qui le croirait cependant, si tous nous n'en avions pas été témoins ou fauteurs? Ces vérités si palpables, admises, reconnues par tous les siècles, si riches en applications, ont été dédaignées, honnies même, il y a peu encore. Pouvait-il en être autrement pour des hommes qui publiaient que le passé n'était qu'erreur et confusion; que tout était en médecine à recréer ou à reconstituer? présomption délirante, jugement téméraire qui, outre des déceptions multipliées, ont produit des maux dont la fin est encore éloignée. Un petit nombre de vérités ont, il est vrai, jailli de ces tempêtes scientifiques qui semblaient devoir perdre la médecine; mais avec elles, que d'enseignements funestes, que de mauvais principes inculqués, que de maux pour la société!

Aujourd'hui que l'enthousiasme pour un système jadis fameux est passé; que le bien et le mal qu'il a produits, sont appréciés à leur juste valeur; que ses adeptes détrompés, si leur esprit est sain, reviennent franchement à la médecine hippocratique, seule base de notre science; qu'on étudie les faits dans ce qu'ils ont de positif, et non pas d'après des considéra-

tions préconçues ou erronées; que l'on se rapproche enfin de la nature, instituteur si véridique et si profond; je vais rapporter un fait d'observation, non pas neuf, il est vrai, mais qui prouve cependant jusqu'à surérogation, qu'il n'y a pas d'axiôme immuable en médecine, et que celui-là seul est médecin qui sait le plus à propos faire fléchir les principes consacrés, selon le *dicendi genus* des actes morbides qu'il est appelé à combattre.

La Pneumonie et la Saignée dans cette maladie, constituent notre texte.

Pourquoi tant de dissidences pour tout ce qui concerne la phlébotomie, dans cette grave maladie? Pourquoi les uns la recommandent-ils jusqu'à la profusion, tandis que d'autres n'y recourent qu'avec la plus méticuleuse parcimonie? Pour justifier son enseignement ou sa pratique, chacun cite des faits où le vrai est souvent avec tous.

Pour donner la solution de ce singulier problême, faut-il en appeler aux constitutions médicales qui, chacune à sa manière, imprime aux lésions morbides, un cachet *sui generis*, un *facies propria*, dont la scrutation habile a donné les honneurs de l'immortalité aux Sydenham, aux Baillou, aux Huxham, aux Sarcône, aux Stoll, si scandaleusement traînés aux gémonies, il y a peu d'années encore. Oui, sans aucun doute, ces constitutions sont la source méconnue d'un grand nombre de luttes médicales, et de ces accusations mensongères de versatilité que lui reproche un indocte vulgaire. Mais il est d'autres causes de ces divergences, une entre autres, dans beaucoup de cas aussi inexplicable dans

son action que le sont les constitutions médicales elles-mêmes. Cette cause, c'est l'influence qui dérive de certaines localités, puissance souvent inconnue et si bien appréciée par Baglivi, que ce grand médecin aimait à répéter en écrivant ses œuvres : *Scribo in aere romano,* pour indiquer aux médecins la réserve qu'ils devaient mettre dans l'application de ses principes. C'est cette même influence locale qui, si l'on en croit Asclépiade, rendait dans la pneumonie la saignée mortelle à Athènes, et absolument exigible à Bysance. C'est elle enfin, parmi mille faits analogues que je pourrais citer, qui donne le secret des prodigieux succès que Lind retirait de nombreux vésicatoires dans les fièvres typhoïdes, et de la proscription qu'en faisait constamment son ami Sims, qui les signalait comme des poisons.

Hé bien! c'est une influence et un fait de cet ordre que nous avons à signaler, influence dont l'essence nous est inconnue, mais qui n'en est pas moins remarquable dans l'intérêt de la science. J'entre en matière.

Mirebeau est un bourg de douze à treize cents feux, traversé par la Bèze, rivière qui a sa source deux lieues au-dessus. En amont et en aval, sont des prairies où l'eau ne séjourne pas proche de Mirebeau, mais où elle s'épanche et demeure évidemment, à la distance d'une demi-lieue à une lieue, au voisinage des forges de Noiron, de Besouotte et de Drambon. Plusieurs des maisons de ce bourg, qui est en plaine, sont situées immédiatement sur les bords de la rivière qui le traverse rapidement ; un plus grand nombre sont sur le penchant d'une légère élévation de terrain, qui est d'ailleurs

fortement accidenté sur les routes qui conduisent à Dijon, à Bèze, ou à Gray.

Les rues de Mirebeau sont larges, et beaucoup de ses maisons sont bien bâties. Elles sont accessibles à tous les vents.

Son sol se compose d'un calcaire grossier, stratifié, de terres ocreuses et de mines de fer. Il offre aussi une assez grande quantité de terre argileuse, qui sert à la confection de diverses poteries. Sa rivière coule du nord-ouest au sud-est; son eau est limpide, légère, bonne à boire; son fonds est légèrement vaseux. Le poisson y est bon, et les *Apicius* dijonnais vantent spécialement sa truite et ses écrevisses. Aucune grande forêt n'est immédiatement à sa proximité; les plus voisines sont au nord, à une demi-lieue. Chaque année une partie de ces bois est exploitée pour les usines voisines.

Les habitants y sont généralement aisés; plusieurs exercent le métier de potier de terre. La classe des pauvres vit de pommes de terre et boit de l'eau. Le lard, les gaudes, les légumes forment la nourriture du plus grand nombre des habitants. Celle du riche est celle de tous les pays. Le tempérament commun des habitants de Mirebeau est le bilioso-lymphatique. Les vieillards y sont en assez grand nombre; quelques-uns atteignent l'âge de 90 à 95 ans. La moyenne de la vie n'a pas été calculée.

La pneumonie et la pleurite sont deux maladies communes à Mirebeau, surtout au printemps et en automne. Avec elles, règnent aussi bon nombre de fièvres intermittentes.

La pneumonie y a généralement les formes et le ca-

ractère de celle que les pneumographes désignent sous le nom de pneumonie bilieuse. — Les quatre cinquièmes, selon le docteur Blandin, ont ce caractère.

La marche de cette maladie est plus ou moins rapide, selon la célérité que l'on met à requérir l'intervention du médecin. Celui-ci est-il appelé promptement, les accidents propres à la pneumonie sont enrayés du 4e au 5e jour. — Ils ne le sont que du 9e au 11e, rarement plus tard, si les secours de la médecine se sont fait attendre.

Les complications les plus ordinaires de la pneumonie à Mirebeau sont les aphthes, et chez les vieillards un état adynamique produit d'une réaction lente ou difficile.

Dans ce dernier cas, si la maladie est prise à temps, la guérison est aussi certaine que dans les cas les moins graves.

Peu de ces affections passent à l'état chronique. Cette terminaison n'a lieu que chez les tuberculeux. La phthysie la remplace alors.

Il y a 37 ans que M. le docteur Blandin vint à Mirebeau pour y mettre en pratique les préceptes de ses maîtres. Ses devanciers saignaient dans la pneumonie, en disciples de Botal, et leurs malades périssaient bien plus *pro ratione medicorum* que *pro ratione morbi*. Lui-même sacrifia aux faux dieux et perdit grand nombre de ses clients. En face de ces faits, la route à suivre était toute tracée. Il n'est plus pour le médecin sage, en semblable occurrence, qu'une règle de conduite, et cette règle, c'est la maxime si souvent impérieuse de Stoll : *a juvantibus et lætentibus indicatio.*

Le docteur Blandin ne saigna donc plus et il s'en trouva bien. Depuis trente ans sa pratique sur ce point

n'a point varié : que la pneumonie soit grave ou non; que le sujet soit jeune ou vieux, fort ou faible, il applique immédiatement un très-grand vésicatoire sur le point douloureux; et s'il n'en existe pas, il en promène plusieurs, à défaut des données stéthoscopiques, sur la périphérie du thorax. Dans ce cas, sans aucun doute, peut-être serait-il mieux d'imiter Pringle, et de poser un de ces antispastiques entre les épaules. Cette pratique serait d'autant plus rationnelle que la pneumonie est beaucoup plus souvent postérieure qu'antérieure. Pour seconder l'action de ces applications vésicantes, il administre le kermès à ses malades, à la dose de deux à trois grains, moins même au début. Si l'expectoration est pénible ou difficile, il y joint quelquefois les scillitiques. Il persiste ainsi pendant tout le cours de la maladie. Si elle s'aggrave, il multiplie les vésicatoires sur la poitrine. Se montre-t-il des accidents nerveux, de la prostration des forces, du délire, de la jactation, de la dyspnée? les crachats se suppriment-ils? survient-il une toux sèche et déchirante? le poulx est-il petit, fréquent, inégal? alors il a, à l'exemple de Baglivi et de Zimmermann, immédiatement recours au camphre; il en donne trois à quatre grains de quatre en quatre heures, soit seul, soit uni au nitre, s'il y a de l'héréthisme, ou si la peau et la langue sont sèches.

Par cette méthode tout empirique, les succès du docteur Blandin, dans la pneumonie, sont presque égaux au nombre des malades qui réclament ses soins. Ces faits sont tous positifs. Aussi la réputation de médecin heureux et très-heureux dans le traitement des fluxions de poitrine, est-elle depuis long-temps accordée et bien acquise à ce médecin. Jamais il n'emploie les

sangsues ou l'émétique, bien que les travaux de Stoll ou de Broussais lui soient connus.

Il y a dix ans qu'un médecin, jeune alors, M. le docteur Dumont, d'un mérite incontestable et incontesté, d'une science aussi solide qu'étendue, vint s'établir à Mirebeau. Elevé dans les principes de la doctrine de l'irritation, plein de confiance dans la parole du maître qui l'avait entretenu de l'inévitable nécessité des saignées et des sangsues, dans la pneumonie spécialement, il employa sobrement d'abord, les unes et les autres près de ses malades, plus plantureusement ensuite, pour ne pas déroger. A son très-grand étonnement, il perdit ses malades. Mais telle était pour le docteur Dumont l'infaillibilité du *magister dixit*, l'étourdissement qu'il avait suscité en lui (et lorsqu'on n'a pas d'expérience, c'est pour tous ainsi), que près de lui, la réputation des saignées et des sangsues ne reçut d'abord aucun échec de ses premiers insuccès. Le médecin insista et la mort avec lui. Deux ou trois années se passèrent ainsi, non sans combats entre la raison élevée du médecin, les principes de ses maîtres, et les faits impertinents qui renversaient toute sa logique médicale. Il était évident pour lui, que dans les hôpitaux de Paris, il avait vu et bien vu un très-grand nombre de pneumonies se terminer heureusement et vite par les évacuations sanguines, souvent très-multipliées; il se rappelait les grands noms de Sydenham, d'Huxham, de Pringle, de Lieutaud, de Sims, de Barthez, d'Hoffmann, de Frank, de Darwin, qui usaient et abusaient de la saignée dans la pneumonie; et cependant il n'était pas moins avéré pour lui, qu'à Mirebeau, la puissance des saignées était nulle, qu'elle était même nuisible et qu'il fallait y renoncer. Pour le docteur Dumont, ce langage impératif

des faits devait être compris; la leçon qu'il en recevait fit trève à ses raisonnements; il abandonna donc la méthode dite antiphlogistique pour adopter vésicatoires, kermès et camphre. A dater de ce jour, ses succès égalèrent ceux de son heureux rival.

A deux lieues de Mirebeau, sont les villages de Beire, Fouchange, Viévigne, Spoix, où les pneumonies sont également fréquentes. Le médecin de ces pays saigne beaucoup *et larga manu*. Ses malades s'en trouvent bien et guérissent vite. D'où proviennent ces différences ?

Du sol : Mais il diffère peu de celui de Mirebeau. Dans plusieurs endroits, il offre cependant d'assez fortes couches de sables apportées par les débordements de la Tille; le fer ne s'y trouve plus.

De l'exposition : Mais Spoix n'est pas plus élevé que Mirebeau.

Des forêts : Tous ces villages en ont à leur proximité.

Des eaux : Mais si la Tille coule sur un fonds plus aréneux; si son courant est plus rapide, ses eaux recèlent à peu près les mêmes poissons que la Bèze, et elles s'épanchent comme celle-ci sur les prairies voisines. Peut-être cependant que des forges manquant dans les lieux cités, les eaux de la Tille séjournent moins hors de leur lit.

Les différences signalées dépendent-elles d'une nourriture dissemblable ? Elle ne diffère aucunement.

Là ne sont donc pas les éléments du problême que nous cherchons; ils sont ailleurs assurément; quels sont-ils ? Nous l'ignorons. Mais pour réponse nous dirons avec Senac : que dans mille circonstances, une obscurité impénétrable couvre les opérations mysté-

rieuses de la nature; que tout en elle est pour ainsi dire à rebours de notre raison et de nos idées; et avec Bayle, que ses ressorts ne sont connus qu'à celui-là seul qui les a faits et qui les dirige.

Ajoutons cependant pour terminer ce que nous avons à dire sur la pneumonie de Mirebeau, que cette affection ayant en ce lieu un caractère presque toujours bilieux, il doit en être d'elle, comme de celles qui exercèrent la plume des Bianchi, des Vandermonde et des Fothergill. Toujours ces grands médecins eurent à signaler les funestes effets de la saignée, dans les pneumonies qui servirent de texte à leurs observations.

Mais faut-il partir de ces observations pour déblatérer contre les saignées, comme le font certains médecins routiniers? Loin de nous cette pensée démentie par les faits, démentie par la presqu'unanimité des plus grands médecins de toutes les époques en faveur de la saignée, démentie enfin par la pratique de l'école actuelle de Paris, qui abuse peut-être aussi de cette opération.

Il nous reste une question à traiter, après nos réflexions sur la saignée dans les pneumonies de Mirebeau.

La phlébotomie est-elle également nuisible dans les autres phlegmasies qui se développent dans ce pays, telles que les méningites, les encephalites, les péricardites, les péritonites, les entérites, les rhumatismes très-aigus?

L'expérience répond par la négative. Ce résultat singulièrement remarquable et inattendu est pour nous complètement inexplicable, et justifie plus qu'aucun autre, la sentence du célèbre médecin que nous citions il n'y a qu'un instant.

De ce qui précède nous tirerons les conclusions suivantes :

1° Qu'en médecine, toute proposition absolue est un mensonge aux faits, à l'expérience et à la logique.

2° Que les principes de cette science doivent fléchir devant l'évidence de ces mêmes faits et les données d'une observation bien faite.

3° Que le raisonnement et l'induction ne doivent venir qu'après eux, pour faire jaillir la lumière qu'ils comportent; mais jamais pour leur faire violence, et les traduire dans une langue qui n'est pas la leur.

4° Que les théories, quelles qu'elles soient, ne sauraient être considérées jusqu'à ce jour en médecine, que comme des essais de généralisation, et non comme un ensemble de vérités démontrées et hors de toute discussion.

5° Que dans aucun cas ces théories ne doivent servir de balistes contre des vérités pratiques éprouvées.

6° Que le médecin qui se comporterait différemment se condamnerait à ne voir la nature que sous un faux jour et compromettrait sa réputation et la vie de ses malades.

7° Que beaucoup de pneumonies peuvent présenter une manifestation extérieure semblable, une symptomatologie identique, et être cependant essentiellement différentes dans leur nature intime ou leur cause contenante.

8° Que cette nature diverse tient quelquefois, 1° ou à des causes cachées, inappréciables pour notre intelligence; 2° ou très-évidentes, au milieu desquelles l'homme est comme immergé; 3° ou au caractère de la réaction organique contre les mêmes causes.

9° Que dans la pneumonie enfin, comme dans toutes les maladies, il y a souvent un *quid ignotum,* qui donne à toutes les théories un côté vicieux, et place alors et inévitablement le médecin, dans les voies de l'empirisme, où de nombreux succès attendent celui qui est sage, prudent et surtout observateur.

HISTOIRE NATURELLE.

MÉMOIRE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES INSECTES

ENNEMIS DE LA VIGNE, ET A L'INDICATION DES MOYENS PROPRES A PRÉVENIR LEURS RAVAGES;

PAR J.-N. VALLOT, D.-M.,

PROFESSEUR ADJOINT D'HISTOIRE NATURELLE, CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

INTRODUCTION.

Depuis le moment où l'on a commencé à cultiver la vigne, on a remarqué les ravages occasionnés par les insectes sur cet arbuste; ces insectes ont été désignés d'une manière fort vague; il en est résulté la plus grande confusion, comme il est aisé de s'en assurer en parcourant tous les ouvrages d'Œnologie et d'Histoire naturelle.

Malgré l'importance de la culture de la vigne en Bourgogne, aucun de nos compatriotes ne s'est occupé des insectes ennemis de la vigne. Voulant remédier à cette omission, je me suis livré à des recherches spéciales. Mes observations et mes constants efforts m'ont fourni des résultats positifs, et m'ont procuré l'avantage d'éclaircir et de ramener à la vérité et à l'exactitude tout ce que les auteurs ont publié sur les insectes ennemis de la vigne.

Afin de donner à chaque lecteur la facilité de s'assurer par lui-même de l'exactitude de mon travail, je rapporterai d'abord mes observations ; elles serviront de points de départ. Il sera très-aisé, en les comparant aux récits nombreux, disséminés dans différents ouvrages, et réunis dans ce Mémoire, de démontrer ce que chaque auteur a fait connaître.

Mon travail, ayant pour but l'application pratique, me dispense de suivre l'ordre entomologique ; ainsi je parlerai des insectes d'après l'époque de leur apparition sur la vigne. Je commencerai par le *Coupe-Bourgeon,* puis je m'occuperai du *Rouleur,* ensuite du *Ver-Coquin,* après de la *Pyrale,* puis de l'*Escripe-Vin,* enfin de la *Tenthrède.*

Mes observations sur ces insectes seront suivies de l'indication des récits de divers auteurs, dont je donnerai l'explication.

Mon Mémoire sera terminé par la liste [1] de tous les insectes vivant aux dépens de la vigne, et par l'indication des moyens propres à combattre ceux qui lui causent le plus de ravages.

§ I. Coupe-Bourgeon.

Je donne ce nom, appliqué à tort à différents insectes, à ceux qui le méritent réellement, à des curculionides aptères, à antennes brisées, et à bec court, qui rongent effectivement les bourgeons de la vigne. Aux environs de Dijon on les appelle *Perdis,* c'est-à-dire *Per tui,* perd tout, d'où l'on a fait *Perdri,* homo-

[1] Cette liste est extraite de mon ouvrage Ms., intitulé : *Insectorum incunabula, etc.*, résumé de toutes les observations entomologiques publiées jusqu'à ce jour.

nyme de l'oiseau dont la couleur grise a été comparée à celle de quelques-uns de ces insectes.

Aussitôt que les bourgeons de la vigne (bôure, de *burio*, mot de la basse latinité dont on se servait pour désigner l'œil ou le bourgeon de la vigne) commencent à grossir, et avant leur entier développement, ils sont exposés à être rongés soit en totalité, soit partiellement, mais toujours assez profondément pour atteindre la jeune grappe bien tendre. Ce dégât est occasionné par les *Coupe-Bourgeons*, *Grippeboures*, *Gribouris*, *perdtui*, qui en effet perdent toute la récolte, qui est aussi compromise par la dent des Escargots, *Helix pomatia*, Linn., et *Helix hortensis*, Mull., etc.

Pour ronger les bourgeons, les *Perdis* profitent de la nuit, à la fin de laquelle ils se retirent dans la terre, où ils se tiennent cachés pendant toute la durée du jour. Le soir ils sortent de leur retraite, grimpent après le cep et s'arrêtent sur le bourgeon pour le dévorer. On est toujours sûr de les trouver au pied des ceps attaqués : il suffit pour cela d'écarter la terre à la profondeur d'un demi-pouce dans cet endroit, et l'on rencontre ces redoutables ennemis, dont on s'empare pour les écraser; il n'y a pas d'autre manière de les détruire. Si leur nombre est considérable, il faut répéter cette chasse à plusieurs reprises, c'est-à-dire tous les trois ou quatre jours, comme on l'a pratiqué cette année aux environs de Dijon. C'est aux Coupe-Bourgeons qu'il faut attribuer ce que nos vignerons avancent de l'Escrippevin, dont la multiplication nombreuse force, disent-ils, à arracher les vignes où elle se remarque.

J'adresse de bien sincères remercîmens à M. Hébert, greffier à la Cour royale de Dijon. Cet observateur attentif, propriétaire soigneux d'un clos de vigne situé sur la

montagne Ste.-Anne, m'a fourni les occasions multipliées de vérifier par moi-même tout ce qui concerne les *Perdtuis* ou les véritables *Coupe-Bourgeons*, et ce qui concerne les *Albères* ou l'*Attelabe* vert.

Les Coupe-Bourgeons, dont je parle, rongent le bourgeon sur place, sans le détacher et l'emporter, comme le fait, dans les contrées orientales de l'Europe, le Lèthre grosse tête, *Lethrus cephalotes*, § XVI.

Les insectes qui méritent véritablement le nom de Coupe-bourgeon, sont :

1° Le Charanson de la Livêche, *Brachyrhinus Ligustici*, Latr., *Pachygaster Ligustici*, Germ., *Charanson gris*, des auteurs, *Curculio Ligustici*, Linn.

Corps cendré, un peu noirâtre; élytres ovales finement chagrinées, sans aucune strie; trompe marquée à sa partie supérieure d'une crête longitudinale.

2° Le Charanson sillonné, *Curculio sulcatus*, Fabr., *Encycl. méth.*, *H. N.*, *tom. V*, *p.* 556, *n°* 388. *Otiorhynchus sulcatus*, Germ.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; elle n'a pas de crête longitudinale sur la trompe; des grains chagrinés forment sur les élytres des stries bien marquées. Moins commune que la précédente.

3° Le Charanson ophthalmique, *Curculio ophthalmicus*, Oliv., *Encycl. méthod.*, *H. N.*, *tom.* 534, *n°* 280, *Atlas*, *pl.* 227, *fig.* 15, *fig.* 15, *n°* 2. Cette dernière figure mauvaise. *Cleonis distincta*, Germ.

Corps noir couvert de poils courts cendrés; trois points grisâtres entourés de noir; celui du milieu plus gros que les autres petits, quelquefois à peine marqués, et placés longitudinalement sur chaque élytre.

Cet insecte de Provence se trouve dans la Côte-d'Or.

4° Le Charanson ténébreux, *Curculio tenebricosus*, Herbst., *Otiorhynchus elongatus*, Dejean.

Corps noir, un peu luisant; corselet arrondi chagriné; élytres ovales, réunies, chargées de points peu marqués rangés en stries.

Cet insecte, très-rare aux environs de Berlin, n'est que trop commun chez nous. Il se trouve aussi en Suède. C'est le *Curculio atro-apterus*, Degeer.

5° Je dois ajouter le *Curculio picipes,* Fab., *Otiorhynchus picipes,* Germ., connu dans le département de la Marne sous le nom vulgaire de *Cul crotté,* parce que souvent cet insecte a la partie postérieure de ses élytres recouverte de boue. *Lettre de* M. le Dr. Dagonet, de Châlons-sur-Marne.

On ne connaît jusqu'à présent les larves d'aucun de ces insectes qui paraissent au printemps; on ignore l'époque de la ponte et le lieu où les femelles déposent leurs œufs; aussi le seul moyen de prévenir les ravages de ces insectes est de leur faire la chasse, en les cherchant au pied des ceps, et en les écrasant à mesure qu'on les rencontre.

Les autres ennemis de la vigne auxquels on a donné à tort le nom de *Coupe-bourgeon,* Gribouri, (de Grippeboure), paraissent plus tard : on les remarque à l'époque où la taille (vulg. la *taule*) sortie du bourgeon a pris un accroissement notable.

§ II. Urbec, rouleur.

Cet insecte, connu depuis très-longtemps, est le *Becmare* (bec mordant) *vert,* Geoff., *Rhynchites betuleti,* Latr., Attelabe vert, *Attelabus betulæ,* Oliv., vulgairement en patois bourguignon, *Albère, Elbiá*, et dans le département de la Marne, *Cunche* ou *Conche,* de *Concha*.

Le Becmare vert se reconnaît à sa couleur d'un vert doré, à son long bec et à ses antennes droites.

Cet insecte paraît dès les premiers jours de mai ; il attaque les jeunes pousses de poirier, en les incisant à moitié, afin d'en faire faner les feuilles et d'avoir ainsi plus de facilité à les rouler pour y déposer ses œufs. Les feuilles sont roulées en paquet d'une manière alternative, c'est-à-dire que si la première feuille ou la plus intérieure est roulée de droite à gauche, celle qui la recouvre, et dans laquelle un œuf est déposé, sera roulée de gauche à droite, et ainsi alternativement.

Ces feuilles ne tardent pas à se flétrir, à prendre une teinte brune et à se dessécher, puis elles tombent.

Huit ou dix jours après la ponte, l'œuf éclot et la larve se développe dans l'intérieur du paquet ; elle se nourrit en rongeant la portion de la feuille qui l'entoure ; il en résulte une petite cavité dans laquelle la larve se trouve placée. L'assemblage des feuilles contribue à leur assurer une durée plus longue que si chacune d'elles était isolée ; précaution admirable qui permet à la larve d'atteindre l'accroissement fixé pour se convertir en chrysalide dans le sein de la terre.

Quelquefois le Becmare vert incise jusqu'aux trois quarts une jeune pousse de poirier, sans en rassembler les feuilles ; le rejet continue de végéter pendant quelque temps ; mais la plaie pratiquée à sa partie inférieure ne tarde pas à arrêter le mouvement de la sève, la brindille se dessèche, se courbe, et le plus léger coup de vent ne tarde pas à la faire tomber.

A la fin de mai, lorsque les jeunes pousses de poirier sont devenues plus fermes et se sont alongées, l'Attelabe vert se jette sur la vigne ; il attaque le plus fréquemment le pétiole de la feuille la plus rapprochée du raisin, et profite de son affaiblissement pour la rouler de manière à ce que chaque lobe se trouve recouvert par son

voisin, dans une direction contraire et alternative, comme l'a très-bien décrit Rozier, qui a figuré le *Polydrusus flavipes,* Gyllenh., au lieu du *Rhynchites Betulæ,* Latr., comme je le fais voir, § XII, p. 51.

La femelle dépose ses œufs dans chaque pli de la feuille; les larves qui éclosent se nourrissent comme nous l'avons dit ci-dessus, p. 36.

L'insecte parfait varie de couleur suivant le sexe; le mâle, de couleur bleue, offrant toujours une pointe sur chaque côté du corselet, a été regardé par quelques auteurs, comme une espèce distincte, et appelé *Rhynchites fagi,* Dahl.; mais M. Dejean l'a rejetée avec raison, en l'admettant comme variété de sexe du *Rhynchites betuleti.* Latr.

La femelle, de couleur d'un vert doré, offre aussi quelquefois des pointes sur le corselet, mais cette disposition n'est pas constante; Degeer avait déjà fait cette remarque curieuse.

Pour prévenir la trop grande multiplication des *Attelabes verts,* il faut enlever soigneusement les feuilles roulées et les brûler sur place.

On ne trouve plus ces insectes, passé le mois de juin.

§ III. Ver coquin, Ver rouge, Ver de la vigne.

Le Ver de la vigne (larve de la *Tinea uvella,* Nob.) était connu des Anciens; ils avaient remarqué ses ravages. Bonnet a parlé le premier d'une manière exacte de ce ver, à l'occasion des dégâts qu'il exerçait en 1740 dans les environs de Genève.

Ce naturaliste, n'en ayant pas suivi la métamorphose, supposa par analogie, mais bien à tort, que ce ver entrait en terre pour se métamorphoser.

Pazumot annonça à l'Académie de Dijon, *séance du*

7 juillet 1769, les ravages exercés par le Ver rouge dans les vignes de l'Auxerrois, du Tonnerrois, du Senonois.

Beguillet, *OEnologie*, 1770, p. 199, parle du Ver de la vigne, d'une manière assez vague, sous le nom de *Mazar*, donné en Bourgogne à beaucoup de larves.

Le Ver cause de grands dégâts à l'époque de la floraison de la vigne, parce qu'alors la délicatesse et la petitesse du raisin, dont les boutons de fleurs sont rapprochés, lui permettent de l'attaquer dans toute son étendue, et d'en ronger toutes les parties. Si la végétation marche rapidement et si la floraison s'achève dans un court intervalle de temps, le dommage est moins grand, parce que les grains devenus plus gros, plus durs et plus séparés, ne peuvent plus être réunis aussi facilement par la *fausse teigne*, qui d'ailleurs ne tarde pas à se convertir en Chysalide, ce que les vignerons désignent en disant : *le Ver a disparu*. Ainsi lorsque la vigne pousse rapidement, elle fournit plus que le ver ne peut manger; si au contraire la végétation marche lentement, le Ver mange plus que la vigne ne peut pousser, et dans ce cas la perte est considérable.

Le *Ver rouge* ou *fausse teigne*, est une larve à XVI pattes qui paraît deux fois l'année, et qui se tient dans un fourreau de soie; au mois de juin, le Ver est dans les grappes fleuries, et au mois de septembre, il se trouve entre les grains de raisin, et aussi dans leur intérieur; il contribue à la pourriture, favorisée surtout par la saison pluvieuse. Le ver de la vigne est très-difficile à détruire; l'échenillement, conseillé par Pazumot, a été employé par deux propriétaires à Gevrey; ils n'ont pas eu à s'en féliciter. En effet le mal n'est connu que lorsqu'il est irrémédiable; ensuite au plus léger mouvement la larve se laisse tomber en filant, et dans tous les cas,

pour détruire le Ver, on court risque d'enlever la grappe où la partie de la grappe dans laquelle l'insecte est placé.

M. Deschamps père, *Mém. Société d'Agr. de Lyon*, 1818, p. 219, conseille de répandre, sur les vignes en fleurs, fortement attaquées par les larves, vulgairement appelées *Vers*, de la poussière ramassée sur les grands chemins.

En admettant l'efficacité de ce procédé qui me paraît fort douteuse, son emploi serait encore plus minutieux que celui de l'échenillement avec une aiguille, car il faudrait saupoudrer chaque ver, après l'avoir fait sortir de son fourreau. *Mém. Acad. Dijon*, 1838, p. 57.

La destruction des Vers au mois de sept. 1836, n'a pas empêché leurs ravages en 1837, comme on en a eu la preuve dans les environs de Pontailler-sur-Saône. Voyez mon travail, envoyé au mois d'août 1837 à la Société royale et centrale d'Agriculture.

Le Ver épargne certaines localités, pour en ravager d'autres; les contrées qui ont beaucoup souffert une année, sont ensuite moins ravagées que celles épargnées précédemment.

D'après ces détails, on voit qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme d'arrêter les ravages du ver; les variations brusques de la température, les vicissitudes atmosphériques, les pluies froides, un plus grand développement d'électricité, et probablement d'autres causes inconnues, sont les véritables et uniques moyens de destruotion générale, car la destruction partielle ne peut être employée que dans un espace limité.

L'insecte parfait provenant du *Ver* est une petite teigne d'un blanc jaunâtre argenté, portant sur le milieu du dos et des ailes supérieures une tache rousse bordée d'une ligne blanchâtre; cette tache imite une selle

ou un bât, dont les panneaux ou appendices, plus élargis que la dossière, seraient représentés par la forme triangulaire de cette tache.

Cette teigne, à laquelle je donne le nom de *Tinea Uvella*, a deux générations par an, une vernale et une automnale. La première est désignée sous le nom de *teigne de la grappe*, et la seconde sous celui de *teigne du raisin*, qui est la même.

Cet insecte avait été appelé *Phalæna Scutella* par Adanson, probablement à cause de la tache des ailes comparée à un écusson : Hubner lui a donné le nom de *Tinea ambiguella*, et dans le *Dict. pittor. d'Hist. nat.*, *tom. VIII, p.* 409, 2

e *colonne, n°* 8, *p.* 415, on lui donne le nom de *Pyralis Roserana*; pour conserver la liaison qui existe entre cet insecte et la vigne, j'ai substitué à ces diverses dénominations celle de *Tinea Uvella*, qui me paraît plus convenable, comme je l'ai démontré dans le *Cultivateur, octob.* 1837, *tom. XIII*, *p.* 607-612, dans le *Bulletin de la Société d'OEnologie, déc.* 1837, *p.* 65-71, et dans la *Revue de la Côte-d'Or* et *de l'ancienne Bourgogne*, 1838, 13 *juillet*.

§ IV. Pyrale.

Bidet, *Traité de la Vigne*, a le premier fait connaître la larve de la Pyrale, sans la nommer : « Les chenilles dans certains pays, dit cet auteur, rongent tellement les feuilles de la vigne, que souvent elles l'en dépouillent entièrement. »

Bosc a donné l'histoire de la Pyrale dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Paris*, 1786, *trimestre d'été*. Il a désigné l'insecte parfait sous le nom de *Pyralis Vitana*, pour indiquer son *habitat*.

Depuis, la Larve de la Pyrale a fixé l'attention des pro-

priétaires de vignes; sa taille permet de la distinguer facilement, mais dans cet état il est difficile de s'en débarrasser, voy. *Revue des deux Mondes*, 1837, *Tom. XII, p.* 526. *Dict. pittor. d'Hist. nat.*, *tom. VIII, p.* 412-415, car le camphre conseillé par Raspail, *Nouv. systéme de chimie organique*, 1838, *tom.* 2, *p.* 644-646, *n°* 3056, 3057, ne paraît pas d'un emploi facile.

La Larve de la Pyrale qui n'attaque pas, dit-on, les treilles, est d'un vert plus ou moins jaunâtre, suivant l'âge; elle vit au centre de plusieurs feuilles qu'elle lie avec de la soie, et qui finissent par se dessécher, au grand détriment de la vigne. C'est dans ces feuilles rapprochées, que la Larve se convertit en Chrysalide, d'où sort, au bout d'une quinzaine de jours, en juillet, un Lépidoptère roussâtre, facilement reconnaissable à la longueur de ses palpes arqués et inclinés vers la terre.

La femelle dépose ses œufs par plaques sur la surface des feuilles; on peut les enlever avec la plus grande facilité comme l'a d'abord conseillé M. le Dr. Sambin, *Revue de la Côte-d'Or et de l'ancienne Bourgogne*, 22 *juillet* 1837, et ensuite M. Desvignes aîné, propriétaire à Romanèche, *Revue citée*, 5 *août* 1838.

Pour diminuer les ravages de la Pyrale, Roberjeot conseilla l'emploi des feux, dont Bosc a ensuite parlé; mais les tentatives n'ont procuré aucun résultat satisfaisant, ainsi que l'a démontré M. Herpin. *Voy. Recueil agronomiq. de Tarn-et-Garonne*, 1838, *tom.* XIX, *p.* 96-97, où se trouve rapportée une expérience.

Il en est de la Pyrale comme du Ver coquin : les moyens, hors de la portée de l'homme, sont les seuls efficaces pour détruire ces ennemis.

La Pyrale de la vigne, *Piralis vitana*, Bosc, — *Pillerana*, Fab., — *Luteolana*, Hubn., — *Lanticana*, Walck.,

est connue sous le nom de *Tortrix Pilleriana*, en Allemagne, où ce lépidoptère ne fait aucun tort aux vignes, et où l'on ne trouve, dit-on, sa Larve que sur des plantes herbacées, sur le *Stachys Germanica*, Linn. Voyez *Dict. pittor. d'Hist. nat.*, *cité*, *p.* 415.

§ V. Escrippevin.

On connaît en Bourgogne sous le nom d'*Ecrivin* (de Grippevin, Escrippevin), le Coléoptère appelé par les Naturalistes *Gribouri de la vigne*, Geoff., *Cryptocephalus vitis*, Fabr., *Eumolpus vitis*, Latr., *Bromius vitis*, Chevrolat. *Bromius* est un des noms de Bacchus, employé par Pétrone. *Eumolpe* est un nom propre.

Cet insecte, noir, à élytres roussâtres, et dont les larves ne sont pas connues, est fort redouté de nos vignerons; dans son état parfait il se tient sur la feuille de vigne, et s'y nourrit en la rongeant par places, où il laisse des traces linéaires dirigées dans tous les sens; ces traces ont été comparées par les vignerons aux pleins d'écriture, tracés par les commençants; delà le nom d'*Ecrivain* que je crois plutôt être le résultat de l'homophonie, *Ecrivin*, *Escrippevin*, c'est-à-dire *Gribouri*, *Grippeboure*.

L'Escrippevin ne se borne pas à sillonner les feuilles, il trace aussi des lignes sur le grain du raisin vert; aussi on remarque, quelquefois sur les grappes, des grains qui laissent paraître le pepin. Cette disposition est le résultat de l'érosion pratiquée, au mois de juillet par l'Eumolpe de la vigne, sur la surface du grain vert. Cet insecte, qui se trouve depuis l'apparition des feuilles jusqu'à leur chute, attaque aussi le sarment sur lequel des lignes longitudinales dénotent ses traces.

D'après les vignerons, la présence de nombreux *Escrippevins* dans une vigne la fait dépérir en peu de

temps et force à l'arracher; suivant eux ces insectes s'enfoncent en terre, rongent la racine et causent de cette manière la mort des ceps.

J'ai demandé à plusieurs vignerons s'ils avaient vu ces *Escrippevins* dans la terre; tous se sont contentés de me répondre : Non, mais ils ajoutaient : « Ce sont de *mauvaises bêtes*, ils sont une *peste.* »

Les dégâts attribués à l'Eumolpe de la vigne sont-ils réellement le fait de cet insecte ? J'en doute. Je les attribuerais plutôt à la présence des Pertuis ou Coupe-bourgeons, insectes aptères. En effet, on conseille de mettre de la suie au pied des ceps, pour écarter les Escrippevins, mais la suie ne sert à rien contre les Eumolpes, dont les aîles les dispensent de grimper après le cep.

L'Eumolpe de la vigne étant un insecte bien connu [1], je me contenterai de faire remarquer que le nom de *Gribouri*, sous lequel Pluche l'a fait connaître le premier, a donné lieu à une confusion extraordinaire; car *gribouri* vient soit de *grippe boure* (coupe-bourgeon), soit de deux mots grecs signifiant *rongeur à bec crochu*, dénominations qui désignent l'une le Coupe-bourgeon § I, l'autre l'Attelabe vert § II. Geoffroi, *Hist. des Ins.*, *tom.* I, *p.* 232 *et* 233, *n°* 2, en parlant du Gribouri de la vigne, n'a rien vérifié par lui-même et a induit en erreur tous les naturalistes, à part Latreille, qui, dans le *nouv. Dict. d'Hist. nat., édit.* 2, *tom.* X, *p.* 540, prévient ses lecteurs que n'ayant jamais eu occasion de vé-

[1] Quoique bien caractérisé, on lui attribue ce qui lui est étranger; en voici la preuve : « Le *Gribouri de la vigne* ou l'Eumolpe roule la feuille de la vigne, etc. » *Nouv. Dict. d'Hist. nat.*, *tom.* 35, *p.* 562. Dans cet article l'auteur confond l'Eumolpe avec l'Attelabe vert, § III.

rifier les faits avancés par Geoffroy, il ne les a racontés que d'après son témoignage.

Tous les auteurs n'ont pas la même franchise que Latreille; il est en effet, en histoire naturelle, une multitude d'assertions, contraires aux faits, et admises comme réelles, par les personnes qui se bornent à les répéter, sans chercher à s'assurer de leur exactitude.

Persuadé que ces assertions sont toutes fondées, soit sur des observations mal faites, soit sur une équivoque, j'ai toujours eu l'attention de vérifier par moi-même ces assertions. Mes efforts ont été couronnés du succès; j'en ai consigné le résultat dans nos Mémoires, et j'ai démontré le fait réel qui, mal observé, avait donné naissance aux récits étranges que j'examinais.

L'auteur de l'article Gribouri de la vigne, *Cryptocephalus vitis,* dans l'*Encycl. méth.*, *Hist. nat.*, *tome* VI, *p.* 600, *p.* 612, *p.* 22, en attribuant à ce coléoptère une larve à six pattes, rongeant les feuilles, les jeunes pousses et même les raisins, a avancé un fait hypothétique, puisque les larves de l'Eumolpe de la vigne ne sont point encore connues.

La présence de l'Eumolpe dans une vigne est indiquée par les érosions linéaires en tous sens sur les feuilles, et différentes en cela de celles laissées sur les feuilles du chèvre-feuille de Tartarie, par la Saperde pupillée, *Saperda Lonicerœ,* Nob., *Mém. Acad. Dijon,* 1829, *p.* 100, 101, et *Annal. de la Soc. Linnéenne de Paris, tome* III, *p.* xxij.

Les vignerons ont le plus grand soin d'écraser les Eumolpes toutes les fois qu'ils les rencontrent : c'est le seul moyen de s'en débarrasser.

§ VI. Tenthrède.

M. Dherbès, propriétaire à Ay, a rédigé un Mémoire

sur un insecte dont la larve passe l'hiver dans l'intérieur du cep, ainsi qu'il l'a observé.

« Lors, dit cet auteur, que l'on taille la vigne, on laisse, au-dessus du dernier œil ou bourgeon, un onglet d'environ un pouce de longueur, qui se dessèche pendant l'été. C'est dans cette partie du sarment, privée de toute végétation, que la larve établit son habitation d'hiver ; aussi M. Dherbès engage les vignerons à recueillir avec le plus grand soin et à brûler les onglets, dans lesquels il est facile de voir l'insecte. Cette larve a vingt pattes ; elle appartient à une tenthredinée et n'a encore été signalée par aucun auteur. » *Extrait de la séance tenue le* 16 *janvier* 1826, *par la Société d'Agricult., commerce, etc., du dép. de la Marne.*

Je n'aurais point rappelé l'observation de M. Dherbès, si je n'avais pas acquis personnellement la certitude qu'elle a rapport à un insecte qui vit aux dépens de la vigne, comme je vais le faire connaître.

Dans les mois de juillet et d'août, en examinant les sarments, on remarque sur quelques-uns des saillies [1] ou bosses ovoïdes, alongées, formées par le soulèvement de l'écorce, fendue par une entaille dans le bois. Examinées avec plus d'attention, ces saillies laissent apercevoir dans leur intérieur des œufs fusiformes, hyalins, disposés très-régulièrement, au nombre de cinq à six, les uns à côté des autres; au premier coup d'œil on pourrait les prendre pour des larves apodes, blanches, mais on ne tarde pas à en reconnaître la véritable nature, en les examinant avec plus d'attention.

La femelle, pour déposer ses œufs dans le sarment,

[1] Sont-elles analogues aux galles sur les vrilles de la vigne, mentionnées par Malpighi, pl. xvj, fig. 58?

emploie le même moyen que celle de l'Hylotome du rosier, et comme elle, elle incise l'écorce.

Le brin de sarment, sur lequel j'ai fait ces observations, ayant été détaché du cep, n'a plus fourni aux œufs l'humidité nécessaire pour en augmenter le volume et favoriser le développement des larves. On sait en effet que les œufs de Tenthrèdes, déposés par les femelles, grossissent considérablement après la ponte; c'est une condition essentielle pour leur éclosion; si elle vient à manquer, les œufs se dessèchent, comme il est arrivé à ceux qui m'avaient été adressés de Beaune.

Les œufs, restés sur le cep, éclosent au mois d'août; les larves se nourrissent de feuilles jusqu'au moment où la saison rigoureuse les force à la retraite; les unes se retirent dans la terre pour se transformer, et les autres dans les onglets pour y passer leur quartier d'hiver. *Revue de la Côte-d'Or déjà citée,* 10 *août* 1838.

En attendant que des observations plus complètes aient fait connaître l'insecte parfait, je l'appelle Tenthrède de la vigne, *Hylotoma vitis,* Nob.

Après avoir exposé mes observations, annoncées dans la *Revue de la Côte-d'Or et de l'ancienne Bourgogne,* 1840, 25 *avril,* je vais, en suivant l'ordre chronologique, leur comparer les récits des auteurs pour remédier à la confusion dont j'ai parlé.

Cette partie de mon travail n'a, à la vérité, nul rapport à la pratique; mais je la donne pour prouver le soin avec lequel il a été fait.

§ VII. Pline.

Avant le naturaliste latin, Ctésias avait déjà parlé de *vers qui font tant de mal aux vignes de la Grèce.* L'auteur grec voulait-il indiquer le *ver coquin,* § III, ou la

larve de la Pyrale, § IV? Nous ne nous permettrons pas de décider. *Mém. Acad. de Dijon*, 1838, *p*. 52-61.

Pline, *Hist. nat.*, *lib*. XVII, *cap*. XXIV et XXVIII, sous le nom de *Volucre*, désigne positivement la première génération de la *Tinea uvella*, Vall.; et sous celui d'*Aranea* ou *Araneus*, la seconde génération du même insecte dont la larve enveloppe de soie les grains de raisin. Les commentateurs et les traducteurs, ignorant cette circonstance, ont cru qu'*Aranea* ou *Araneus* désignait ici l'insecte consacré à Minerve, ce qui a fait croire, bien à tort, à quelques naturalistes que certaines araignées causaient du dégât dans les vignes.

Galien, *de simpl. medicam. facult.*, *lib*. IX, *cap*. VI, à l'occasion de l'Ampelite dont il conseille l'emploi, pour s'opposer aux dégâts produits par le *Scnips*, insecte ennemi de la vigne, paraîtrait indiquer le Coupe-bourgeon, § I.

§ VIII. Aldrovandi.

Ce naturaliste, diffus comme les improvisateurs italiens, parle dans son Traité des insectes, de plusieurs ennemis de la vigne, mais très-confusément; cependant, avec un peu de patience, on parvient, jusqu'à un certain point, à les reconnaître. Ainsi, sous le nom de *Cantharides*, p. 486, il désigne tous les coléoptères ennemis de la vigne; sous celui d'*Ips*, p. 487, de *Volucra Columellæ* et de *Butyrus Tullii*, il désigne particulièrement le Coupe bourgeon; sous celui de *Cantharis octava*, on reconnaît l'Eumolpe de la vigne; sous ceux de *Convolvulus*, *Involvulus Plauti*, *Volvulus Festi*, se trouve désigné l'Attelabe vert. Pour combattre les insectes ennemis de la vigne, Aldrovandi, p. 275, conseille l'emploi des cendres, des lotions, des fumigations, de la succussion; moyens souvent peu efficaces.

§ IX. Olivier de Serres.

Le père de l'agriculture française, *Théât. d'agricult.*, 1804, *tom.* I, *p.* 260, en parlant des *Coigniaux*, dits *Instrumentiers* à Tournon, indique le moyen de s'en débarrasser. Nous nous bornerons à examiner la note 38, mentionnée à la *page* 324 du *vol. cité*. « Les insectes qu'Olivier de Serres désigne sous les noms de Coigniaux, sont deux espèces de Charansons, connus des vignerons sous les noms d'*Urbec, Urebère, Becmou, Coupe bourgeon, Bêche, Lisette, Liset, Velours vert; Destraux*, etc.; et des naturalistes, sous ceux de *Curculio Bacchus, Curculio betulæ*, Linn. »

L'auteur de cette note a bien reconnu que sous le nom de *Coigniaux*, Olivier de Serres confondait deux insectes, le Coupe bourgeon et l'Attelabe vert; mais il a eu tort de nommer l'un *Curculio Bacchus*; car l'Attelabe de ce nom ne touche point à la vigne. La dénomination *Bacchus* est la suite d'une homonymie fondée sur le mot latin *Bachus* employé pour traduire le mot français, *Bèche* (du radical *bec*). Voyez *ci-dessous, p.* 59.

La similitude de *Bachus*, employé par Fabricius, *Sp. Ins.*, *tom.* I, *p.* 165, *n°* 32, et *Bacchus*, aura fait croire à Linné, mal informé d'ailleurs, que son *Curculio Bacchus, Rynchites bacchus*, Latr., *act. Divion.*, 1838, *p.* 45-48, *p.* 66, vivait sur la vigne; de là l'erreur de nom répétée dans une multitude d'ouvrages, et même dans le *Règne animal par Cuvier, 2ᵉ édit.*, 1820, *tom.* v, *p.* 74. *Dict. Sc. nat.*, *tom.* III, *p.* 291, *n°* 5.

Il suffit de passer en revue les noms cités par l'auteur de la note signalée, pour acquérir la preuve de la confusion qui règne dans cette synonymie.

Urbec, Urbère (bec brûlant), nom vulgaire donné

à tous les attelabes, et à tous les charansons à longue trompe, dont la morsure dessèche les organes qui sont attaqués, et détermine leur chute; du mot *Urbère* on a fait en Bourgogne le nom vulgaire *Albère*.

Becmou, pour *Becmare*, Bec more (de bec mordant).

Lisette, *Liset*, de λύσις, destruction; dénominations vulgaires données à beaucoup d'insectes, tels qu'à des Curculionides, des Altises, etc.

Velours vert, nom du *Cryptocephalus Sericeus*, Fabr., attribué à tort à l'Attelabe vert.

Destraux, dénomination applicable à tous les insectes destructeurs des végétaux cultivés.

Diableau, nom donné aux insectes à cause des dégâts qu'ils causent, de *Diable*, être malfaisant.

§ X. Charles Estienne et Liébault.

Ces auteurs, *Maison rustique*, 1618, *p.* 555, rangent parmi les ennemis de la vigne, les *chenilles* et *poux*, les *bestioles* gastant le bourgeon, les petites bestes appelées *Hannetons*, et p. 556, les *Formions*.

Les chenilles ne seraient-elles pas les larves de la pyrale? Elles pourraient être celles de la teigne.

Les poux peuvent être ou des pucerons, ou le ver coquin. Les pucerons attirent les larves aphidivores.

Les bestioles gastant le bourgeon sont le Coupe bourgeon, c.-à-d. les curculionides aptères signalés p. 34.

Les petites bestes appelées *Hannetons* sont les Hannetons, et l'Eumolpe de la vigne.

Les Formions, dont le nom vient du grec ΦΟΡΜΟΣ coupe, sont l'attelabe vert qui roule les feuilles en cornet, ou en coupe, à moins qu'en jouant sur ce dernier mot, dont on fait *coupeur*, on n'ait voulu indiquer les Coupe-bourgeons, mentionnés ci-dessus, p. 34.

§ XI. Pluche.

Pluche, *Spect. de la nat., tom.* II, *p.* 353-355, ne parle que de deux insectes ennemis de la vigne ; ce sont, dit-il, le *Gribouri* et la *Bêche.*

Le Gribouri indiqué par Pluche est bien l'Eumolpe de la vigne; mais l'auteur, en donnant des détails peu scientifiques et fondés sur de faux renseignements, lui attribue, à tort, les mœurs du Coupe-bourgeon, celles du ver Coquin, et celles de la Cione Linée, *Ciona lineata,* qui ronge les feuilles de fèves, dont la présence dans les vignes est inutile pour la destruction de leur ennemi, comme je l'ai démontré. Voy. *Revue de la Côte-d'Or citée,* 1838, 15 juillet.

Le nom de *Gribouri,* donné d'abord par Pluche, à l'eumolpe, et employé ensuite par Geoffroi, a causé bien des erreurs, comme je le fais voir.

La Bêche est effectivement l'*Attelabe vert;* mais Pluche dit, à tort, qu'elle tapisse la feuille d'une sorte de toile ou de duvet pour y déposer ses œufs.

§ XII. Rozier.

Ce savant agronome a publié dans le *Journal de Physique, juillet et août* 1771, un Mémoire fort intéressant, intitulé : *Des insectes essentiellement nuisibles à la vigne ;* il se plaint d'abord du vague des dénominations employées pour les désigner ; il indique très-exactement la manière dont la feuille est pliée; mais en attribuant au *Rouleur* des antennes coudées dans le milieu, il confond l'Attelabe vert avec le *Polydrusus flavipes,* qui en est bien différent par ses antennes brisées.

En jetant un coup d'œil sur les *fig.* 2 et 3 *de la pl.* 1,

juillet 1771, on reconnaîtra, à la brièveté du rostre, aux points, sur les élytres, indiquant les écailles qui les couvrent et aux antennes brisées, tous les caractères du *Polydrusus flavipes*, qui roule les feuilles de tilleul, comme l'Attelabe vert roule celles du poirier.

Lorsqu'en 1802, je publiais à Paris ma *Concordance systématique*, M. Huzard père me fit voir dans sa bibliothèque un manuscrit curieux provenant de la collection de Réaumur, et contenant de beaux dessins d'insectes. En rédigeant ce §, je soupçonnai que les gravures publiées par Rozier pourraient bien être une copie des dessins de Réaumur. Pour m'en assurer, j'écrivis à M. Huzard fils, qui eut la complaisance de me faire parvenir la réponse suivante :

« Le manuscrit de Réaumur contient le dessin d'un Coléoptère qui ressemble sous tous les points à un attelabe. Sa larve, qui est à côté, n'a point de pattes, comme celle des attelabes. — Seulement elle est dessinée à côté des feuilles de vigne qui sont ployées sur elles-mêmes. » *Lettre de juillet* 1839.

Il s'agit de savoir si la figure du *Polydrusus flavipes*, donnée par Rozier, ressemble à l'attelabe du dessin de Réaumur. M. Huzard pourra faire la comparaison.

« On trouve sur la vigne, dit Rozier, deux espèces de Gribouri, le *Gribouri de la vigne* et le *Velours vert*, » dont il n'a pu donner la figure; 1771, août, p. 253.

Le Gribouri de la vigne, dont Rozier donne la figure, est réellement l'Eumolpe de la vigne; mais il lui attribue à tort les habitudes du Coupe-bourgeon, pique-broc; le ver grisâtre, qu'il soupçonne être la larve de l'Eumolpe, est la larve d'une Coccinelle, probablement de celle à sept points, qui est en effet la plus commune.

Rozier a donné une bonne description du ver Coquin, et il a regardé à tort le Velours vert, *Cryptocephalus sericeus*, Fabr., comme un ennemi de la vigne.

Dans le *numéro de septembre* 1771, Rozier a publié une *Dissertation sur les moyens à employer pour détruire les insectes essentiellement nuisibles à la vigne*. Il a dit avec juste raison : « Les œnologistes ont confondu les ravages occasionnés par ces insectes, et ils ont attribué à l'un ce qui était l'ouvrage de l'autre. »

Rozier n'a point reconnu la Pyrale dans les chenilles indiquées par Bidet; il parle seulement de la *Cochonne*, (larve du *Sphinx Elpenor*), connue aux environs de Dijon sous le nom patois *Airidôle*.

Les conseils donné par Rozier, pour la destruction des insectes nuisibles à la vigne, sont extrêmement sages.

§ XIII. Gandelot.

Cet abbé, *Histoire de la ville de Beaune, p*. 268-269, range parmi les ennemis de la vigne les Escargots ou Limaçons; les vers que les mouches laissent dans la grappe après que le raisin a passé fleur; (il voulait dire le ver coquin); les Ecrivins (Eumolpe de la vigne), mais ils ne laissent point d'œufs sur la vigne; *l'Ullebard*, nom sous lequel l'auteur confond le Coupe-bourgeon et le Rouleur ou Becmare vert, Attelabe vert.

§ XIV. *Nouvelle Maison rustique (par Henri Besnier, Médecin)*, 1775, X^e^ *édition*.

L'éditeur de cet ouvrage, *tom*. II, *p*. 433, parlant des Bèches, répète l'assertion erronée de Pluche relative à une espèce de toile fort déliée dans les feuilles roulées.

Les Bèches sont, comme on le sait, l'Attelabe vert.

Besnier, en décrivant l'Eumolpe de la vigne, attribue aux Gribouris les mœurs du Coupe-bourgeon et celles du ver coquin, ver rouge de la vigne.

§ XV. Chaptal.

Ce savant, p. 259 du *tom. X du Cours complet d'Agriculture de l'abbé Rozier,* indique les insectes les plus nuisibles à la vigne. Il signale 1° le Ver de la vigne; il l'attribue à tort au *Sphinx elpenor,* Sphinx de la vigne.

2° L'*Urebec* et le *Becmore,* dont il fait deux espèces sous les noms de *Curculio Bacchus*, Fab., et *Curculio Betulæ,* Linn. J'ai démontré plus haut ce qu'il faut penser de la première de ces dénominations.

3° Le *Gribouri, Cryptocephalus vitis,* Fab., Eumolpe de la vigne, facile à reconnaître par sa forme.

4° Le Hanneton. Sa larve est connue sous les noms de *Ver blanc, turc, man*, etc.

5° Le Limaçon ou Escargot, qui appartient aux Gastéropodes, ne doit pas être rangé parmi les insectes.

§ XVI. Lyon.

La Société royale d'Agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon, avait proposé en 1817 de décrire les insectes nuisibles à la vigne. Cette importante question fut remise au concours, *Comptes rendus,* 1818, *p.* 265-267. Le programme signalait la Pyrale de la vigne ou chenille vitivore, § IV; la fausse teigne, § III; le *Lethrus* de Scopoli, et encore plusieurs autres insectes.

Le Lethre grosse tête est monogame; son nid a été décrit et figuré par Aldrovandi, *de Insectis, p.* 459-460. J'en ai fait le premier la remarque.

« Le Lethre grosse tête est un insecte très-nuisible

aux endroits cultivés, parce qu'il cherche de préférence les bourgeons et les feuilles à peine apparentes; il les coupe avec les pinces tranchantes de ses mandibules. On l'appelle en Hongrie, où il fait beaucoup de mal aux vignes, *Schneider,* c'est-à-dire Coupeur. Il grimpe très-bien, et après avoir coupé le bourgeon de la plante, il revient sur ses pas en marchant à reculons comme une écrevisse, et emporte son butin dans le trou qu'il habite. Chaque trou creusé dans la terre est occupé par un couple; mais à l'époque des amours, il arrive souvent qu'un mâle étranger vient troubler la tranquillité du ménage et cherche à s'introduire dans l'habitation; alors il se livre un combat véhément entre le mâle propriétaire et le mâle usurpateur. La femelle ne reste pas inactive; elle bouche l'ouverture du trou, soutient son compagnon, et le poussant par derrière elle entretient l'animosité du combat. L'action ne cesse qu'après la mort ou la fuite de l'agresseur. » Fischer, *Entom. imper. russici,* dans les *Annales des Sciences naturelles,* 1834, *tom.* I, *p.* 221.

Le programme indiquait en outre le *Scarabœus ampelophagus*, Lodi, qui est peut-être le Lethrus.

Puis une chenille mineuse signalée par Bosc, *Nouv. Cours compl. d'Agric.*, *tom.* XVI, *p.* 294.

Et enfin la Pyrale qui, dit-on, est le *Curculio Bacchus.*

Il y a évidemment erreur dans cette dernière dénomination; la confusion est fondée sur le roulement et le rapprochement des feuilles de vigne.

§ XVII. *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle; 2e édition.*

« La larve de l'Eumolpe vit sur la vigne; elle a six pattes. » Tom. X, p. 539.

On ne connaît point la larve de l'Eumolpe, § V.

« Le Gribouri de la vigne ou l'Eumolpe roule les feuilles de la vigne. » Tom. XXXV, p. 562.

Les feuilles de la vigne sont roulées par l'Attelabe vert, et nullement par l'Eumolpe.

« Urebere, Pique-brots (*sic*), Vendangeur, Coupe-bourgeon; noms donnés à divers insectes nuisibles à la vigne, aux arbres fruitiers, etc. » Tom. XXXV, p. 136.

§ XVIII. *Nouveau Cours complet d'Agriculture*; 2e *édit.*

La Teigne de la vigne et la Teigne de la grappe, regardées comme deux espèces différentes, tom. XV, p. 311-312; tom. XVI, p. 294, sont la *Tinea uvella*, Vall., au printemps et en automne.

L'article de l'Attelabe vert, *tom.* II, *p.* 211-212, contient une foule d'inexactitudes. Ainsi l'*Attelabe vert* n'est point l'*Attelabus Bacchus*; et l'Attelabe cramoisi, *Attelabus purpureus*, Oliv., n'attaque point la vigne. La substance des bourgeons de la vigne est mangée par les Coupe-bourgeons, § 1. Les feuilles ne sont point contournées par les larves de l'Attelabe vert, mais bien par l'insecte parfait.

L'article de l'Eumolpe de la vigne, *tom.* VI, *p.* 218-220, n'est pas plus exact; car cet insecte ne cerne pas les bourgeons, il ne les ronge ni ne les creuse, ces dégâts sont le fait des Coupe-bourgeons. On ignore l'époque de l'accouplement de l'Eumolpe de la vigne; on ne connaît ni le lieu où les femelles déposent leurs œufs, ni les larves qui en proviennent.

§ XIX. *Société linnéenne de Paris.*

Je dois donner quelques rectifications à la liste insérée dans les *Mémoires de la Société*, *tom.* I, *p.* 248-254.

J'ai dit à tort que la larve du *Cryptocephalus vitis* avait été décrite; que le *Rhynchites Bacchus* était le Rouleur; que la *Pyralis vitana* avait été signalée par Pazumot et Rozier; que la *Pyralis fasciana* était la *Tinea uvella* d'automne. L'*Alucita uvella* est pour *Tinea uvella*. Cette liste avait été rédigée d'après les auteurs, sans vérification des faits avancés.

§ XX. *Encyclopédie méthodique.*

Le *Dictionnaire d'Hist. Naturelle* et le *Dictionnaire d'Agriculture* contiennent aussi les inexactitudes signalées plus haut.

Ainsi, par exemple, on dit, *Hist. Nat., tom.* VI, *p.* 600, 2ᵉ *vol.* « La larve à VI pattes du Gribouri de la vigne paraît au printemps. » Et *Agricult., tom.* IV, *p.* 630 : « On peut faire la chasse à cette larve. »

La larve du Gribouri de la vigne étant inconnue, il faut rejeter tout ce qui est dit à son sujet.

La Pyrale de la vigne, et la Pyrale fasciane, *Agricult., tom.* VI, *p.* 83, 84, sont confondues avec la teigne de la vigne, *Tinea uvella*, Nob.

« La teigne de la grappe, la teigne ou peut-être l'alucite du grain, » tom. VII, p. 780, sont regardées à tort comme deux insectes différents.

« Urben, nom commun à plusieurs insectes qui nuisent aux vignes; ils appartiennent aux genres Gribouri, Becmare et Pyrale. » Tom. VI, p. 18.

Urben est pour *Urbère*, dénomination bien vague.

XXI. *Destruction des insectes nuisibles à la vigne.*

Le seul moyen, au pouvoir de l'homme, pour prévenir et arrêter les ravages dont se plaignent à juste

titre les propriétaires de vignes, est de mettre à mort les insectes qui les causent; la manière d'atteindre ce but constitue la chasse qu'on doit leur faire.

A l'article de chaque insecte, nous avons indiqué le procédé le plus efficace, car il doit varier suivant les mœurs et les habitudes de l'ennemi que l'on veut combattre. *Journ. d'Agr. du Comité central,* 1840, *septembre.*

Nous allons résumer ces moyens.

A. Le Coupe bourgeon, qui ronge et détruit les boures de la vigne, doit être recherché dans la terre au pied des ceps et écrasé, § I; car le conseil donné de mettre de la suie ou de la cendre au pied des ceps, pour les protéger contre les insectes, est inexécutable dans un vignoble; il est inutile contre les insectes ailés, et l'expérience n'a pas encore confirmé son efficacité contre les insectes privés d'ailes membraneuses. Les fèves plantées dans les vignes, d'après l'avis de Pluche, *Spect. nat., tom.* II, *p.* 354, ne sont d'aucune utilité pour la destruction des insectes ennemis de la vigne, comme je l'ai démontré dans la *Revue de la Côte-d'Or,* 1838, 15 *juillet;* leurs feuilles sont rongées par la *Ciona lineata.*

B. Pour se débarrasser de l'Urbec, qui roule en cornet les feuilles de la vigne, il faut, comme le conseille Olivier de Serres, enlever soigneusement toutes les feuilles roulées et les brûler au bord de la vigne, comme il a été indiqué, § II, p. 37.

C. La petitesse du ver Coquin, ver rouge, ver de la vigne, qui ronge la jeune grappe, les grains de raisin, rend illusoire l'échenillage conseillé par quelques auteurs; d'ailleurs, à la plus légère approche du danger, le ver s'échappe et tombe, sa recherche entraîne la chute de tout ou partie des jeunes grappes attaquées;

et à l'époque de la maturité du raisin la recherche devient impossible.

M. Deschamps a proposé la poussière des grands chemins pour saupoudrer les vers qui, protégés par un fourreau de soie, ne peuvent être atteints par cette poussière, § III.

D. Les feux, conseillés par Roberjot, pour combattre la Pyrale, dont la larve se nourrit des feuilles de la vigne, sont un faible et très-faible moyen, sur lequel il est même impossible de compter, malgré des calculs qui rappellent ceux consignés dans les *Récréat. mathém. par Montucla*, 1778, *tom.* I, *p.* 80, 82.

Le moyen le plus rationnel a été indiqué par M. le docteur Sambin, et ensuite par M. Desvignes aîné; il consiste, comme on sait, à enlever les pontes déposées sur la surface supérieure des feuilles, § IV.

E. Le seul moyen pour se débarrasser de l'Escrippe-vin, eumolpe de la vigne, dont la présence est indiquée par les érosions linéaires des feuilles, est de saisir et d'écraser l'insecte parfait lorsqu'on le rencontre, § V. En effet, il n'a point de demeure fixe, et il faut le prendre sur le fait, dit Rozier, *Journ. phys.*, 1771, *septembre*, *p.* 144.

F. Quant à la Tenthrède, comme elle dépose ses œufs dans le sarment, s'ils étaient nombreux, on s'en débarrasserait par la taille prématurée de la portion de sarment dépositaire des œufs, § VI.

L'emploi de ces divers moyens, ne sera couronné de quelque succès, qu'autant que la mesure sera exécutée, simultanément, par un concours général de tous les habitants d'un canton très-étendu.

Bidet, cité par Rozier, *Journ. de Phys.*, 1771, *septembre*, *p.* 134, *p.* 140, a très-bien fait sentir l'impor-

tance de ces conditions, pour diminuer dans quelques localités le nombre des insectes ennemis de la vigne; mais leur disparition complette ne sera jamais que le résultat des grandes lois de l'économie de la nature, lois secondées par les influences atmosphériques, les alternatives brusques de la température et de l'humidité, par les pluies froides, par l'action du fluide électrique, et probablement encore par d'autres causes inconnues, que des observations ultérieures parviendront peut-être à faire connaître plus particulièrement.

Nota. Mon Mémoire, rédigé d'après mes observations, dont chacun peut reconnaître par soi-même l'exactitude, fournira le moyen d'éviter les erreurs qui se trouvent dans les ouvrages les plus estimés. Dans l'*Introd. à l'Entomol. par M. Th. Lacordaire*, 1834, *tom.* 1, *p.* 29, on lit :

« Un charançon très-brillant et bien connu par le tort qu'il fait à la vigne, *Rhynchites Bacchus,* roule avec beaucoup d'art les feuilles de cette plante;..... peut-être d'autres espèces du même genre placent-elles leur future progéniture dans l'intérieur des branches, en y faisant une incision au moyen de leur bec. »

Le charançon très-brillant est l'*Attelabus betuleti*, et nullement le *Rhynchites bacchus*, voy. p. 48; les autres ne déposent point leurs œufs dans l'intérieur des branches incisées par le bec.

BOTANIQUE.

NOTICE
SUR LE MURIER MULTICAULE,

PAR C.-S. CUYNAT, D. M.

Ce végétal, introduit tout nouvellement dans le Département, est cultivé au jardin botanique depuis cinq ou six ans. Il est décrit dans un volume supplémentaire des plantes cultivées dans cet établissement, dont je suis l'auteur; ouvrage manuscrit en 17 volumes, déposé dans la serre où chacun peut le consulter.

MURIER MULTICAULE. — *Morus Multicaulis.*
Arch. Bot. vol. 1, 3e livraison, pag. 229.

Caule fruticoso a basi ramoso, ligno albo, ramis flexibilis; foliis amplis, lato cordatis, basi æqualibus, integris, breviter acuminatis, irregulariter et late crenatis; floribus breve spicatis laxis, staminibus inclusis; fructu nigro eduli. — Arch. bot. loc. cit.

Les racines sont blanches, fibreuses, tenaces et traçantes.

Les tiges sont le plus souvent multiples, presque droites, rameuses dès la base, longues de 15-20 pieds, minces, flexibles et glabres; l'écorce est très-tenace, de couleur cendrée, légèrement gercée, et parsemée de petits tubercules saillants.

Les rameaux sont divariqués, longs, flexibles et pendants, un peu anguleux vers le sommet, grisâtres et lenticulés.

Les feuilles sont d'un vert clair, entières, pétiolées, arrondies à la base ou largement cordiformes, brièvement acuminées, irrégulièrement dentées sur les bords, longues de huit pouces à un pied dans leur plus grand développement, y compris le pétiole qui est large et long de 3-4 pouces, flasques, minces, tendres, molles, bullées ou comme crépues à leurs surfaces, glabres des deux côtés, munies à la face inférieure de trois grandes nervures principales, saillantes, et de plusieurs petites nervures alternes; les dents sont larges, mucronées, presque droites, non dirigées vers le sommet. Le pétiole est large, un peu comprimé, et comme triangulaire à la base.

Les stipules sont géminées, droites, ou appliquées contre la tige, lancéolées, scarieuses, longues de 3-5 lignes, blanches et caduques.

Boutons axillaires, ovoïdes, assez courts, entiers et presque obtus.

Les fleurs sont d'un blanc violacé, naissant à la base des rameaux et à l'aisselle des feuilles, monaïques, c'est-à-dire à fleurs mâles et à fleurs distinctes sur la même plante, formant de petits chatons oblongs, presque cylindriques, longs d'un demi pouce, non compris le pédoncule.

Fleurs mâles : calice à quatre folioles, soudées à la base, inégales, se recouvrant par les deux bords, charnues, concaves, ovales-arrondies, membraneuses et ciliées.

La corolle est nulle.

Etamines au nombre de quatre contenues dans les

sépales du calice; les anthères sessiles, ou portées sur de très-courts filets charnus, ovales-oblongues, sagittées, s'ouvrant sur les côtés par deux fentes longitudinales.

Fleurs femelles : calice composé comme dans les fleurs mâles, mais les sépales renferment intérieurement, chacun, un petit appendice aplati, ovale, dressé ou appliqué contre l'ovaire, représentant ainsi quatre pétales avortés, ou plutôt quatre filets d'étamines et des ovaires très-bien organisés.

Ovaire sessile, ovale ou oblong, charnu, glabre, accompagné des folioles persistantes du calice, contenant un ovule pendant; deux stigmates, longs et filiformes, le plus souvent renflés en crosse, sessiles sur l'ovaire.

Fruit d'abord blanc, devenant rouge ensuite, puis tout à fait noir à sa maturité; il est composé comme celui des autres espèces, d'une réunion de petits fruits agrégés, provenant chacun d'une fleur unique, et il est porté sur un pédicule commun d'environ un demi-pouce de longueur. Ce fruit est oblong ou turbiné, ayant à peu près la forme de celui du mûrier noir, mais beaucoup plus petit, moins serré, d'un goût aigrelet très-désagréable.

Il est originaire de Manille, où on le cultive avec le *Morus intermedia* : celui-ci a été introduit également, depuis peu, au jardin botanique.

TABLE

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

PARTIE DES SCIENCES.

Années 1839-1840.

ORTHOPÉDIE.

CHIRURGIE.

MÉDECINE.

HISTOIRE NATURELLE.

BOTANIQUE.

FIN DE LA TABLE.



MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

PARTIE DES LETTRES.

Année 1839.

DIJON,
FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADEMIE.
1840.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE.

LITTÉRATURE ANCIENNE.

HARANGUE D'ESCHINE

SUR LA COURONNE.

TRADUCTION NOUVELLE, AVEC NOTES;

PRÉCÉDÉE DE PLUSIEURS FRAGMENTS DU PRÉAMBULE D'UNE TRADUCTION COMPLÈTE ET INÉDITE DE DÉMOSTHÈNE ET D'ESCHINE;

PAR J.-F. STIÉVENART.

PRÉAMBULE.

PREMIER FRAGMENT.

Démosthène traduit en français! l'entreprise est-elle possible? Hâtons-nous de le reconnaître : non! Plus rapproché du grec que du latin, le mécanisme de notre langue diffère encore beaucoup trop du premier de ces idiomes. Notre littérature n'offre rien qui ressemble à l'éloquence attique; et cependant une traduction doit être une œuvre nationale. S'il est très-difficile de re-

produire, dans une langue quelconque, un morceau improvisé, inspiré, il est impossible de faire passer dans la nôtre le résultat de tant de laborieuses combinaisons, dont l'analyse nous confond dans les traités des anciens rhéteurs. Quel effort, d'ailleurs, ou plutôt quelle force d'illusion, pour se laisser emporter long-temps au mouvement d'autrui! Enfin, avant de traduire, il faut comprendre nettement : or, plus de cent passages des harangues de Démosthène ont conservé, pour les plus savants hellénistes, quelque chose d'énigmatique [1]. Et, quand vous surmonteriez tous ces obstacles, quand vous seriez sûr de posséder réellement ces harangues telles qu'elles ont été prononcées, quand vous rendriez toujours fidèlement le discours écrit, la lettre morte, traduirez-vous l'orateur, son émotion, son geste, sa voix, son regard?

L'auteur de ce travail, en y consacrant de longues veilles, ne s'est donc pas proposé un but chimérique. Seulement il a pensé que nos grandes commotions politiques facilitaient un peu l'intelligence de l'esprit du temps où Démosthène a vécu, et qu'elles avaient introduit dans la langue française des modifications qui, discernées de tant d'images forcées, de tant de mouvements convulsifs, rendraient peut-être, par une habile application, sa tâche moins impraticable [2]. Bossuet,

[1] V. l'Apparatus de Schæfer; le traité de l'Economie politique des Athéniens, par Boeckh; les notes de la traduction de Jacobs, etc.

[2] Bien des expressions employées par Démosthène n'ont de justes équivalents chez nous que depuis la formation de notre langue parlementaire ; ὁ πόρος τῶν χρημάτων, *voies et moyens*; τὰ καθεστηκότα πράγματα, *la constitution*; προβούλευμα, *projet de loi*, quelquefois *préavis*; γραφή, souvent *motion*; ἐλευθερίως φρονεῖν, *avoir des opinions libérales*; τὰ ψηφίσματα ἐπεψηφίζετο, *on allait aux voix*; οὐκ ἐξῆν ἔτι δημηγορεῖν, *la discussion était fermée*; οἱ ἀντειπόντες, *l'opposition*; ἐπανόρθωσις, *amendement*, etc.

pour l'élan et la noble simplicité; Mirabeau et Foy, pour le sens politique, ont été l'objet constant de ses études de style. Quant à l'interprétation, il a trouvé, dans de récents et nombreux travaux de la philologie allemande, des ressources, insuffisantes sans doute, mais à peu près inexplorées parmi nous. Heureux s'il peut, à ces clartés nouvelles, nous faire entrevoir et admirer davantage un orateur que, sans doute, il ne faut pas transporter à la tribune française, mais dont l'étude aurait aujourd'hui des résultats plus applicables que celle de Cicéron [1] !

Pour mieux apprécier Démosthène, il faut au moins passer en revue les traditions d'art qu'il avait reçues; il faut voir sa vie et son talent mêlés à tous les événements contemporains. Pour faire connaître le vrai caractère de nos *études* sur ce grand orateur, il faut en exposer la partie historique, ainsi que le choix des textes, nos éléments d'interprétation, et le système de traduction que nous avons suivi. Trois sections composeront donc cette introduction générale.

IIe FRAGMENT.

Choix de textes; interprétation; introductions historiques; classification.

J'ai traduit sur le texte de Bekker la plupart des discours délibératifs et des plaidoyers politiques. Malgré le mérite incontestable de son travail, Bekker déplace quelquefois les mots arbitrairement, et affectionne un peu trop l'ellipse. Un autre inconvénient, mais nul pour le traducteur, c'est une profusion de ν eu-

[1] Opinion de Laharpe, Clément, Blair, et de MM. Villemain et Ch. Nodier.

phoniques, d'élisions hasardées, même de désinences poétiques : système suggéré peut-être au savant éditeur par un manuscrit de Bavière, qu'il préfère, dans plus d'un cas douteux, à la majorité des autres manuscrits. J'ai donc consulté aussi les hellénistes qui, dans ces dernières années, ont revu, totalement ou en partie, le travail de Bekker, marchant sur ses traces, ou s'écartant de sa manière, en collationnant des manuscrits qui lui avaient échappé [1] : Dobson, dont la grande et belle édition manque d'unité; Toepffer; Reuter; Voemel; Bremi; Frotscher; F.-A. Wolf; les deux Buttmann; Harless; Wunderlich, etc. En tête des notes de chaque discours, j'indique l'édition spéciale qui m'a servi de base, et celles qui m'ont simplement aidé. Presque tous les plaidoyers pour affaires civiles ont été traduits sur le texte de Reiske, revu par le bon et savant M. Planche, et par mon illustre maître, M. Boissonade.

Quant à l'interprétation, voici la règle que j'ai suivie. Dans tous les passages obscurs, j'ai recouru d'abord aux anciennes autorités. Ce sont

Démosthène lui-même : rapprochements qui éclaircissent le sens, surtout dans le recueil d'exordes; et, en général, toutes les fois que l'orateur se répète avec des variantes. Pour Eschine, même procédé;

L'exégèse d'Ulpien : assez pauvre ressource. Ce compilateur, qui, par ses citations de Généthlios, de Didyme [2], du grammairien Ménandre, et de quelques

[1] D'après une indication positive d'Alb. G. Becker, p. 76, j'ai cru qu'il existait à Besançon et à Schelestadt deux manuscrits de Démosthène non encore consultés : les renseignements exacts que j'ai pris à ce sujet m'ont détrompé.

[2] Taylor croit que l'argument et les scolies du plaidoyer contre Eubulide sont de Didyme.

autres anciens interprètes des orateurs, semble avoir rédigé un commentaire *variorum*, n'est souvent qu'un bavard ignorant et brouillon;

Les scolies supplémentaires réunies par Dobson, t. x et xii de ses *Oratores Attici;* le lexique d'Harpocration;

Les arguments de Libanius, et les imitations nombreuses que présentent ses *Declamationes Demosthenicæ;* les arguments grecs anonymes; les *Declamationes Leptineæ* d'Ælius Aristide;

Enfin, les citations des critiques et des rhéteurs anciens, toutes les fois qu'elles peuvent débrouiller le sens des morceaux cités; et même, Thucydide, Isocrate, Salluste et Cicéron, pour plusieurs phrases controversées, où Démosthène imite les deux premiers, et est imité par les deux autres.

Pour la partie historique et géographique de ces éclaircissements, j'ai consulté surtout Thucydide, Xénophon, Diodore, liv. xvi, etc.; Strabon et Pausanias.

Souvent ces secours m'ont suffi. Quand ils étaient impuissants, préférant les conjectures des autres aux miennes, j'ai recouru, avec choix, aux travaux des éditeurs et des traducteurs modernes. Toutes les dissertations du recueil de Dobson, plusieurs traités récents de Schoemann, de Westermann, de Winiewski, ont été lus avec soin; et Boeckh, qui, dans son excellent livre sur l'Economie politique des Athéniens, cite et explique souvent Démosthène, a prêté pour la première fois à un traducteur français l'appui le plus utile.

Mais tous ces documents n'auraient pu produire encore un résultat certain, si je n'avais eu un guide pour me diriger, un conseiller judicieux pour les coordonner.

J'ai trouvé l'un et l'autre dans le vénérable Schæfer, dont l'Apparatus a été constamment sous mes yeux [1].

J'ai dit plus haut comment je comprenais la possibilité et l'utilité d'une traduction française de Démosthène. Ajoutons ici que ce qui m'a soutenu dans mon travail sur les harangues et sur les plaidoyers politiques, c'est la grandeur du sujet, c'est cette force de l'orateur qui, indépendamment de sa grâce austère [2], demeure, même dans de médiocres versions, sa propriété inaliénable. Là, j'ai eu pour principe de faire revivre l'esprit par la lettre, et je me suis tenu aussi près du texte que le permet peut-être notre langue. Il n'en a pas été de même, je l'avoue, des plaidoyers civils. Ici, traducteur et lecteur ne sont plus soutenus par l'intérêt de la lutte; Démosthène, toujours précis, descend des hauteurs de son génie, et prête sa voix ou seulement sa plume à de petites passions, à des intérêts secondaires, que nous rabaisserions encore si nous allions aujourd'hui calquer son langage. « Il offre la perfection du talent de l'avocat, la justesse et la vivacité de la discussion, l'adresse du raisonnement, et quelquefois du sophisme, l'art de saisir et d'employer les circonstances; mais les procès, les lois, les mœurs des Athéniens sont si loin de nous, que cette lecture devient froide et pénible [3]. » Elle le deviendrait bien plus encore par une rigoureuse fidélité

[1] Apparatus criticus et exegeticus ad Demosthenem, etc. Lond., 1824-1827, 5 v. 8. Un sixième volume, contenant les tables, a été donné par Seiler, Leips., 1833.

[2] ταῖς φοβεραῖς χάρισιν, dit un célèbre critique, qui avait entendu Démosthène (Démétrius de Phalère, *de Eloc.*, c. 130). V. aussi Denys d'Halic., *de admir. vi dicendi in Demosth.*, c. 13.

[3] M. Villemain, art. *Démosthène*, dans la Biographie Universelle.

de détails. Dans cette partie, je me suis donc écarté de la lettre; mais j'ai tâché de le faire avec mesure [1].

Lorsque je commençai cette traduction, je fus vivement frappé d'une idée à laquelle aucun de mes devanciers ne semblait s'être arrêté : c'est que toutes ces harangues, sauf quelques altérations probables de rhéteur, sont *des faits historiques*. Lorsque nous lisons, dans Thucydide ou dans Tite-Live, un discours prononcé à la tribune, qu'est-ce qui nous en donne l'intelligence? n'est-ce pas le récit qui le précède, et le récit qui le suit? La harangue antique est là à sa vraie place, au milieu des événements qu'elle amène, détourne ou modifie. Où est le Tite-Live, où est le Thucydide qui rend ainsi agissante la parole de Démosthène? Il n'existe pas pour nous [2]. Ces discours, tout palpitants de passions contemporaines, nous sont parvenus détachés, sans ordre chronologique, à peine précédés de quelques maigres arguments de rhéteur. On a fait, de nos jours, *l'histoire parlementaire* de la révolution française : pour replacer les harangues de Démosthène dans leur vrai jour, j'ai essayé *l'histoire oratoire* de la résistance d'Athènes contre Philippe. Tous les discours délibératifs

[1] J'avais tenté d'abord de conserver à tous les noms propres leur forme grecque : il a fallu y renoncer; l'usage est trop puissant. Je me suis borné à suivre l'exemple de Duvair : « Si, en la version des noms propres, ie n'ay pas tousiours suiuy une mesme regle, retenant en quelques uns la terminaison grecque, et en quelques autres la françoise, i'ay plus creu en cela mon oreille que toute autre raison. » *Argum. des Orais. pour et contre Ctésiphon*. Mais j'ai toujours évité l'étrange bigarrure qui consiste à présenter en *français* des noms *grecs* avec une désinence *latine*.

[2] Théopompe de Chios, contemporain de Démosthène, avait écrit une Histoire de Philippe, en 58 livres, qui existaient presque tous encore du temps de Photius.

ont été rangés dans l'ordre des temps, et chacun d'eux est annoncé par une introduction historique. L'un de ces courts préambules continue l'autre; et leur ensemble offre un tableau complet des annales grecques, surtout de la république athénienne, pendant plus de trente ans, depuis la fin de la guerre Sociale jusqu'à la mort d'Alexandre. C'est aux sources mêmes que j'ai puisé; et, autant que mes faibles moyens l'ont permis, j'ai tâché de reproduire, sans jamais forcer la vérité, cette manière vive, dramatique, pittoresque, qui anime notre moderne école historique.

Ces introductions contiennent aussi une rapide analyse de chaque discours; et, quand la nature du sujet ou l'étendue du morceau l'a demandé, l'économie générale de la harangue a été présentée en un tableau synoptique, à la manière des tables analytiques du Cicéron de Desjardins.

Des notes étaient indispensables. J'y présente de brèves explications, les variantes les plus remarquables, la simple indication de quelques rapprochements nouveaux avec l'éloquence moderne, le droit romain et nos codes.

C'est aussi par la classification que notre travail est entièrement neuf. Pour la première fois, dans une traduction complète des deux plus grands orateurs attiques, on trouvera réalisée la division savante et méthodique de G. Becker, dont je vais rendre compte.

Il existe de Démosthène 61 discours, 65 exordes et 6 lettres; d'Eschine, 3 discours, et 12 lettres que l'on croit supposées.

Seize discours sont du genre délibératif, λόγοι συμβουλευτικοί: nous les appellerons *Harangues politiques*. Voilà notre Première Partie. L'ordre chronologique a présidé

à la distribution de détail : le bon sens et l'intérêt historique l'exigeaient ainsi.

La Seconde Partie se compose de quinze *Plaidoyers politiques*, κατηγορίαι. Le même ordre y a été observé. Chaque fois qu'Eschine, accusateur de Timarque, de Ctésiphon, ou son propre apologiste, entre en lice avec Démosthène, je remets les deux athlètes face à face.

La confusion la plus grande a régné jusqu'ici dans les *Plaidoyers pour causes privées*, δίκαι, qui forment notre Troisième Partie. D'après les divers genres d'affaires, nous les avons rangés sous sept chefs : I. Procès de Démosthène contre ses tuteurs, 5 plaidoyers. — II. Fins de non-recevoir, 7. — III. Affaires de succession et de dot, 4. — IV. Affaires de commerce et de dettes, 3. — V. Actions en indemnités, 5. — VI. Plaintes pour faux témoignage, 3. — Réclamations au sujet de l'échange de fortune, et des charges navales, 3. — En tout, 30 plaidoyers.

Nous avons rassemblé dans une Quatrième Partie deux *Discours d'apparat*, ἐπιδείκτικοι λόγοι, mis sous le nom de Démosthène, les *Exordes* et les *Lettres*.

III.e FRAGMENT.

Principaux événements de la Grèce, depuis la paix d'Antalcidas jusqu'à la première tentative de Philippe contre les Thermopyles.

Artaxerxès-Mnémon, en imposant aux Grecs le traité honteux d'Antalcidas [1], avait brisé ces confédérations devenues une partie essentielle de leur constitution générale et la sauve-garde de leur indépendance,

[1] Olymp. XCVIII, 2; 387 av. J.-C.

et replacé sous son sceptre les belles colonies grecques d'Asie. Le sage Evagoras, après avoir seul protesté, dans son petit royaume de Cypre, les armes à la main, avait lui-même fait sa soumission. Sparte, qui fomentait de nouveaux troubles dans le Péloponèse, attaque bientôt et détruit Mantinée, décime les chefs de la démocratie à Phlionte, porte, à plusieurs reprises, ses armes dans le nord, soumet Olynthe, laisse les Barbares s'agrandir en Macédoine comme en Perse, et s'empare, en pleine paix, de la citadelle de Thèbes (382 av. J.-C.). Après cinq années d'oppression, la liberté thébaine se relève à la voix d'un exilé : Pélopidas apprend à ses lourds et patients concitoyens le secret de leurs forces; le disciple du pythagoricien Lysis, Epaminondas, en dirige l'emploi. Dès-lors, Thèbes, à son tour, aspire à la prééminence. La guerre, qui se faisait sous ses murs, elle la refoule au fond de la Laconie. Sur l'une et l'autre mer, Chabrias, Iphicrate, Timothée écrasent les flottes lacédémoniennes. Malgré l'intrépidité vigilante du vieil Agésilas, la médiation de Jason, *Tage* de Thessalie, les secours envoyés par Denys I aux Spartiates comme Doriens, malgré l'alliance même d'Athènes, devenue attentive à maintenir l'équilibre entre les Etats helléniques, Lacédémone, abandonnée de ses alliés, expie à Mantinée sa perfide ambition (363). Les tentatives réitérées du Grand-Roi pour pacifier la Grèce, et la lancer sur l'Egypte révoltée contre lui; la destruction des principales cités béotiennes, par la féroce politique des Thébains; la démocratie ramenée dans le Péloponèse, à la suite de leur invincible bataillon Sacré; Messène, Mégalopolis, élevées comme deux fortes barrières, contre les envahissements de Sparte; les paisibles montagnards d'Arcadie, belliqueux à leur tour, et arbitres de

la Grèce méridionale ; un rayon de civilisation commençant à luire sur la sauvage Thessalie ; l'habile gouvernement, les conquêtes, les grandes vues de Jason, ce précurseur de Philippe, assassiné, comme lui, au milieu de ses projets ; la Sicile en proie tour à tour aux Carthaginois, à ses tyrans, à une liberté frénétique : voilà les incidents les plus saillants qui, dans les trente premières années de la vie de Démosthène, s'étaient précipités pour compliquer tant de grands événements sur ce sol mouvant de la Grèce, sur cette terre des commotions politiques. Les plus récents, n'en doutons pas, avaient fixé l'attention du jeune orateur, livré à la double étude de l'éloquence et des faits contemporains [1]. Parmi ces faits, il en est un cependant qui avait d'abord passé inaperçu : lorsque Pélopidas eut réconcilié Perdiccas III avec Ptolémée, et admis la Macédoine dans l'alliance de Thèbes, il reçut en otage et emmena dans la maison du père d'Epaminondas un enfant de quinze ans (365) : cet enfant, c'était Philippe.

La grandeur thébaine avait commencé et fini avec le *duumvirat* de Pélopidas et d'Epaminondas ; Thèbes et Lacédémone, après leur lutte acharnée, étaient tombées en langueur. Alors le conseil des Amphictyons, auquel la marche des événements avait substitué, depuis plus d'un siècle, des congrès tenus dans ces deux villes, à Athènes, et même en Perse, recouvra son antique autorité. L'union fédérative parut se resserrer, et des circonstances favorables ranimèrent l'ambition des Athéniens. Les côtes lointaines de la Thrace et de l'Asie appelèrent leurs flottes ; l'Eubée, qu'ils convoitaient, les reçut comme

[1] Διεξῄει τάς τε πράξεις ἐφεξῆς, καὶ τοὺς ὑπὲρ αὐτῶν ἀπολογισμούς. Plut. *in Demosth.*, 8.

des libérateurs. De Rhodes au Bosphore, plusieurs places, le long des deux côtes, se soumirent à leurs amiraux; les Cyclades, Corcyre, Byzance rentrèrent dans leur confédération. Ainsi, les jeunes amis de l'éloquence et de la liberté voyaient avec joie leur patrie ressaisir son ancien empire sur la Grèce : mais les vices publics et privés des Athéniens, plus encore que la jalousie des autres peuples, menaçaient cet empire d'une courte durée; et le poëte comique aurait pu s'écrier encore :

Ὦ πόλις, πόλις, ὡς εὐτυχεῖς μᾶλλον ἢ καλῶς φρονεῖς [1] !

Charès, général heureux dans les coups de main, d'ailleurs paresseux et ignorant, était devenu l'idole de la multitude. Ses conseils de rapine sur les alliés et les colonies furent trop fidèlement suivis. Chios, Rhodes, Cos, Byzance se révoltèrent (358). Alors commença cette guerre Sociale qui dura deux ans, coûta la vie à Chabrias, éloigna de leur patrie Timothée et Iphicrate injustement accusés, et vainement défendus le premier par son éloquence, le second par son audace, ne laissa aux Athéniens que le dernier de leurs grands généraux, Phocion, bien jeune encore, et se termina par l'indépendance des alliés, reconnue à la voix menaçante d'Artaxerxès-Ochus, le sanguinaire successeur de Mnémon.

Pendant son séjour à Thèbes, le jeune Philippe avait pu observer les mouvements de la Grèce, et en démêler les premiers ressorts dans le génie d'Epaminondas. Il avait visité les principales villes, étudié les Athéniens dans Athènes, appris à les estimer dans ce qu'ils avaient

[1] « O Athènes, Athènes! ville plus heureuse que sage! » *Fragm. d'Eupolis.*

encore d'admirable, et peut-être à ne pas les craindre. Ainsi, cette Grèce, qui façonna la Macédoine avant de subir son joug, comme, un siècle et demi plus tard, elle envahit par ses idées Rome qui l'avait envahie par ses armes, fut l'institutrice de son futur conquérant. Le beau, le séduisant prince étranger put rencontrer à l'école de Platon un jeune homme d'assez mauvaise mine, dont la voix faible prononçait le grec moins purement que lui : mais, sans doute, il ne devinait pas l'antagoniste à la parole puissante, qu'il devait tant redouter un jour.

Furtivement accouru dans sa patrie, après la mort de Perdiccas III, il l'avait trouvée déchirée au-dedans et terriblement menacée au-dehors. Le poignard d'Eurydice, sa mère ; les révoltes des Grands ; deux princes de son sang ressaisissant avec ardeur l'occasion de régner ; le vieux Bardyllis, cet intrépide brigand, qui venait d'écraser avec ses Illyriens les meilleures troupes macédoniennes ; les Pæoniens envahissant déjà les provinces septentrionales ; la Thrace armée pour placer sur le trône Pausanias, furieux de son double exil ; enfin, une flotte Athénienne appuyant les prétentions d'Argée à une couronne qu'il avait déjà usurpée : tels sont les périls dont s'étaient vus entourés un roi au berceau et un régent de vingt-un ans (360). Philippe jette un peu d'or au roi de Thrace, et Pausanias rentre dans le néant. Il bat les Athéniens près de Méthone, les renvoie sans rançon, et se débarrasse d'Argée en déclarant libre la ville d'Amphipolis (359) conquise par Perdiccas, et promise par le prétendant aux Athéniens. La paix conclue avec ces derniers, il fait parler les oracles, qui déjà philippisaient, et il prend le titre de roi. Vainqueur des Pæoniens dans de petits combats, il

augmente, discipline son armée, crée la phalange, cette bête monstrueuse qui se hérissait de toutes parts, ce corps redoutable où la force de six mille lances se trouvait portée à une merveilleuse unité [1]; il institue enfin le corps des *Pézétœres* ou Compagnons, qui donna tant d'habiles capitaines à la Macédoine. Puis il charge avec fureur les farouches Illyriens, en tue 7000 avec leur chef, et recule jusqu'au lac Lychnidos [2] la limite occidentale de son empire. Alors les Grands intimidés cessèrent de troubler la Macédoine par leurs séditions, et Eurydice par ses assassinats.

Bientôt s'offrit à Philippe l'occasion de se glisser à travers les débats de ses voisins. Kotys, chef des Odryses, en Thrace, avait soumis la Chersonèse [3], ancienne possession des Athéniens. Après le meurtre de ce prince, fol amant de Minerve, ses trois fils, Bérisadès, Amadocos, Kersobleptès, soumettent à l'arbitrage d'Athènes leurs prétentions respectives. Athènes fait le partage, et s'adjuge la Chersonèse, qu'elle ne recouvre qu'après de longs débats et la reconnaissance de Kersobleptès comme unique héritier de la tente royale (353). Amadocos porta son mécontentement à la Cour de Philippe, qui déjà pensait à dépouiller Kersobleptès, et qui appuya les villes de la Chersonèse opposées à la domination Athénienne.

Vers la même époque, Thèbes et Athènes se disputaient l'île d'Eubée, agitée par les sourdes intrigues de Philippe. Lancés par Timothée, l'heureux preneur de villes, les Athéniens en eurent bientôt chassé les Thé-

[1] M. Michelet, Hist. rom., t. II, p. 52.

[2] Aujourd'hui, lac d'Okhrida, en Albanie.

[3] Presqu'île de Gallipoli.

bains. A leur retour, ils trouvèrent dans Athènes Hiérax et Stratoclès, députés accourus d'Amphipolis pour reconnaître leur domination, en échange des secours qu'ils leur demandaient contre Philippe. Arrêtons-nous ici : le nom d'Amphipolis reparaît souvent dans les harangues de Démosthène.

Cette ville, enfermée dans une île du Strymon, près de l'embouchure de ce fleuve, dans la contrée dite des Neuf-Chemins, reçut son nom (*Ville entourée*) d'Agnon, fils de Nicias. Les chrétiens y ont substitué celui de Chrysopolis ; et les Turks appellent Iamboli une chétive bourgade de la Romélie, bâtie sur ses ruines. La culture des lettres, un magnifique temple de Diane, un sol fertile, des mines d'or et d'argent, quelques victoires, surtout l'entrepôt du commerce de laines et de mâture de la Haute-Thrace par le port et la citadelle d'Eïon, firent d'Amphipolis une des plus importantes places du Nord. Habitée d'abord par des Edons, auxquels se joignirent quelques marchands grecs d'Europe et d'Asie, elle reçut Cimon lorsqu'il délivra ces contrées de la présence des Perses. Trois colonies athéniennes y furent successivement envoyées (469, 464, 446) : les deux premières furent massacrées ; la troisième, toujours repoussée, ne put s'établir. Agnon s'en empara et la fortifia (437). Treize ans après, le spartiate Brasidas vint l'enlever aux Athéniens ; et, chose bien rare, il y fit aimer le joug de Lacédémone. Le traité de Nicias (421) rendit, malgré elle, cette république oligarchique aux Athéniens, dont elle secoua le joug après s'être constituée en démocratie. Sa conquête, manquée par Iphicrate (370), fut effectuée cinq ans plus tard par Perdiccas III, jaloux de donner à ses provinces orientales une frontière imposante.

Nous avons vu que Philippe, faible encore, ne voulut ni garder cette ville, ni la livrer aux Athéniens; il proclama son indépendance, comptant sur les retours de l'avenir. Il paraît qu'Amphipolis alors entra dans la confédération olynthienne. Iphicrate revint promptement l'assiéger; mais, rappelé par ses concitoyens mécontents, il la vit s'échapper de ses mains. Timothée, qui le remplaça, ne fut pas plus heureux, grâce à la trahison de Charidème d'Oréos, chef de bandes mercenaires. Athènes alors recourt à des négociations. Ses députés, Antiphon et un autre Charidème, promettent secrètement à Philippe de lui livrer Pydna, s'il aide leur patrie à soumettre une colonie rebelle. Le rusé monarque affecte de se plaindre hautement des Amphipolitains, emporte leur ville d'assaut (358) après avoir paralysé les efforts de leur députation auprès des Athéniens, auxquels il répétait qu'il ne travaillait que pour eux; et, fort de ses premiers succès, trompant à la fois les Olynthiens et Athènes, il garde pour lui sa précieuse conquête. Depuis ce temps, le nom d'Amphipolis devint le cri de guerre des orateurs athéniens opposés à Philippe.

Bientôt ses intrigues lui livrent Pydna, ses armes Potidée (357); et, pour s'attacher les Olynthiens, il leur remet ces deux villes avec Anthémonte, place au N.-E. de Pella, qui avait toujours appartenu aux rois de Macédoine. Pydna et Potidée [1], colonies corinthiennes dans la délicieuse Piérie et sur l'Isthme de Pallène, avaient été soumises par Timothée. Philippe prend ensuite Crénides, dépendance de Thasos, dans le mont Pangée; il y établit une colonie de Macédo-

[1] Aujourd'hui, Kitros et Les Portes.

niens, qui donnent à la ville le nom de *Philippi,* et il fait exploiter ses mines d'or abandonnées, qui bientôt lui rapportent par année plus de six millions de nos francs.

« Pour dissiper les alarmes des Athéniens, le prince ne pousse pas plus loin ses succès dans la Thrace. Il accorde sa protection aux Thessaliens qui l'implorent contre la tyrannie des meurtriers et des successeurs d'Alexandre de Phères. Il détruit leur pouvoir despotique : la reconnaissance des Thessaliens augmente ses richesses ; ils lui abandonnent des revenus considérables, et lui ouvrent leurs ports sur le golfe Thermaïque [1] ». Philippe épouse ensuite Olympias, triomphe en Illyrie par l'épée de Parménion, réprime la Pæonie et la Thrace ; et la naissance d'Alexandre vient mettre le comble à sa prospérité (356). Dans le projet de dominer la Grèce, son génie fut merveilleusement secondé par deux guerres qui occupèrent treize ans les forces des Athéniens et des principaux Etats Helléniques. La première était la guerre Sociale : nous en avons parlé ; l'autre est connue sous le nom de seconde guerre Sacrée.

« Le conseil amphictyonique, qui fut presque toujours impuissant pour prévenir les guerres, sert l'inimitié des Thébains contre les Lacédémoniens et les Phocidiens, condamne ces deux peuples comme parjures et comme sacriléges, et donne lieu aux plus cruelles hostilités. Philomélos, un des principaux habitants de la Phocide, arme ses concitoyens contre l'autorité des Amphictyons, trouve des secours à Sparte, défait les Locriens, s'empare de Delphes, et arrache des colonnes sacrées le décret que les Thébains ont obtenu

[1] Poirson et Cayx, *Précis de l'Hist. Anc.,* p. 347, 3e édit.

contre sa patrie. La guerre devient alors générale dans la Grèce.... Béotiens, Locriens, Thessaliens, Perrhèbes, Doriens, Dolopes, Athamanes, et quelques cités moins importantes, prennent les armes pour maintenir l'autorité des Amphictyons. Les Phocidiens comptent pour alliés les Lacédémoniens, les Athéniens et plusieurs peuples du Péloponèse. Avec les trésors qu'il enlève au temple de Delphes, Philomélos soudoie dix mille mercenaires, et soutient pendant deux ans la guerre contre les Thébains et les Locriens avec des succès balancés; mais il est vaincu dans les montagnes de la Phocide, et se donne la mort (353). Onomarque, son frère, lui succède, rassemble de nouvelles troupes, met la division parmi ses ennemis, confisque les biens des Phocidiens qui s'opposent à la guerre, se rend maître de Thronium, réduit les habitants d'Amphissa, ravage les terres des Doriens, pénètre dans la Béotie, s'empare d'Orchomène et menace Chéronée : mais, vaincu par les Thébains, il est réduit à prendre la fuite.

Les Athéniens, alors occupés des affaires de la Thrace et des entreprises de Philippe, ne portaient qu'un intérêt secondaire à la guerre Sacrée. Ils infestaient les côtes de la Macédoine; Philippe, ayant créé une marine, subjuguait les îles d'Imbros et de Lemnos, abordait sur la côte de Marathon, et enlevait aux Athéniens la galère Paralienne...... Sestos voulut échapper à leur domination, mais fut réduit par Charès, tandis que Philippe se rendait maître de Méthone, détruisait ses fortifications, et distribuait son territoire à ses soldats.

Phayllos envahissait la Thessalie dans le même temps qu'Onomarque, son frère, désolait la Béotie;

mais il y trouvait Philippe, auquel les villes opprimées par la tyrannie de Lycophron, avaient déféré le protectorat que Pélopidas avait exercé quelques années auparavant. Philippe défait Phayllos, et le rejette dans les montagnes de la Phocide. Onomarque accourt, oppose plus de résistance, fait éprouver quelques pertes aux Macédoniens dans deux actions consécutives. L'année suivante, 352, son armée est taillée en pièces; Onomarque et six mille Phocidiens restent sur le champ de bataille, trois mille sont jetés à la mer comme sacriléges. Phayllos prend alors la direction générale de la guerre, qu'il poursuit avec énergie. Lacédémone, Athènes, l'Achaïe, secondent ses efforts; les Thessaliens lui envoient deux mille hommes, malgré les derniers succès de Philippe. L'appât des richesses du temple de Delphes attire sous ses drapeaux des soldats de toutes les villes. Cependant les Béotiens repoussent victorieusement la nouvelle invasion des Phocidiens, qui sont défaits trois fois près d'Orchomène, du Céphisse et de Coronée. Phayllos succombe à une maladie cruelle; Phalæcos, fils de Philomélos, et Mnaséas sont chargés de cette guerre funeste à tant de chefs : ils sont vaincus l'un et l'autre, et tués peu de temps après par les Béotiens. Tant de désastres portent le découragement chez les Phocidiens, et semblent un châtiment du ciel aux yeux d'un peuple dont la superstition s'accroît dans l'infortune (352). Dans le même temps, Philippe, sous prétexte de pénétrer dans la Phocide pour en châtier les habitants, essaie de s'emparer des Thermopyles : mais des troupes Athéniennes, que Nausiclès conduisait au secours des Phocidiens, rendent cette tentative inutile [1]. »

[1] *Précis de l'Hist. Anc.*, p. 349.

IV.e FRAGMENT.

Des partis politiques à Athènes, pendant la résistance à Philippe et à Alexandre.

A tous les graves événements que nous venons de parcourir le talent de la parole avait eu autant de part que les notes diplomatiques et la correspondance des cabinets en prennent aux destinées actuelles de l'Europe. Le grand coup était porté : Philippe aux Thermopyles venait de montrer à la Grèce émue les fers qu'il lui préparait depuis longtemps. L'or et les intrigues qui précédaient toujours ses armes, avaient déjà semé la division parmi les Athéniens, avides à saisir l'occasion de se déchirer mutuellement. Alors, plus fortement que jamais, les factions se dessinèrent ; et que penser d'un peuple auquel le sentiment d'un danger commun n'avait pu rendre la paix intérieure ? Chacune de ces factions eut ses chefs, ses représentants à la tribune et dans les cités travaillées des mêmes dissensions.

Lorsque, dans cette crise, on cherche à embrasser d'un coup-d'œil toutes les nuances de l'opinion et de la puissance publiques, on est d'abord frappé de la nullité du pouvoir exécutif, qui, dans les autres Etats Helléniques, conserve sur l'esprit du peuple une légitime influence. Les archontes ne sont désignés par les orateurs que pour date, à peu près comme les saints de notre calendrier. On a peine aussi à suivre toutes les fluctuations de ce peuple mobile. Plongé dans une longue inertie, il se réveille pour délivrer l'Eubée ; puis il se rendort, comme s'il croyait sa tâche finie. Il faudra de nouvelles secousses pour le pousser à

Byzance, à Olynthe, à Chéronée. Il refusera un asile à quiconque attenterait aux jours de Philippe devenu tout-puissant, et il couronnera son meurtrier. Il fera mourir Lysiclès qui, à Chéronée, se hâte trop de crier victoire; et, en faveur de Démosthène, fugitif et toujours honoré, il démentira sa longue réputation d'ingratitude. Un décret proscrira Démosthène à son tour; un décret consacrera la mémoire de ses services. Ce flux et reflux démocratique s'accroît encore de la versatilité personnelle d'un grand nombre de citoyens, de l'apparition de quelques orateurs nouveaux vers la fin de ce grand drame, d'une extrême diversité dans les motifs de résistance ou de soumission au rusé Macédonien. Les uns voyaient en lui un ami de la liberté, parce qu'il délivrait la Thessalie de ses tyrans, et soutenait quelques démagogues dans le Péloponèse. Son apparente équité fascinait plus d'un bon esprit : ne s'était-il pas déclaré pour Messène contre Lacédémone? n'enlevait-il pas aux Spartiates leurs injustes conquêtes? Combien de partisans dut lui gagner son zèle pour la cause d'Apollon, dans la guerre de Phocide! Les dangers de cette guerre ont fait mettre en dépôt dans ses mains de nombreux patrimoines. L'orage passé, il restitue les biens placés sous sa sauve-garde : et cet éminent service, ce désintéressement inespéré lui assurent d'ardents prosélytes; il rend plus qu'on ne lui a confié, il donne à qui ne lui prêta rien : et la reconnaissance vient se confondre dans une vénalité adroitement déguisée. Ainsi, les aspects changeants du caractère et de la conduite de Philippe contribuaient autant que la capricieuse mobilité d'Athènes, à multiplier les nuances de l'opinion au sein d'une petite république. Ajoutez à cela l'or prodigué par la Perse

inquiète, pour combattre l'effet des largesses du roi-marchand [1]. Placés entre deux appâts, comment les orateurs auraient-ils toujours résisté ? A l'aspect de tant de dégradation, une pensée console : ici, du moins, la discorde n'avait pas, comme à Rome, les pieds dans le sang. Malgré les incertitudes où nous laissent les rares témoignages de l'histoire, essayons d'esquisser ce tableau.

Nous trouvons d'abord trois grandes divisions dans les vingt mille citoyens dont se composait la population ayant droit de suffrage : parti monarchique, parti oligarchique, parti démocratique; vieux éléments de guerres intestines dans presque toutes les cités grecques. En tête de la première faction, Isocrate; de la seconde, Phocion, Eubule, Eschine; de la troisième, Démosthène.

I. Elégant débris de la brillante école des sophistes, Isocrate, ami du luxe, enrichi par la culture de son art, trop timide pour les assauts de tribune, répétait sur ses vieux jours, dans ses écrits, dans ses leçons, la maxime de Gorgias : il faut un chef à la Grèce, qui ne redeviendra forte et unie qu'en attaquant la Perse à son tour. Il ajoutait : Philippe, comme descendant d'Hercule, doit être ce chef. Tout l'art du langage le plus harmonieux et le plus poli était laborieusement appliqué à propager cette politique, qui devinait l'avenir, mais se trompait en partie sur le présent. Isocrate écrivait à Philippe avec une sorte de tendresse admirative : la bataille de Chéronée vint, trop tard, le désabuser; et le vieillard disert, qui avait toujours

[1] « Philippus majore ex parte mercator Græciæ, quam victor. » Val. Max. VII, 2.

aimé sa patrie, mourut de chagrin. Sa nombreuse école alimenta le parti monarchique, composé d'hommes de théorie, préférant la plume à la parole, publicistes plutôt qu'orateurs, et favorables à la Macédoine *par système.*

II. Nous ne voyons pas la même unité dans la faction oligarchique. La haine pour les excès de la démocratie, la certitude de ses dangers dans la crise où s'engageait la Grèce, animaient surtout Phocion, Léodamas, Dinarque. D'autres, peu inquiets de Philippe, ne cherchaient que le pouvoir en flattant la plèbe, à laquelle leurs perfides caresses surprenaient les décrets les plus oppressifs : au premier rang viennent se placer Eubule d'Anaphlyste et Midias. Parmi ces adversaires des classes inférieures, plus d'un Athénien, jusque-là irréprochable, subit mal l'épreuve des bonnes grâces d'un ami couronné; plus d'un, recevant ses dons sans s'abaisser au métier de mercenaire [1], fut pris dans ses filets sans se croire un traître : après tout, un seul souverain lui demeurait aussi odieux que vingt mille. Enfin, des hommes de la naissance la plus obscure, tels qu'Eschine, méprisaient aussi la puissance populaire : ceux-là s'étaient faits aristocrates par bon ton, et philippistes par vénalité.

Doué des vertus d'un autre âge, Phocion, homme d'un grand sens, se hâta peut-être trop de désespérer de la liberté [2]. Malgré ma vive admiration pour ce caractère si calme et si pur, je m'indigne de l'entendre s'écrier, à la nouvelle de chaque succès, *Quand donc*

[1] Telle est la distinction un peu subtile qui existait entre le δωροδόκος et le μισθάρνης ou μισθωτός, en politique.

[2] Heeren et Gillies partagent cette opinion.

cesserons-nous de vaincre ? Du reste, chacune de ses rares paroles est un coup de massue, chacune de ses expéditions une suite de victoires : et jamais Phocion ne rechercha l'influence! Immobile à la tribune, les mains dans son manteau, il attendait que les injures et les vociférations eussent passé; puis il reprenait tranquillement ses laconiques et judicieux conseils. Prévoir, retarder, amortir la chute de la liberté, telle fut la vie de ce Socrate de la tribune, qui devait aussi périr par la ciguë. Ses amis étaient nombreux; nous ignorons s'il y eut parmi eux beaucoup d'orateurs influents. Tour à tour accusateur et accusé devant le peuple, Léodamas, dont Eschine et Démosthène louent l'éloquence, prit part aux affaires, sans beaucoup espérer de sa patrie. Le corinthien Dinarque, instrument de la politique macédonienne, ne viendra que plus tard à Athènes soutenir Alexandre et Antigone absents, et expier par la mort son attachement à Phocion. Eubule fut, après Eschine, le plus constant adversaire de Démosthène, et Midias son ennemi le plus outrageux. Par de folles dissipations des deniers publics, le premier s'était élevé à une haute faveur; il n'en était pas moins soupçonné de dévoûment à Philippe, et d'avoir tourné ses talents oratoires à la perte de l'Etat. Le second nous apparaît comme un fastueux insolent, qui jetait son or à la multitude pour l'asservir. Le fils d'une joueuse de tympanon et d'un pauvre maître d'école, Eschine, fut le plus ferme appui de l'oligarchie amie de Philippe : il représente la classe des *vendus,* chaque jour plus nombreuse, plus active; il est le type du traître, beau parleur, employant tour à tour la ruse et l'audace. Doué d'une figure aussi gracieuse que celle de Démosthène était sévère, et d'un organe bien

autrement souple et sonore que celui de son rival, Eschine avait préludé aux luttes de tribune par celles du champ de bataille, de la scène et de la palestre. A l'époque où nous sommes parvenus, sa trahison est encore douteuse : mais bientôt, parti d'Athènes ambassadeur près de Philippe, il reviendra pensionnaire de ce prince. Orateur élégant, sa manière n'est peut-être déjà plus de l'atticisme : le luxe faux de l'école asiatique semble s'y faire pressentir. Chose remarquable ! le même jour, à la même tribune, on pouvait entendre trois orateurs qui représentent trois phases différentes de l'éloquence grecque : car l'époque de son perfectionnement dans Démosthène se trouve placée entre celle des premiers sophistes, qui aboutit, par Gorgias, à Isocrate, et l'école asiatique, dont Eschine, supérieur à cette école même, jettera plus tard les fondements à Rhodes et dans l'Ionie. Un ancien matelot, Démade, était devenu un improvisateur éblouissant. Quand il s'attendait à de l'agitation dans l'assemblée, il tressaillait de joie : doublement heureux si, dans l'intervalle de la courte méditation à la récitation du discours, le vent populaire n'avait pas changé ! Quelle vie publique ! quelle vie privée! Esclave de ses plaisirs, portant dans ses principes la légèreté de son esprit mobile, Démade devint un traître déclaré. En vain réclamerait-il quelque indulgence, parce qu'il ne dirigeait plus que les débris du naufrage général; il était lui-même un de ces débris, suivant l'heureuse expression de Plutarque [1]. Quelques années encore, et Antipater, ne pouvant le rassasier d'or, dira que, de ce vieux démagogue, comme de la dépouille d'une

[1] Plutarch. *Phoc.* ναυάγιον τῆς πόλεως. V. Boeckh, l. II, c. 13.

victime, il ne reste plus que le ventre et la langue [1]. Philocrate, Phrynon, Pythéas, Calliclès, dont il ne nous reste qu'un nom déshonoré, travaillaient, sous Eschine, à gagner des partisans à la Macédoine : il paraît que tous se firent bien payer leur besogne. Ce n'est pas que l'impunité leur fût toujours assurée : dans de soudains retours de colère, le peuple trahi en condamna plus d'un à l'exil, même au supplice; rigueurs passagères, qui effrayaient peu! Ainsi, dans ses diverses nuances, le parti oligarchique était tout macédonien, ici *par désespoir*, là *par ambition*, ailleurs *par séduction* ou *par avidité*. Et, bien différente de la première, quoiqu'elle concourût au même but, cette immense faction était sans cesse agissante.

III. On ne considère Démosthène que comme l'ennemi des Macédoniens : il fut aussi l'ennemi de l'oligarchie. Il avait compris qu'une démocratie forte pouvait seule arrêter un monarque conquérant ; et c'est à lui prêter cette force qu'il usa l'éloquence à la fois la plus logique et la plus entraînante. Dans tous les âges, l'épée d'un despote étranger a toujours causé moins d'ombrage à l'aristocratie qu'à la classe plébéienne. Démosthène aurait mieux aimé voir les Athéniens défaits à la tête de leurs alliés, que vainqueurs sous l'étendard macédonien [2]. Avec un tel caractère, soutenu d'un tel talent, il devint naturellement le favori du peuple, qu'il savait louer avec art, et plus souvent gourmander avec empire.

La liste des orateurs opposés à Philippe et à Alexandre nous est parvenue plus nombreuse que celle des chefs

[1] Plutarch. *Phoc.*, 20, 25, 30.

[2] Gillies, *Hist. de l'Anc. Gr.*, ch. 34.

des autres partis : comme si une plus grande renommée attendait les premiers, pour les consoler de leur défaite !

Lycurgue, élève de Platon, aima jusqu'à l'enthousiasme la vertu et la patrie. Il administra pendant quinze ans les deniers publics avec une intégrité digne d'Aristide ; et le compte rendu de sa gestion nous est parvenu dans une inscription que le temps a respectée. Il parcourut avec Démosthène le Péloponèse, suscitant partout des ennemis à Philippe. Il parlait aux Athéniens avec une liberté que ses vertus seules pouvaient lui faire pardonner. Alexandre, après avoir détruit Thèbes, compta cet intrépide vieillard parmi les Athéniens dont il demandait la tête, et qui furent sauvés par l'adresse de Démade.

Plus jeune que Lycurgue, Hypéride, par une bizarrerie étrange, lutta contre Philippe avec l'épée, contre Alexandre avec la parole. Brave, incorruptible, mais de mœurs peu dignes de son patriotisme, il contribua, par sa célèbre défense de Phryné, à introduire l'éloquence véhémente au sein de l'impassible Aréopage. Sa haine pour la Macédoine lui survécut avec son talent dans la personne de Glaucippe et d'Alphinos, son fils et son petit-fils. Hégésippe, dont nous avons recueilli quelques saillies éloquentes, jeta un assez vif éclat pour que plusieurs de ses harangues fussent attribuées à Démosthène. L'histoire sème, en passant, les noms de vingt autres orateurs estimables qui s'opposèrent, avec une mesure inégale de courage et de talent, aux progrès des armes macédoniennes : ambassadeurs, présidents du Conseil, guerriers, magistrats, même comédiens. Que nous reste-t-il de leur patriotisme?

quatre ou cinq traits honorables; de leur éloquence? quelques mots ingénieux ou hardis.

Dans la démocratie athénienne, le barreau, du moins pour les causes criminelles, était une seconde tribune. Le plus célèbre *avocat* d'Athènes fut peut-être Isée de Chalcis, dont la vie est très-peu connue. Il ferma son école pour s'occuper exclusivement de former Démosthène : il entrevoyait donc le trésor caché sous cette nature si ingrate en apparence! L'orateur eubéen nous a transmis onze plaidoyers civils, tous empreints d'une rapidité nerveuse. Beaucoup d'autres citoyens, diserts ou éloquents, composaient des mémoires, ou parlaient devant ces juges si nombreux, si passionnés, si préoccupés de leurs dissensions, et qui se souciaient bien plus du bon goût que du bon droit. De ce tourbillonnement continuel, entretenu sur un petit coin de terre par tant de débats publics et privés, sortit un étrange orateur, le sycophante, qui est encore un des types de ce temps-là.

« Même sous la main de la justice, dit Démosthène aux Athéniens, le sycophante hurle, menace, calomnie. Les stratéges, à qui vous confiez des fonds considérables, lui refusent-ils de l'argent? il les proclame indignes des plus humbles emplois. Et pourquoi cet odieux langage? Est-ce pour outrager des hommes honorables, qui, avec un peu d'or, lui auraient fermé la bouche? Non, c'est pour décrier vos élections, pour afficher sa perversité. Vos magistrats tirés au sort, il les déchire, les rançonne, les poursuit à outrance.... Chaque citoyen fréquente la place publique, occupé d'affaires privées ou d'affaires d'Etat. Mais le sycophante, quelle est sa profession? Il n'est ni artisan, ni agriculteur, ni négociant; aucun lien d'intérêt,

aucun d'amitié. Il rampe sur nos places comme un scorpion ou une vipère, faisant vibrer son dard, s'élançant d'un côté à l'autre, épiant la victime qu'il percera de ses calomnies, le riche qu'il intimidera pour le faire capituler [1]. Vagabond, sans asile, sans amis, sans connaissances, il reste étranger à toutes les douceurs de la société. Il rôde, traînant à sa suite ces monstres que les peintres donnent pour escorte aux scélérats dans le Tartare, l'Imprécation, la Calomnie, l'Envie, la Haine, la Discorde..... C'est le chien du peuple, disent quelques-uns. Je le crois; mais c'est un de ces mâtins qui, au lieu de mordre ceux qu'ils appellent loups, mangent les brebis qu'ils disent protéger. [2] »

Pour compléter ce triste tableau, remarquons que la Macédoine avait dans tous les rangs de la société athénienne une foule de partisans cachés. La classe des trois cents plus riches citoyens murmurait hautement chaque fois qu'une expédition exigeait de nouveaux subsides. Placés sous le patronage des premiers orateurs de chaque parti, des généraux inhabiles subissaient leur influence, et ne penchaient pas tous vers la guerre. Parmi les philosophes, seul, le vertueux Xénocrate se dévouera plus tard, quoique étranger, à la cause de l'indépendance. Maintenant, les derniers jours de Platon

[1] Je m'endormis mouton, et me réveillai loup.
Pour mordre à belles dents, tout fut de mon domaine;
Je tombai sans pitié sur la sottise humaine,
J'écorchai, déchirai le troupeau des trembleurs:
Guerre ou tribut!

Ainsi parle Godwin, le sycophante moderne. V. *La Popularité*, par M. C. Delavigne, acte II, sc. 2.

[2] Ier Plaidoyer contre Aristogiton.

s'usent dans la réforme sociale, ce rêve de sa vie, qu'il a vainement essayé de réaliser en Sicile; et il ne sait plus enfin désirer pour l'espèce humaine *qu'un bon tyran aidé d'un bon législateur* [1]. Diogène a passé l'été à Corinthe; Antisthène s'est renfermé dans le Cynosarge, et Aristippe dans son école. Un des muets disciples de Platon, après avoir erré à la Cour de l'eunuque Hermias, à Atarné, à Mitylène, vit en ce moment à la Cour de Macédoine, où il élève le jeune Alexandre, sans doute par reconnaissance pour le père, qui vient de brûler Stagire, sa patrie. Mais le type le plus expressif de l'insouciance athénienne est le cercle dit *des Soixante*. Recueillir tous les ridicules, s'amuser, par de gais propos, des amis, des ennemis, parodier la tribune, prononcer des décrets bouffons, tel est son unique objet. Il tient ses séances dans un temple, au milieu d'une folle multitude, qu'il achève de démoraliser, et parfois devant les ambassadeurs de Philippe, affilié à ces spirituels démolisseurs, qui reçoivent ses dons.

Au sein de tous ces partis, qui sont constamment en présence, que d'ennemis pour Démosthène! et combien peu d'auxiliaires!

V.e FRAGMENT.

Eloge de Démosthène, attribué à Lucien [2].

Lycinos, qui travaille à un Eloge de Démosthène, rencontre Thersagoras, qui vient de composer des vers

[1] M. Villemain, *Eloge de Montesquieu.*

[2] On doute si le morceau dont nous traduisons ici la seconde partie, est de Lucien. Schoell, qui le rejette, rapporte les opinions de

à la louange d'Homère. La conversation s'engage par un parallèle un peu sophistique entre le grand orateur et le grand poëte. L'éloquençe, les vertus, les talents politiques du premier sont célébrés par le panégyriste même du second. Thersagoras lit ensuite son poëme à son ami. Mais tout à coup il s'interrompt; et, pour payer Lycinos de sa complaisance à l'entendre, il lui dit :

THERSAGORAS.

« J'ai trouvé les Mémoires de la maison royale de Macédoine; et, transporté de plaisir, j'ai acheté ce livre avec empressement. Je viens de me rappeler que je l'ai chez moi. Il contient, entre autres objets, des particu-

quelques savants à ce sujet (*Hist. de la Litt. gr.*, t. IV, p. 274). Le spirituel traducteur allemand de Lucien, Wieland, met cet opuscule, le style à part, au rang des meilleurs de cet auteur. Thomas regarde la dernière moitié comme digne des plus beaux temps de la Grèce. Gér. Becker se prononce pour l'affirmative : personne, dans toute l'antiquité, n'a, selon lui, mieux tracé le caractère de Démosthène. Heeren admire le tableau dramatique de la fin, qui lui a inspiré plusieurs pages éloquentes sur Démosthène (*Idées*, t. III, p. 418). « Si cet ouvrage a quelques défauts, dit M. Boissonade, il faut aussi reconnaître qu'il a des beautés véritables; que le cadre en est ingénieux et neuf; que les dernières pages, qui contiennent le récit de la mort de l'orateur, sont très-pathetiques, et que, si elles sont prises, comme l'auteur le dit, des mémoires particuliers de la Cour de Macédoine, elles présentent le plus grand intérêt historique. » (Biogr. Univ., art. *Lucien*.)

Des termes poétiques, des métaphores outrées et incohérentes viennent ajouter à la difficulté de traduire un texte altéré. J'ai eu sous les yeux la réimpression de Dobson (*Orat. Att.*, t. V, CCCXVI). Il m'a fallu, plus d'une fois, recourir à ses variantes, et aux conjectures de Belin de Ballu, dont la traduction m'a été utile. J'ai consulté aussi le Lucien de Jean Benoît, 1687; l'édition stéréotype de Leipzig, 1829; la version de Perrot d'Ablancourt; le texte et l'interprétation latine que J. Wolf a insérés dans son Démosthène.

larités secrètes sur Antipater et sur Démosthène, et j'imagine que tu seras curieux de les connaître.

LYCINOS.

Assurément; et, pour te remercier de cette heureuse nouvelle, je veux entendre le reste de tes vers. Je ne te quitterai point que tu n'aies entièrement rempli ta promesse. Tu m'as déjà donné un festin splendide à l'occasion de la naissance d'Homère, et, probablement, tu me traiteras avec la même magnificence pour celle de Démosthène. »

Lorsque Thersagoras eut récité le reste de son poëme, nous ne demeurâmes qu'autant qu'il fallait pour payer à sa poésie un juste tribut d'éloges; puis nous nous rendîmes à sa demeure. Il cherche, il trouve le volume; je m'en saisis, et me retire. Sa lecture me satisfit tellement que je pris la résolution d'en recueillir les principaux traits. Je n'y changerai rien, je copierai mot à mot....

Suivant ce livre (je le prends à l'endroit qui se rapporte à mon sujet), on vient annoncer à Antipater l'arrivée d'Archias..... Celui-ci avait reçu ordre d'engager Démosthène, mais sans violence, à quitter l'île de Calauria, pour se rendre auprès d'Antipater. Préoccupé de cette espérance, le prince attendait Démosthène de jour en jour. Quand il apprit le retour de son émissaire, il ordonna qu'on l'introduisît à l'instant. Archias entre: laissons parler le livre.

ARCHIAS.

« Sois heureux, Antipater.

ANTIPATER.

Puis-je ne pas l'être, si tu m'amènes Démosthène?

ARCHIAS.

Je te l'amène, autant qu'il a été en mon pouvoir : j'apporte l'urne qui contient ses restes.

ANTIPATER.

Ah! tu as trompé mon espoir! Des ossemens! une urne! c'est Démosthène qu'il me fallait [1].

ARCHIAS.

Impossible, ô Roi! de retenir cette âme par la force.

ANTIPATER.

Pourquoi ne l'avez-vous pas pris vivant?

ARCHIAS.

Nous l'avons fait.

ANTIPATER.

Il est donc mort en chemin?

ARCHIAS.

Non, mais dans Calauria, à l'endroit même où nous l'avons trouvé.

ANTIPATER.

C'est votre faute, sans doute; vous n'aurez pas eu pour cet homme les ménagements nécessaires.

ARCHIAS.

Il n'était pas en notre puissance....

ANTIPATER.

Que dis-tu? tu parles par énigmes. Quoi! pris vivant, il n'est plus entre vos mains?

[1] Strabon (liv. VIII) assure qu'Archias avait ordre d'amener vivants à Antipater tous les orateurs proscrits.

ARCHIAS.

Ne nous as-tu pas défendu d'employer d'abord aucune violence? D'ailleurs, avec la force, nous n'aurions pas été plus avancés. Cependant nous nous préparions....

ANTIPATER.

Eh! vous ne deviez rien préparer. Il n'est mort, sans doute, que sous vos coups.

ARCHIAS.

Nous ne l'avons pas tué : mais, ne pouvant le persuader, il a bien fallu le contraindre. D'ailleurs, qu'espérais-tu de plus, ô Roi? Fût-il arrivé ici plein de vie, tu n'aurais fait que l'envoyer à la mort.

ANTIPATER.

Parle mieux, Archias. Je le vois, tu n'as compris ni Démosthène, ni ma pensée. Tu croyais qu'il m'était égal de trouver un Démosthène, ou de rencontrer ces rhéteurs dignes de leur supplice, un Himérée de Phalère, un Aristonique de Marathon, un Eucrate du Pirée, torrents destructeurs, âmes rampantes, qui se redressent à la faveur des orages politiques, qui surgissent audacieusement au moindre espoir d'une révolution, pour tomber aussitôt, comme le vent au déclin du jour. Tel fut Hypéride, homme déloyal, traître à l'amitié, qui, sans rougir, caressa la populace pour perdre Démosthène, et prêta son ministère à un crime dont se repentirent ceux-là même qu'il courtisait. Car le rappel de Démosthène, qui suivit de près cette persécution, fut plus glorieux que celui d'Alcibiade. Hypéride en fut peu touché; il continua de déchaîner sans pudeur contre ses plus chers amis cette langue, instrument de perfidie, qu'il a bien fallu lui arracher.

ARCHIAS.

Mais enfin, Démosthène n'était-il pas notre plus cruel ennemi?

ANTIPATER.

Non. Il ne pouvait l'être aux yeux de quiconque estime la fidélité, et regarde comme son ami tout homme sincère et constant. La vertu est belle, même dans nos ennemis; partout on doit lui rendre hommage. Suis-je donc moins généreux que Xerxès, qui admira les deux Spartiates Boulis et Sperchis, et qui, maître de leur vie, les laissa libres [1]? Oui, j'admire Démosthène entre tous. Je l'ai vu deux fois à Athènes; et, quoique j'eusse bien peu de loisir, les renseignements que j'ai pris, son administration elle-même, m'ont frappé plus encore que son éloquence. Cependant Python n'était rien auprès de lui. Les orateurs athéniens bégayaient des puérilités, en comparaison de son organe vainqueur, de ses harmonieuses paroles, du tour périodique de ses pensées, de la continuité de ses preuves, de leur concentration, de leur impulsion puissante. Aussi, je me repentis d'avoir convoqué les Grecs à Athènes, lorsque, sur la foi de Python et de ses promesses, comptant réfuter les Athéniens, nous nous vîmes réfutés par Démosthène, livrés à Démosthène. Eh! pouvions-nous atteindre à la hauteur d'un tel talent?

Ce talent, toutefois, je ne le plaçais qu'en seconde ligne, je ne le considérais que comme un instrument.

[1] Boulis et Sperchis, ou Sperthias, s'offrirent d'eux-mêmes à la peine que voudrait leur imposer Xerxès, fils de Darius, pour le meurtre des hérauts perses, commis à Lacédémone. Xerxès, touché de leur dévoûment, leur laissa la vie, et les renvoya dans leur pays. (Hérodote, VII, c. 134; t. III, p. 276, Schw.)

C'est Démosthène lui-même que je vénérais par-dessus tout, c'est son grand cœur, sa prudence éclairée, c'est cette âme inébranlable au milieu de toutes les tempêtes de la fortune, et plus forte que tous les revers. Philippe, il m'en souvient, jugeait comme moi ce grand homme. Un jour on lui apporta d'Athènes un discours dans lequel il était fort maltraité. Parménion, furieux, lança quelques sarcasmes contre l'orateur. « Oh! Parménion, dit Philippe, Démosthène a le droit de tout dire. C'est le seul des démagogues de la Grèce qui ne soit point porté sur le registres de mes dépenses; et cependant je lui confierais plus volontiers ma vie qu'à ces scribes, à ces rameurs [1]. Chacun d'eux est inscrit comme ayant reçu de moi or, bois, revenus, troupeaux, terres, soit en Béotie, soit en Macédoine; mais nous prendrions plutôt par quelque ruse la forteresse de Byzance, que Démosthène avec des présents. Pour moi, Parménion, si quelque orateur athénien, parlant dans Athènes, préfère mes intérêts à ceux de son pays, je veux bien lui jeter de l'or, mais il n'aura jamais mon amitié. En est-il un, au contraire, qui me haïsse par patriotisme? Oh! celui-là, je l'attaque comme une citadelle, comme un rempart, un arsenal, un retranchement; mais, en même temps, j'admire sa vertu, et je dis: Heureuse la ville qui possède un tel trésor! Les autres, quand ils me deviendront inutiles, j'aurais plaisir à les exterminer tous: mais Démosthène! j'aimerais mieux l'avoir ici, auprès de nous, que la cavalerie illy-

[1] Ballu reproche à tort aux commentateurs d'avoir gardé sur ce passage difficile un silence prudent. Wolf avait proposé de lire γραμματεῦσι καὶ τριηρίταις, au lieu de γραμματεῦσι τριηρίταις; et il applique, avec beaucoup de vraisemblauce, le premier de ces mots à Eschine, et le second à Démade, qui avaient été, l'un greffier de magistrats subalternes, l'autre matelot.

rienne ou triballe, et tous mes bataillons de mercenaires; car jamais je ne placerai au-dessous de la force des armes ni le don de persuader, ni la majesté du génie. »

Voilà ce que dit Philippe à Parménion; plus d'une fois il me tint aussi le même langage. Lorsque Diopithe partit d'Athènes avec une flotte, je fus inquiet. Le roi me dit en riant : « Eh quoi! tu crains pour nous un général et des soldats athéniens? Leurs trirèmes, leur Pirée, leurs arsenaux, ne sont à mes yeux que vains mots, que bagatelles. Que pourraient exécuter des hommes occupés à fêter Bacchus, et dont la vie se partage entre les galas publics et les danses? Otez du milieu des Athéniens le seul Démosthène, et la surprise, la force, l'activité, l'argent, me livreront leur ville plus facilement que je n'ai conquis Thèbes et la Thessalie. Mais cet homme veille, et, quoique seul, il saisit tous les instants propices, il suit tous mes mouvements, il fait face à mes armées. Rien ne lui échappe, ni mes ruses, ni mes entreprises, ni mes desseins. Voilà la barrière, voilà le rempart qui m'empêche de conquérir d'emblée la Grèce entière. Autant qu'il a dépendu de lui, nous n'avons pris ni Amphipolis, ni Olynthe, ni la Phocide, ni les Thermopyles; la Chersonèse et les côtes de l'Hellespont nous résistent. Il arrache ses concitoyens à leur sommeil léthargique. Loin de chercher à les flatter, il semble, par ses libres reproches, employer le fer et le feu pour les tirer de leur engourdissement. Il transporte à l'entretien des armées les revenus consacrés aux spectacles. Par de nouvelles lois, il réforme la marine, qu'une mauvaise répartition des charges avait presque entièrement ruinée. Il relève l'honneur national, depuis long-temps rabaissé au prix d'une drachme et

de trois oboles [1]. Devant les Athéniens languissants, il évoque leurs ancêtres; il en fait des émules des héros de Marathon et de Salamine. Il soulève toute la Grèce par des ligues et des confédérations. Impossible d'échapper à son regard, de l'abuser, de l'acheter; le roi de Perse aurait plus aisément acheté le vertueux Aristide. Voilà l'homme qu'il faut craindre, Antipater, plus què toutes les flottes et tous les amiraux. Ce que furent autrefois pour les Athéniens Thémistocle et Périclès, Démosthène l'est aujourd'hui pour ses concitoyens. Il le dispute au premier par sa prudence, au second par la vigueur de son génie. C'est en l'écoutant qu'Athènes est devenue maîtresse de l'Eubée, de Mégare, de la Béotie, des côtes de l'Hellespont. Quel service elle nous rend, en nommant généraux un Charès, un Diopithe, un Proxénos, et en gardant Démosthène pour sa tribune! Si elle déclarait un pareil homme maître absolu des munitions, des vaisseaux, des armées, de l'argent et du choix des moments, je craindrais qu'il ne me disputât la Macédoine, lui qui, sans autre arme que des décrets, me harcèle, m'enveloppe, me surprend, crée des ressources pécuniaires, rassemble et organise des troupes, lance des escadres considérables, accourt sur tous les points pour me résister. »

C'est ainsi que Philippe me parlait alors et me parla souvent de ce grand homme. Il comptait parmi les plus hautes faveurs du sort que les armées ne fussent pas conduites par Démosthène, dont les discours, tels que de puissantes machines de guerre mises en jeu du milieu

[1] La drachme était le prix d'un discours; les trois oboles, la rétribution d'un juge (Spanhem. ad Aristoph., Plut., v, 329). Les Athéniens ne savaient plus que discourir et juger.

d'Athènes, ébranlaient et faisaient crouler tous ses desseins. A Chéronée, même après sa victoire, il ne cessait de nous rappeler le péril extrême auquel un seul homme nous avait exposés. « Oui, disait-il, si, contre tout espoir, par l'impéritie des chefs ennemis, par l'indiscipline de leurs soldats, par une incroyable impulsion de cette fortune qui a si souvent secondé nos travaux, nous n'eussions vaincu, dans cette seule journée je jouais à la fois ma couronne et ma vie. Démosthène, réunissant les principales républiques, avait concentré sur un seul point toutes les forces de la Grèce; Athéniens, Thébains, Béotiens, Corinthe, l'Eubée, Mégare, tous les Etats helléniques les plus puissants, entraînés à sa voix sur ce champ de bataille, me fermaient la frontière de l'Attique. »

Voilà en quels termes il nous entretenait longuement de cet orateur; et, lorsqu'on lui disait qu'il avait dans les Athéniens de redoutables adversaires, « Je n'en ai qu'un, répondait-il, c'est Démosthène. Sans Démosthène, il en serait des Athéniens comme des Æniens [1] et de la Thessalie. » Quand il envoyait des ambassadeurs aux républiques, si les Athéniens leur opposaient quelqu'autre orateur, Philippe réussissait facilement dans ses négociations. Mais Démosthène se présentait-il? « Notre ambassade est inutile, disait ce prince; contre l'éloquence d'un Démosthène, le triomphe est impossible. »

Ainsi pensait Philippe. Et moi, inférieur en tout à ce monarque, qu'aurais-je fait, selon toi, Archias, de l'homme qu'il admirait, si nous l'avions pris? L'envoyer

[1] Les Æniens habitaient un des cantons méridionaux de la Thessalie, à l'O. du golfe Maliaque, aujourd'hui golfe de Zéitoun.

à la boucherie, grands Dieux! Ah! plutôt, j'en aurais fait mon conseiller pour les affaires de la Grèce, et pour le gouvernement de mes Etats. Dès le principe, son administration m'a inspiré pour lui une inclination naturelle, qui s'est encore fortifiée par le témoignage d'Aristote. Il ne cessait de dire à Alexandre et à moi-même que, dans la foule de ses disciples [1], jamais aucun ne lui avait causé autant d'admiration que Démosthène, par son noble caractère, son application persévérante, sa gravité, sa rapide intelligence, sa franchise, sa fermeté. « Et cependant, ajoutait-il, vous avez de lui les mêmes sentiments que d'un Eubule, d'un Phrynon, d'un Philocrate : vous cherchez à corrompre par des présents un homme qui, pour les besoins des particuliers et de l'Etat, prodigue son patrimoine aux Athéniens; puis, trompés dans votre attente, vous croyez intimider celui qui depuis long-temps a fait vœu de sacrifier ses jours à la fortune incertaine de sa patrie. S'il attaque votre conduite, vous entrez en colère contre lui, qui ne redoute pas même le Peuple Athénien. Vous ne voyez donc point qu'il s'est lancé par patriotisme dans l'administration, comme dans une arène où il exerce sa philosophie? »

Le fruit que je désirais ardemment recueillir de sa société, ô Archias! ç'eût été d'apprendre de lui-même son opinion sur les affaires présentes. Ecartant, au besoin, les flatteurs qui m'assiégent, j'aurais entendu la vérité d'une bouche libre, j'aurais pris ma part de ses conseils sincères; je lui aurais, à mon tour, représenté

[1] Démosthène ne fut pas l'élève d'Aristote, mais son condisciple à l'école de Platon. Ne faudrait-il pas lire συμπεφοιτηκότων, au lieu de πεφοιτηκότων?

toute l'ingratitude de ces Athéniens pour lesquels il exposait sa vie, tandis qu'il pouvait trouver ailleurs des amis plus fidèles et plus reconnaissants.

ARCHIAS.

O Roi ! pour le reste, tu l'eusses peut-être obtenu ; mais en vain tu lui aurais tenu ce langage : il portait jusqu'à la fureur son amour pour Athènes.

ANTIPATER.

Puisqu'il est ainsi, Archias, n'en parlons plus. Mais comment est-il mort ?

ARCHIAS.

Je suis persuadé, ô Roi ! que ton admiration va redoubler ; car nous, témoins oculaires, aussi étonnés que ceux qui ne l'ont pas vu, nous en doutons encore. Il paraît que depuis long-temps il méditait sa fin : ses préparatifs le prouvent. Il était assis dans l'intérieur du temple ; et, les premiers jours, toutes nos paroles furent perdues.

ANTIPATER.

Mais encore, que lui dîtes-vous ?

ARCHIAS.

Je lui offris le traitement le plus humain ; je lui promis, de ta part, un pardon auquel je ne croyais pas : car j'ignorais tes intentions, et je ne te supposais pour lui que de la colère ; mais je jugeai ce moyen propre à le persuader.

ANTIPATER.

Comment reçut-il cette proposition ? Ne me cache rien. J'aurais voulu être là, et l'entendre moi-même. Du moins, n'omets aucune circonstance. Les traits de caractère d'un grand homme, à ses derniers moments,

sont si précieux à étudier! Quel plaisir de voir s'il a fléchi, s'il a hésité, ou s'il a conservé l'inflexible énergie de son âme!

ARCHIAS.

Oh! celui-là n'a pas reculé d'un pas. En était-il capable? Souriant doucement, et plaisantant sur ma première profession, il me dit que je jouais sans illusion le rôle imposteur dont tu m'avais chargé.

ANTIPATER.

C'est donc par défiance pour tes promesses qu'il s'est donné la mort?

ARCHIAS.

Non. Si tu veux entendre jusqu'à la fin, tu le verras encore poussé par un autre sentiment. Il me dit (tu m'ordonnes, ô Roi! de ne rien déguiser): « Il n'est pas étonnant que des Macédoniens, qui se permettent tous les crimes, s'emparent de Démosthène aussi perfidement que d'Amphipolis, d'Olynthe, d'Oropos. [1] » Telles furent ses expressions: j'avais eu soin d'aposter des secrétaires pour te conserver tout ce qu'il dirait. « Archias, ajouta-t-il, ce n'est point la crainte des tourments et de la mort qui m'empêche de me présenter à Antipater. Mais, ta promesse fût-elle sincère, je devrais m'en défendre bien plus encore. On dirait que Démosthène a reçu la vie comme un présent d'Antipater, que, déserteur du poste où il s'était lui-même placé pour défendre les Hellènes, il s'est réfugié en Macé-

[1] L'auteur d'une Notice grecque anonyme sur Démosthène dit qu'à l'approche d'Archias, « l'orateur comprenant le péril, s'élança sur l'autel, parla longtemps et avec force contre Antipater, et légua aux Hellènes ses dernières exhortations pour l'affranchissement de leurs républiques. »

doine. Il me serait glorieux, ô Archias! de devoir la vie au Pirée, à cette trirème que j'ai donnée à la république, à ces fortifications faites à mes frais, à la tribu de Pandion, dont j'ai été le chorége volontaire, à Solon, à Dracon, à la liberté que j'ai fait monter sur la tribune, à la démocratie, à mes décrets militaires, à mes lois navales, aux vertus de nos ancêtres, à leurs trophées, à la bienveillance de mes concitoyens, qui plus d'une fois m'ont couronné, à la puissance des Hellènes, sur le salut desquels j'ai veillé jusqu'à ce jour. Faut-il devoir la vie à la pitié? j'en supporterai l'humiliation, si cette pitié est celle des prisonniers athéniens que j'ai rachetés, des pères dont j'ai doté les filles, des amis dont j'ai acquitté les dettes. Mais, puisque ni le commandement des îles, ni l'empire de la mer ne m'ont sauvé, ce sera à ce Neptune, à son autel, aux lois de la religion, que je demanderai la vie; et, si un dieu ne peut me garantir l'inviolabilité de son temple, s'il ne rougit pas de livrer Démosthène à Archias, mourons, et ne transportons point nos adorations à Antipater. Je pourrais trouver en Macédoine une amitié plus constante que celle des Athéniens; je pourrais partager aujourd'hui votre bonheur, si je voulais descendre au rang des Callimédon, des Pythéas, des Démade. Je pourrais, quoique bien tard, démentir mon caractère, si ce n'était déshonorer Codrus et les filles d'Erechthée [1]. Mais non, je ne passerai pas, avec la Fortune, sous d'autres drapeaux.

[1] Le dévoûment de Codrus est assez connu. Erechthée, 6e roi d'Athènes, était en guerre avec les habitants d'Eleusis. Pour obtenir la victoire, il immola, d'après la réponse de l'oracle, Chthonia, l'une de ses filles. Les trois sœurs de Chthonia furent fidèles au serment qu'elles avaient fait de ne pas survivre les unes aux autres. *Apollod.* l. III, c. 15.

La mort est un asile assuré contre le déshonneur. Autant qu'il sera en moi, Archias, je ne flétrirai pas aujourd'hui ma patrie en présentant ma tête au joug, en répudiant la liberté, le plus bel ornement de mon tombeau. Tu dois te souvenir de ces vers pleins de noblesse, d'un poëte tragique :

Elle tombe, et sa main range ses vêtements;
Dernier trait de pudeur, même aux derniers moments [1].

Une jeune fille agit ainsi : et Démosthène, oubliant les discours de Xénocrate et de Platon sur l'immortalité de l'âme, préférerait à une mort honorable une vie souillée! » Il lui échappa ensuite quelques traits amers contre ceux qu'enorgueillit la prospérité. Que dirai-je de plus? Je le priai et le menaçai tour à tour, mêlant la douceur à la sévérité. « Je serais persuadé, me dit-il, si j'étais Archias; mais, malheureux! pardonne à Démosthène de n'être pas né pour une bassesse. »

Dès ce moment, je résolus de l'arracher du temple par la force. Il s'en aperçut; nous le vîmes sourire; et, portant ses regards vers le dieu : « Il semble qu'Archias ne conçoive pour l'âme d'autre appui, d'autre refuge que les armes, les vaisseaux, les camps, les forteresses. Il méprise mes moyens de défense; et cependant Illyriens, Triballes, Macédoniens ne les pourraient forcer. Ils sont plus sûrs que ces remparts de bois qu'un dieu déclara jadis inexpugnables [2]. Grâce à cette

[1] Sacrifice de Polyxène. Eurip. *Hécube*, 543, Bothe. On reconnaît ici deux vers de La Fontaine, *Les Filles de Minée*.

[2] Allusion à l'oracle qui ordonna aux Athéniens de se retirer sur leurs vaisseaux, lors de l'invasion de Xerxès. (Hérod., l. VII, c. 141; t. III, p. 286, Schw.)

précaution, j'ai gouverné sans crainte; sans crainte j'ai bravé la Macédoine, tranquille alors devant un Eucté-mon, un Aristogiton, un Pythéas, un Callimédon, un Philippe, comme aujourd'hui devant Archias. Ne porte pas la main sur moi, ajouta-t-il. Ce temple n'éprouvera, si je le puis, aucune profanation. Après avoir adoré le dieu, je te suivrai sans résistance. » Je me fiai à cette promesse; il approcha sa main de sa bouche : je crus que c'était un geste d'adoration.

ANTIPATER.

Et qu'était-ce donc ?

ARCHIAS.

Nous découvrîmes plus tard, par une esclave mise à la torture, que, depuis long-temps, il gardait sur lui du poison pour affranchir son âme et acheter sa liberté. En effet, il n'avait pas encore franchi le seuil du temple, que, tournant ses regards vers moi : « Emmène ce corps à Antipater, dit-il; pour Démosthène, tu ne l'emmèneras pas. Non, par les..... (Il me sembla qu'il allait ajouter *par les morts de Marathon.*) Adieu. » Et il expire. Telle est, ô Roi! l'issue de notre expédition.

ANTIPATER.

Oui, voilà bien Démosthène! Cœur invincible! âme désormais heureuse! Quelle mâle résolution! quelle prévoyance vraiment républicaine, de porter dans sa main le gage de sa liberté! Ce grand homme est donc allé jouir de la vie des illustres morts dans les îles Fortunées; ou plutôt, dans le ciel, séjour des âmes vertueuses, il doit être un de ces génies qui composent la cour de Jupiter-Libérateur. Pour nous, renvoyons à Athènes son corps, ornement sacré, plus glorieux pour cette terre que les guerriers morts à Marathon. »

VI.e FRAGMENT.

Coup-d'œil sur l'influence de l'éloquence de Démosthène chez les Anciens et chez les Modernes.

Ne dirait-on pas que, de toutes parts, on demande aujourd'hui, même à la littérature savante, une utilité pratique, des résultats applicables? Considérée sous ce rapport, la publication d'une version nouvelle de Démosthène ne serait peut-être pas sans opportunité. La suite des temps qui nous séparent du grand orateur semble appuyer cette espérance. A peine tombées de la tribune, ses immortelles harangues, la plus simple et la plus éclatante protestation en faveur de la liberté, inspirent une génération de jeunes orateurs dont tout le tort, peut-être, est d'arriver trop tard. Bien que leur caractère propre ne puisse nulle part revivre tout entier, elles s'allient au génie romain, elles aident Cicéron à flétrir Verrès, à confondre Catilina, à entraver Antoine; Salluste et Tacite à faire parler dignement le stoïcisme des Caton et des Thraséas [1]. Mais bientôt il se prépare quelque chose de plus sérieux qu'une imitation littéraire : au sein de cet immense empire que la corruption dissout lentement, la philosophie devient réformatrice, et l'orateur qui tenta de régénérer sa patrie inspire quelques nobles âmes. Voyez-vous Dion Chrysostôme banni, emportant jusque chez les Scythes une harangue de Démosthène, et la relisant seul, sous son habit de mendiant, pour s'instruire à parler aux légions romaines, et faire élire Nerva?

[1] L'exorde du discours de Caton dans Salluste (*Catil.* 52) est la traduction littérale du début de la 3e olynthienne.

Le jeune Marc-Aurèle, esprit plus grec que romain, étudie ce grand modèle; mais il désespère de l'imiter avec succès [1]. C'est encore comme réformateur que Démosthène est médité par les Pères, ces éloquents organes de la réforme chrétienne. Avec quel enthousiasme en parle saint Jérôme! Par les orateurs sacrés, la renommée du grand orateur politique se maintient dans l'Orient. Julien va presque jusqu'à le copier; Libanius l'imite, mais par des pastiches dénués d'application; Plutarque écrit sa vie et le cite souvent; Longin l'admire avec éloquence. Tous les rhéteurs de l'Asie, d'Athènes et de Rome, se font les échos de cette parole qui a remué la Grèce; et, comme si la vie de Démosthène n'avait pas été assez remplie, ils lui supposent des situations nouvelles, ils se demandent, ils demandent à leurs auditeurs quel langage elles lui auraient inspiré. Quand les ténèbres d'une longue barbarie furent dissipées, Démosthène devint parfois, sous un costume étranger, même à l'aide d'un travestissement bizarre, l'interprète des besoins nouveaux qui agitaient le monde. Les factions environnent le berceau de Pétrarque: mais le poëte, en se révélant à l'Italie, espère que les Etats chrétiens vont se réconcilier, que l'Europe retrouvera la paix intérieure dans une nouvelle croisade; et, dans sa plus belle canzone [2], il répète, à son insu sans doute, quelques-uns de ces cris de guerre et de patriotisme qui avaient retenti à la tribune athénienne. Un Grec, un ancien moine du Péloponèse, Bessarion, emprunte ouvertement la même voix pour essayer d'armer la chrétienté contre

[1] *Lettres de M. Aurelius et de M. C. Fronto*, trad. par Armand Cassan, liv. II, 6.

[2] La 5e.

les Osmanlisqui menacent l'Europe[1]. Un schisme ardent se déclare : c'est encore Démosthène qui, dans ces leçons d'éloquence où Mélanchthon réunit plus de deux milles disciples, aide à parler, à écrire en faveur de la Réforme [2]. Au XVIIe siècle, ces essais d'application ne sont plus possibles : qu'a de commun Démosthène avec la faconde de nos parlements et de nos tribunaux, envahis et quelque peu gâtés par Cicéron ? Mais des esprits amoureux de l'antiquité se pénètrent de ses harangues; sa vive et franche allure ravit Fénelon, qui le place au-dessus d'un rival qu'un tel panégyriste semblait devoir lui préférer. Sans doute, par son culte comme par son génie, Bossuet est plus grand que Démosthène : mais, par leurs mouvements soudains et entraînants, par cette chaleur d'argumentation, par cette puissance si haute et si rare qui rend le raisonnement pathétique et fait de la dialectique un irrésistible foudre, ces deux types immortels de la parole humaine semblent se rapprocher. Il ne paraît pas cependant que, dans ses études, l'évêque de Meaux ait donné place à l'orateur athénien entre Homère et Isaïe. Dans l'âge suivant, on se détourne des sources antiques; et toute l'admiration des vrais connaisseurs se concentre dans quelques lignes de Vauvenargues, dans un mot de l'éloquent Rousseau [3]. Tandis que Marmontel et Laharpe s'ef-

[1] V. la Traduction latine de la 1re olynthienne par Bessarion, et surtout les Remarques. Paris, 1470.

[2] V. les *Déclamations* de Mélanchthon, qui avait fait un cours public sur l'orateur Lycurgue, et traduit en latin plusieurs harangues de Démosthène.

[3] « Entraîné par la mâle éloquence de Démosthène, Emile dira, C'est un orateur; mais en lisant Cicéron, il dira, C'est un avocat. » l. IV. Voy. deux dialogues entre Démosthène et Isocrate, *Supplément aux Œuvres de Vauvenargues*, 1820.

forcent de faire connaître à nos pères cette éloquence dont ils n'ont eux-mêmes qu'un sentiment très-incomplet, le philosophe Hume proclame que, de toutes les productions de l'esprit humain, les harangues de Démosthène sont les plus voisines de la perfection [1] ; et de jeunes Anglais, pleins de savoir, et se préparant à la vie politique, demandent à l'antagoniste d'Eschine des armes pour combattre Walpole, et s'assurer une majorité parmi des auditeurs bien différents des Athéniens. A Vienne, à Bucharest, jusque dans les vallons de la Thessalie, le grand patriote Rhigas lit avec transport les Philippiques à quelques Hellènes; et Démosthène gagne encore des partisans à la cause de l'indépendance. Dans la capitale de l'Autriche, Néophitos Doukas le réimprime, le commente, le distribue gratuitement à ses compatriotes. Depuis plus de trente ans, il est étudié à fond dans toutes les universités allemandes. Comment croire qu'une vogue aussi marquée se soit bornée à des résultats de pure théorie? Loin de là, Niebuhr et Jacobs se sont fait une arme des Philippiques contre le conquérant qui résumait en lui Philippe, Alexandre, et quelque chose de plus [2] :

[1] Essais de morale et de politique.

[2] Au commencement de ce siècle, Niebuhr publia une version allemande de la 1re philippique, avec cette devise : *Prospicio natas e cladibus iras*. Dans la préface d'une seconde édition, cet homme d'Etat philologue écrivit peu de temps avant sa mort : « Je m'occupais de ce travail après la défaite d'Ulm, en novembre 1805, je te le dédiais à l'empereur Alexandre par ces mots :

Hic rem romanam, magno turbante tumultu,
Sistet eques, Pœnum sternet Gallumque rebellem.

Mais, avant l'impression, Austerlitz avait prononcé. » La même année et dans la même vue, Jacobs publia, pour la première fois, une traduction des harangues choisies. En 1815, la *Némésis* repro-

arme impuissante et ridicule! Toutefois, pédantisme germanique à part, cet anachronisme s'explique très-bien. Ne nous y trompons pas : ce que Démosthène a remué dans Athènes et dans la Grèce, ce ne sont point des intérêts passagers, c'est un principe durable, cosmopolite. Sans doute, *une raison plus haute et plus forte, une politique plus savante domine tous les mouvements de la parole moderne* [1] : mais, dans tous les âges, chez tous les peuples, la cause de l'indépendance nationale se présente avec le même caractère [2].

Un illustre contemporain, dont la pensée est aussi élevée que la parole est éloquente, a renouvelé dans une de ses belles leçons sur la philosophie de l'histoire [3], les agressions de Mably et de Thomas contre Démosthène. Il montre que l'antagoniste de Philippe devait inévitablement échouer ; et je le reconnais avec lui. La faiblesse, ou plutôt la nullité de la confédération grecque [4], un patriotisme languissant, la vénalité s'éten-

duisait la 3e philippique en avertissant la jeunesse studieuse de cette allusion un peu usée, *Mutato nomine de te Fabula narratur*. Il existe aussi un plaisant parallèle de Bonaparte avec Philippe, par Petri, 1822.

[1] M. Villemain, *Cours de Littérature Française. Tableau du 18e siècle*, 2e partie.

[2] Aussi, ne nous étonnons pas que plusieurs esprits éminents de notre époque regardent Démosthène comme le plus grand homme d'état de l'antiquité. J'ai déjà cité Heeren; voyez encore M. de Châteaubriand, t. XXI, p. 292, *Œuvres complètes;* Niebuhr, *Antiq. Gr.;* M. Brougham, *Discours inaugural*, 1826; et *Revue Britannique* (d'après l'Edimburg Review), Févr. 1831.

[3] *Cours de Philosophie* de M. Cousin, 10e leçon, 26 juin 1828.

[4] Dans ses savantes leçons au Collége de France, 1820-1821, M. Daunou a fort bien prouvé que le système fédératif dont la Grèce sentait le besoin n'a commencé à s'introduire que lorsqu'il n'était plus temps de remédier à l'anarchie générale.

dant comme une lèpre hideuse, la disette de bons généraux, les excès d'une démocratie qui observe mal la paix conseillée par Phocion, et fait mollement la guerre qui paraît à Démosthène l'unique moyen de salut, tout prouve assez que la victoire était impossible. Mais Démosthène devait-il voir les choses sous le même jour que nous? pouvait-il comprendre que *son triomphe eût arrêté la marche du monde ?* La politique de Phocion était l'utile ; celle de son adversaire, le beau moral, le devoir. Démosthène pensait que, pour un peuple comme pour un individu, il est des situations où il faut, sous peine d'être coupable, lutter en désespoir de cause, et s'exposer à périr. De ces deux principes, quel est le plus conforme à la vertu civique? J'ose le demander au condisciple de Démosthène, au moderne élève de Platon. Quand Napoléon portait la guerre au-delà du Rhin, tous les patriotes allemands s'écriaient que les Etats Germaniques devaient marcher contre l'ennemi commun sous leurs drapeaux réunis. Qu'un philosophe, que Kant lui-même se fût alors levé, et eût dit : « Vous voulez l'unité de l'Allemagne ; et vous ne voyez pas que cette unité ne peut être amenée que par la conquête! Hommes inconséquents! laissez-vous pétrir par la main puissante qui, seule, fera de notre patrie un tout moins hétérogène » ; un tel langage n'eût-il pas semblé un blasphême? Prenons un exemple encore plus rapproché de nous. Dans les prévisions de quelques publicistes, Constantinople serait maintenant pour l'Europe ce qu'était Olynthe pour la Grèce : mêmes proportions dans un cadre prodigieusement agrandi. Démosthène disait aux Athéniens : « Si vous laissez Philippe prendre Olynthe, il viendra vous attaquer dans vos murs. »

On dit, on écrit aujourd'hui [1] : « Si la France et l'Angleterre permettent aux Russes d'entrer dans Constantinople, c'en est fait de la liberté de l'Europe. » Eh bien! plus d'un penseur serait tenté de répondre : « Laissez faire. C'est le bras de Dieu qui pousse lentement la Russie, et prépare par elle un grand mouvement social, une réforme morale immense. » Ecouterez-vous ces paroles de sang-froid, vous qui blâmez la politique de Démosthène? non, sans doute. C'est que les grandes idées providentielles, dans leur ineffable vérité, appartiennent à une sphère trop haute; peu savent y atteindre; et combien s'égarent en s'évertuant à les pénétrer! Mais la patrie, la liberté, les devoirs du citoyen nous touchent de près, nous serrent de toutes parts; et voilà ce que nous comprenons à merveille.

On est allé plus loin, on a reproché à Démosthène d'avoir *échoué honteusement*. Oui, sa fuite à Chéronée est une faute : mais pourquoi Athènes malheureuse lui conserve-t-elle son estime et sa confiance? pourquoi ce magnifique décret, par lequel ce même peuple qu'il a mené à la défaite, ce peuple si rigoureux même envers des généraux vainqueurs, honore à jamais sa mémoire? [2] La véritable chute de Démosthène, c'est sa mort : et quelle mort! quelle magnanimité dans cette expiation du patriotisme, dans cette épreuve décisive et solen-

[1] V. surtout la motion de lord Dudley Stuart à la Chambre des Communes, 19 février 1836. La seule analogie des circonstances a rempli ce discours remarquable de traits démosthéniques.

[2] V. Plutarque, *Vie de Démosthène*, 30. Voici ce décret, dont le texte a subi quelques altérations. Il est de Démocharès, neveu de Démosthène. C'est la première pièce du recueil qui se trouve à la suite des *Vies des X Orateurs*, et que Boeckh et Gér. Becker re-

nelle ! Détournant ma pensée de nos grands martyrs de la liberté, de notre stoïque Malesherbes, de notre sublime Bailly, je compare Démosthène mourant à Cicéron, et je trouve, avec Plutarque, plus de fermeté dans les derniers moments de l'orateur athénien. Toutefois, il est ici une autre différence, que le sage biographe n'a pu apprécier. Surpris par les satellites d'Antipater, Démosthène s'empoisonne ; arrêté par les égorgeurs des

gardent comme authentique. J'ai traduit d'après les corrections de Westermann (Plut. *Vit. X Orat.*, p. 90 ; 1833).

DÉCRET DU PEUPLE ATHÉNIEN POUR HONORER LA MÉMOIRE DE DÉMOSTHÈNE.

Démocharès, fils de Lachès, de Leuconion, demande pour Démosthène, fils de Démosthène, de Pæania, une statue de bronze sur la place publique ; et, pour l'aîné de sa famille, à perpétuité, le droit d'être nourri au Prytanée, et des places d'honneur.

Démosthène a souvent servi honorablement le Peuple Athénien de ses bienfaits, de ses conseils, et employé sa propre fortune au bien de l'Etat :

Il a donné gratuitement huit talents et une trirème lorsque le Peuple délivra l'Eubée ; une autre trirème lorsque Céphisodore fit voile pour l'Hellespont ; une troisième, lorsque Charès et Phocion furent envoyés comme généraux à Byzance par le Peuple ;

Il a racheté plusieurs citoyens, faits prisonniers par Philippe à Pydna, à Méthone, à Olynthe ;

Il a été chorége volontaire quand la tribu Pandionide manqua de choréges ; il a fourni des armes à de pauvres citoyens ;

Préposé, par le choix du Peuple, à la réparation des remparts, il a ajouté aux dépenses trois talents de son bien, et payé les frais des deux tranchées dont il a fortifié le Pirée ;

Il a donné un talent après la bataille de Chéronée ; un talent pour acheter du blé pendant la disette ;

Par ses conseils, son éloquence, son dévoûment, il a fait entrer dans l'alliance de la république Thèbes, l'Eubée, Corinthe, Mégare, l'Achaïe, la Locride, Byzance et Messène ; réuni, pour la défense d'Athènes et de la confédération, une armée de dix mille fantassins et de mille chevaux ; déterminé, dans une ambassade, les villes li-

triumvirs, Cicéron leur présente sa tête. N'y aurait-il pas là un admirable progrès, une sorte d'anticipation sur l'Évangile qui approchait? Seule, la loi nouvelle pourra bientôt convertir en devoir une telle résignation, et dire à la victime : « Même sous la main des bourreaux, ta vie ne t'appartient pas; pour mourir avec toute ta vertu, attends ta délivrance du martyre, et non du suicide! »

guées à fournir une contribution de guerre de plus de cinq cents talents;

Il a empêché le Péloponèse d'envoyer des renforts à Alexandre contre Thèbes, distribuant son argent, et s'acquittant lui-même de cette mission;

Il a conseillé au Peuple beaucoup d'autres résolutions honorables, et mieux soutenu, par son administration, l'indépendance nationale et la démocratie, qu'aucun de ses contemporains;

Banni par l'oligarchie, quand le Peuple eut perdu sa souveraineté, il mourut à Calauria, victime de son zèle pour cette cause. Poursuivi par les soldats d'Antipater, il demeura jusqu'à la fin fidèle à son ardent amour pour la démocratie, sut échapper aux mains de ses ennemis, et, à l'approche de la mort, ne fit rien qui fût indigne d'Athènes.

PROCÈS DE LA COURONNE.

INTRODUCTION.

Douze ans s'étaient écoulés depuis le procès de l'Ambassade, et la longue lutte de l'éloquence contre le génie des conquêtes s'était terminée par la défaite de Chéronée.

Avant même que les Athéniens eussent rendu les honneurs funèbres à leurs guerriers, et les Thébains consacré la mémoire des leurs par ce beau lion colossal découvert de nos jours [1], Athènes, comme plusieurs autres cités nouvellement asservies, retentissait d'accusations. Parmi les plus véhémentes, se distinguaient celles du sévère Lycurgue contre un négociant fugitif, Léocrate, et contre Lysiclès, général malheureux. « Tu commandais l'armée, ô Lysiclès! et mille citoyens ont péri, deux mille ont été faits prisonniers; un trophée s'élève contre la république, la Grèce entière est esclave! Tous ces malheurs sont arrivés quand tu conduisais nos soldats : et tu oses vivre, voir la lumière du soleil, te présenter sur la place publique, toi, monument de honte et d'opprobre

[1] *Voyage à Athènes et à Constantinople*, par Dupré.

pour la patrie [1]. » Lysiclès fut condamné à mort. L'orateur Hypéride courut aussi risque de la vie pour avoir fait décréter, dans ce pressant danger, l'affranchissement et l'armement des esclaves. Démosthène fut souvent poursuivi : le plus célèbre et le plus important de ces procès politiques fut celui que lui intenta réellement Eschine en attaquant un décret qui le couronnait pour son patriotisme. Le second orateur d'Athènes, le chef et le représentant du parti macédonien, avait déposé son accusation depuis huit ans dans les mains de l'Archonte, quelques jours avant les fêtes de Bacchus, où se faisait la proclamation des couronnes. Que s'était-il passé pendant ce délai, dont la prolongation est demeurée un mystère [2] ?

Le monarque absolu qui avait vaincu la Grèce y maintint les formes républicaines : politique adroite, mais qui ne rassura pas entièrement les Athéniens. A la prière de l'Aréopage, ils remirent le commandement militaire à Phocion [3], dont la maxime était, *Sois le plus fort, ou l'ami du plus fort.* L'achèvement et la réparation des murailles furent confiés à dix citoyens [4] : Démosthène était du nombre. Mais bientôt arriva le jeune Alexandre, avec une mission toute pacifique. Persuadés par l'orateur Démade, un des prison-

[1] Diod. Sic. XVI, 88.

[2] V. l'Introd. de Jacobs, p. 441 (1833); et Winiewski, *Comment. hist.*, p. 288.

[3] Plutarq. *Phoc.*, 16.

[4] Liban. *Argum.*

niers que le vainqueur avait rendus, les Athéniens conclurent la paix. Le traité, en leur ôtant la Chersonèse et quelques possessions maritimes, leur rendait la ville d'Oropos, si souvent disputée aux Thébains. Une ambassade, dont Eschine faisait partie, alla recevoir les serments de Philippe.

Le moment était venu d'exécuter cette guerre nationale des Hellènes contre la Perse, que ce prince méditait depuis longtemps. Les victoires navales de Cimon, la brillante expédition d'Agésilas, les combats livrés par les Grecs à la solde de Cyrus-le-Jeune, montraient combien la conquête de l'Asie serait facile à la Grèce unie et pacifiée. Jason de Phères en avait conçu le projet; Isocrate, tant qu'il vécut, y poussa Philippe. Ainsi, tout était mûr pour une réaction féconde et providentielle du monde grec sur l'Orient.

Le roi de Macédoine assemble donc un congrès général à Corinthe. Sparte seule n'y envoie pas de représentants, trop faible pour s'opposer à ce dessein, trop fière pour y contribuer. La guerre est votée par acclamations, Philippe élu général l'année même de la mort de Timoléon (Ol. CX, 4; 337 avant J.-C.); et bientôt, les Macédoniens non compris, 200,000 hommes d'infanterie et 15,000 chevaux sont prêts à marcher. Des Etats qui pouvaient se défendre avec des forces aussi considérables, étaient amenés par leurs dissensions à subir le joug de trente mille Macédoniens [1].

[1] *Précis de l'Hist. Anc.*, par MM. Poirson et Cayx, p. 351.

Philippe venait d'envoyer Parménion avec des troupes pour faire les premières opérations, et protéger la Grèce asiatique, lorsqu'il vit éclater une révolte en Illyrie, et des troubles dans son palais. Il pacifia de belliqueuses tribus par une dernière victoire, et crut aussi pacifier sa famille par une double fête, où il célébrait la naissance d'un fils, et le mariage de sa fille Cléopâtre avec Alexandre, roi d'Épire. Mais le vainqueur de la Grèce périt à 47 ans, assassiné au milieu de son apothéose, au moment où sa statue était portée en pompe avec celles des douze grands dieux. La vindicative Olympias plaça sur la tête du meurtrier attaché au gibet, la couronne d'or que la populace athénienne s'était hâtée de décerner au régicide.

Monté sur le trône à 20 ans, la même année que Darius III (Ol. CXI, 1; 336), Alexandre défait les Thraces libres au passage du mont Hœmus, les Triballes et leur roi Syrmos au-delà de ce mont; il traverse le Danube, met en fuite les Gètes qui n'osent l'attendre, subjugue divers peuples barbares, et, malgré la réponse altière de leurs ambassadeurs [1], il leur apprend à craindre un autre danger que la chute du ciel. Thèbes et Athènes essaient de secouer le joug [2]; il franchit les Thermopyles en disant : « Démosthène m'a appelé enfant lorsque j'étais chez les Triballes;

[1] Arr., l. I.

[2] V. les détails présentés par Plutarq. *Vie de Dém.*, 23.

jeune homme lors de mon passage en Thessalie : montrons-lui, sous les murs d'Athènes, que je suis homme fait. » La destruction de Thèbes, qui s'était héroïquement défendue, destruction votée par plusieurs peuples voisins, commande la soumission à la Grèce entière. A côté de ces ruines fumantes, deux villes se relèvent, Platée et Orchomène. Athènes attendait en silence la colère d'Alexandre : elle reçoit l'ordre de lui livrer ses orateurs démocrates. La parole était la seule arme que pût redouter le jeune conquérant. Phocion veut que la patrie se résigne à ce sacrifice ; Lycurgue s'y oppose par d'énergiques paroles, Démosthène par un ingénieux apologue. On négocie, et le vainqueur calmé se retire, admirant encore Athènes, et lui léguant d'avance l'empire des Hellènes, s'il ne devait pas revenir d'Asie [1].

La Grèce allait enfin rendre à la Perse sa visite, mais plus longue [2]. Investi des mêmes pouvoirs que son père, qui lui avait préparé les voies, Alexandre, avec 35,000 hommes seulement, passe l'Hellespont, distribue tous ses domaines à ses amis, et ne se réserve que l'espérance. « Pour lui faciliter la victoire, il arriva que la Perse perdit le seul général qu'elle pût opposer aux Grecs : c'était Memnon, rhodien.... Au lieu de hasarder contre les Grecs une bataille générale, Memnon voulait qu'on les allât attaquer chez eux. Alexandre y avait pourvu,

[1] Plutarq. *Alex.*, 13.

[2] Mot de M. Cousin (Leç. sur l'hist. de la Philosophie).

et les troupes qu'il avait laissées à Antipater suffisaient pour garder la Grèce. Mais sa bonne fortune le délivra tout d'un coup de cet embarras : au commencement d'une diversion qui déjà inquiétait toute la Grèce, Memnon mourut, et Alexandre mit tout à ses pieds [1]...... Le passage du Granique le rendit maître des colonies grecques; la bataille d'Issus lui donna Tyr et l'Egypte ; la bataille d'Arbelles lui donna toute la terre..... Darius n'entre dans ses villes et dans ses provinces que pour en sortir : les marches d'Alexandre sont si rapides, que vous croyez voir l'empire de l'univers plutôt le prix de la course, comme dans les jeux de la Grèce, que le prix de la victoire [2]. »

Pendant cette guerre, que Napoléon appelle méthodique, et qu'il regarde comme digne des plus grands éloges [3], des garnisons macédoniennes occupaient l'Acarnanie, les Thermopyles, Thèbes et Corinthe. Athènes, comme beaucoup d'autres Etats, avait conservé son gouvernement et ses lois : elle n'avait perdu que son influence; elle craignait Antipater, et le parti macédonien dominait dans ses murs. Durant quatre années, le roi de Sparte Agis II avait remué le Péloponèse sans que la voix de Démosthène pût réveiller les Athéniens. Un philosophe, Macédonien de naissance et par

[1] *Disc. sur l'Hist. Univ.*, IIIe partie, c. 5.

[2] *Espr. des Lois*, l. X, c. 14.

[3] Note sur les expéditions d'Alexandre (Extraits des dictées de l'Empereur).

dévoûment à Alexandre, son élève, ne fut peut-être pas étranger à cette disposition des esprits : Aristote, rentré dans Athènes, venait d'y ouvrir son école.

Voilà les grands événements qui avaient ébranlé les imaginations, et cimenté la puissance macédonienne. Eschine crut le moment favorable pour reprendre son accusation. « Une loi d'Athènes, dit Cicéron [1], défendait de proposer au peuple de couronner tout citoyen en charge qui n'aurait pas rendu ses comptes; on devait, en vertu d'une autre loi, donner dans l'assemblée publique les couronnes décernées par le peuple, et dans le sénat les couronnes décernées par le sénat. Démosthène, chargé de réparer les murs, l'avait fait à ses frais. Avant ses comptes rendus, Ctésiphon proposa, par un décret [2], de lui décerner une couronne d'or au théâtre, devant le peuple réuni, quoique ce ne fût pas le lieu fixé par la loi, et de faire proclamer que *Démosthène recevait cette récompense à cause de sa vertu, et de ses bienfaits envers le peuple athénien.* Eschine accusa Ctésiphon [3] d'avoir voulu, contre les lois, décerner une cou-

[1] Cicéron avait traduit les deux harangues sur la Couronne, et cette traduction existait encore au temps de S. Jérôme (*ad Paul*, ep. 50, etc.). Il ne nous reste que la préface, sous ce titre, *De Optimo genere Oratorum.*

[2] Winiewski, *Comment. hist.*; p. 269, place cette proposition quelques mois après la bataille de Chéronée.

[3] Le Sénat, ou Conseil des Cinq-Cents, avait approuvé la motion de Ctésiphon par un *préavis*, *προβούλευμα*, « sans craindre, dit M. Plougoulm, d'irriter Philippe en couronnant son ennemi. »

ronne à un comptable, en plein théâtre, et d'avoir faussement exalté sa vertu et son patriotisme, puisque Démosthène n'était ni honnête homme, ni zélé citoyen [1].

» Quoique étrangère à nos habitudes, cette cause a de la grandeur. Elle offre aux deux parties une ingénieuse interprétation des lois, et une discussion imposante sur les services rendus à l'Etat. Le but d'Eschine, à qui Démosthène avait intenté un procès capital pour faux rapports dans son ambassade, était la vengeance : sous le nom de Ctésiphon, il mettait en jugement la vie entière et la réputation d'un ennemi. Aussi s'attache-t-il moins à la non-reddition des comptes, qu'aux honneurs accordés à la vertu de celui qu'il appelait un mauvais citoyen.

» Quand ce procès fut jugé [2], Alexandre était déjà maître de l'Asie. La Grèce entière, dit-on, y accourut. Quel plus curieux spectacle, en effet, pour les yeux et pour les oreilles, que cette lutte entre les deux plus grands orateurs, qui apportaient à une cause de cette importance des armes si bien préparées et tout le feu de la haine ? »

Pour soutenir son décret, Ctésiphon dut parler

[1] Ces trois chefs généraux, κεφάλαια γενικὰ τρία, de toute l'accusation d'Eschine, sont nettement distingués, mais avec plus de détails, dans le sommaire grec anonyme de ce discours. V. le texte de l'acte d'accusation dans la harangue de Démosthène.

[2] Ol. CXII, 3, sous l'arch. Aristophon ; 330 av. J.-C. ; peu de temps avant les grandes Dionysiaques, où la couronne devait être proclamée, si le Peuple sanctionnait la décision du Conseil. V. Jacobs, Introd., n. 13. Démosthène avait 52 ans.

avant Démosthène : car le plaidoyer de celui-ci, malgré son étendue, est une véritable *deutérologie*. Qu'avait dit Ctésiphon ? la postérité l'ignore. Il est probable qu'il s'était surtout occupé de sa défense personnelle; et ceci expliquerait pourquoi Démosthène le nomme rarement.

Malgré les travaux de quelques savants illustres, dont plusieurs vivent encore, nous sommes réduits à répéter avec Tourreil : « Quant aux faits et aux motifs allégués réciproquement, pour fonder l'accusation ou pour la détruire, nous ne les discuterons pas. Leur contrariété n'est pas de notre ressort. Elle roule sur des circonstances qu'on ne peut débrouiller à travers tant de siècles qui nous en séparent [1]. » Les deux adversaires échangent les plus ignobles reproches, les plus graves imputations. Ici, comme dans les plaidoyers sur l'Ambassade, le même fait prend dans leurs bouches des formes différentes; et, à l'appui de tant d'assertions opposées, ils invoquent hardiment quelques témoins, le peuple entier, les archives de l'Etat. La publicité des délibérations n'a donc pas plus intimidé le mensonge chez les Anciens que de nos jours! Ou bien, ces étranges contradictions doivent-elles s'expliquer par les remaniements arbitraires des rhéteurs ? Quoi qu'il en soit, nous entrevoyons que ces ardentes invectives, si conformes à l'esprit démocratique et au caractère athénien, et parfois si hautement éloquentes, résultent, dans Eschine, de sa haine contre

[1] Préface, p. 22.

le caractère, les habitudes, la vie entière de son ennemi public et personnel; aveugle passion qui l'avait déjà poussé jusqu'à dire : « S'il est dans quelque coin du monde, un genre de perversité dans lequel je ne prouve que Démosthène ait excellé, je demande la mort [1]. » Mais, chez Démosthène, ces explosions de colère, ces sorties véhémentes sont l'effet d'une plus juste indignation.

Hermogène n'a vu dans l'accusateur de Ctésiphon qu'un sophiste, un adroit rhéteur. Denys d'Halicarnasse, moins sévère, loue le beau coloris de sa diction et son heureuse facilité. « La première partie de son discours, dit un habile juge en ces matières [2], est une discussion de droit, vive et pressante; c'est un bon plaidoyer. La seconde, où il attaque la politique de Démosthène, me paraît brillante, véhémente, quelquefois même pathétique; et pourtant, malgré cet éclat, cet appareil d'éloquence, je ne suis pas ému. L'orateur ne m'entraîne pas, ne se fait pas oublier. C'est qu'une chose essentielle lui manque, la bonne foi. »

Le jugement de l'antiquité sur la harangue de Démosthène semble résumé par l'orateur romain, comme celui des modernes l'a été par le premier critique de nos jours. « L'orateur que nous avons mis au-dessus de tous les autres, dans ce beau discours pour Ctésiphon commence adroitement d'un ton modeste, devient plus vif en traitant des lois,

[1] Plaidoyer sur les Prévarications de l'Ambassade.

[2] Voy. M. Plougoulm, Préface de sa Traduction.

et attend que les juges s'animent avec lui pour donner à son éloquence un plus libre essor...... Cette belle composition réalise l'idéal qui est dans nos âmes; on ne peut souhaiter une plus haute éloquence [1]. » « Malgré la sublimité des philippiques, dit M. Villemain, la harangue sur la couronne passe avec raison pour le premier chef-d'œuvre de Démosthène; et cette vérité doit servir à expliquer comment Cicéron a pu dire que le combat judiciaire était la plus difficile et la plus haute épreuve de l'éloquence; opinion peu concevable dans la bouche d'un orateur qui a manié l'éloquence politique. Quoi qu'il en soit, dans la harangue sur la couronne, cet intérêt d'une lutte personnelle, ce choc de deux adversaires est ennobli par la grandeur des souvenirs publics; tous les effets oratoires de la tribune et du barreau sont à la fois réunis; Athènes paraît toujours entre l'accusateur et l'accusé, et la patrie est le sujet du combat. Voilà le trait de génie qui donne à cette harangue tant de véhémence et de majesté : c'est une réfutation accablante, une apologie sublime; mais, en même temps, c'est encore une philippique, un discours national. On peut calculer aussi que de bienséances, que de ménagements, que

[1] « Hic quem præstitisse diximus ceteris, in illa pro Ctesiphonte oratione longe optima, summissus a primo; deinde, dum de legibus disputat, pressus, post sensim incedens, judices ut vidit ardentes, in reliquis exsultavit audacius..... Ea profecto oratio in eam formam, quæ est insita in mentibus nostris, includi sic potest, ut major eloquentia non requiratur. » *Orat.* 8, 38.

d'adresses étaient nécessaires à l'orateur, qui, pour se justifier, rappelle à ses concitoyens leur défaite, et se vante de leur avoir conseillé la guerre où ils furent vaincus [1]. » Oui, Démosthène se vante : mais, ici encore, écoutons une grave autorité : « Toute la harangue pour la couronne, dit Plutarque, could fort dextrement les louanges de Démosthène, et les adjouste aux oppositions, et solutions des objections qu'on luy mettoit sus. Toutefois il est bien à remarquer en ceste mesme oraison-la, comme artifice très-utile, qu'en meslant parmy les propos qu'il tient de soy les louanges aussi des escoutans, il rend tout son parler exempt d'envie, et de la haine qui accompagne ordinairement ceulx qui monstrent de s'aimer trop soy-mesme [2]. »

A la fin de cette introduction, nous essaierons de présenter, sous un coup-d'œil, l'analyse logique de ces deux grands plaidoyers. Celle du discours de Démosthène est difficile. Non que ce discours mérite le reproche de désordre, qui ne lui a pas manqué. Dans toute composition oratoire, il faut bien s'entendre sur ce qu'on appelle ordonnance. Etablir une division claire et complète; en développer, en subdiviser les grandes parties avec une rigueur presque didactique, a, sans doute, son mérite et son avantage : mais cet ordre, un peu matériel, est parfois, malgré de riches développe-

[1] Biogr. Univ., art. *Démosthène.*

[2] *Comment on se peult louer,* trad. d'Amyot.

ments, voisin de la sécheresse. C'est la méthode d'Eschine, de Cicéron, de Massillon. L'ordre par excellence consiste dans la continuité du discours; il en serre tellement le tissu, que l'œil le plus exercé discerne à peine où commence, où finit l'exposition d'une pensée : plus caché, cet ordre n'en est pas moins réel ; étudiez-le, il vous révélera un art plus délicat, une vue plus large, une conception plus forte. Cette allure, à la fois régulière et libre, est celle de deux génies, d'ailleurs si différents en dépit de tous les parallèles, Démosthène et Bossuet.

Ctésiphon fut absous à une majorité considérable. Cette sentence de l'immense tribunal démocratique était une sorte de protestation contre la soumission de la Grèce. La grande âme d'Alexandre n'en fut pas émue; car, à la même époque, le vainqueur d'Arbelles abolit les tyrannies maintenues jusqu'alors dans quelques États helléniques [1]. L'acquittement de Ctésiphon assurait aussi à Démosthène le don populaire de cette couronne, la plus précieuse, puisqu'elle fut la plus disputée.

Retiré à Rhodes après sa défaite, Eschine y ouvrit une école d'éloquence qui devint célèbre. Il eut le singulier courage de commencer ses leçons par la lecture de ces deux harangues. La sienne lue, « Quoi! s'écrièrent les auditeurs charmés, avec un tel plaidoyer, tu as succombé [2] ! — Atten-

[1] Plut. *Alex.*, 34.

[2] Πῶς οὖν ἐπὶ τοιούτῳ λόγῳ ἡττήσαι; Schol. ad Æsch. Or. de male gesta Leg.; Arg. Orat. ejusd. in Ctesiph.

dez, » et il lit le discours de Démosthène.[1] Les applaudissements redoublent : « Que serait-ce donc, s'écrie-t-il à son tour, si vous eussiez entendu le lion lui-même[1] ? »

[1] *Τί δὲ, εἰ αὐτοῦ τοῦ θηρίου ἀκηκόειτε*; V. Cic. de Or. III, 56; Plin., VII, 30; Plin. Jun. II, 3; IV, 5; Philostr. *Vit. Sophist.* I, 19, 5; etc.

SIE.

		PÉRORAISON.
N	RALES.	
Or, Pe s'arr rapic nine r Cir- mphis- npêche ésentée P opyles. mon contre locra thèn Démo- P es avis vant Li cala- bliq e, qui F sthène. F Phil rieuse, Démo- tances. D traité, collè Athé- patri dices :	I. partisan de l'o- ligar démocrate ni par sa ule courage. Il npenses. Preuves par s perfides, pour hum Il nce où les juges peu de l'accusé. I Si Démosthène parl . — Récapitula-	Eschine intéresse à sa cause les plus grands hommes de la république, qu'il évoque de leurs
E orato		

PROCÈS DE LA COURONNE.

ACCUSATION, PAR ESCHINE.

Vous voyez, ô Athéniens! quel appareil on déploie, quelle armée se range en bataille; vous voyez certains hommes solliciter sur la place publique l'abolition des règles et des usages d'Athènes [1]. Pour moi, je me présente plein de confiance dans les dieux, puis dans les lois et en vous, persuadé qu'auprès de vous l'intrigue ne prévaut jamais sur les lois ni sur la justice.

Je voudrais, ô Athéniens! que le Conseil des Cinq-Cents, que les assemblées du Peuple fussent régulièrement dirigés par ceux qui les président, et que la législation de Solon sur la discipline des orateurs reprît son empire [2]. Ainsi, le plus vieux citoyen, appelé le premier par ces lois, montant avec modestie à la tribune, pourrait, sans tumulte, sans trouble, tirer de son expérience l'avis le plus utile à la république; après lui, tout autre qui en aurait le désir, opinerait seul à son tour et selon l'âge, sur chaque question [3]. Je vois là le moyen et de gouverner très bien l'Etat, et de rendre les accusations très-rares. Mais, depuis que toutes les règles, jadis reconnues sages, sont brisées; depuis

que les uns proposent sans scrupule des motions illégales, tandis que d'autres, parvenus à la présidence, non par la voie légitime du sort, mais par la brigue, les convertissent en décrets, et, dans la pensée que l'administration publique est devenue leur patrimoine, menacent de poursuivre comme traître tout autre membre du Conseil qui, réellement appelé par le sort à présider, déclarerait fidèlement vos suffrages; depuis qu'asservissant les citoyens et s'arrogeant tous les pouvoirs, ils ont anéanti la jurisprudence conforme aux lois, et jugent avec passion là où il faut appliquer vos décrets [4] : elle est muette, cette proclamation, la plus belle, la plus prudente de toutes, *Quel citoyen, au-dessus de cinquante ans, veut haranguer le Peuple? Quel autre Athénien, à son tour, veut prendre la parole?* et rien ne peut plus réprimer la licence des orateurs, ni lois, ni prytanes, ni proèdres [5], ni la tribu qui préside, c'est à dire ni la dixième partie de la nation.

En présence de pareils désordres, dans ces jours mauvais où vous voyez la patrie, un seul débris d'autorité vous reste, si je ne m'abuse : c'est le droit de poursuivre l'auteur d'une motion illégale [6]. Si vous y renoncez, si vous permettez qu'on vous l'enlève, je vous prédis qu'à votre insu vous aurez peu à peu abandonné la constitution à quelques hommes. Vous le savez, Athéniens, il est parmi les peuples, trois formes de gouvernement, monarchie, oligarchie, démocratie. Les deux premières sont régies par la volonté des chefs; la démocratie,

par les lois qu'elle se donne. Que nul n'ignore donc, que chacun sache nettement que, le jour où il monte au tribunal pour juger une infraction de la loi, il va prononcer sur sa propre liberté. Aussi le législateur [7] a-t-il écrit en tête du serment des juges : *J'opinerai conformément aux lois.* Il sentait bien que le culte des lois est la sauvegarde du pouvoir populaire. L'esprit plein de ces pensées, sévissez contre celui qui attaque une loi par son décret; ne voyez point de fautes légères là où tout est crime énorme; ne vous laissez ravir par personne le droit de punir; repoussez et les sollicitations de ces généraux qui, depuis long-temps, travaillent, avec certains harangueurs, à la ruine de notre gouvernement, et les prières de ces étrangers que des prévaricateurs présentent ici pour échapper aux tribunaux. Il n'est pas un de vous qui, dans une bataille, ne rougît d'abandonner son poste [8] : eh bien! aujourd'hui, sentinelles avancées de la démocratie, ayez honte de déserter le poste que les lois vous ont assigné. Il faut vous rappeler encore que tous vos concitoyens, les uns présents et attentifs à ce jugement, les autres absents pour leurs affaires, ont déposé la chose publique en vos mains, et vous ont confié la constitution. Consultez votre respect pour eux, le souvenir de votre serment et des lois; et, si je convaincs Ctésiphon d'avoir proposé un décret contraire à ces lois, contraire à la vérité, contraire au bien public, annulez, ô Athéniens! de coupables motions, raffermissez notre démocratie, châtiez ceux

dont la politique fut hostile à la législation, à la patrie, à votre bien-être. Si vous m'écoutez dans cet esprit, votre sentence, j'en suis certain, sera conforme à la justice, à votre serment, à vos intérêts personnels, comme à ceux de la république.

J'espère avoir suffisamment annoncé l'ensemble de l'accusation : je vais parler brièvement des lois sur les comptables, lois que Ctésiphon a violées par son décret. On a vu précédemment quelques-uns de nos premiers magistrats, des administrateurs des finances, gagner, pendant une gestion vénale, les orateurs du Conseil et du Peuple, et se prémunir de loin contre la liquidation de leurs charges par des éloges et des proclamations. De là, dans l'examen des comptes, grand embarras pour les accusateurs, plus grand encore pour les juges. Beaucoup de comptables, convaincus de flagrant péculat, échappaient à la justice; et cela devait être. Les juges auraient rougi que le même magistrat, dans la même ville, peut-être la même année, proclamé dans les jeux publics, honoré par le Peuple d'une couronne d'or pour sa vertu et son intégrité, sortît, peu après, des tribunaux, flétri comme voleur. Ils étaient donc forcés de régler leur scrutin, non sur le crime, mais sur l'honneur du Peuple.

Remarquant cet abus, un nomothète [9] porte une loi fort sage, qui défend formellement de couronner un comptable. Malgré cette prudente précaution du magistrat, on a imaginé des paroles plus puissantes que les lois; et, si l'on ne vous les

citait, vous vous y laisseriez tromper : car, parmi ceux qui font couronner des comptables contrairement aux lois, il est des modérés, si la modération est possible dans l'illégalité. Du moins ils jettent sur leur honte un voile léger, en ajoutant ces mots : *On couronnera le comptable après ses comptes rendus et vérifiés.* La république n'en est pas moins lésée, puisque c'est encore préjuger les comptes par des couronnes et des éloges; seulement, l'auteur de cette décision montre qu'il n'enfreint pas la loi sans une sorte de pudeur. Pour Ctésiphon, ô Athéniens! sautant par-dessus la loi, arrachant la clause spécieuse, c'est avant les comptes, avant le contrôle, c'est à Démosthène en charge qu'il décerne une couronne !

Raisonnant ensuite d'une manière différente, ils diront : L'emploi pour lequel on a été choisi en vertu d'un décret [10], n'est pas une *charge;* c'est une *surveillance*, un *service* [11]; quant aux charges proprement dites, les thesmothètes les distribuent au sort dans le temple de Thésée, ou bien le Peuple, assemblé pour les élections, les confère par ses suffrages : telles sont celles de stratége, d'hipparque [12], et autres semblables; tout le reste n'est que commissions décrétées. A ce langage j'oppose votre loi, loi portée par vous pour détruire ces misérables subterfuges. Il y est écrit en termes formels : *Ceux que le Peuple nomme aux charges* (Sous cette dénomination le législateur comprend tous les emplois conférés par l'élection populaire); *les préposés à des ouvrages*

publics (Chargé de la réparation des murs, Démosthène était préposé au plus considérable de ces ouvrages); *tous ceux qui ont le maniement de quelques deniers publics pour plus de trente jours, et qui prennent la présidence d'un tribunal* (Tout intendant des travaux préside un tribunal) : que leur ordonne la loi? de remplir une *commission?* non, mais une *charge*, après l'épreuve juridique qui précède l'exercice des magistratures données au sort; de présenter même leurs comptes, comme les autres magistrats, au greffier et aux vérificateurs [13]. La lecture du texte des lois va prouver ce que j'avance.

LOIS.

(*Ces pièces, ainsi que les suivantes, manquent.*)

Ainsi, lorsqu'ils appelleront hautement *surveillance*, *commission*, ce que le législateur nomme *charge*, votre tâche, ô Athéniens! est de leur rappeler cette loi, de l'opposer à leur impudence, de leur répondre que vous repoussez le criminel sophiste qui espère avec des mots renverser les lois, et que, mieux parlera l'auteur d'un décret illégal [14], plus il encourra votre colère. Car il faut, Athéniens, même langage chez l'orateur et dans la loi [15]. Si l'un et l'autre ne sont pas à l'unisson, donnez vos suffrages à la loi, toujours juste, refusez-les à l'effronté parleur.

Quant à l'argument que Démosthène qualifie d'invincible, je veux y répondre d'avance en quel-

ques mots. « Oui, dira-t-il, je suis directeur des fortifications; mais j'ai ajouté un don de cent mines [16] aux fonds publics, j'ai fait exécuter des travaux plus étendus. Quel compte ai-je donc à rendre? est-on comptable d'un bienfait? » Subterfuge! Ecoutez ma réponse : elle est juste, elle est utile.

Dans cette ancienne et vaste cité, nul n'est irresponsable, parmi ceux qui touchent, n'importe comment, à la chose publique. Je le démontrerai tout d'abord par d'étonnants exemples. Les prêtres et les prêtresses, qui ne font que recevoir des dons privilégiés et offrir pour vous des prières aux dieux, sont comptables devant la loi, tous en corps comme chacun en particulier, individuellement comme par familles solidaires, tels que les Eumolpides, les Céryces [17], et tous les autres. La loi rend comptables aussi les triérarques, qui, loin d'avoir manié l'argent de la république, loin de détourner, pour de légères dépenses, une partie considérable de vos revenus, et de se vanter de vous donner quand ils vous rendent, ont sacrifié, d'un aveu unanime, leur patrimoine à l'ambition de vous servir. Que dis-je? les premiers corps de l'Etat s'humilient devant le scrutin des tribunaux. D'abord la loi ordonne à l'Aréopage de s'inscrire chez les vérificateurs, et de rendre ses comptes. Oui, ce redoutable Conseil, juge souverain des plus grandes affaires, la loi le courbe sous votre juridiction. — Quoi! les membres de l'Aréopage ne seront jamais couronnés [18]? — Non, la tradition le défend. —

Ils sont donc insensibles à la gloire? — Très sensibles, au contraire : c'est peu de s'interdire l'injustice; une légère faute est, parmi eux, sévèrement punie [19] : comparez avec les débordements de vos orateurs! Le Conseil des Cinq-Cents est aussi déclaré responsable par le législateur, à qui tout comptable inspire une telle défiance que, dès le début des lois, il dit : *Le comptable ne s'absentera point.* — Par Hercule! pour avoir été magistrat, je ne puis m'absenter? — Non, de peur que tu ne t'enfuies, concussionnaire ou traître. Il est encore défendu au comptable de consacrer sa fortune, de faire de pieuses offrandes, de tester, de se faire adopter; et bien d'autres prohibitions. En un mot, le législateur arrête ses biens jusqu'à ce qu'il ait compté avec l'Etat. — Soit : mais voici un homme qui, sans avoir rien touché sur le Trésor, rien dépensé, a pourtant occupé quelque place dans le gouvernement. — Celui-là encore est appelé devant les vérificateurs. — Mais, sans recettes, sans dépenses, quel compte rendra-t-il? — La loi elle-même répond, et dicte ce qu'il faut inscrire : Mets précisément ces mots sur ton mémoire : *Rien reçu, rien dépensé des deniers publics.* Ainsi, pas un emploi, dans cette cité, n'est exempt de contrôle, d'enquête, d'examen. Athéniens, je dis vrai : écoutez les lois.

LOIS.

Lors donc que Démosthène dira, d'un air

triomphant, qu'il n'est point comptable d'un don volontaire, répondez-lui : Ne devais-tu pas, ô Démosthène ! laisser faire par le héraut des Comptes cet ancien et légitime appel, *Qui veut accuser?* Permets à tout venant, dans Athènes, de contester devant toi tes libéralités, de soutenir que, pour la réparation des murs, tu as beaucoup reçu et peu dépensé : car c'est dix talents [20] que la ville t'avait alloués. N'arrache point les honneurs; n'ôte pas les bulletins de la main des juges [21]; ne devance pas les lois, mais suis-les : voilà ce qui maintient la démocratie.

C'en est assez sur les frivoles prétextes qu'ils doivent étaler. Maintenant, que Démosthène fût réellement responsable quand l'autre porta son décret; que, préposé aux dépenses du théâtre, préposé à la réparation des murs, il n'ait ni présenté ni liquidé les comptes de ces deux charges, c'est ce que je vais essayer de prouver par nos archives. Greffier, lis sous quel archonte, quel mois, quel jour, dans quelle assemblée Démosthène fut élu caissier des spectacles : par là il deviendra évident qu'il n'était qu'à la moitié de son exercice lorsque Ctésiphon lui décerna une couronne. Lis.

DATES.

Quand je ne prouverais rien au-delà, Ctésiphon serait justement condamné : le voilà convaincu, non par mon accusation, mais par les registres publics.

Précédemment, ô Athéniens! il y avait un contrôleur [22] choisi par la ville, lequel, à chaque prytanie, exposait au Peuple l'état de ses revenus. Votre confiance en Eubule vous fit réunir sur les caissiers du théâtre, avant la loi d'Hégémon [23], les charges de contrôleur, de receveur [24], de préposé aux chantiers de la marine, à la construction des arsenaux, à l'entretien de la voie publique; en un mot, la presque totalité de l'administration. Il n'y a dans mes paroles ni accusation, ni blâme; je veux montrer seulement que le législateur défend de couronner, avant les comptes rendus et apurés, le citoyen responsable d'une seule et minime fonction; et que Ctésiphon n'a pas hésité à décerner une couronne à Démosthène revêtu de toutes les charges à la fois. En effet, à l'époque du décret, il était réparateur des murs, il gérait les deniers publics, il infligeait des amendes comme les autres magistrats, il présidait un tribunal. Pour le prouver, mes témoins seront Démosthène et Ctésiphon eux-mêmes. Sous l'archonte Chærondas, le 2e jour de la 3e décade de Thargélion [25], le Peuple assemblé, Démosthène proposa, par un décret, de convoquer les tribus le 2 et le 3 de Scirophorion; il ordonna, par un autre décret, d'élire, dans chaque tribu, des inspecteurs et des payeurs pour les travaux des fortifications. Décisions très-sages, qui présentaient à la république des hommes responsables auxquels elle pût demander compte des dépenses. — Lis-moi les décrets.

DÉCRETS.

Soit, répliquera sur le champ l'orateur retors ; mais je n'ai été nommé réparateur des murs ni par le sort ni par le Peuple ; et, là-dessus, Ctésiphon et lui feront de longs discours. Ma réponse précise, claire, va déjouer à l'instant cet artifice ; mais présentons auparavant une courte observation. Nous avons, Athéniens, trois sortes de magistrats : d'abord, et ce sont les plus connus, les élus du sort ou du Peuple ; ensuite, quiconque a une gestion de finances pour plus de trente jours, et les préposés aux ouvrages publics. La troisième classe est ainsi désignée par la loi : *Si d'autres encore, par une élection spéciale, président des tribunaux, ils rempliront aussi leur charge après l'examen juridique*. Retranchez les magistrats choisis par le Peuple, et ceux nommés au sort : reste à reconnaître pour magistrats élus spécialement ceux que des tribus, des sections ou des bourgs tirent de leur sein pour leur confier les finances. Ceci a lieu lorsque, comme aujourd'hui, quelque ouvrage est imposé aux tribus, soit fossés à creuser, soit trirèmes à construire. Le texte des lois va vous apprendre si je dis vrai.

LOIS.

Rappelez-vous donc tout ce qui précède : le législateur enjoint à l'élu d'une tribu d'exercer sa

charge après l'examen juridique ; or, la tribu Pandionide a désigné, pour la *charge* de réparateur des murs, Démosthène, qui, à cet effet, a touché, sur la caisse civile [26], près de dix talents. Une autre loi défend de couronner un magistrat comptable, et vous avez juré de juger selon les lois : or, c'est à un comptable qu'un habile orateur [27], a décerné une couronne, sans même ajouter, *après ses comptes rendus et vérifiés.* J'ai constaté l'illégalité par le témoignage et des lois, et des décrets, et de mes adversaires. Peut-on entourer de plus de lumière cette grave atteinte portée à la législation ?

Je vais démontrer maintenant que le décret est encore illégal quant à la proclamation de la récompense. En effet, la loi ordonne en termes précis, de proclamer dans le Conseil, si c'est le Conseil qui couronne ; si c'est le Peuple, dans l'assemblée du Peuple, *jamais ailleurs.* — Qu'on me lise la loi.

LOI.

Telle est la loi, ô Athéniens! loi excellente : son auteur pensait qu'il sied mal à l'orateur de se pavaner sous les yeux des étrangers, et que, satisfait des honneurs reçus dans sa ville, de la main du Peuple, il ne devait point spéculer sur des proclamations [28]. Ainsi le voulait le législateur; mais Ctésiphon, que veut-il ? — Lis son décret.

DÉCRET.

Vous l'entendez, ô Athéniens! d'après le législateur, on proclamera dans le Pnyx [29], devant le Peuple convoqué, la couronne donnée par le Peuple; mais ailleurs, jamais! D'après Ctésiphon, qui foule aux pieds les lois, et change même le lieu, ce sera au théâtre, non à l'assemblée des citoyens, mais aux nouvelles tragédies [30]; non devant le Peuple seul, mais en présence des Hellènes, pour qu'ils sachent comme nous quel homme nous décorons!

Après cette agression ouverte contre les lois, il tournera, de concert avec Démosthène, pour les surprendre : manœuvre que je vais dévoiler, de peur que vous ne tombiez dans ce guet-à-pens. Nieront-ils que les lois défendent de proclamer hors de l'assemblée du Peuple la couronne donnée par le Peuple? ils ne pourraient; mais ils s'appuieront sur un réglement des fêtes de Bacchus [31]; et, n'en citant qu'une partie pour duper vos oreilles, ils produiront une loi totalement étrangère à la cause. Ils diront : La république a deux lois sur les proclamations : l'une (celle que je rapporte) défend expressément de proclamer ailleurs que dans une convocation populaire le citoyen couronné par le Peuple; l'autre, au contraire, permet de faire la proclamation au théâtre, pendant les tragédies, si le Peuple l'ordonne ainsi : or, c'est d'après cette décision législative que Ctésiphon a rédigé son décret.

Pour dissiper ce prestige, je ferai parler vos lois; et c'est à quoi je m'étudie dans tout le cours de cette accusation. Si le fait est vrai; s'il s'est glissé dans votre gouvernement l'énorme abus de laisser les lois abolies inscrites parmi les lois vivantes; si, sur une seule matière, nous avons deux lois contradictoires, que dira-t-on d'une république où la même action est à la fois ordonnée et interdite? Mais il n'en est pas ainsi; et puissiez-vous ne jamais tomber dans une telle confusion! Il y a été pourvu par le législateur qui a fondé notre démocratie. Il a donné aux thesmothètes l'ordre formel de reviser chaque année les lois dans le lieu public de leur dépôt, de rechercher, d'examiner avec soin s'il en existe de contradictoires, ou d'abrogées parmi celles en vigueur, ou plus d'une sur le même objet. S'ils en trouvent, ils les transcriront sur des tables, et les afficheront aux statues des Eponymes [32]. Les prytanes convoqueront le Peuple, après avoir mis à l'ordre du jour la nomination des nomothètes; et le chef des proèdres fera voter l'assemblée pour annuler telle loi et maintenir telle autre, en sorte qu'il n'y en ait qu'une seule sur chaque matière. — Qu'on me lise les lois.

LOIS.

Si donc, ô Athéniens! comme ils le disent, deux lois statuaient sur les proclamations, inévitablement les thesmothètes s'en seraient aperçus, les prytanes les auraient déférées aux nomothètes, et

vous eussiez abrogé ou la loi qui permet ou celle qui défend. Rien de pareil ne s'est fait : ils sont donc convaincus jusqu'à l'évidence d'affirmer le mensonge, et même l'impossible.

Ce mensonge, où l'ont-ils puisé? Je vais vous l'apprendre, après avoir rappelé les motifs des lois sur les proclamations au théâtre. A la représentation des tragédies en ville, des gens publiaient, sans le consentement du Peuple, qu'ils recevaient une couronne, ceux-ci de leur bourg, ceux-là de leur tribu; d'autres, ayant commandé le silence, donnaient la liberté à leurs esclaves, rendant tous les Hellènes témoins d'un affranchissement [33]. Mais, plus blâmables encore, des parvenus au titre de proxène de cités étrangères [34] venaient à bout de faire proclamer que le peuple, par exemple, de Rhodes, de Chios, ou tout autre, les couronnait pour leur vertu et leur loyauté. Bien différents de ceux que le Conseil ou le Peuple Athénien couronne après un consentement et un décret qui sont le prix de grands services, ils prenaient les devants, ils se passaient de votre approbation. Qu'en arrivait-il? d'une part, spectateurs, choréges, acteurs étaient troublés; de l'autre, le citoyen proclamé sur la scène était plus glorieusement honoré que le citoyen couronné par la république. Pour celui-ci le lieu prescrit était l'assemblée; il y avait défense de proclamer ailleurs : celui-là faisait retentir son nom aux oreilles de tous les Hellènes. Le premier avait un décret et votre adhésion : pour le second, point de décret.

Témoin de ces désordres, un nomothète porte une loi qui n'a rien de commun avec la loi relative aux couronnes décernées par le Peuple ; qui ne la détruit point, puisque le trouble avait lieu, non dans l'assemblée, mais au théâtre ; qui n'attaque pas l'ancienne législation (cela n'est point permis); mais qui statue sur les couronnes données sans votre décision par des tribus, des bourgs ou des étrangers, et sur la liberté rendue à l'esclave. Elle ferme expressément le théâtre et à ces affranchissements, et à la proclamation des couronnes d'une tribu, d'un bourg, ou *de tous autres*, sous peine, pour le héraut, de dégradation civique. Or, puisque la loi désigne le Conseil ou le Peuple assemblé pour la proclamation des couronnes du Conseil ou du Peuple ; puisqu'elle défend de publier pendant les tragédies celles des bourgs et des tribus, de peur qu'avec des récompenses et des proclamations mendiées, on n'usurpe une gloire mensongère ; puisqu'elle prohibe aussi toute publication non autorisée par le Conseil, le Peuple, une tribu ou un bourg : cela retranché, que reste-t-il pour le théâtre ? les seules couronnes étrangères. En voici une preuve frappante, tirée des lois mêmes. La couronne d'or proclamée en ville, sur la scène, elles la consacrent à Minerve, elles l'enlèvent à celui qui l'a reçue. Qui de vous cependant oserait accuser d'avarice le Peuple d'Athènes ? Y aurait-il, non dans une ville, mais dans un simple particulier, assez de bassesse pour proclamer, arracher, consacrer à la fois la récompense qu'il a donnée ? Mais, parce que

cette couronne vient du dehors, on l'offre aux dieux, sans doute de peur qu'élevant la bienveillance de l'étranger au-dessus de celle de la patrie, elle ne corrompe le cœur. Au contraire, la couronne proclamée dans l'assemblée du Peuple, on ne la consacre jamais; on la laisse en toute propriété au citoyen couronné, même à ses descendants, comme un monument de famille propre à entretenir le patriotisme dans leurs âmes. Aussi le législateur a-t-il ajouté que, pour proclamer sur la scène une couronne étrangère, il faudra un décret du Peuple [35]. Ainsi, la ville qui veut couronner un des nôtres, sollicitera votre agrément par ambassadeurs; et le citoyen proclamé sentira plus de reconnaissance pour vous qui aurez autorisé cet honneur, que pour ceux dont il tiendra sa couronne. Ecoutez les lois; elles prouvent la vérité de mes paroles.

LOIS.

Qu'ils disent donc, pour vous donner le change : Aux termes de la loi, il est permis de couronner au théâtre, pourvu que le Peuple y consente. Oui, répondrez-vous, si une ville étrangère couronne; mais, si c'est le Peuple d'Athènes, le lieu de la cérémonie est fixé : il est défendu de la faire hors de l'assemblée d'Athènes. Epuise la journée à commenter ces mots, *jamais ailleurs*, tu ne prouveras point la légalité de ton décret.

Il me reste cette partie de l'accusation à laquelle

je m'attache principalement [36] : je parle du motif sur lequel se fonde la demande de la couronne. Le décret porte : *Le héraut proclamera, au théâtre, en présence des Hellènes, que le Peuple Athénien couronne Démosthène pour sa vertu, sa loyauté, et* (voici le plus fort [37]) *parce qu'il ne cesse de procurer, par ses paroles et par ses actions, le plus grand bien du Peuple.* Ce qui reste à dire est donc tout-à-fait simple pour nous [38] et intelligible pour nos juges. Accusateur, je dois vous démontrer que ces éloges donnés à Démosthène sont des mensonges, que jamais il n'a commencé par ses paroles, qu'il ne continue point par ses actions, de bien servir le Peuple. Si je le prouve, Ctésiphon sera justement condamné; car toutes nos lois défendent de rien insérer de faux dans les actes publics. Le défenseur devra établir le contraire. Vous, Athéniens, vous peserez nos preuves. Tels sont les rôles.

Explorer la vie privée [39] de Démosthène serait, je pense, la matière d'un trop long discours. A quoi bon dire aujourd'hui ce qui lui advint lors du procès intenté par lui, devant l'Aréopage, à Démomélès de Pæania, son cousin-germain, pour blessures graves, et ces fameuses taillades de sa tête [40] ? Parlerai-je de sa conduite envers Céphisodote, commandant des vaisseaux qui voguaient vers l'Hellespont? Démosthène, triérarque dont le bâtiment portait ce général, avait avec lui même table, mêmes sacrifices, mêmes libations, honneur dû à une amitié de familles : et il n'a pas

hésité à poursuivre sa condamnation dans une cause capitale [41] ! Dirai-je son aventure avec Midias, les soufflets qu'il reçut, chorége au milieu de ses chœurs, ces trente mines pour lesquelles il vendit et son injure et la condamnation déjà prononcée par le Peuple contre Midias dans le temple de Bacchus [42] ? Sur ces faits, sur d'autres semblables, je crois devoir passer, non pour vous tromper [43], ou pour modérer ce débat : je crains seulement, de votre part, le reproche de paraître dire des vérités trop anciennes et unanimement reconnues [44]. Eh quoi! Ctésiphon, celui dont les infamies sont avérées, sont notoires à tel point que son accusateur ne semble nullement calomnier, mais rappeler des faits surannés et avoués d'avance, celui-là mérite-t-il d'être décoré d'une couronne d'or, ou flétri? Et toi, qui oses décréter l'imposture et le mépris de la loi, dois-tu braver impunément les tribunaux, ou satisfaire la juste vengeance de la patrie?

Mais, sur les crimes publics de Démosthène, j'essaierai de m'exprimer plus clairement. J'apprends que, quand la parole leur sera donnée, il doit diviser son administration en quatre époques. La première, il l'ouvre, m'a-t-on dit, à nos guerres avec Philippe au sujet d'Amphipolis; et il la ferme à la paix et à l'alliance que Philocrate d'Agnonte proposa, de concert avec lui, comme je le prouverai. La seconde embrassera l'intervalle de cette paix jusqu'au jour où ce même harangueur, détruisant le repos d'Athènes, fit décréter la guerre. Il

étendra la troisième depuis la reprise des hostilités jusqu'au désastre de Chéronée ; la quatrième comprendra le temps où nous sommes. On ajoute qu'après cette énumération il m'interpellera, me sommera de dire sur laquelle de ces quatre époques pèse mon accusation, dans quel temps je lui reproche de n'avoir pas gouverné de la manière la plus favorable au Peuple. Si je refuse de répondre, si, m'enveloppant la tête, je prends la fuite, il annonce qu'il me poursuivra, découvrira mon visage, me traînera à la tribune, me forcera de parler ! Eh bien ! épargnons-lui ce violent effort [45], ouvrons d'avance les yeux de nos juges, hâtons-nous de répondre. A la face de ce tribunal, de tous les citoyens qui entourent cette enceinte, de tous les Hellènes dont ce jugement excite la curiosité, multitude la plus nombreuse qui, dans nos souvenirs, soit jamais accourue à un procès politique, Démosthène, voici ma réponse : Ces quatre époques, telles que tu les divises, je les accuse toutes ! et, s'il plaît aux dieux, si les juges nous écoutent avec impartialité, si je puis me rappeler tout ce que je sais de toi, j'espère bien démontrer que le salut d'Athènes fut l'œuvre des Immortels, et de quelques administrateurs humains et modérés, mais que toutes nos calamités eurent pour auteur Démosthène. Je suivrai le plan auquel je sais qu'il s'assujettira, et je passerai successivement d'une époque à l'autre, jusqu'à la situation actuelle.

Je me reporte donc à la paix que toi et Philocrate avez proposée. Vous eussiez pu, ô Athéniens ! faire

cette première paix de concert avec tous les Hellènes, si certains hommes vous avaient permis d'attendre le retour des députations envoyées alors par vous dans la Grèce pour l'appeler à se liguer, dans un congrès national, contre Philippe; et, avec le progrès du temps, vous pouviez, de l'aveu de ses peuples, recouvrer la prééminence. Ces avantages vous ont été ravis par Démosthène, par Philocrate, par la cupidité de deux conspirateurs stipendiés. Que si, à la première impression, un tel langage rencontre peu de croyance chez quelques auditeurs, écoutez la suite comme si nous siégions pour examiner un ancien compte de finances. Parfois nous apportons à cet examen de fausses préventions; cependant, les totaux vérifiés, personne n'est assez opiniâtre pour se retirer sans avoir reconnu la vérité démontrée par le calcul. Qu'il en soit de même de l'attention que vous me donnez aujourd'hui. Quiconque, parmi vous, est sorti de sa maison avec cet ancien préjugé, que jamais Démosthène n'a parlé pour Philippe, de complicité avec Philocrate, qu'il s'abstienne de condamner ou d'absoudre avant de m'avoir entendu : autrement, il y aurait injustice. Mais, si vous m'écoutez rappeler brièvement les circonstances, et produire le décret qu'a rédigé Démosthène avec Philocrate; si la vérité, pressante comme les chiffres, convainc cet homme d'avoir présenté plus de motions que son complice en faveur de la première paix et de la première alliance, d'avoir prodigué à Philippe et aux envoyés de Phi-

lippe les adulations les plus honteuses [46], prévenu le retour de vos députés, empêché le Peuple de conclure la paix dans une diète générale de la Grèce, livré au prince macédonien Kersobleptès, roi de Thrace, notre ami, notre compagnon d'armes; si je prouve clairement tous ces griefs, je vous adresserai une modeste prière : accordez-moi, par les dieux, que, dans la première époque, son administration n'a pas été honorable. La marche de mon discours sera très-facile à suivre.

Philocrate fit un décret qui permettait à Philippe [47] d'envoyer ici un héraut et des députés pour traiter de la paix et de l'alliance. Ce décret fut dénoncé comme contraire aux lois. Le jour du jugement arrive; Lycinos, accusateur, poursuit la condamnation; Philocrate se défend, Démosthène le seconde, l'accusé est absous. Le temps s'écoule, et Thémistocle devient archonte [48]. Alors Démosthène, sans que le sort l'ait élu titulaire ni suppléant [49], entre au Conseil, grâce à l'or et à l'intrigue, pour mettre au service de Philocrate toutes ses paroles, toutes ses actions, comme l'événement l'a montré. En effet, Philocrate fait passer un second décret ordonnant d'élire dix députés qui viendront prier Philippe d'envoyer ici des plénipotentiaires pour la paix. Démosthène fut choisi. A son retour, chaud partisan de la paix, il confirme le rapport de ses collègues, et, seul dans le Conseil, propose de conclure avec le héraut et les envoyés du prince. C'était suivre les

traces de Philocrate. L'un avait autorisé l'envoi d'une ambassade; l'autre traite avec les ambassadeurs. Redoublez d'attention pour ce qui va suivre.

Plus tard, la scène changea : vos autres députés, harcelés par les calomnies de Démosthène [10], demeurèrent étrangers à la négociation : elle fut conduite, bien entendu, par Philocrate et par Démosthène, ligués dans l'ambassade, ligués dans leurs décrets. Et quels décrets! par le premier, vous deviez ne pas attendre le retour des commissaires envoyés pour susciter des ennemis à Philippe; vous deviez faire une paix athénienne, et non une paix grecque. Le second vous poussait, non-seulement à cesser la guerre, mais à vous unir à ce prince, afin que les peuples encore attachés à votre démocratie tombassent dans le dernier découragement lorsqu'ils verraient que, tout en les appelant aux armes, vous décrétiez pour vous seuls et la paix et l'alliance. Un troisième décret excluait du traité Kersobleptès : avec le roi de Thrace il n'y aura ni alliance ni paix; déjà même on arme contre lui.

Celui qui achetait ces avantages était-il coupable? Non : avant les serments, avant la ratification, il pouvait, sans crime, pourvoir ainsi à ses intérêts. Mais les traîtres, qui lui vendaient les forces de la patrie, méritaient toute votre colère. Cet anti-Alexandre, cet ancien ennemi de Philippe, titres que Démosthène s'est donnés, cet homme qui me reproche l'amitié du roi de Macédoine, c'est lui dont la motion dérobe à la république l'avantage des circonstances. Il décrète que les prytanes indi-

queront une assemblée pour le 8 d'Elaphébolion [51], jour de sacrifices et du prélude des jeux en l'honneur d'Esculape, jour sacré : chose inouïe ! et sous quel prétexte ? *Afin*, dit-il, *que, dès l'arrivée des députés macédoniens, le Peuple délibère en toute hâte sur les propositions de Philippe*. Ainsi, convocation prématurée pour une ambassade encore attendue; vol de moments favorables; conclusion précipitée : le tout, pour une paix dont la Grèce sera exclue, et qu'il faut bâcler avant le retour de vos députés ! Bientôt les ambassadeurs de Philippe arrivent [52], tandis que les vôtres courent le pays, soulevant les Hellènes contre Philippe. Alors Démosthène décrète, sans opposition, que vous délibérerez, non plus seulement sur la paix, mais sur l'alliance, sans attendre vos députés, immédiatement après les Dionysiaques de la ville, le 18 et le 19 du mois. J'ai dit la vérité : écoutez les décrets.

DÉCRETS.

Ainsi, Athéniens, après les fêtes de Bacchus, tenue des assemblées ; et, dans la première, lecture de la décision commune à tous les alliés, décision que je résumerai d'avance en peu de mots. Ses auteurs arrêtèrent d'abord que votre délibération se bornerait à la paix : le mot d'alliance n'était point exprimé, non par oubli, mais parce qu'ils croyaient la paix elle-même plus nécessaire qu'honorable. Opposant un contre-poison à la vénalité de Démosthène, ils ajoutèrent sagement que tout Etat grec

pourrait, dans les trois mois, s'inscrire, avec Athènes, sur la même colonne, et participer aux serments et aux traités. C'était assurer d'avance deux avantages très-grands : l'un, de ménager aux Hellènes un temps suffisant pour leurs ambassades; l'autre, de nous concilier leur bienveillance au moyen d'un congrès, et de ne pas nous exposer, la paix rompue, à combattre seuls et désarmés, malheur dans lequel nous a jetés Démosthène. Que le texte de la décision prouve la vérité de mon langage.

DÉCISION CONCERNANT LES ALLIÉS.

J'appuyai, je l'avoue, cette résolution, comme tous ceux qui parlèrent dans la première assemblée. Le Peuple se retira, emportant l'opinion que la paix se ferait; que, pour l'alliance, il conviendrait moins d'en délibérer, à raison de l'appel fait aux Hellènes; mais que la paix [53] embrasserait la Grèce entière. Une nuit s'écoule; le lendemain, nouvelle réunion. Démosthène accourt à la tribune, s'y installe, en repousse tous les orateurs. « Les propositions d'hier sont illusoires, dit-il, sans l'adhésion des ambassadeurs de Philippe. Je ne connais pas de paix sans alliance. Non, ajouta-t-il (je me souviens de son langage : le mot [54] était aussi sauvage que l'orateur), il ne faut point *arracher l'alliance de la paix,* ni attendre les lenteurs des Hellènes : il faut ou une guerre ou une paix athénienne. » En terminant, il appelle Antipater

à la tribune, et lui adresse une question concertée, dont la réponse, dictée d'avance, était nuisible à la patrie. Cet avis triomphe à la fin, soutenu par les paroles violentes de Démosthène, et par la motion de Philocrate.

Restait à livrer Kersobleptès et la Thrace. C'est ce qu'ils firent le 6 de la 3me décade d'Élaphébolion [55], avant qu'il partît pour sa seconde ambassade, où il allait recevoir les serments, ce Démosthène! Oui, l'anti-Alexandre, l'anti-Philippe, l'orateur si fier dans Athènes, a rempli deux missions en Macédoine, chacune volontairement; et c'est lui qui ordonne de couvrir de boue les Macédoniens! Cet intrus du Conseil, siégeant à l'assemblée du 6, livra Kersobleptès, de complicité avec Philocrate. Car ce dernier glissa cette clause frauduleuse dans un décret que Démosthène vous a surpris : « Les agents des alliés prêteront serment, ce jour même, entre les mains des envoyés de Philippe. » Or, aucun agent de Kersobleptès ne siégeait ici : l'ordre de faire jurer les ministres présents écartait donc des serments le prince non représenté. Pour le prouver, qu'on me lise les noms de l'auteur du décret, et du proèdre qui l'a mis aux voix.

DÉCRET. — PROÈDRE.

La belle institution, ô Athéniens! que les archives de l'Etat! Immuables, elle ne se plient point aux métamorphoses politiques; par elles, il est

donné au Peuple de pénétrer, quand il le veut, ces hommes dont le passé fut criminel, et qui prennent tout-à-coup le masque de la vertu.

Parcourons maintenant les honteuses flatteries de Démosthène. Durant l'année où il siégea au Conseil, jamais, ô Athéniens! on ne l'a vu appeler aucun député aux places d'honneur : pour la première et unique fois, il y invite ceux de Philippe; il leur offre des coussins [56], il étend autour d'eux des tapis de pourpre; dès l'aurore, il les conduit au théâtre : ignobles adulations, qui le font siffler. A leur départ pour Thèbes, il loue pour eux trois attelages de mules, et leur fait cortége jusque dans cette ville, exposant la nôtre à être bafouée. Pour que je ne m'écarte pas de mon sujet, prends-moi le décret concernant les places d'honneur.

DÉCRET.

Eh bien! ce même adulateur, ô Athéniens! ce courtisan outré, instruit le premier de la mort de Philippe par les espions de Charidème [57], fabrique un songe envoyé du ciel. Ce n'est point de Charidème que l'imposteur aura reçu la nouvelle; c'est de Jupiter et de Minerve. Ces dieux, qu'il offense le jour par ses parjures, viennent, dit-il, dans des entretiens nocturnes, lui révéler l'avenir! C'était le septième jour depuis la mort de sa fille [58]; et, avant de l'avoir pleurée, avant de lui rendre les derniers devoirs, couronné de fleurs, et vêtu d'une robe blanche, il offre des sacrifices! il viole

toutes les lois ! Celle qui la première, qui la seule, malheureux ! t'appela du nom de père [59], tu venais de la perdre ! Je n'insulte pas à ton infortune ; j'étudie, dans cette épreuve, ton caractère. L'ennemi de ses enfants, le mauvais père ne saurait être un bon guide du Peuple. Sans entrailles pour les êtres les plus chers, pour son propre sang, vous aimera-t-il, vous qui lui êtes étrangers ? Méchant pour sa famille, il ne deviendra pas vertueux ministre ; pervers dans sa maison, il n'avait en Macédoine ni honneur ni vertu [60] : il a changé de lieu, non de mœurs [61].

Nous voici à la seconde époque. D'où vient ce changement ? Pourquoi Philocrate, le complice de Démosthène, est-il exilé comme criminel d'État, tandis que Démosthène s'est levé soudain pour accuser ses collègues ? Comment enfin cet homme exécrable nous a-t-il plongés dans tant de calamités ? C'est ce qui mérite principalement votre attention.

Dès que Philippe eut franchi les Thermopyles et détruit inopinément les villes de la Phocide ; dès qu'il eut élevé la puissance thébaine trop haut comme vous le pensiez alors, pour la conjoncture et pour vos intérêts ; dès que, pleins d'effroi, vous eûtes enlevé vos meubles des campagnes, et menacé des plus graves poursuites les députés, négociateurs de la paix, surtout Philocrate et Démosthène, députés et auteurs des décrets ; dès qu'une mésintelligence fut venue, dans le même temps, séparer ces deux hommes pour des motifs que vous

sûtes entrevoir : dans ce bouleversement soudain, consultant sa perversité native, sa lâcheté, sa jalousie contre un complice mieux payé [62], Démosthène imagina que se déclarer l'accusateur de ses collègues et de Philippe, ce serait perdre infailliblement Philocrate, mettre les autres en péril, gagner pour lui-même de la considération et tous les dehors d'un fidèle ami du Peuple, lui méchant, lui traître à l'amitié! Pénétrant ses vues, les ennemis du repos public s'empressèrent de l'appeler à la tribune, de le proclamer le seul incorruptible. Alors il venait, il leur jetait des semences de guerre et de discorde. Voilà l'homme, ô Athéniens! qui, le premier, découvrit Serrhium, et Doriskos, et Ergiské, et Myrtiské, et Ganos, et Ganis [63], places dont les noms mêmes nous étaient inconnus. Quel fougueux brouillon! Si Philippe n'envoie pas de députés, Philippe, dit-il, méprise notre république; s'il en envoie, ce sont des espions, non des députés. Propose-t-il la médiation d'une cité neutre et impartiale? il n'est point d'impartial arbitre entre Philippe et Athènes. Nous donne-t-il l'Halonèse? « Ne la recevez pas comme don, mais comme restitution [64], » s'écrie ce peseur de syllabes. Enfin, en couronnant ceux qui, contre la foi des traités, avaient envahi, avec Aristodème [65], la Thessalie et la Magnésie, il rompit la paix, il attira sur nous la guerre et ses malheurs.

Oui; mais, par l'alliance avec Thèbes et l'Eubée, il a élevé sur nos frontières (ce sont ses paroles) un rempart d'airain et de diamant. Par là, au

[illegible], Athéniens, il vous a fait, à votre insu, trois graves blessures. J'ai hâte de passer à cette merveilleuse ligue thébaine ; mais, pour procéder avec ordre, parlons d'abord des Eubéens.

Vous aviez été souvent et grièvement offensés, ô Athéniens ! et par Mnésarque de Chalcis, père de Callias et de Taurosthène, auxquels cet homme audacieusement vénal confère nos droits de cité [11], et par Thémison d'Érétrie, qui nous a enlevé Orope en pleine paix. Mais ces outrages furent spontanément oubliés lorsque les Thébains descendirent en Eubée pour l'asservir. En cinq jours vous secourûtes les Eubéens de vos vaisseaux et de votre armée ; en moins de trente, vous chassâtes les Thébains réduits à capituler. Maîtres de l'île, vous rendîtes à ses habitants et leurs villes et leurs libertés : c'était la juste et loyale remise d'un dépôt ; vous sentiez que leur confiance vous faisait un devoir du pardon.

Les Chalcidiens furent loin d'égaler la reconnaissance au bienfait. Dès que vous retournâtes en Eubée pour secourir Plutarque, ils feignirent d'abord d'être vos amis ; mais à peine avions-nous poussé jusqu'à Tamynes et franchi le mont Cotylée [67], que ce Callias, préconisé par Démosthène qu'il salariait, voyant notre armée enfermée dans un défilé d'où elle ne pouvait sortir que par une victoire, sans espérance de secours ni par terre ni par mer, ramassa des troupes dans toute l'Eubée, et demanda des renforts à Philippe. Son frère Taurosthène, qui aujourd'hui nous tend la main

à tous en souriant, amena des mercenaires phocidiens; et tous deux fondirent sur nous, pensant nous écraser. Alors, si quelque dieu n'eût sauvé vos soldats; si tous, cavaliers et fantassins, ne se fussent conduits en braves; si leur éclatant succès près de l'hippodrome de Tamynes n'eût désarmé l'ennemi, Athènes courait risque d'être déshonorée : car, à la guerre, le plus grand mal n'est pas la défaite; mais, contre un indigne adversaire, la défaite est nécessairement un double malheur [68].

Vous vous réconciliâtes cependant avec ces perfides. Le chalcidien Callias obtint son pardon; mais bientôt le naturel reprit son empire. Sous prétexte d'assembler à Chalcis un congrès eubéen [69], il arme l'Eubée contre vous, et se fraie un chemin à la tyrannie. Espérant l'appui de Philippe, il court en Macédoine, s'attache aux pas du prince, et compte parmi ses mignons [70]. Ensuite il l'offense, s'enfuit, et se jette dans les bras des Thébains. Il les abandonne aussi, plus variable dans ses tours et retours que l'Euripe dont il habitait les bords [71], et il tombe entre la haine de Thèbes et celle de Philippe. Ne sachant quel parti choisir, apprenant que déjà on arme contre lui, il ne voit plus qu'une ressource : qu'Athènes reçoive ses serments, l'appelle son allié, le défende contre une attaque devenue trop certaine si vous n'y mettez obstacle. Ce plan combiné, il députe ici Glaucète, Empédon, et Diodore l'ancien coureur, chargés de vaines espérances pour le Peuple, d'or pour Démosthène et ses partisans. Il achetait ainsi

trois avantages à la fois : d'abord la certitude de votre alliance ; car si, par un ressentiment de ses anciennes perfidies, vous la lui refusiez, point de milieu : il n'avait qu'à s'enfuir de Chalcis, ou à s'y laisser prendre [72] et tuer : tant étaient grandes les forces déployées contre lui et par Philippe et par les Thébains ! En second lieu, le salaire arrivait aux mains de celui qui, par son décret sur l'alliance, dispensait les Chalcidiens de siéger aux conférences d'Athènes [73]. Enfin, Callias se faisait exempter du subside. De tous ses projets, aucun n'échoua. Ce Démosthène qui se dit le fléau des tyrans, ce fidèle conseiller du Peuple, selon Ctésiphon, vendit les intérêts de la république. Il inséra dans le traité que nous serions tenus de secourir Chalcis ; et que nous donnait-il en compensation [74] ? des mots ! Il ajoutait, par pure bienséance, que Chalcis, en cas d'attaque, nous secourrait à son tour. La remise de l'obligation de siéger, celle d'un tribut qui devait être le nerf de la guerre, il les vendit encore. Il voilait des plus beaux noms les plus viles intrigues, et vous amorçait avec des paroles. Athènes doit, avant tout, disait-il, protéger tous les Hellènes en péril, et ne devenir leur alliée qu'après avoir été leur bienfaitrice. Pour qu'on sache que je dis vrai, prends-moi la lettre de Callias [75] avec le traité d'alliance, et lis le décret.

DÉCRET.

C'était peu du crime d'avoir trafiqué de si

hauts intérêts, dispense de députation, dispense de subsides : ce que je vais dire vous paraîtra bien plus révoltant. L'insolence et l'avarice de Callias, la cupidité de Démosthène, ce héros de Ctésiphon, montèrent à un tel excès qu'en votre présence, à votre su, sous vos yeux, ils dérobèrent les contributions d'Oréos et d'Erétrie, ensemble dix talents, et qu'après avoir éconduit les représentants de ces deux cités, ils les réunirent de nouveau dans Chalcis, à ce qu'on appelait la diète de l'Eubée [76] : par quels détours, par quelles manœuvres? ceci mérite d'être entendu.

Venu ici, non plus par représentants, mais en personne, Callias se rend à l'assemblée, et débite une harangue préparée par Démosthène. Il arrive, dit-il, du Péloponèse; il a imposé une contribution de cent talents pour l'expédition contre Philippe [77]; il spécifie la somme que chaque peuple doit payer : l'Achaïe et la Mégaride, soixante talents; toutes les villes de l'Eubée, quarante. Avec ces fonds vous aurez une flotte et une armée. Beaucoup d'autres Hellènes veulent apporter leur contingent : ainsi, vous ne manquerez ni d'argent ni de soldats. Ceci, ajoutait-il, est connu de tous : d'autres négociations m'occupent, mais secrètes et communiquées seulement à quelques Athéniens. En finissant il nomme Démosthène, l'appelle, invoque son témoignage. Celui-ci s'avance très-gravement, prodigue les éloges à Callias, se donne les airs d'un homme admis à cette confidence, et dit qu'il veut vous rendre compte de ses

ambassades dans le Péloponèse et dans l'Acarnanie. Voici la substance de son rapport :

« Il a imposé ces deux contrées pour la guerre contre Philippe ; avec ce subside, on soldera l'équipage de cent vaisseaux légers, dix mille fantassins et mille cavaliers ; vous aurez, en outre, les milices de chaque cité, plus de deux mille hoplites pour le Péloponèse, et autant pour l'Acarnanie ; le commandement vous est unanimement déféré ; l'exécution ne tardera point : elle aura lieu le 16 d'Anthestérion [78], puisque, dans toutes les villes, il a publiquement annoncé une réunion générale de leurs agents à Athènes pour la pleine lune. »

Cet homme a, vous le voyez, une façon d'agir tout-à-fait originale. Un charlatan ordinaire évitera, quand il ment, la précision et la clarté, parce qu'il a peur d'être confondu. Démosthène, au contraire, donne-t-il l'essor à ses impostures? il ment d'abord avec serment, avec d'horribles imprécations contre lui-même ; puis, ce qu'il sait très-bien ne devoir jamais arriver, il l'annonce intrépidement ; il en calcule l'époque ; des personnes qu'il n'a jamais vues, il les cite par leurs noms ; il dupe ses auditeurs en jouant la franchise : fourbe doublement odieux et par sa perversité, et par ces marques de probité qu'il falsifie.

Après son discours, il donne à lire au scribe un décret plus long que l'Iliade, plus vide que ses harangues et que sa vie, mais gros de chimériques espérances, et d'armées qui ne devaient jamais se réunir. Quand il vous a entraînés loin de sa fripon-

nerie et suspendus à des promesses, soudain il se replie, il s'élance à la proposition de choisir des députés qui prieront les Erétriens (prière réellement nécessaire) de donner les cinq talents d'impôt, non plus à vous, mais à Callias; il veut qu'une autre ambassade aille aussi prier les Oritains de ne reconnaître d'autres amis, d'autres ennemis que les nôtres. Enfin il se trahit lorsque, à toutes les fraudes contenues dans sa motion, il ajoute celle-ci: Les députés demanderont aux Oritains de payer leurs cinq talents à Callias, et non à nous. Ce que j'ai dit est vrai. Lis ce décret; mais supprime les phrases pompeuses, l'énumération des trirèmes et tout ce charlatanisme, pour t'arrêter sur le secret larcin de l'impur scélérat qui, selon Ctésiphon, ne proposa, même ici, d'autre but à ses actions, à ses paroles, que le plus grand bien du Peuple d'Athènes!

DÉCRET.

Ainsi, armées navales, armées de terre, époque fixée, congrès, voilà des mots; vol de dix talents levés sur vos alliés, voilà le fait!

Il me reste à dire que Démosthène reçut, pour cette même motion, un salaire de trois talents, savoir: un talent de Chalcis, par Callias; un talent d'Erétrie, par Clitarque, par un tyran! enfin, un talent d'Oréos. C'est ce dernier qui a tout découvert, parce que les Oritains, peuple souverain, ne faisaient rien sans décret. Ruinés, épuisés par la guerre contre Philippe, ils envoient vers Démo-

sthène Gnosidème, fils de Charigène, jadis tout-puissant chez eux, pour solliciter la remise de leur talent, avec promesse de lui ériger une statue de bronze dans leur ville. Démosthène répond qu'il n'a que faire d'un morceau de bronze, et il exige la somme par l'entremise de Callias. Ainsi torturée, l'indigente cité lui engagea ses revenus, et lui paya, comme intérêt d'un coupable salaire, une drachme par mois pour chaque mine [79], jusqu'à l'acquittement du capital. Cela fut réglé par un décret du peuple, qui attestera cette vérité. Qu'on le lise.

DÉCRET.

Ce décret, ô Athéniens! est la honte de la république, la preuve manifeste des prévarications de Démosthène, l'éclatante accusation de Ctésiphon. Non, mercenaire si déhonté n'a pu être bon citoyen, quoi qu'ait dit ce dernier dans sa motion audacieuse.

Ici s'ouvre la troisième époque, disons mieux, la période la plus funeste : alors Démosthène perdit et la république et la Grèce en profanant le temple de Delphes, en faisant décréter une alliance injuste et très-inégale avec les Thébains. Parlons d'abord de ses outrages envers les dieux.

Athéniens, il est une plaine appelée Cirrha [80], un port aujourd'hui nommé Port-des-Imprécations. Ce pays fut jadis habité par les Cirrhéens et les Cravallides, races sans frein, qui forcèrent le temple de Delphes, souillèrent les offrandes, insultèrent

les Amphictyons. Plus indignés encore, dit-on, que les autres membres de cette assemblée, vos ancêtres demandèrent avec eux à l'oracle quel châtiment devaient subir les profanateurs. « Guerre aux Cirrhéens et aux Cravallides, répondit la Pythie; guerre le jour! guerre la nuit! Portez chez eux le fer, le feu, l'esclavage; consacrez à Apollon Pythien, à Diane, à Latone, à Minerve-Providence leurs terres complètement abandonnées; n'y travaillez point [81], ne souffrez pas que nul autre y travaille. » D'après cette réponse, et sur l'avis de l'athénien Solon, cet habile législateur, ce poëte-philosophe [82], les Amphictyons résolurent d'armer les peuples pour courir sus à des hommes proscrits par l'oracle. Ayant donc réuni assez de troupes amphictyoniques, ils vendirent et chassèrent les habitans, comblèrent les ports, rasèrent la ville, consacrèrent le sol, suivant l'ordre de la Pythie, et jurèrent solennellement d'interdire à eux-mêmes et aux autres tout travail sur les champs sacrés, de défendre le dieu et cette terre sainte de leurs mains, de leurs pieds, de toutes leurs forces [83]. C'était trop peu encore d'un serment; ils le cimentèrent par cette imprécation : « S'il se trouve des transgresseurs, particulier, ville ou peuple, qu'ils soient maudits d'Apollon, de Diane, de Latone, de Minerve-Providence! que la terre leur refuse ses fruits! que leurs femmes n'enfantent que des monstres! que leur bétail n'engendre pas selon la nature! qu'ils soient vaincus à la guerre, dans les tribunaux, dans les assemblées! qu'on les

extermine, eux et leurs maisons, et leurs races! que jamais ils ne puissent saintement sacrifier à Apollon, à Diane, à Latone, à Minerve-Providence, et que leurs offrandes soient rejetées [84] ! »

J'ai dit vrai, Athéniens : on va lire l'oracle. Écoutez l'imprécation ; rappelez-vous le serment des Amphictyons, le serment de vos pères!

ORACLE.

« Grecs! contre ces tours votre fureur est vaine
Si, baignant mes bosquets de ses flots azurés,
Thétis n'étend ici son liquide domaine,
Et ne roule, en grondant, jusqu'à ces bords sacrés [85].

SERMENTS. IMPRÉCATION.

Malgré ces serments, cet anathème, cet oracle encore écrits sur nos tables, les Locriens d'Amphissa [86], ou plutôt leurs chefs, hommes sans loi, ont cultivé la plaine, reconstruit et habité le Port-des-Imprécations, levé un péage sur les navigateurs, et acheté quelques pylagores envoyés à Delphes [87], entre autres Démosthène. Oui, l'orateur de votre choix au Conseil amphictyonique vendit son silence aux Locriens pour mille drachmes. De plus, on s'engagea pour toujours à lui faire passer chaque année, à Athènes, vingt mines de cet argent de malédiction, pour qu'il fût ici le zélé protecteur des Amphissiens. Depuis ce crime, plus que jamais, tout particulier, tout prince, toute république qui eut affaire à lui, fut jeté dans d'irréparables malheurs [88].

Or voyez combien Dieu et la Fortune ont triomphé de la sacrilége Amphissa! Sous l'archonte Théophraste, Diognète d'Anaphlyste étant hiéromnémon [89], vous élûtes pylagores le fameux Midias d'Anagyronte (pour plus d'une raison, que ne vit-il encore!), Thrasiclès d'Oion [90], et moi troisième. A peine étions-nous arrivés à Delphes, que Diognète fut pris de la fièvre; même accident était survenu à Midias. Les autres Amphictyons s'assemblèrent. Ceux qui voulaient se montrer bienveillants pour notre république nous avertirent que les Amphissiens, servilement dévoués aux Thébains leurs maîtres, proposaient de décréter contre le Peuple d'Athènes une amende de cinquante talents pour avoir suspendu au nouveau temple [91], avant sa consécration, des boucliers d'or avec cette inscription [92] : *Les Athéniens sur les Mèdes et les Thébains combattant contre les Hellènes.* L'hiéromnémon m'envoie chercher, et me prie d'aller au Conseil défendre notre république : telle était déjà ma pensée. Pressé par l'absence même de mes collègues, j'entre, je parle : soudain des vociférations sont poussées par un insolent Amphissien, homme grossier, à ce qu'il me parut, et peut-être égaré par un mauvais génie : « Avant tout, ô Hellènes! dit-il, si vous étiez sensés, en ces jours vous ne prononceriez pas même le nom des Athéniens; vous les chasseriez du temple, comme des maudits. » En même temps il rappelle notre alliance avec la Phocide [93], œuvre de Crobylos [94], et il exhale contre Athènes mille autres

injures que je ne pus entendre sans une indignation que leur souvenir rallume encore. De ma vie je ne ressentis une telle colère. Je supprime une grande partie de ma réponse ; mais la pensée me vint de rappeler les profanations d'Amphissa ; et, de la place où j'étais, montrant la plaine de Cirrha [95], dominée par le temple d'où on la découvre tout entière : « Vous voyez, m'écriai-je, ô Amphictyons! ces champs labourés par les Locriens, ces fabriques de poterie [96], ces étables qu'ils y ont construites ; vous voyez de vos yeux ce Port-des-Imprécations : ils l'ont rétabli ! Qu'est-il besoin d'autres témoignages? Vous savez par vous-mêmes qu'ils ont levé des impôts et perçu de l'argent dans un port consacré. » En même temps, je fis lire l'oracle, le serment de nos ancêtres, l'anathème, et je protestai ainsi : « Moi, fidèle à ce serment, pour le salut d'Athènes, de mes enfants, de ma maison, de moi-même, je défendrai le dieu et la terre sacrée de mes mains, de mes pieds, de ma voix, de toutes mes forces ; j'acquitterai ma patrie envers les Immortels. Vous, ô Amphictyons! songez à vous-mêmes. Le sacrifice est commencé [97], les victimes sont à l'autel ; vous allez appeler la faveur des dieux sur vous, sur la nation. Mais pensez-y : comment votre voix, vos yeux, vos cœurs oseront-ils les prier, ces dieux, si vous laissez impunis les maudits qu'ils ont repoussés [98]? Car l'imprécation désigne clairement, sans équivoque, les peines que doivent souffrir et les profanateurs, et ceux qui les tolèrent. Voici les derniers mots : *Que ceux qui*

ne puniront pas les coupables ne puissent saintement sacrifier à Apollon, à Diane, à Latone, à Minerve-Providence ! que leurs offrandes soient rejetées ! »

Après ce discours, dont je ne rapporte qu'un trait, je sortis de l'assemblée. Grands cris, grand tumulte parmi les Amphictyons. Il n'est plus question de nos boucliers votifs, mais du châtiment des Locriens. Le jour étant fort avancé, le héraut publie que tous les Delphiens au-dessus de seize ans [99], libres ou esclaves, iront, au lever du soleil, sur la Place-des-Victimes, armés de faux et de pioches; il ajoute que les hiéromnémons et les pylagores s'y rendront aussi pour venir en aide au dieu et à la terre sacrée, sous peine, pour la ville non représentée, d'être exclue du temple et enveloppée dans l'imprécation. Le lendemain donc, dès l'aurore, on accourt au rendez-vous : nous descendons dans la plaine de Cirrha; le port détruit, les maisons brûlées, on se retire. Sur ces entrefaites, les Amphissiens, qui habitent à soixante stades de Delphes, fondent sur nous en masse bien armée; et si nous n'eussions regagné la ville en toute hâte, notre vie était menacée.

Le jour suivant, Cottyphos, chargé de compter les suffrages, convoque une assemblée générale, c'est-à-dire non-seulement les pylagores et les hiéromnémons, mais encore tous ceux qui participaient aux sacrifices et consultaient l'oracle [100]. Là, aussitôt, mille plaintes contre Amphissa, mille éloges pour Athènes. Pour conclure, on décrète

qu'avant la session suivante [101], les hiéromnémons viendront, un jour fixé, aux Thermopyles, munis d'une décision sur la peine due aux Locriens pour leur crime envers le dieu, le terrain sacré et les Amphictyons. Le scribe va vous lire ce décret.

DÉCRET.

Nous présentâmes donc une décision [102] au Peuple, d'abord dans le Conseil, puis à l'assemblée. Nos actes furent approuvés, et Athènes entière projetait une pieuse réparation. Fidèle à ses engagements avec les Amphissiens, Démosthène s'y opposa; je le confondis devant vous. Ne pouvant tromper ouvertement la république, notre homme va au Conseil, fait retirer les simples particuliers [103], et rapporte au Peuple assemblé un projet de motion rédigé par quelque ignorant séduit. Ce même acte, l'intrigant le convertit, par la sanction populaire, en décret national, lorsque déjà on levait la séance, lorsque la foule s'était retirée, lorsque je fus sorti, moi qui ne l'aurais jamais souffert! Ce décret porte, en substance, que l'hiéromnémon d'Athènes et tous les pylagores se rendront aux Thermopyles et à Delphes *aux époques fixées par nos ancêtres*: mots spécieux, qui cachaient un résultat infâme, notre exclusion de la session que la nécessité allait ouvrir avant le terme ordinaire. Une autre clause du même décret, bien plus claire et plus pernicieuse, dé-

fend aux représentants athéniens d'avoir désormais rien de commun avec les membres de la Diète, ni discussions, ni actes, ni décisions. Rien de commun ! qu'est-ce à dire? Ferai-je parler la vérité ou la flatterie ? la vérité ! car l'habitude de vous flatter a perdu Athènes. Eh bien ! c'était vous commander l'oubli des serments jurés par vos pères, l'oubli de l'anathème, l'oubli d'un oracle divin !

Nous restâmes donc ici, Athéniens, enchaînés par ce décret. Les autres Amphictyons se réunirent aux Thermopyles, excepté ceux d'une seule ville que je ne nommerai pas [104] (puisse son désastre ne se renouveler chez aucun peuple de la Grèce!). La Diète décréta une expédition contre Amphissa, et choisit pour général Cottyphos de Pharsale, président du scrutin. Philippe était, non en Macédoine, ni même en Grèce, mais au fond de la Scythie; et, tout à l'heure, Démosthène osera dire que je le lançai contre les Hellènes ! Dans cette première campagne, les vainqueurs traitèrent les Amphissiens avec beaucoup de ménagement. Pour de tels forfaits, ils ne les punirent que d'une amende payable au dieu dans un délai déterminé. Ils exilèrent les maudits [105], les auteurs des profanations, et ramenèrent ceux que leur piété avait fait bannir. Mais comme ce peuple, n'acquittant point sa dette sacrée, tirait les impies de l'exil, et y replongeait les hommes pieux que la Diète en avait arrachés, on reprit les armes contre lui longtemps avant que Philippe fût revenu de

Scythie [106], lorsque les dieux nous offraient dans cette guerre sainte un commandement que Démosthène avait vendu.

Mais ces dieux ne nous ont-ils pas avertis ? pouvaient-ils nous envoyer des signes plus frappants, à moins de parler le langage humain [107] ? Non, jamais je n'ai vu ville plus protégée des Immortels, plus ruinée par une poignée de harangueurs. N'était-il pas un avis suffisant, ce prodige qui éclata dans la célébration des Mystères, cette mort des initiés [108] ? Amyniade ne nous a-t-il pas dit d'écouter nos scrupules religieux, d'envoyer à Delphes prendre conseil du ciel ? N'est-ce point Démosthène qui s'y opposa par ce mot, *la Pythie philippise* [109] ; homme grossièrement impie, gorgé de cette licence dont vous le laissez jouir? Enfin, malgré les funestes présages des sacrifices, n'a-t-il pas précipité nos soldats à une mort certaine? Et naguère il osait dire : « Philippe n'est pas entré dans l'Attique, parce que les sacrifices lui étaient contraires. » Quel supplice mérites-tu donc, destructeur de la Grèce ? Si le vainqueur est arrêté par de tristes auspices sur la frontière des vaincus, toi qui ne sus rien prévoir, toi qui lanças nos troupes avant l'aveu du ciel, que te faut-il pour les calamités de la patrie ? une couronne ou l'exil ?

Eh ! que d'événements inopinés, inattendus, accomplis en nos jours! Non, nous n'avons pas vécu de la vie des hommes [110] ; nous sommes nés pour l'étonnement de la postérité. Le monarque des

Perses, qui ouvrit l'Athos, enchaîna l'Hellespont, demanda aux Hellènes la terre et l'eau; qui, dans ses lettres, osait s'appeler le dominateur de toutes les nations du couchant et de l'aurore, combat-il maintenant pour l'empire du monde? Non, il combat pour défendre ses jours. Ne voyons-nous pas en possession de sa gloire et du commandement dans la guerre contre la Perse, ceux-là même qui ont délivré le temple de Delphes? Et Thèbes, Thèbes, cité voisine, n'a-t-elle pas été en un jour balayée du sol de la Grèce? Juste châtiment d'un peuple qui, dans la cause commune, avait embrassé le mauvais parti, et que les dieux, les dieux seuls frappèrent de vertige! Pour avoir seulement touché au butin sacrilége, les infortunés Lacédémoniens, qui jadis prétendaient à la suprématie hellénique, vont se traîner, comme otages, à la suite d'Alexandre, étaler le spectacle de leurs misères, se livrer à sa merci, eux et leur patrie, et attendre leur arrêt de la clémence d'un vainqueur offensé [111]! Notre Athènes, enfin, le commun asile des Hellènes [112], où les ambassades de la Grèce venaient, pour chaque cité, implorer votre protection, Athènes ne lutte plus pour la prééminence, mais pour le sol de la patrie! Ces catastrophes datent du jour où Démosthène est entré dans l'administration. Il y a un grand sens dans la pensée d'Hésiode à ce sujet. Il fait quelque part la leçon aux peuples, et avertit les villes de repousser de coupables conseillers. Citons ses vers; car, si l'enfance apprend les maximes des

poëtes, c'est sans doute pour que l'âge mûr les applique.

Du délire d'un seul, de ses desseins pervers
Une ville a souvent goûté les fruits amers.
Son peuple est moissonné ; la Famine, la Peste
Accourent pour servir la vengeance céleste ;

. . . .

Ses soldats, ses remparts ne sont plus ; et les flots
Sous l'œil du roi des dieux dévorent ses vaisseaux [113].

Brisez le rhythme poétique, et ne cherchez que l'idée : ce n'est plus Hésiode que vous croirez entendre, c'est un oracle contre la politique de Démosthène, politique funeste qui a tout englouti, flottes, armées, républiques.

Non, ni Phrynondas, ni Eurybate [114], ni aucun de ces anciens scélérats ne l'égalèrent jamais en impostures et en jongleries. O terre ! ô dieux ! ô génies ! et vous, mortels, amis de la vérité ! il ose vous dire en face que l'alliance des Thébains avec nous fut l'œuvre, non de la circonstance, non des craintes qui les environnaient, non de votre gloire, mais des harangues d'un Démosthène [115] ! Cependant, combien d'autres, avant lui, étroitement unis avec ce peuple, avaient été nos ambassadeurs à Thèbes ! le général Thrasybule de Collyte, dont le crédit dans cette ville fut sans égal ; Thrason d'Erchia, proxène des Thébains ; Léodamas d'Acharna, dont l'éloquence avait autant de force, et, selon moi, plus d'agrément que celle de Démosthène ; et cet Archédème de Pêlé, négociateur à la parole puissante, que son zèle pour

Thèbes a exposé à tant d'orages ; et le démagogue Aristophon d'Azênia, si longtemps accusé d'avoir le cœur boétien ; et l'orateur Pyrrhandre d'Anaphlyste, qui vit encore. Eh bien ! aucun n'a jamais pu convertir les Thébains à notre alliance. J'en sais la cause [116] ; mais ce peuple est malheureux, et je me tais. Quand Philippe leur eut enlevé Nicée pour livrer cette place aux Thessaliens ; quand, après avoir éloigné la guerre de la Béotie, il l'eut ramenée, à travers la Phocide, devant les murs de Thèbes ; quand enfin, maître d'Elatée, il l'eut fortifiée et garnie de troupes, c'est alors que, voyant le péril à leurs portes, les Thébains nous appelèrent ; et vous, vous étiez partis, vous étiez entrés à Thèbes, cavaliers, fantassins, armés, prêts à combattre, avant que cet homme eût écrit un seul mot sur l'alliance. Qu'est-ce donc qui vous a introduits dans cette ville ? c'est la conjoncture, son effroi, le besoin d'une confédération ; ce n'est pas Démosthène. Démosthène ! dans ces négociations il vous a causé trois préjudices énormes. Voici le premier.

Philippe vous nommait ses ennemis, mais il portait aux Thébains une haine bien plus réelle ; l'événement, qui l'a montré [117], me dispense d'autres preuves. Une disposition d'une si haute importance, Démosthène vous l'a cachée ; et, faisant croire que l'alliance allait être l'œuvre, non de la circonstance, mais de ses ambassades, « Ne délibérez plus, disait-il au Peuple, sur les conditions de ce traité : trop heureux de le conclure ! » Cette

prévention établie, il livra la Béotie entière aux Thébains en écrivant dans son décret que, si quelque ville se détachait d'eux, Athènes secourrait *les Béotiens de Thèbes* [118] : fourberie dans les termes, et, dans les choses, altération qui lui est familière; comme si la Béotie, réellement opprimée, devait se payer des combinaisons de mots d'un Démosthène, et non s'irriter de ses propres douleurs! Ensuite, il vous chargea des deux tiers des dépenses de la guerre, vous, plus éloignés du danger, n'en portant qu'un tiers sur les Thébains, et salarié pour une telle répartition. Quant au commandement, il rendit commun celui de mer, dont les frais pesèrent sur vous seuls; celui de terre, tranchons le mot, il le transféra tout entier aux Thébains, en sorte que, durant toute la campagne, Stratoclès, votre général, ne fut pas maître de pourvoir au salut de ses soldats. Et ce n'est pas au milieu du silence des autres que je l'accuse; ce que j'énonce, tous le blâment; et vous, qui le savez, vous êtes sans courroux! Oui, telle est votre disposition à l'égard de Démosthène : l'habitude vous a blasés sur le récit de ses crimes [119]. Il faut changer, Athéniens; il faut vous indigner et punir, si vous voulez sauver les débris de la république.

Le second préjudice qu'il vous a causé, plus grave encore, est d'avoir enlevé sous main et transporté à Thèbes, dans la citadelle, le siége du Conseil et de la démocratie d'Athènes, en stipulant pour les chefs béotiens la participation à toutes nos affaires [120]. Par cette ruse il se fit si puissant que,

du haut de la tribune, il assurait que, sans mission émanée de vous, il irait en ambassade partout où il le déciderait [121]. Un général osait-il le contredire? pour traiter vos chefs en esclaves, et accoutumer cette opposition au silence, il menaçait de faire décréter la prééminence de la tribune sur l'épée : car, disait-il, je vous ai rendu plus de services à la tribune, que tous les généraux sous la tente [122]. Et, dans les troupes étrangères, il a volé la solde des places vacantes! il a pillé une caisse militaire, et vendu dix mille de ces auxiliaires aux Amphissiens! Malgré mes protestations, malgré mes plaintes véhémentes dans les assemblées, il nous arracha cette milice, puis il engagea le combat, et fit pèser tout le péril sur la république délaissée [123]. Hé! quels pouvaient être alors les vœux de Philippe, sinon de combattre séparément, ici les troupes athéniennes, près d'Amphissa les bandes étrangères, pour fondre ensuite sur les Hellènes découragés par ce coup terrible? Et l'artisan de tant de malheurs, Démosthène ne se contente pas de l'impunité! s'il n'a le front ceint d'une couronne d'or, il s'indigne! Il ne lui suffit point d'être proclamé devant vous : si son nom n'est salué par la Grèce entière, il s'indigne! Tant il est vrai qu'un naturel pervers se fait de la puissance usurpée un instrument de calamités publiques!

Mais son troisième attentat, que voici, est le plus affreux. Philippe ne méprisait point les Hellènes; il savait, ce prince si peu dépourvu de sens, qu'il allait commettre, en un court moment, sa

fortune entière au hasard d'une bataille [124]. Aussi voulait-il la paix, et se disposait-il à nous envoyer une ambassade. D'autre part, les magistrats de Thèbes étaient effrayés du péril qui s'approchait : peur trop fondée, car ils prenaient conseil, non d'un lâche harangueur, déserteur de son poste, mais de la guerre de Phocide, guerre de dix ans, leçon d'éternel souvenir. Démosthène, voyant cette disposition des esprits, soupçonna que les Béotarques allaient faire seuls la paix, et recevoir sans lui l'or de la Macédoine. Alors cet homme, qui aurait cru mériter la mort s'il eût manqué une seule fois à la curée, accourt d'un bond au milieu du peuple assemblé. Là, nul ne se prononçait ni pour ni contre la paix; mais lui, pensant sommer par la voix du héraut les chefs béotiens de lui apporter sa part de l'ignoble salaire, il jure par Minerve (dont sans doute Phidias a voulu faire la complice de la rapacité parjure d'un Démosthène) de saisir aux cheveux, de traîner en prison quiconque parlera de paix avec Philippe : fidèle imitateur de ce Cléophon qui, dans la guerre avec Lacédémone, ruina, dit-on, notre république [125]. Cependant les magistrats de Thèbes ne l'écoutent pas; et, pour que vous avisiez à la paix, ils font rentrer vos soldats déjà partis. Alors sa tête achève de s'égarer; il s'élance à la tribune, appelle les Béotarques traîtres à la nation, et déclare, lui qui jamais ne regarda l'ennemi en face, qu'il va vous faire décréter une ambassade à Thèbes pour demander le passage contre Philippe [126]. Subjugués

par la honte de paraître avoir réellement trahi la Grèce, ces magistrats renoncent à la paix, et hâtent les préparatifs d'une bataille.

C'est ici qu'il est juste de donner un souvenir aux braves que, malgré les menaces des victimes, malgré de sinistres présages, Démosthène précipita dans un péril manifeste, et dont ce déserteur osa ensuite fouler le tombeau de ses pieds de fuyard [127], et célébrer le courage. O de tous les hommes le moins capable d'une action grande et mâle, mais le plus merveilleusement audacieux en paroles! tout à l'heure, à la face de tes concitoyens, essaieras-tu de dire qu'une couronne t'est due pour les désastres de la république? Et, s'il le dit, Athéniens, le souffrirez-vous? Mourra-t-elle ainsi avec les morts, votre mémoire? Ah! transportez-vous un moment en idée de ce tribunal au théâtre; voyez le héraut s'avancer, entendez la proclamation qu'il va faire en vertu du décret [128]; puis demandez-vous si les parents des morts verseront plus de larmes sur les infortunes des héros de la scène qui vont paraître, que sur l'ingratitude de la patrie. Est-il un Hellène, est-il un homme élevé dans la liberté, qui ne gémirait au souvenir d'une seule cérémonie qui jadis avait lieu sur le théâtre, à pareil jour, avant ces mêmes tragédies [129], lorsque Athènes avait de meilleurs chefs, de meilleures lois? Le héraut s'avançait, et, présentant les orphelins dont les pères étaient morts à la guerre, adolescents parés d'une armure complète, il prononçait ces paroles si belles, si encourageantes : *Voilà les jeunes*

fils de ces vaillants hommes qui ont péri dans les combats. Le Peuple les a nourris jusqu'à leur puberté; et maintenant il les arme de toutes pièces[130]*, les envoie, sous la protection de la Fortune, à leurs affaires privées, et les convie aux places d'honneur*[131]. Ainsi parlait alors le héraut ; mais aujourd'hui, quand il aura présenté celui qui a rendu ces mêmes enfants orphelins, que proclamera-t-il? que fera-t-il entendre? En vain réciterait-il toutes les dispositions du décret, la hideuse vérité ne se taira point; elle élèvera sa voix contre la voix du héraut : *Cet homme, si toutefois c'est là un homme,* criera-t-elle, *le Peuple d'Athènes le couronne pour sa vertu, lui vicieux et mauvais citoyen! pour son noble caractère, lui lâche déserteur!* Par Jupiter, par tous les dieux, je vous en conjure, ô Athéniens! n'érigez pas sur la scène de Bacchus un trophée à votre honte; ne montrez pas à tous les Hellènes le Peuple de Minerve en délire; ne rouvrez point les profondes, les incurables plaies de ces Thébains, par lui fugitifs et recueillis par vous : infortunés qui ont tout perdu, temples, enfants, tombeaux, grâce à la cupidité de Démosthène et à l'or du Grand-Roi[132]! Puisque vous n'avez pas vu de vos yeux leur désastre, voyez-le par la pensée : représentez-vous une ville prise d'assaut[133], ses murs renversés, ses maisons en flammes; mères, enfants traînés en esclavage; vieux hommes, vieilles femmes désapprenant bien tard la liberté, baignés de larmes, vous implorant, exhalant leur colère, non

contre les exécuteurs, mais contre les auteurs d'une vengeance cruelle, vous suppliant d'une voix mourante de ne point couronner le fléau de la Grèce, et de vous soustraire au fatal génie attaché à cet homme de malheur. Car jamais ville, jamais citoyen ne se commit impunément aux conseils de Démosthène. Eh quoi ! lorsqu'un bateau de Salamine a, sans la faute du nautonnier, sombré dans le trajet, par une loi vous interdisez à cet homme l'exercice de sa profession, afin que nul ne se joue de la vie d'un Hellène ; et celui qui a plongé dans l'abîme Athènes et la Grèce entière, vous le laisseriez, sans rougir, au timon de l'Etat [134] !

Pour en venir à la quatrième époque, c'est-à-dire aux affaires actuelles, je veux vous rappeler que Démosthène a deux fois abandonné son poste, et comme soldat, et comme citoyen [135]. Il se jeta dans une de vos galères, et alla rançonner les Hellènes. Le salut inespéré de notre ville l'y ramena. Les premiers jours, il était tremblotant, ce pauvre homme ; il s'approche, à demi mort, de la tribune, et vous prie de l'élire *gardien de la paix*. Mais vous qui, alors, ne permettiez pas même d'inscrire le nom de Démosthène sur vos décrets [136], vous nommâtes Nausiclès ; et aujourd'hui, c'est Démosthène qui réclame une couronne ! Philippe mort, Alexandre devenu roi, celui-ci recommence ses jongleries, élève des autels à Pausanias [137], compromet le Conseil par des sacrifices pour l'heureuse nouvelle, appelle Alexandre un *Margitès*, affirme audacieusement

qu'il ne bougera de sa Macédoine, heureux de se promener dans Pella, et d'examiner les entrailles des victimes [138]. « Et ceci n'est pas une simple conjecture; c'est la ferme conviction que le courage est le prix du sang. » Ainsi parlait celui qui n'a pas de sang dans les veines, et qui mesurait Alexandre, non à la taille d'Alexandre, mais à sa propre bassesse. Les Thessaliens avaient résolu de marcher sur Athènes; *le petit jeune homme* [139], dans le premier transport d'une juste colère, avait investi Thèbes : Démosthène alors, ambassadeur de votre choix, au milieu du Cithéron se retourne et s'enfuit [140], inutile dans la paix, inutile à la guerre. Et, pour comble de scélératesse, vous qui ne le trahissiez point, vous qui refusiez de le faire juger dans un congrès des Hellènes, alors même il vous a trahis, si ce qu'on dit est vrai.

D'après le rapport très-vraisemblable de l'équipage de la galère paralienne [141], et des citoyens députés vers Alexandre, il existe un Platéen, nommé Aristion, fils d'Aristobule le droguiste; quelques-uns de vous le peuvent connaître. Ce jeune homme, distingué par sa beauté, habita longtemps chez Démosthène. Qu'y faisait-il? qu'y endurait-il? cela est équivoque, et la décence me défend d'en parler. On m'a dit que, dans l'ignorance où l'on était sur sa naissance et sa vie, il se glissa près d'Alexandre [142], et fut admis dans sa familiarité. Par son intermédiaire, Démosthène fit parvenir des lettres au prince, retrouva quelque

sécurité, et obtint sa réconciliation à force de flatteries. Et voyez toute l'analogie de cette imputation avec les faits ! Si Démosthène avait alors pour Alexandre le cœur d'un ennemi, comme il l'assure, les trois plus belles occasions de le montrer se sont offertes : eh bien! il n'en a saisi aucune.

D'abord Alexandre, à peine monté sur le trône, passa en Asie sans avoir réglé les affaires de son royaume. Le roi de Perse, si riche en vaisseaux, en argent, en soldats, pressé par le danger, aurait embrassé avec ardeur notre alliance. Prononças-tu alors quelque discours, Démosthène? rédigeas-tu un seul décret ? Supposons, si tu veux, que tu as eu peur, que tu as cédé à ton naturel : mais l'occasion décisive pour la patrie attend-elle l'orateur timide ?

Lorsque Darius fut descendu avec toutes ses forces, et qu'Alexandre, bloqué dans la Cilicie [143], dénué de tout, comme tu disais, allait bientôt (ce sont encore tes paroles) être écrasé par la cavalerie persane; lorsqu'Athènes n'était plus assez grande pour ton insolence, et que tu colportais ces lettres tenues du bout des doigts, montrant mon visage abattu, consterné, m'appelant *la victime aux cornes dorées*, déjà couronnée pour tomber au premier revers d'Alexandre, même alors tu ne fis rien ! et pour quelles circonstances plus favorables te réservais-tu? Mais passons, et arrivons à des faits plus récents.

Les Lacédémoniens et les troupes étrangères

avaient vaincu et détruit l'armée ennemie près de Korrhagos [144]. Leur parti s'était grossi de l'Elide, de l'Achaïe entière, moins Pellène, de toute l'Arcadie, excepté Mégalopolis alors assiégée, et qu'on s'attendait chaque jour à voir réduite. Alexandre, par-delà le pôle arctique, avait presque franchi les limites de la terre habitable; Antipater réunissait lentement ses troupes; l'avenir était incertain. Montre-nous, ô Démosthène! ce que tu fis, ce que tu dis alors. Veux-tu la tribune? je te la cède; parle à ton aise!..... Tu te tais! je pardonne à ton embarras. Ce que tu as dit, c'est donc moi qui vais le redire. Auriez-vous oublié ces odieuses et insoutenables paroles que vous avez patiemment subies, hommes de fer! *On ébourgeonne la république*, criait-il à la tribune [145]; *on a taillé les sarments de la démocratie, tranché les nerfs des affaires; nous sommes comprimés, empaquetés; certaines gens semblent nous percer le derrière avec des aiguilles*. De qui sont, maligne bête, ces monstres de langage? Ensuite, tourbillonnant à la tribune, et faisant parade de ta haine contre Alexandre, *J'avoue*, disais-tu, *que j'ai soulevé la Laconie; j'avoue avoir poussé à la révolte Thessaliens et Perrhèbes*. Toi! remuer une bourgade! toi, approcher, je ne dis pas d'une ville, mais d'une maison où il y aurait du danger! Qu'on distribue de l'argent quelque part, tu seras au poste; mais une action virile, tu ne la feras jamais. Si la fortune nous jette un succès, tu t'en saisiras,

tu y inscriras ton nom ; puis, à la moindre alarme, tu fuiras; et, quand nous serons rassurés, tu mendieras des récompenses, des couronnes d'or!

Soit ; mais il est zélé démocrate. — Oh ! si vous ne voyez que ses belles paroles, il continuera de vous abuser ; examinez son caractère, consultez la vérité, l'illusion cessera. Voici donc comment vous devez le juger. Je vais considérer avec vous ce qui constitue le démocrate, le sage républicain ; je placerai en regard le portrait du mauvais citoyen, du partisan de l'oligarchie. Comparez ensuite, et voyez de quel côté se range Démosthène, non par son langage, mais par sa vie.

Vous serez, je pense, unanimes sur les qualités que doit posséder un bon démocrate. D'abord, il sera libre du côté de son père et de sa mère : le malheur de sa naissance lui ferait haïr les lois, sauvegarde de la puissance populaire. Ensuite, ses aïeux auront rendu quelques services au Peuple ; du moins, chose indispensable, ils n'en auront jamais été les ennemis, de peur qu'il ne venge sur l'Etat des disgrâces de famille. En troisième lieu, il sera naturellement modeste et réglé dans sa manière de vivre : d'excessives dépenses l'entraîneraient à se vendre et à trahir. Pour quatrième condition, il unira un esprit droit au talent de la parole : il est si beau de saisir avec discernement le parti le plus utile, et de persuader par la culture du génie oratoire! mais, sans cette réunion, le bon sens est préférable à l'éloquence. Enfin, il aura une âme fortement trempée, pour que, dans les moments

critiques et à la guerre, il n'abandonne pas le Peuple. Les qualités contraires forment le partisan de l'oligarchie ; le détail en serait superflu [146]. Appliquez donc ces traits à Démosthène, et qu'une entière justice soit la base de cet examen.

Il eut pour père Démosthène de Pæania, homme libre, car il ne faut point mentir. Mais quelle est sa mère? quel fut son aïeul maternel? le voici. Il exista un certain Gylon, du Céramique. Cet homme livra aux ennemis Nymphée, forteresse de Pont, qui nous appartenait. Condamné à mort, il se déroba au supplice, et se réfugia au Bosphore. Là, il reçut, des tyrans du pays, comme récompense, une place appelée *les Jardins*, épousa une femme riche, sans doute, qui lui apporta beaucoup d'or, mais une Scythe! Il en eut deux filles, qu'il envoya ici avec des dots considérables ; il maria l'une, n'importe à qui [147] (je ne veux pas soulever tant de haines). Démosthène le Pæanien, au mépris des lois de l'Etat [148], épousa l'autre, qui nous a donné Démosthène le brouillon, Démosthène le sycophante. Ainsi, par son aïeul maternel, il serait déjà l'ennemi du Peuple, puisque vous avez condamné à mort un de ses ancêtres; par sa mère, c'est un Scythe, un Barbare, Grec seulement de langage, cœur trop pervers pour être Athénien. Quelle a été sa vie? Après avoir follement dissipé son patrimoine, de triérarque il devint écrivailleur. Poursuivi dans ce métier par sa réputation de perfidie, et vendant ses plaidoyers aux parties adverses [149], il se jette à la tribune. Malgré ses énormes rapines sur le Trésor, il lui reste fort peu.

Maintenant l'or du roi de Perse afflue dans le gouffre de ses prodigalités; mais il ne le comblera point : quelles richesses pourraient assouvir une âme dépravée? Tout compté, il vit, non de ses revenus, mais de vos périls. Quant à la sagesse et à l'éloquence, il est né pour bien dire et mal faire. Il a tellement abusé de son corps dès l'enfance, que je ne veux pas dire ce qu'il a fait : depuis longtemps je sais qu'on se rend odieux en parlant trop clairement des turpitudes d'autrui. Enfin, que vous revient-il de cet homme? de beaux discours, de méchantes actions. Sur le courage, deux mots seulement. S'il désavouait sa lâcheté, si vous ne la connaissiez comme lui, je m'arrêterais sur ce point. Mais il en fait l'aveu devant le Peuple assemblé! mais vous en êtes convaincus! Reste donc à rappeler les lois relatives à gens de cette espèce. Solon, leur ancien auteur, crut devoir soumettre au même châtiment et le réfractaire, et le déserteur de son poste, et le lâche; car la lâcheté même est juridiquement accusable. Votre surprise est grande peut-être : faire le procès au naturel! Sans doute; et pourquoi? Pour que chacun de nous, redoutant les peines légales plus que l'ennemi, présente à la patrie un plus intrépide défenseur. Aussi, le législateur exclut de l'aspersion lustrale et de la place publique, ceux qui refusent de porter les armes, les lâches, les fuyards; il leur refuse toute couronne, il les repousse des sacrifices offerts pour la nation. Et toi, Ctésiphon, celui que la loi déclare *incouronnable*, tu veux nous le faire couronner! Ton décret appelle sur la scène, pendant les tragédies, dans

le temple de Bacchus, un indigne, dont la couardise a livré nos temples! Je crains de vous égarer loin de mon sujet; souvenez-vous donc de cette règle : quand il se donnera pour démocrate, examinez, non ses harangues, mais sa vie; non ce qu'il dit être, mais ce qu'il est.

Puisque j'ai parlé de couronnes et de récompenses, tandis que j'y pense encore, je vous prédis, hommes d'Athènes! que, si vous ne réprimez cette profusion d'honneurs répandus au hasard, vous n'obtiendrez ni reconnaissance de ceux qui les reçoivent, ni amélioration pour la chose publique; car vous ne corrigerez pas les méchants, et vous jetterez les bons dans le dernier découragement : vérité que j'espère établir sur des preuves solides. Si l'on vous demande : Quelle époque vous semble la plus glorieuse pour Athènes, celle de nos ancêtres, ou la nôtre? Celle de nos ancêtres, répondrez-vous unanimement. — Les hommes étaient-ils alors meilleurs qu'aujourd'hui? — Distingués alors, aujourd'hui très-dégénérés. — Couronnes, proclamations, entretien au Prytanée, toutes les récompenses étaient-elles plus fréquentes? — Ils furent alors bien rares, ces honneurs [150]; mais le mot de vertu était glorieux : maintenant la vertu même est avilie; et les couronnes, l'habitude les prodigue, non la réflexion. D'après ce parallèle, n'est-il pas étrange que les récompenses soient à présent plus nombreuses, et qu'alors la patrie fût plus florissante? que les citoyens eussent jadis tant de mérite, et si peu aujourd'hui? Tâchons d'en expliquer la cause.

Pensez-vous, Athéniens, que, pour gagner la couronne à Olympie ou dans les autre jeux [151], un athlète voulût s'exercer à la lutte mêlée de pugilat, ou à tout autre combat terrible, si elle se donnait, non au plus digne, mais au plus intrigant? Pas un ne le voudrait. Mais, comme le prix est rare, d'une conquête difficile et glorieuse, comme la victoire est immortelle, des hommes se rencontrent qui exposent leur vie, endurent mille peines [152], affrontent mille dangers. Eh bien! voyez en vous les juges de la lice où combat la vertu civique. Si vous donnez les récompenses à un petit nombre, aux plus dignes, et selon les lois, les rivaux de patriotisme se présenteront en foule : si vous en gratifiez le premier ambitieux, vous corromprez les plus nobles caractères.

Je veux vous montrer plus clairement encore la justesse de mon raisonnement. Lequel vous semble plus homme de cœur, de Thémistocle qui commandait votre flotte alors que vous vainquîtes le Perse à Salamine, ou de Démosthène le déserteur? de Miltiade, vainqueur des Barbares à Marathon, ou de ce lâche? Désignerai-je et ceux qui ramenèrent de Phylé [153] le Peuple fugitif; et Aristide-le-Juste, surnom un peu différent de ceux d'un Démosthène? Mais quoi, Dieux de l'Olympe! c'est une profanation de nommer le même jour ce monstre et ces grands hommes. Qu'il cite donc, dans sa harangue, un seul d'entre eux qu'un décret ait couronné. Athènes était-elle ingrate? Non, elle était magnanime; et ces citoyens, sans couronnes, étaient dignes d'Athènes. Ils plaçaient leur gloire,

non dans le texte d'un décret, mais dans le souvenir d'une patrie dont ils avaient bien mérité, souvenir encore vivant, souvenir impérissable.

Quelles récompenses ont-ils donc reçues? Elles méritent une mention. Il y eut, dans ces temps-là, quelques citoyens qui, après de longs travaux, de grands dangers, vainquirent les Mèdes sur les bords du Strymon [154]. A leur retour, ils demandèrent une récompense; et le Peuple leur en accorda une magnifique pour l'époque, trois hermès de pierre dans le portique des Mercures, mais avec défense d'y mettre leurs noms, afin que l'inscription parût faite pour le Peuple, non pour les généraux. J'ai dit vrai, vous en jugerez par les vers. On a gravé au bas de la première statue :

Ils avaient un grand cœur, ces guerriers généreux
Que le Strymon a vus [155] des Perses orgueilleux
Par la brûlante faim, le fer et l'épouvante
Enchaîner, les premiers, la fureur impuissante.

Sur la seconde :

De ses illustres chefs consacrant la mémoire,
Athène offre un modèle à leurs derniers neveux [156].
Puissent-ils la servir comme eux,
Et par de tels travaux éterniser sa gloire!

Sur la troisième :

Ménesthée aux champs phrygiens,
Digne compagnon des Atrides,
Rangeait les combattants, et ses exploits rapides
Illustraient les Athéniens.
Homère, tu chantas ses talens et sa gloire [157].
De l'art qui fixe la victoire
Il dota ses concitoyens.

Le nom des généraux se trouve-t-il ici? Nullement, mais celui du Peuple. Entrez, en idée, dans le portique des peintures; car les monuments de toutes vos grandes actions entourent la place publique. Que veux-je dire, Athéniens? Là est peinte la bataille de Marathon : quel était le général? A cette question vous répondrez tous, Miltiade; et pourtant, son nom n'y est point. Quoi! n'a-t-il pas demandé cet honneur? Oui, mais le Peuple a refusé; il lui a seulement permis d'être représenté le premier, exhortant les soldats [158]. Dans le temple de Cybèle, près du Conseil, voyez la récompense donnée par vous à ceux qui ramenèrent de Phylé le Peuple fugitif. Archinos de Cœlé, un des libérateurs, proposa et fit passer le décret. Il leur donne d'abord mille drachmes pour sacrifices et offrandes: c'est moins de dix drachmes par tête; puis il décerne à chacun, une couronne d'or? non, mais d'olivier. Alors la couronne d'olivier était un grand honneur; la couronne d'or est maintenant méprisée. Et cette distribution ne se fera pas à l'aventure; le Conseil recherchera soigneusement ceux qui, après s'être jetés dans Phylé soutinrent le siége des Lacédémoniens et des Trente, et non apparemment quels furent, à l'approche de l'ennemi, les fuyards de Chéronée! Je demande, comme preuve, la lecture du décret.

DÉCRET SUR LES RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX LIBÉRATEURS DE PHYLÉ.

Lis aussi celui de Ctésiphon en faveur de Démosthène, l'auteur des plus grandes calamités.

DÉCRET.

Ce décret anéantit la récompense de ceux qui ont fait la restauration populaire. Si l'un est honorable, honte à l'autre ! Si ces braves furent dignement récompensés, vous couronnez un indigne [159].

Il dira, je le sais, que je suis injuste en le comparant à nos ancêtres; que Philammon [160] le boxeur a reçu la couronne olympique pour avoir vaincu, non l'ancien et illustre Glaucos, mais les athlètes ses contemporains. Comme si vous ignoriez qu'au pugilat on ne combat que ses émules, tandis que le citoyen qui aspire à une couronne joûte avec la vertu même qui la fait décerner ! Car le héraut ne doit pas mentir lorsqu'il fait, sur le théâtre, une proclamation que la Grèce écoute. Ne viens donc pas nous prouver de point en point que tu as mieux gouverné qu'un Patæcion [161]; montre-nous ta vertu, ton courage, puis demande au Peuple ses faveurs. Mais, pour ne pas détourner votre attention, le scribe va vous lire l'inscription faite en l'honneur des libérateurs de Phylé.

INSCRIPTION.

Ce Peuple, que la Terre a jadis enfanté,
Couronne la constance et l'intrépidité
Des premiers dont le bras, au péril de leur vie,
Châtia ses tyrans, et vengea la patrie.

C'est pour avoir brisé une puissance ennemie.

des lois, dit le poëte, qu'ils furent honorés. Car alors cette vérité résonnait encore à toutes les oreilles : la démocratie a été abattue du moment où quelques factieux ont aboli les poursuites contre les infracteurs des lois. Ainsi l'ai-je entendu dire à mon père, qui est mort à quatre-vingt-quinze ans, après avoir pris part à toutes les infortunes de la république, qu'il me narrait souvent dans ses loisirs. Après le récent retour du Peuple, disait-il, l'accusation d'illégalité, portée devant les tribunaux, était, non un vain mot, mais une réalité [162]. Qu'y a-t-il, en effet, de plus criminel que de parler ou d'agir contre la loi? Les juges, ajoutait-il, écoutaient tout autrement qu'aujourd'hui. Bien plus sévères que l'accusateur même, ils ordonnaient souvent au scribe de revenir sur ses pas, de relire et les lois et le décret; ils condamnaient, non seulement pour infraction à des lois entières, mais pour une seule syllabe altérée. Maintenant l'audience est une bouffonnerie. Le greffier lit le décret incriminé; les juges, comme s'ils entendaient chose indifférente ou quelque refrain, ont l'esprit ailleurs. Déjà même, grâce aux artifices de Démosthène, vous accueillez dans les tribunaux un abus honteux, subversif de vos règles de procédure : c'est l'accusateur qui se justifie, l'accusé qui accuse! et parfois, oubliant l'affaire, les juges se voient forcés d'opiner sur tout autre chose. L'accusé touche-t-il, par hasard, la question? c'est pour dire, non que sa motion est conforme aux lois, mais qu'avant lui, l'auteur d'un décret sem-

blable a été acquitté. De là, je le sais, l'orgueilleuse confiance de Ctésiphon.

Jadis le fameux Aristophon d'Azênia osait, au milieu de vous, se vanter d'avoir subi, comme infracteur des lois, soixante-quinze accusations. Il n'en est pas ainsi de Céphale, cet ancien si renommé, ce zélé démocrate; tout au contraire, il s'honorait d'avoir porté plus de décrets que personne, sans une seule poursuite pour illégalité : vrai titre de gloire ! car alors l'auteur d'une faute légère envers l'Etat trouvait des accusateurs, non seulement dans ses adversaires politiques, mais dans ses propres amis. En voici un exemple. Archinos de Cœlé accusa Thrasybule de Stiria, revenu de Phylé avec lui, d'avoir présenté quelque motion illégale, et il le fit condamner, malgré ses services encore récents. Les juges n'en tinrent compte, pensant qu'après les avoir rétablis dans leur patrie, Thrasybule les en chassait par une proposition contraire aux lois. Aujourd'hui, changement complet. D'habiles généraux, des citoyens nourris au Prytanée, sollicitent la grâce des prévaricateurs. Ils mériteraient d'être comptés par vous au nombre des ingrats. Oui, celui qui, comblé d'honneurs dans une démocratie, dans une cité que conservent les lois après les dieux, ose protéger des auteurs de décrets illégaux, celui-là détruit la république dont il est honoré.

Sur quoi donc parlera l'homme juste et sage qui s'intéresse à un accusé ? Le voici. On divise en trois parties la journée où une cause de ce genre est ap-

pelée au tribunal : la première [163] est pour l'accusateur, les lois, la démocratie ; la seconde, pour l'accusé et les orateurs de la défense. Si un premier scrutin n'amène pas l'acquittement [164], la troisième partie est consacrée à fixer la peine, à satisfaire votre indignation. Solliciter alors, c'est détourner votre colère ; mais solliciter dès la question de culpabilité, c'est mendier un parjure, mendier l'outrage à la loi, à la souveraineté populaire : demande coupable, qui ne s'accorde point sans crime. Ordonnez donc qu'on vous laisse porter vos premiers suffrages suivant les lois, et qu'on n'intercède que sur la peine.

Peu s'en faut même, ô Athéniens ! que je ne dise : dans la poursuite des motions illégales, interdisez, par une loi spéciale, et à l'accusateur et à l'accusé, le secours des défenseurs. Là, en effet, le droit n'est pas incertain ; la législation l'a déterminé. En architecture, pour juger avec précision d'un aplomb, on emploie le niveau : de même, ici, nous avons, comme règle de justice, les tables que voilà, contenant le décret avec les lois en regard. Prouve, Ctésiphon, que ces deux choses s'accordent ; puis quitte la tribune. Pourquoi recourir à Démosthène ? Si, franchissant d'un saut la seule apologie légitime, tu appelles à ton aide un méchant, un artisan de paroles, tu tends un piége à l'auditoire, tu blesses la république, tu renverses la démocratie.

Où est le préservatif contre de tels artifices ? je vais le dire. Quand Ctésiphon, à cette place [165],

aura débité l'exorde qu'on lui a préparé, et qu'ensuite il divagnera au lieu de se défendre, avertissez-le sans bruit de prendre les tables, et de confronter les lois avec son décret. S'il fait la sourde oreille, vous aussi, refusez de l'entendre : car vous êtes ici pour écouter la seule défense que les lois avouent. Si donc, esquivant une justification régulière, il appelle Démosthène, ah! surtout n'admettez point ce fourbe, qui prétend avec des mots anéantir les lois. Qu'à la demande de Ctésiphon, nul, parmi vous, ne se fasse un mérite de crier le premier, *Appelle, appelle Démosthène!* Imprudent! ton appel t'attaque toi-même, attaque les lois, attaque la liberté [166] ! Si pourtant il vous plaît de l'entendre, exigez du moins qu'il suive, dans la défense, l'ordre que l'accusation a suivi, et que je vais retracer.

Je n'ai pas commencé par décrire la vie privée de Démosthène, ni par citer aucun de ses crimes publics; et certes, riche était la matière, ou j'aurais été le plus stérile des orateurs. J'ai d'abord exposé les lois qui défendent de couronner un comptable; ensuite j'ai convaincu Ctésiphon d'avoir décerné une couronne à Démosthène comptable, sans restriction, sans la clause, *après les comptes rendus* : profond mépris pour vous, pour les lois! J'ai signalé d'avance leurs subterfuges, dont je vous prie de garder le souvenir. Dans la seconde partie, j'ai produit les lois qui interdisent expressément de proclamer hors de l'assemblée du Peuple le citoyen couronné par le Peuple : or l'accusé, non content

de violer la législation sur les comptables, a changé le temps, changé le lieu de la proclamation, désignant, non la place publique, mais le théâtre; non une réunion d'Athéniens, mais la solennité des tragédies. Enfin, j'ai peu parlé de Démosthène comme homme, beaucoup comme administrateur coupable.

Tel est donc le plan que vous prescrirez à son apologie : répondre d'abord sur la loi des comptables, ensuite sur celle des proclamations; enfin, et c'est le point capital, prouver qu'il est digne d'une couronne. S'il vous prie de le laisser libre dans sa marche, promettant pour la fin la réfutation de l'illégalité, pas de concession! ne voyez là qu'une ruse de plaideur : il ne reviendra plus sur la dérogation à la loi; et, faute de solides raisons, il voudra, par ses écarts, vous plonger dans l'oubli de l'accusation. Aux luttes gymniques, vous voyez les athlètes se disputer le terrain; de même, tout le jour, sur l'ordre de sa défense, au nom de la patrie, combattez! ne lui permettez point de tourner, de franchir la question d'illégalité; toujours à l'affût, épiez-le, refoulez-le dans les limites de la cause, et gardez-en toutes les issues.

Qu'adviendra-t-il, si vous ne l'écoutez ainsi? je dois vous en avertir. Il entrera en scène, tour-à-tour subtil jongleur, brigand audacieux [167], bourreau de la république. Le misérable pleure plus aisément que les autres ne rient, et se parjure le plus lestement du monde. Je ne serais point surpris qu'au lieu de larmes, il répandît soudain des

injures sur les citoyens qui se pressent hors de cette enceinte, et s'écriât : Près de la tribune de l'accusateur, la vérité compte les partisans de l'oligarchie, et les démocrates près de celle de l'accusé. Paroles de factieux, auxquelles vous répliquerez : Démosthène, s'ils t'eussent ressemblé, ceux qui rappelèrent le Peuple de l'émigration, jamais la démocratie n'eût été rétablie. Mais ces grands citoyens relevèrent l'Etat courbé sous tant d'orages, avec ce mot si beau, si généreux, *amnistie*. Et toi, tu rouvres nos plaies, plus curieux du succès de tes harangues journalières, que du salut de la patrie !

Quand ce parjure cherchera un appui dans ses serments, rappelez-lui que quiconque ment souvent à sa parole, et demande à attester le ciel devant les mêmes hommes, doit pouvoir, ce que ne peut Démosthène, changer ou de dieux ou d'auditeurs. Mais lorsque, l'œil en pleurs et la voix gémissante, il s'écriera : Où me réfugier, Athéniens ? banni de la république, je n'ai plus d'asile ! répondez-lui : Et le peuple athénien, Démosthène, où se réfugiera-t-il ? où trouvera-t-il de l'argent, des alliés ? quelle ressource lui as-tu ménagée ? car les dispositions que tu as prises pour toi, nous les voyons tous. Déserteur de la ville, le Pirée est moins ton habitation qu'un passage ouvert à ta fuite. Pour le voyage du lâche, les provisions sont prêtes : c'est l'or du grand Roi, ce sont les fruits d'un ministère vénal. Après tout, pourquoi ces larmes, ces cris, ces accents lamentables ? N'est-ce pas Ctésiphon qu'on accuse ? Sa cause n'est-elle pas sans pénalité

légale [168] ? Toi, tu ne risques ni ta fortune, ni ta vie, ni le titre de citoyen.

Quel est donc le but de tant de pénibles soins? Des couronnes d'or, des proclamations sur le théâtre, en dépit des lois! Hé, si le Peuple en délire, oubliant ses malheurs, voulait la lui donner, cette malencontreuse couronne, il devrait se présenter et dire : Hommes d'Athènes! j'accepte la couronne; mais, pour le temps de la proclamation, je ne peux y souscrire. Non, les mêmes faits pour lesquels la patrie pleure et dépouille sa tête, ne doivent pas mettre publiquement une couronne sur la mienne. Voilà ce que dirait un homme sincèrement vertueux : mais toi! tu parleras en scélérat qui joue la vertu. Et, par Hercule! ne craignez point que Démosthène, héros magnanime, intrépide guerrier, frustré du prix de la valeur, ne se tue en rentrant dans sa maison, lui qui se rit de votre estime au point de taillader mille fois cette tête coupable et comptable qu'on veut faire couronner contre toutes les lois; lui qui, par des procès criminels, s'est payé ses propres blessures, s'est escompté tant de soufflets, que la trace de ceux de Midias est encore sur sa joue. Car cet homme est porteur, non d'une tête, mais d'un capital.

Sur l'auteur du décret je dirai deux mots, supprimant bien des choses, afin d'éprouver si, sans être prévenus, vous savez discerner une profonde scélératesse. Voici un trait commun à tous deux, et que la justice permet de publier. Ils se promènent sur la place publique, se jugeant avec

grande justesse, et parlant l'un de l'autre sincèrement. Ctésiphon dit que, pour lui-même, il ne craint rien; son espoir est de passer pour imbécille : mais il tremble pour la vénalité de Démosthène, pour ses lâches frayeurs. A entendre Démosthène, lorsqu'il s'examine, grande est sa confiance : mais les vices et l'infâme commerce de Ctésiphon le font frémir. Juges de deux hommes qui se condamnent mutuellement, pouvez-vous les absoudre?

Quant aux invectives qu'il m'adressera, je veux d'avance y répondre brièvement. Je sais qu'il dira : Démosthène a très-bien soutenu la république; Eschine l'a couverte de plaies. Philippe, Alexandre seront mes crimes; tout ce qu'ils nous ont fait, il le reportera sur moi. Car, pour ce déterminé harangueur, c'est peu de censurer mes discours, mes actes publics : afin que rien n'échappe à ses calomnies, il attaquera mon repos, il accusera mon silence; il me reprochera jusqu'à mes liaisons avec la jeunesse des gymnases. Sur ce procès il jettera de l'odieux dès son début, disant que je l'ai intenté, non dans l'intérêt d'Athènes, mais pour étaler aux yeux d'Alexandre toute ma haine contre lui. J'apprends même, ô Jupiter! qu'il me demandera pourquoi j'attaque l'ensemble de son administration, lorsque je ne l'ai traversé ni poursuivi pour aucun détail; pourquoi, long-temps éloigné des affaires, que j'ai rarement abordées, j'y rentre accusateur.

Athéniens, je n'enviai jamais les occupations de Démosthène, et je ne rougis pas des miennes. Les

discours que j'ai prononcés devant vous, je ne les désavoue point; mais, s'ils ressemblaient aux siens, je croirais avoir trop vécu. Pour mon silence, Démosthène, il fut l'effet de ma vie modeste. Content de peu, je ne désire pas m'enrichir honteusement. Aussi, je parle, je me tais avec une volonté réfléchie, jamais au gré de passions ruineuses. Mais toi! payé, tu deviens muet; l'or dépensé, tu cries [169]! Tu parles, non à ton heure, non à ton gré, mais à l'ordre de qui te soudoie. Voilà pourquoi tu hasardes sans pudeur des allégations sur lesquelles tu es à l'instant convaincu d'imposture. Ainsi, cette accusation, entreprise, dis-tu, non par patriotisme, mais pour plaire à Alexandre, c'est du vivant de Philippe que je l'ai intentée; c'est avant l'avénement d'Alexandre, avant ton rêve au sujet de Pausanias, avant tes nocturnes colloques avec Minerve, avec Junon. Eh! comment aurais-je, par anticipation, fait ma cour à Alexandre, moi qui n'avais pas rêvé comme Démosthène? Tu me blâmes de ne monter à la tribune qu'à de rares intervalles : crois-tu donc que nous ignorons que cette pensée t'est venue, non de la liberté populaire, mais d'un gouvernement bien différent? Dans l'oligarchie, n'accuse pas qui veut, mais qui domine; dans la démocratie, celui qui veut accuse, et quand il veut. Parler de temps en temps caractérise le citoyen attentif aux circonstances, et ami du bien public; parler chaque jour est un métier, une œuvre mercenaire.

Mais je ne t'ai pas encore accusé, tu n'as pas été

sous le coup de la peine due au crime ! Ah ! quand tu te retranches dans de pareilles objections, tu supposes tes auditeurs bien oublieux, ou tu es dupe de tes propres sophismes. Peut-être espères-tu que les années écoulées depuis que je dévoilai tes sacriléges au sujet d'Amphissa, tes gains coupables dans les affaires de l'Eubée, les ont effacés de la mémoire du Peuple : mais tes rapines dans l'intendance de la marine, quel temps assez long pourrait les cacher? Tu avais porté une loi pour l'armement de trois cents vaisseaux ; tu avais engagé les Athéniens à t'en confier les dépenses; et je te convainquis d'avoir retranché les triérarques de soixante-cinq navires légers, c'est-à-dire d'avoir fait disparaître une escadre athénienne plus forte que celle qui vainquit, à Naxos, Pollis et les Lacédémoniens [170]. Mais, à force de récriminations, tu te barricadas si bien contre la vengeance des lois, que le péril passa de la tête du coupable sur celle des accusateurs. Tu mêlais à tes calomnies et Philippe et Alexandre, accusant quelques citoyens d'entraver la fortune d'Athènes, toujours ruinant le présent, toujours promettant un heureux avenir. A la veille d'être enfin poursuivi par moi comme criminel d'Etat, n'as-tu point paré le coup en arrêtant Anaxinos l'Oritain, qui trafiquait pour Olympias [171] ? Après l'avoir appliqué à la torture, n'as-tu pas écrit de ta main son arrêt de mort ? C'est chez lui que tu logeais à Oréos ; à la même table tu as bu, mangé, fait des libations ; tu lui donnais la main, gage d'amitié, gage d'hospitalité :

et tu fus son assassin ! et, lorsque je le prouvai à la face d'Athènes entière, lorsque je t'appelai meurtrier de ton hôte, loin de nier cette horrible impiété, tu fis une réponse contre laquelle Peuple et étrangers présents n'eurent qu'un seul cri : « Je préfère, disais-tu, le sel de la ville à celui de la table hospitalière [172]. » Je tais ces lettres supposées, ces arrestations de prétendus espions, ces tortures pour crimes imaginaires, comme si je voulais, avec quelques conspirateurs, innover dans l'État ! Et il doit ensuite me demander ce qu'on penserait d'un médecin qui, n'ayant rien ordonné à son malade pendant toute la maladie, viendrait, après la mort, aux cérémonies du neuvième jour, faire aux parents le détail des remèdes qui l'auraient guéri [173] ! Retourne plutôt la question sur toi-même : Que penser d'un orateur qui, capable seulement de cajoler le Peuple, vendrait les occasions de le sauver, fermerait la bouche aux sages par ses calomnies ; qui, après avoir fui à la guerre, et enveloppé la république de maux incurables, auteur de tant de calamités sans la moindre compensation, exigerait des couronnes pour sa vertu, et demanderait à ceux que le sycophante a écartés des affaires quand le salut public était possible, pourquoi ils n'ont point arrêté ses prévarications? Pour dernière réponse, ils te diraient : Après la bataille, le temps nous a manqué pour songer à ton châtiment : ambassadeurs, nous tâchions de fermer les plaies de la patrie. Mais, non content de l'impunité, tu sollicites des récompenses, tu livres Athènes

à la risée de la Grèce : alors je me lève, et je t'accuse !

De tout ce que dira Démosthène, voici, par les dieux de l'Olympe ! ce qui m'indigne le plus. Il doit me comparer aux Sirènes [174] ! Comme elles tuent plutôt qu'elles ne charment ceux qui écoutent leur mélodie, justement décriée, de même, dira-t-il, l'art et le talent oratoire d'Eschine ont tourné à la perte de ses auditeurs. Je ne crois pas qu'il convienne à personne de parler ainsi de moi ; car le reproche qui ne peut s'appuyer sur aucun fait est la honte de son auteur. Et celui-ci, fût-il rigoureusement vrai, il ne siérait pas à Démosthène, mais à un général qui, grand par ses services et dépourvu d'éloquence, envierait ce talent à ses adversaires, parce que, se sentant incapable de bien raconter aucun de ses exploits, il verrait l'accusateur pousser l'habileté jusqu'à s'attribuer devant les juges des services imaginaires. Mais qu'un être tout pêtri de mots, et de mots amers, artificieux [175], se veuille recommander par un langage simple et par de beaux faits, qui le souffrira ? Lui ôter la langue, ce serait ôter le bec à une flûte [176], l'anéantir !

Je cherche avec étonnement, ô Athéniens ! pour quel motif vous rejetteriez l'accusation. Serait-ce parce que le décret est conforme aux lois ? Jamais motion n'y fut plus contraire ! Parce que son auteur ne mérite pas d'être puni ? Ctésiphon absous, renoncez à toute enquête sur la vie des citoyens. O douleur ! quoi ! dans ce même jour consacré aux couronnes étrangères, où naguères le théâtre était

couvert de couronnes d'or décernées au Peuple d'Athènes par la Grèce, la funeste politique de Démosthène vous dépouille de tous ces honneurs, et c'est Démosthène qui sera proclamé ! Si l'un de ces poëtes dont les tragédies se jouent dans nos fêtes présentait Thersite couronné par les Hellènes, vous seriez tous indignés, parce qu'Homère le peint comme un lâche, un calomniateur [177] ; et vous, si vous couronnez le moderne Thersite, vous espérez n'être blâmés ni sifflés par la Grèce ! Vos pères consacraient au Peuple la gloire des brillantes entreprises ; une humiliation, un échec étaient rejetés sur de méprisables discoureurs : Ctésiphon veut, au contraire, que vous dégagiez Démosthène de son infamie pour en envelopper la nation !

Vous vous dites heureux, Athéniens; vous l'êtes, vous le méritez. Votre arrêt va-t-il donc vous déclarer trahis par la fortune, et bien servis par un Démosthène ? Pour comble d'absurdité, dans ces mêmes tribunaux où vous frappez le concussionnaire de mort civile, couronnerez-vous celui que vous savez avoir vendu son ministère ? Qu'aux fêtes de Bacchus, les juges décernent injustement les prix de la danse [178], vous les punissez : et vous, juges de la légalité, juges de la vertu civique, vous distribuerez les récompenses, non d'après les lois, non au petit nombre, aux seuls dignes, mais à un intrigant ! En sortant de ce tribunal, le magistrat coupable aura énervé son autorité, et fortifié un déclamateur. Car le simple citoyen d'une démocratie [179] est roi par la loi et par son vote ; et, les

livrer à un autre, c'est abdiquer. D'ailleurs, son serment de juge le poursuit douloureusement : l'avoir enfreint, voilà son crime ; encore, cette faveur reste inconnue du favorisé, car les suffrages sont secrets.

Notre imprudence, ô Athéniens ! me semble à la fois heureuse et téméraire. Que, dans les circonstances présentes, vous, Peuple, vous abandonniez à quelques hommes tous les pouvoirs démocratiques, c'est ce que je ne puis approuver : mais, s'il n'a pas jailli de là une foule d'orateurs audacieux et pervers, c'est grâce à notre bonheur. Jadis la république a porté de ces natures funestes, qui brisèrent si aisément la puissance d'un Peuple amoureux de flatteries, tyrans imposés, non par la peur, mais par la confiance. Quelques-uns sont même comptés parmi les *Trente*, qui égorgèrent, sans aucune forme juridique [180], plus de quinze cents citoyens, refusant à des amis, à des parents d'approcher de leur convoi, de leurs tombeaux. Et vous ne saurez pas mettre à vos pieds les meneurs politiques ! humilier par l'exil ces hommes superbes ! Oubliez-vous que l'oppression des tribunaux fut toujours le prélude de la tyrannie ?

Volontiers je discuterais devant vous avec Ctésiphon, pour quels services il prétend couronner Démosthène. Si tu allègues, d'après le commencement de ton décret, qu'il a entouré nos remparts de bons fossés, je t'admire : la gloire d'avoir fini ce bel ouvrage est bien au-dessous du crime de l'avoir rendu nécessaire. Est-ce pour une enceinte de

palissades, pour des tombeaux détruits [181], qu'un sage administrateur demandera des récompenses? Non, c'est pour de grands avantages procurés à sa patrie. Si tu abordes le deuxième motif, où tu oses écrire que Démosthène est homme de bien, toujours dévoué au Peuple dans ses actions et ses discours, efface ces grands mots de ton emphatique décret; attache-toi aux faits, et prouve ta proposition. Amphissa et l'Eubée ont acheté Démosthène: mais passons. Quand tu lui fais honneur de l'alliance thébaine, tu trompes les ignorants, tu insultes les hommes éclairés. Ecartant et les conjonctures, et le grand nom d'Athènes, base de cette confédération, tu espères entourer furtivement ton héros d'une gloire qui appartient à la république: imposture dont une preuve éclatante dévoilera toute l'audace.

Le roi de Perse, un peu avant la descente d'Alexandre en Asie, écrivit au Peuple une lettre tout à fait injurieuse et barbare. A d'autres traits fort grossiers il ajoutait pour conclusion: « Je ne vous donnerai pas d'argent; ne m'en demandez pas, vous n'en obtiendrez point. » Ce même prince, surpris par les dangers qui maintenant l'environnent, sans qu'Athènes demandât rien, envoya spontanément trois cents talents qu'elle a sagement refusés. Qui avait apporté cet or? la conjoncture, la crainte, le besoin d'alliés. Eh bien! les mêmes causes unirent à nous les Thébains.

Mais toi, qui sans cesse nous étourdis du nom de Thèbes et de sa funeste alliance, tu ne dis mot

des soixante-dix talents que tu as pris et détournés sur ce don royal [182]. Toutefois, n'est-ce pas faute d'argent, faute de cinq talents, que la troupe étrangère ne remit pas aux Thébains leur citadelle? Tous les Arcadiens étaient en marche, leurs chefs prêts à porter secours : avec neuf talents, l'entreprise eût-elle échoué [183]? Et l'opulent Démosthène sème l'or pour ses voluptés! A lui les trésors du Grand-Roi! à vous les périls!

Remarquez l'effronterie de ces deux hommes. Si Ctésiphon ose appeler Démosthène à la tribune, et que celui-ci vienne y faire son propre éloge, ses paroles vous pèseront encore plus que ses œuvres. Que des citoyens réellement vertueux, dont nous connaissons les grands et nombreux services, se louent eux-mêmes, nous ne le supportons pas : et un misérable, l'opprobre d'Athènes, prononçant son panégyrique, serait patiemment écouté! S'il te reste quelque bon sens, Ctésiphon, renonce à cette impudente manœuvre, viens toi-même te défendre. Car tu n'allégueras pas le défaut de talent. Toi qui as accepté récemment une ambassade vers Cléopâtre, vers la fille de Philippe, pour la consoler de la mort d'Alexandre, roi des Molosses [184], il te siérait mal de dire aujourd'hui que tu ne sais point parler. Quoi! tu as pu charmer la douleur d'une reine étrangère; et ton décret, si bien payé, tu ne saurais le défendre! L'homme auquel tu décernes une couronne ne peut-il donc être connu de ceux qu'il a si bien servis, à moins qu'on n'aide ton éloquence? Demande aux juges s'ils connaissaient

Chabrias, Iphicrate, Timothée; et pourquoi ils leur ont donné des récompenses, élevé des statues? Tous ensemble répondront : A Chabrias, pour sa victoire navale près de Naxos; à Iphicrate, pour la destruction de la fameuse cohorte lacédémonienne [185]; à Timothée, pour la délivrance de Corcyre; à tous les autres, pour de nombreux et beaux faits d'armes. Et Démosthène, demandeleur pourquoi ils le récompenseraient : parce que c'est une âme vénale, un lâche, un fuyard! Au lieu de l'honorer, ne serait-ce pas déshonorer et vous-mêmes, et ceux qui ont péri pour vous dans le combat ? Les entendez-vous gémir d'indignation à la vue du traître couronné? Eh quoi ! Athéniens, le bois, la pierre, le fer, matière inanimée, s'ils donnent la mort par leur chute, sont rejetés hors de notre territoire [186]; nous ensevelissons, séparée du corps, la main des suicides : et l'auteur de cette dernière et fatale expédition, l'assassin de nos guerriers, Démosthène sera comblé d'honneurs! C'est outrager les morts; c'est décourager les vivants, qui verront, pour tout prix de la vertu, le trépas et l'oubli.

Voici le plus important. Si les jeunes gens vous demandent sur quel modèle ils doivent régler leur vie, que déciderez-vous? car, vous le savez, palestres, écoles, sciences, beaux-arts, contribuent moins à l'éducation que les proclamations publiques. Proclame-t-on, couronne-t-on sur le théâtre, pour sa vertu, sa loyauté, son patriotisme, un scélérat qui a vécu dans l'infamie? cette vue corrompt le

jeune homme. Punit-on un méchant, un courtier de débauche, un Ctésiphon? c'est une leçon pour les autres. L'auteur d'une décision [187] injuste et honteuse, rentré dans sa maison, veut-il instruire son fils? celui-ci ne l'écoute pas, et cela doit être : de pareilles leçons ne sont plus, dit-il, qu'une censure choquante. Prononcez donc, non seulement comme juges, mais comme exposés à tous les regards, comme comptables envers les citoyens absents, qui vous demanderont ce que vous aurez décidé. Vous ne l'ignorez pas, ô Athéniens! la république paraîtra telle que celui qu'elle proclame. Honte à vous, si l'on vous comparait, non à vos pères, mais au lâche Démosthène!

Comment échapper à cette ignominie? en vous défiant de ces hommes qui, sous des noms amis et populaires, cachent un naturel perfide. Le titre de zélé démocrate est un prix exposé dans la carrière : mais, d'ordinaire, les plus agiles pour l'atteindre en paroles en restent le plus loin par leurs actions. Ainsi, quand vous rencontrerez un orateur ambitieux de couronnes étrangères, de proclamations faites devant les Hellènes, imitez la loi qui veut des gages [188] pour une vente; rappelez-le à prouver la régularité de sa vie, la sagesse de son caractère. A qui ne produit un pareil témoignage, ne ratifiez point ses éloges : par là vous veillerez sur l'autorité populaire, qui vous échappe. Eh! ne trouvez-vous pas étrange qu'au mépris du Conseil et du Peuple, des particuliers reçoivent lettres et ambassades des premières puissances de l'Europe et

de l'Asie? Oui, ce crime, puni de mort par nos lois; quelques citoyens, loin de le nier, s'en vantent publiquement! Ils se communiquent leurs dépêches! Les uns vous disent : Fixez sur nous les yeux, nous sommes les gardiens de la démocratie; les autres : Récompensez-nous, nous avons sauvé l'Etat. Cependant, abattu par ses disgrâces, le Peuple, vieillard en délire [189], se contente du titre de son pouvoir, et en résigne à d'autres la réalité [190]. Aussi, sans rien résoudre, il quitte l'assemblée, comme on sort d'un festin à frais communs, en partageant les restes [191].

Or, voyez si c'est moi qui déraisonne. Un citoyen (je souffre de rappeler si souvent nos malheurs), un simple citoyen, pour avoir tenté seulement de passer à Samos, fut, le même jour, puni de mort par l'Aréopage, comme traître à la patrie. Un autre s'était réfugié à Rhodes [192]; et, pour s'être montré faible dans nos alarmes, il fut naguère accusé de crime d'Etat. Les voix se partagèrent; une seule de plus, il subissait la mort ou l'exil. Rapprochons le présent du passé. Un orateur, coupable de tous nos maux, a fui du combat, a fui de la ville, et il réclame des couronnes! il exige des proclamations! Ne rejetterez-vous pas cet homme de malheur, fléau de la Grèce entière? Ne saisirez-vous point, pour le supplice, ce pirate, dont les courses oratoires désolent la république [193]?

Et pensez aux circonstances où vous allez juger : dans quelques jours, les jeux pythiques et l'assemblée de la Grèce! Athènes est calomniée par les ré-

sultats actuels de la politique de Démosthène. Si vous le couronnez, on vous croira complices des infracteurs de la paix générale; si vous le punissez, vous justifiez le Peuple.

Songez donc, en délibérant, qu'il s'agit, non d'une ville étrangère, mais de la vôtre. Ne prodiguez pas les honneurs, distribuez-les avec choix, et déposez les couronnes sur de plus dignes têtes. Consultez vos yeux comme vos oreilles: voyez quels seront ici les intercesseurs de Démosthène. Qui? les amis de sa jeunesse? ses compagnons de chasse ou de gymnase [194]? Mais, par Jupiter! ce n'est pas à poursuivre les sangliers, à fortifier son corps, qu'il a passé le temps: préparer des piéges contre les riches, voilà sa longue étude!

Ouvrez aussi les yeux sur ses forfanteries, quand il dira: Ambassadeur, j'ai arraché Byzance des mains de Philippe; orateur, j'ai soulevé l'Acarnanie, j'ai subjugué les Thébains. Il imagine les Athéniens devenus assez simples pour l'en croire: comme s'ils nourrissaient en lui la déesse de la persuasion, et non un calomniateur!

Mais, lorsqu'à la fin de son discours il appellera, pour le défendre, les complices de sa corruption, voyez au pied de cette tribune où je parle, rangés, pour repousser leur audace, les bienfaiteurs de la république. Solon, qui entoura notre liberté des plus belles institutions, Solon, philosophe et grand législateur, vous prie, avec sa douceur naturelle, de ne préférer nullement les phrases d'un Démosthène à vos serments, à vos lois. Aristide, qui régla les

contributions de la Grèce, et dont les filles orphelines furent dotées par le Peuple, s'indigne de l'avilissement de la justice, et s'écrie : « Songez à vos pères! Arthmios de Zélia avait apporté en Grèce l'or du Mède : voyageur accueilli parmi eux, proxène du Peuple Athénien, il n'échappa à la mort que pour être banni d'Athènes, banni de toutes les terres de sa domination [195] : et Démosthène, qui n'a pas simplement apporté, qui a reçu, pour ses trahisons, l'or de l'Asie, qui le possède encore, vous allez, sans rougir, ceindre son front d'une couronne d'or! » Thémistocle enfin, et les morts de Marathon, de Platée, et les tombeaux même des aïeux, croyez-vous qu'ils ne gémiraient pas, si l'homme qui, de son propre aveu, a servi les Barbares contre les Hellènes, était couronné?

Pour moi, ô Terre! ô Soleil! ô Vertu! et vous, Intelligence, Science, par qui nous discernons le bien et le mal [196], j'ai secouru la patrie, j'ai dit. Si le crime a été attaqué avec l'éloquence convenable, j'ai parlé suivant mes désirs; du moins suivant mes forces, si je suis resté au-dessous. Vous, Athéniens, sur les preuves que j'ai apportées, sur celles que j'ai pu omettre, prononcez selon la justice et l'intérêt de la république.

NOTES.

Le texte sur lequel j'ai traduit, sauf quelques variantes, est celui de Bekker, réimprimé dans les *Oratores Attici* de Dobson, t. XII, p. 162.

J'ai consulté, outre les variantes de cette même édition, les scolies publiées par Reiske et par Bekker; le commentaire *variorum* de Dobson; les notes de Tourreil, de Reiske et de Dobrée; les éditions de Wunderlich (Goettingue, 1810) et de Bremi. J'ai aussi recouru quelquefois aux versions latines de J. Wolf, de Lambin, de Stock; françaises de Geruais de Tournay, 1579; Duvair, 1641; Tourreil, 1721; Millot, 1764; Auger, 1777 et 1820; Gin, 1791; et à celles qu'ont publiées récemment MM. Jager et Plougoulm. Le travail de Duvair, tombé dans l'oubli, quoique bien supérieur à celui d'Auger, m'a aidé dans une centaine de phrases, à me rapprocher du texte; et, lorsque je parais me rencontrer, dans quelques détails, avec un habile traducteur de nos jours, le lecteur est prié d'examiner si nous n'avons pas puisé l'un et l'autre à la même source.

1 On peut voir dans la note de Taylor, et dans Clément d'Alexandrie, *Strom.* I, 6, cinq exordes d'orateurs grecs, dont trois furent antérieurs à Eschine, où la même pensée est exprimée, mais avec moins de force qu'ici. Δοκεῖ δὲ τραγικωτέρᾳ κεχρῆσθαι οὗτος ἐν ἀρχῇ τῇ μεταφορᾷ, dit le scoliaste de Bekker, en parlant d'Eschine.

2 « Quoique Eschine donne une très-mauvaise interprétation, comme cela est toujours très-facile, aux lois dont il prétend

s'appuyer, il lui importe cependant d'établir d'abord que la respect religieux que l'on doit aux lois doit, surtout dans un Etat libre, l'emporter sur toute autre considération. C'est le fondement de son exorde, et ce morceau est traité avec la noblesse et la gravité convenables au sujet. » Laharpe, *Cours de Littér.*, 1[re] *p.*, *liv.* 2, *chap.* 3, *sect.* 4.

[3] Ces lois, auxquelles on peut ajouter celles que cite Robinson dans ses *Antiq. Grecq.*, *l.* III, c. 8, ne s'observaient plus depuis environ 57 ans, qu'on les avait abolies sous l'archonte Glaucippe. V. aussi Schoemann, *de Comitt. Athen. p.* 105.

— αἱ κρίσεις, les accusations *en matière politique.*

[4] L'ignorance des faits auxquels ce passage fait allusion contribue beaucoup à son obscurité. J'ai suivi l'interprétation de Lambin et de Stock. Le principal procès de la seconde classe désignée ici était εἰσαγγελία, *crimen læsæ majestatis* (accusation de haute trahison). V. Schoem. *de Comitt.*, II, 3.

[5] Les neuf *proèdres*, ou présidents des assemblées populaires, étaient choisis dans le Conseil des Cinq-Cents. Leur chef s'appelait *Epistatès.*

[6] Il était défendu de porter une loi nouvelle avant d'avoir fait abroger celle qui était en vigueur et qu'elle contredisait. Manquer à cette formalité, c'était s'exposer à être poursuivi en vertu de l'action παρανόμων γραφή. *Voy.* F. A. Wolf, Prolegg. ad Lept.

[7] *Le législateur.* Solon.

[8] Allusion maligne à la conduite de Démosthène à la bataille de Chéronée. Tourreil cite un magnifique exemple de cette même comparaison, qu'il tire de la 17[e] lettre de l'empereur Julien.

[9] L'emploi des nomothètes (législateurs), dont le nombre fut porté jusqu'à mille, n'était point de décréter de nouvelles

lois, mais d'examiner les lois anciennes, et, au cas où ils en trouveraient une inutile, nuisible, ou opposée à d'autres lois, d'en provoquer l'abolition par un acte formel du peuple. (*Antiq. Gr.* de Robinson, l. II, c. 7; l. III, c. 4.)

10 αἱρετὸς. — ἀποκληροῦσιν. — χειροτονεῖν. On comptait à Athènes trois sortes de magistrats, distingués par le mode particulier de leur élection :

1° Les Χειροτονητοὶ recevaient leur nomination du peuple, et étaient ainsi appelés parce que les suffrages, dans cette occasion, se donnaient par mains levées.

2° Les Κληρωτοὶ étaient élus au sort. Ces élections n'étaient point cependant abandonnées entièrement au hasard. Les candidats appelés à en courir les chances devaient auparavant recevoir l'approbation du peuple. Le tirage au sort, confié aux thesmothètes, se faisait dans le temple de Thésée.

3° Les Αἱρετοὶ étaient choisis par quelques tribus ou districts particuliers, dans des cas extraordinaires, pour surveiller l'administration des affaires publiques. (*Antiq. Gr.* de Rob., l. II, c. 5.). V. aussi le scoliaste de Bekker, et Tourreil.

11 Cette distinction, que Démosthène n'a pas faite, n'était nullement subtile pour les Grecs. « Il faut, à proprement parler, dit Aristote, donner le nom de *magistrats*, ἀρχὰς, à tous ceux qui sont dans le cas de délibérer sur certains objets, de juger et d'ordonner; ce dernier point surtout est celui qui caractérise davantage l'autorité. Au reste..... on n'est pas bien d'accord sur le sens qu'il faut attacher au mot de *magistrat*. » *Polit.* l. IV, 12, 3, trad. de Thurot. Tourreil, et, d'après lui, d'autres traducteurs, ont étrangement altéré ce passage d'Aristote.

— Les six derniers archontes, nommés *Thesmothètes*, formaient une seule et même juridiction. Leur principal devoir, ainsi que l'indique leur nom, était de garantir les droits du peuple, et de veiller au maintien des lois. Ils étaient chargés de l'examen public de quelques magistrats, recueillaient les

suffrages dans les assemblées, ratifiaient tous les contrats publics, etc. (*Antiq. Gr.* de Robinson, l. II, c. 6.)

12 *Stratége*, général d'infanterie. Il y avait aussi une autre *stratégie*, fonction civile. *Hipparque*, général de cavalerie.

13 Les officiers établis pour recevoir les comptes s'appelaient, dans les Etats grecs, selon Aristote (*Polit.* l. VI, dern. ch.) ici εὔθυνοι, *vérificateurs*; là λογισταὶ, *calculateurs*, ἐξετασταὶ ou συνήγοροι. Le tribunal des *Logistes* était composé de dix juges, un par tribu, selon le scoliaste. Ils intentaient contre le magistrat qui refusait de rendre ses comptes, une action nommée ἀλογίου δίκη. Athènes, dit Boeckh, ne manquait pas d'institutions recommandables et fortes; mais à quoi servent les mesures de la prévoyance quand l'esprit de l'administration est mauvais? (*Economie politique des Athéniens*, l. II, c. 8).

14 L'orateur identifie ici Ctésiphon avec Démosthène.

15 « Eschine lui-même est-il exempt des défauts qu'il relève dans Démosthène? Χρὴ γὰρ, ὦ Ἀθηναῖοι, ταὐτὸ φθέγγεσθαι — διαισχυντίᾳ. » Pline, *Lett.* IX, 26. « Ce brillant passage ne prouve rien.... il s'agissait de montrer que Démosthène parlait un langage différent de celui de la loi. » *Tourreil.*

16 *Cent mines*, 9,583 fr.

17 Familles sacerdotales, ainsi nommées parce qu'elles descendaient d'Eumolpe et de Céryx. *Scol. de Bekker.* — Les *triérarques*, citoyens aisés qui équipaient, et, au besoin, faisaient construire des galères à leurs frais.

18 Nommé à vie, l'Aréopagite était toujours en charge et toujours comptable.

19 « On est étonné de la punition de cet Aréopagite qui avait tué un moineau qui, poursuivi par un épervier, s'était

réfugié dans son sein.... Qu'on fasse attention qu'il ne s'agit point là d'une condamnation pour crime, mais d'un jugement de mœurs dans une république fondée sur les mœurs. » *Espr. des lois*, l. V, c. 19. « C'était avertir ce Sénateur qu'un cœur fermé à la pitié ne doit pas disposer de la vie des citoyens. » *Voy. d'Anach.* c. XVII.

20 Dix talents, 57,500 fr.

21 C'est-à-dire, Ne décline pas la compétence du tribunal des Comptes, parce que tu prétends n'être pas comptable d'une libéralité. Duvair : « N'ostez pas aux iuges la liberté d'opiner. » Millot, souvent infidèle : « Ne dérobez pas aux juges le droit de prononcer sur votre conduite. »

22 « Harpocration parle, d'après le traité d'Aristote sur la République d'Athènes, d'un contrôleur du Conseil (ἀντιγραφεὺς τῆς βουλῆς)..... Pollux dit qu'anciennement on le choisissait, et que plus tard on le tira au sort..... Selon le même auteur, il siégeait au Conseil, et contrôlait toutes les écritures..... Harpocration lui attribue le contrôle des recettes qui se faisaient dans cette assemblée. C'est encore de lui qu'il faut entendre ce que dit Eschine, que l'État avait eu d'abord un antigraphe, élu par mains levées, etc., jusqu'au moment où s'opéra le cumul de cette fonction avec celles des receveurs et du caissier du théâtre; cumul tout à fait déraisonnable. » Boeckh, *Econ. pol.*, *etc.*, l. II, c. 8.

— *Prytanie :* espace de 35 jours, durant lequel la classe des prytanes était en exercice. V. le Scol. et *Voy. d'Anach.*, c. XIV.

23 Samuel Petit pense que la loi d'Hégémon contre le cumul fut portée dans l'espace de temps qui s'écoula entre le décret de Ctésiphon et le procès de la Couronne (*Leg. Att.* p. 341). Plusieurs Athéniens indignes de la confiance de leurs concitoyens avaient géré à la fois, selon le scoliaste de Bekker, toutes les magistratures désignées ici par Eschine.

24 Deux traducteurs latins de cette harangue, Périon et Mé-

lanchthon, se sont gravement trompés sur la nature des fonctions des *Apodectes*. « Aristote fait mention de ces derniers.... Chacune des dix tribus choisissait au sort un apodecte.... Ils avaient la liste des débiteurs de l'Etat, prenaient note de l'argent reçu, et de celui qui restait à payer... Enfin ils concouraient avec le Conseil à attribuer à chaque caisse sa part dans les rentrées. » Boeckh, l. II, c. 4.

25 C'est-à-dire le 28 ou le 29 de ce mois, dont la concordance avec notre mois d'avril variait suivant l'année. — *Scirophorion* : mai, avec la même variation périodique de 8 ans. L'année indiquée ici est la 4e de l'Ol. CX; 337e av. J.-C.

26 Le Trésor était divisé en trois parties : χρήματα στρατιωτικὰ, caisse militaire; θεωρικὰ, caisse du théâtre et des fêtes; τὰ τῆς διοικήσεως, caisse de l'administration civile en général. C'est sur cette dernière que Démosthène avait reçu près de dix talents pour la réparation des murs. Dinarque emploie la même expression, quoique la somme, selon lui, fût moins forte : Συσκευασάμενος τῆς διοικήσεως ὀκτὼ τάλαντα (*Adv. Dem.* 13).

27 Cette dénomination ironique s'adresse à Ctésiphon, à qui Eschine reprochera plus bas de recourir, pour sa défense, au talent de Démosthène. *Scol. de Bekker.*

28 C'est-à-dire, chercher à s'attirer l'argent des Grecs, témoins de son crédit, et empressés à acheter dans Athènes des patrons puissants. *Scol. de B.*

29 Le *Pnyx*, place élevée, et voisine de l'Acropolis ou citadelle. C'est là que le peuple tenait le plus souvent ses assemblées : on y voit encore, taillés dans le roc, les gradins de la tribune aux harangues.

30 Les poëtes réservaient leurs pièces nouvelles pour être représentées, après un concours, aux Dionysiaques, ou fêtes de Bacchus, qui attiraient un très-grand nombre de spectateurs.

31 Ou grandes Dionysiaques de la ville, ἐν ἄστει.

32 *Des Eponymes*, héros qui avaient donné leurs noms aux tribus d'Athènes. Leurs statues étaient élevées sur le côté occidental de la Grande Place voisine du Céramique, en face du Thôlos, ou salle du Conseil.

— *Après avoir mis à l'ordre du jour, etc.* Les mots ἐπιγράψαντας νομοθέτας ont été diversement interprétés. Avant F. A. Wolf, on entendait, par là, la désignation des citoyens qui, dans le principe, avaient proposé les lois soumises à une révision. Wolf (*Prolegg. ad Lept.*, not. 154) a démontré l'erreur de cette explication; mais celle de ce savant n'est guère plus admissible, car il force le sens de ἐπιγράφειν en faisant ce verbe synonyme de ἀποδεῖξαι, *attribuere, designare, constituere.* M. Jager applique ces mots à *l'inscription nominale des législateurs appelés à réformer la loi.* Mais ces réformateurs n'étaient pas encore nommés; c'est le peuple qui devait les élire, à peu près comme nos Chambres élisent leurs commissions; et le sens le plus probable des mots grecs est celui que leur attribuent Sigonius et Stock, dont s'est rapproché Schoemann (*de Comitt. Ath.* l. II, c. 7) : νομοθέτας ἐπιγράφειν breviter dictum pro *ecclesiam de Nomothetis habendam esse in programmate scribere.*

33 « C'était un moyen dont les intrigants se servaient pour s'attirer la faveur du peuple. Les gens riches, ayant beaucoup d'esclaves, en affranchissaient plusieurs sur le théâtre, et chacun de ces affranchis choisissait pour patron le maître qui lui avait donné la liberté. Tel fut ce Cléon si bafoué par Aristophane, dont les petits garçons, selon le témoignage d'Aristote, répétaient le nom avant que le héraut l'eût prononcé. » *Gin.*

34 Les *proxènes*, appelés aujourd'hui en Grèce πάροχοι, étaient des hommes revêtus d'un caractère public, et reconnus pour les agents d'une ville ou d'une nation qui, par un décret, les avait choisis avec l'agrément du peuple auquel ils appartenaient. Le proxène d'une ville en logeait les députés; il

les accompagnait partout, et se servait de son crédit pour assurer le succès de leurs négociations ; il procurait à ceux des habitants de cette ville qui voyageaient les agréments qui dépendaient de lui. V. *Anacharsis*, ch. XXXIV. Reiske (Ind. Græcit. v. προξενία) et Thurot (trad. de la *Politique* d'Aristote, liv. V, c. 3) comparent les proxènes, sous ce rapport, à nos résidents et à nos agents consulaires.

35 *Il faudra un décret du Peuple :* à peu près, comme dans les Etats modernes, l'autorisation du souverain est indispensable pour porter une décoration étrangère.

36 « Ce dernier chef devait amener la censure de toute la conduite de Démosthène, depuis qu'il s'était mêlé des affaires de l'Etat ; et c'était là le principal but de son ennemi, qui cherchait à lui ravir également et les honneurs qu'on lui accordait, et la gloire de les avoir mérités. » *Laharpe*.

37 Selon quelques interprètes, et particulièrement MM. Jager et Plougoulm, les mots τὸ μέγιστον feraient partie du décret : *surtout parce qu'il continue, etc.* Markland les met dans la bouche d'Eschine ; Taylor montre, par plusieurs exemples, que cette manière rapide d'appeler l'attention sur ce qui le révolte le plus, est familière à cet orateur. Lambin, Stock, Millot, Auger, Bekker, Wunderlich et Dobson détachent aussi ces mots du texte du décret.

38 *Simple pour nous :* ἡμῖν désigne ici l'accusateur et le défenseur. Voyez ce qui suit : δεῖ.... τὸν μὲν κατηγοροῦντα ἐμὲ........ τῷ δ'ἀπολογουμένῳ .... — *Intelligible pour nos juges :* avec cette partie de la phrase correspondent, plus bas, les mots [illegible] δ'ὑμῖν ἔσεσθε τῶν λόγων κριταί. J'ai suivi la scolie de H. Estienne : ῥᾳδίως κρῖναι δι' εὐμάθειαν.

39 Ici le mot βίον est opposé à τῶν δημοσίων ἀδικημάτων, qu'on lit au commencement de l'alinéa suivant.

40 Duvair : *et qu'il receut ceste belle ballafre en la teste.*

C'est de lui-même qu'il fut accusé de l'avoir reçue. Cela sera dit plus bas.

41 Les Athéniens avaient envoyé Cephisodote dans l'Hellespont avec une flotte pour arrêter les progrès de Kersobleptès, qui voulait s'emparer de toute la Thrace. Embarqué sur un vaisseau dont Démosthène était triérarque, ce général s'approcha d'Alopéconèse, ville de la Chersonèse. Là, trompé et surpris par Charidème, il céda, par un traité, la souveraineté de la Thrace à Kersobleptès. Ses concitoyens irrités annulèrent le traité, lui firent son procès, et lui imposèrent une amende de cinq talents. Trois voix de plus, et il était condamné à mort. (Démosth. *adv. Aristocr.* al. 38; Harpocr. v. Κηφισ.; schol. B. R. ad l.)

42 *Voy.* la Vie de Démosthène par Plutarque; et l'introd. à son Plaidoyer contre Midias.

43 Littéralement : *non en vous laissant tromper :* par qui? le scoliaste de Bekker répond, *par Démosthène*, τούτῳ τῷ Δημοσθένει. Comment cela? Démosthène tromperait les Athéniens si, par un effet du silence d'Eschine, il passait dans leurs esprits pour un honnête homme. Tourreil n'a fait qu'entrevoir le sens : *non à dessein de trahir les interests de vostre jugement.* On a répété, d'après Auger, *tromper votre attente :* ce serait une allusion à la malignité de cet auditoire athénien, réellement avide de scandale; mais cette allusion n'est-elle pas déplacée dans la bouche de l'orateur?

44 Mais, si ces faits sont si anciens, dit le scoliaste de Bekker, ils ont dû tomber dans l'oubli! Non; Eschine rapproche ces deux mots ἀρχαῖα et ὁμολογούμενα, comme pour dire : Leur énormité est telle, que le temps même n'a pu les effacer de votre mémoire : ὅτι οὕτω φησὶ μεγάλα ἐστὶν, ὅτι οὐδὲ ὁ χρόνος τὴν μνήμην αὐτῶν ἠδυνήθη ἀφελέσθαι. Ce texte de la scolie est évidemment fautif : je propose de lire : ὅτι οὕτω, φησὶ, μεγάλα ἐστὶν, ὥστε οὐδὲ κ. τ. λ.

En admettant la vérité de ces mêmes faits, on peut conclure de cette phrase et de la suivante, que les mœurs de

Démosthène avaient acquis plus de noblesse depuis son entrée dans la carrière politique. Telle est, du moins, l'opinion d'un excellent juge, M. Villemain, dans sa Notice sur cet orateur (Biogr. univ.).

45 Il m'a semblé que ἰσχυρίζεσθαι avait ici son acception la plus ordinaire, *totis viribus niti*. Eschine, ancien athlète, était robuste; et Démosthène, beaucoup plus délicat, n'aurait pas eu beau jeu en essayant de le traîner de force à la tribune. Duvair : « afin qu'il n'ait pas ceste peine. ». Il y a, dans ce mépris d'une bravade, plus de vraisemblance et autant de hauteur que dans le sens adopté par Tourreil et ses successeurs, d'après les traducteurs latins : *afin qu'il ne triomphe pas insolemment.*

46 Quelques éditeurs suppriment, d'après H. Estienne, παρ' ἐκείνου. D'autres, à l'exemple de J. Wolf, retranchent οὐκ ἀναμείναντα, mots que Bekker indique seulement comme suspects. Mais Taylor prouve, par de nombreux passages de ce discours et de celui du même orateur sur les Prévarications de l'Ambassade, qu'ici la leçon vulgaire est incomplète, et que, loin de rien effacer, il faut ajouter. La fidélité historique semblait demander cette correction, à laquelle nous nous sommes conformé, et que Stock regarde comme une vraie restitution : κεκολακευκότα Φίλιππον καὶ τοὺς παρ' ἐκείνου πρέσβεις, τοὺς δὲ ὑμετέρους πρέσβεις οὐκ ἀναμείναντα.

47 Littéralement : *il est loisible à Philippe*. Tel était le langage de ces républicains. *Gin.*

48 Olymp. CVIII, 2; 347 av. J.-C.

49 οὔτε λαχών, *nec sortitus* : les membres du Conseil des Cinq-Cents étaient choisis au sort. — οὔτ' ἐπιλαχών, *neque subsortitus* (Cic. act. I. in Verr. 10; Cluent. 33) : le sort en désignait aussi d'autres, destinés à remplir les places que la mort ou la mauvaise conduite des premiers pouvait laisser vacantes. *Harpocr. et scol. de Bekker.*

50 Allusion à l'accusation intentée par Démosthène à Eschine pour prévarications dans cette même ambassade.

51 Le premier jour de ce mois répondait, le plus tôt, à notre 4 février; le plus tard, au 2 mars.

52 Ces ambassadeurs étaient Antipater, Euryloque et Parménion.

— *Démosthène décrète, sans opposition.* Tel est le sens que le scoliaste de Bekker donne ici aux mots ψήφισμα νικᾷ (γράφει μηδενὸς αὐτῷ ἐναντιουμένου).

53 Les mots ἔσται δὲ κοινῇ sont la reprise de ὡς ἔσται μὲν εἰρήνη, de sorte que le second ἔσται a pour sujet, non συμμαχία, mais εἰρήνη, comme le premier. Je considère περὶ δὲ συμμαχίας — βουλεύσασθαι comme une véritable parenthèse. Rappelons-nous ce qui précède : on ne devait délibérer que sur la paix, et on voulait ménager *à toute la Grèce* le moyen d'y prendre part. Lambin est le premier, je crois, qui ait trouvé ici le véritable sens, adopté par Duvair, Auger, et par MM. Jager et Plougoulm.

54 Ῥῆμα est ici pour ῥῆσιν, κῶλον (tirade, passage); ὄνομα désigne le terme lui-même, τὴν λέξιν. *Scol. de Bekk.* Cette expression, critiquée par un ennemi, n'était peut-être que forte, dit Auger, dans la circonstance où Démosthène s'en était servi.

55 *D'Elaphébolion* : le 25 de ce mois. *Voy.* Note 51.

56 Καὶ τοῦ παιδὸς ἐν τῷ θεάτρῳ ἀφελόμενος τὰ προσκεφάλαια, αὐτὸς ὑποστρῶσαι. « Au théâtre, le flatteur arrache les coussins des mains de votre esclave, pour les étendre lui-même. » *Caract. de Théophr.*, c. II.

57 Ce Charidème était parent de Kersobleptès, général des troupes de ce prince, et grand ennemi de la Macédoine. Alexandre, après avoir détruit Thèbes, demanda son supplice aux Athéniens. Exilé, il se rendit à la cour de Darius, qui le

fit mourir pour ses conseils utiles, mais peu flatteurs. *Stock*, d'apr. Q. Curce, III, 2.

58 Il n'y avait que six jours révolus, d'après l'explication que donne le scoliaste de Bekker du tour attique ἑβδόμην ἡμέραν. Démosthène violait donc la maxime hyperbolique ἐντὸς ἑβδόμης (Hesych.; Scol. Aristoph. *Equit.*) par laquelle les Athéniens s'interdisaient de rien exécuter d'important avant le septième jour accompli. D'ailleurs, les jours fixés pour les honneurs à rendre aux morts étaient le 9e et le 30e après les funérailles (Isæus, *de Cyr. her.;* Harpocrat. v. τριακὰς). Enfin, Démosthène immola des bœufs, ἐβουθύτει : sacrifice défendu par Solon aux personnes en deuil (Plut. *Sol.*). Toutes ces circonstances montrent le vrai sens du mot ἑβδόμην, qu'on lit plus bas.

59 Eschine avait été tragédien. Ceci serait-il une réminiscence?

πρώτη σ' ἐκάλεσα πατέρα, καὶ σὺ παῖδ' ἐμέ.

Eurip. *Iphig.* 1103, ed. Bothe.

Fille d'Agamemnon, c'est moi qui, la première,
Seigneur, vous appelai de ce doux nom de père.

Racine.

60 « Toutes les extravagances de la douleur sont nées d'un préjugé : on se dit qu'il en doit être ainsi. De là, les invectives d'Eschine contre Démosthène, qui, sept jours après la mort de sa fille, avait immolé des victimes. Mais quel art! quelle fécondité! quelles maximes groupées ensemble! quels mots lancés à un ennemi! Vous croiriez que tout est permis à l'orateur. Personne cependant n'approuverait ce morceau si nous n'avions l'esprit imbu de l'idée qu'à la mort de ses proches l'extrême affliction est un devoir pour tout honnête homme. Aussi, les uns veulent ensevelir leur douleur dans les déserts, comme Bellérophon, etc. » *Tuscul.* III, 26. Les mots *quam copiose! quas sententias colligit!* s'appliquent à une abondance fort stérile. Ce passage, si admiré de l'orateur romain, ne contient qu'une seule maxime, déjà un peu banale à l'époque

d'Eschine, et qu'il s'amuse à répéter quatre fois. Il a même si peu varié ses expressions et ses tours, qu'une version scrupuleusement littérale de ce morceau serait aussi monotone que pauvre d'idées. La peur de cet écueil a jeté un habile traducteur dans un contre-sens que j'appellerais de bon goût. L'exagération perce dès les premiers mots; et l'allitération finale τρόπον et τόπον, admirée du raffiné Tourreil, supprimée par le tranchant Dobrée, si le ton sentencieux de la phrase ne l'excusait, rappellerait trop bien la pointe de Jean-Jacques, qui ne veut pas qu'un maître-d'hôtel lui vende du poison pour du poisson (*Emile*, l. IV.). Au reste, Plutarque a réfuté avec un grand sens ces reproches d'un ennemi, dans la Vie de Démosth. XXII. Il dit ailleurs : « Demosthenes l'orateur suiuit aussi en cela Dion le Syracusain, apres auoir perdu sa chere et vnique fille, de laquelle Æschines, pensant faire vn grand reproche à son pere, dit ainsi, etc... Ce retoricien-la aiant pris pour son subiect à accuser Demosthenes, recite ces propos-la, ne se prenant pas garde qu'en le cuydant blasmer il le louë, veu qu'il reietta arriere tout deuil, et monstra qu'il auoit la charité enuers son païs en plus grande recommandation que l'amour et compassion naturelle enuers ceux de son sang. » *Consol. à Appollonius.*

61 « Fit magna mutatio loci, non ingenii. » Cic. *pro Quintio*, III.

« Cœlum, non animum, mutant qui trans mare currunt. »
Hor. *Epist.* I, 11.

« Patriæ quis exsul
Se quoque fugit? » *Carm.* II, 16.

62 Le scoliaste de Bekker applique les mots ὑπὲρ τῆς δωροδοκίας à des querelles que Démosthène et Philocrate auraient eues περὶ τοῦ πλείονος, *sur la plus grosse part.*

63 *Serrhium, Doriskos* : deux forteresses de Thrace, la première à l'O. de l'Hèbre, près d'un promontoire du même nom ; la seconde, voisine de l'embouchure de ce fleuve.

— *Ergiské*, en Thrace, près de Mont-Sacré. Un fils de Neptune, Ergiskos, avait donné son nom à ce bourg fortifié. V. Harpocr. et Suidas. — *Ganos*, montagne de la même contrée, près de laquelle était une ville forte dont parle Xénophon, *Exp. Cyr.* VII, 5, 8. — *Ganis* (Harpocr. *Ganiada;* Scylax, *Ganiæ*), était aussi une petite ville de Thrace. — *Murgiské*, *Myrgiské*, *Myrtiské* paraît au savant Paulmier un nom imaginaire, forgé par Eschine pour grossir cette liste, et couvrir Démosthène de ridicule. Plusieurs manuscrits donnent Μυρτίσκω; Paulmier voudrait qu'on lût Μύρτιον (*Myrtium*, petite ville de Thrace, selon Ortélius et Mentelle). Eschine a pu, en effet, penser à Myrtium, puisque son rival en parle; mais, quand cela serait certain, je crois qu'il ne faudrait pas corriger, l'orateur accumulant à dessein des désinences qui heurtaient les oreilles délicates de ses compatriotes. Toutes ces places avaient été occupées par des garnisons athéniennes.

64 *Voy.* la 7e philippique.

65 Aristodème, général athénien. Il est parlé, dans le discours de Démosthène, d'un autre Aristodème, qui était comédien, et qui ne commanda jamais les armées. *Auger.*

66 Athènes avait, en effet, adopté Callias et Taurosthène, parce que ces deux frères avaient aidé auparavant cette république à soumettre l'Eubée. *Scol. de B.* — Thémison avait été investi par le roi Philippe d'une autorité absolue sur Oropos (aujourd'hui Oropo), ville tantôt béotienne, tantôt athénienne, et située sur les confins des deux pays.

67 Tamynes, ville et plaine dans l'île d'Eubée, sur la côte occidentale, au S.-E. d'Erétrie. Près de cette ville, les Athéniens, commandés par Phocion, défirent les Chalcidiens. Eschine servit avec distinction dans cette campagne. — Cotylée, montagne voisine de Tamynes. *Harpocr.*

68 At ille exspirans : Fortes indigne tuli
Mihi insultare ; te, naturæ dedecus,
Quod ferre certe cogor, bis videor mori.
Phædr. I, 21.

Le malheureux lion, languissant, triste et morne....
Il attend son destin sans faire aucunes plaintes,
Quand, voyant l'âne même à son antre accourir :
Ah ! c'est trop, lui dit-il : je voulais bien mourir ;
Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes atteintes.
La Font. III, 14.

69 Le but apparent de ce congrès était d'établir l'unité politique dans l'Eubée, et d'y faire reconnaître la suprématie athénienne. *Scol. de Bekker.*

70 Tel est le vrai sens de τῶν ἑταίρων. Les mœurs grecques permettaient à Eschine de s'exprimer ainsi sans choquer le parti macédonien. S'il eût voulu désigner seulement les *courtisans* ou les *intimes* de Philippe, les mots propres étaient κολάκων ou οἰκειοτάτων.

71 Ce passage méritait sans doute cette admiration des anciens critiques, dont parle le scoliaste.

« Quod fretum, quem Euripum, tot motus, tantas, tam varias habere creditis agitationes, commutationes, fluctus ; quantas perturbationes et quantos æstus habet ratio comitiorum ? » *Cic.*

« L'Angleterre a tant changé, qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir ; et, plus agitée en sa terre et dans ses ports mêmes que l'océan qui l'environne, elle se voit inondée par l'effroyable débordement de mille sectes bizarres. » Bossuet, *Or. fun. de la R. d'Angl.* — *Euripe,* détroit qui sépare l'Eubée du continent grec. Sénèque (Herc. Æt.) et Pline l'Ancien (l. II, c. 100) prétendent que le flux et le reflux de l'Euripe revient sept fois en 24 heures.

72 H. Estienne rejette la leçon ἐγκαταλειφθέντι, *derelicto*,

qu'il trouvait dans les manuscrits, et il donne ἐγκαταληφθέντι, ce qui est beaucoup plus sensé : « aut *aufugere* aut *captum* emori. » Lambin a suivi H. Estienne. Duvair, Tourreil et Millot ont traduit sur leur leçon, qui est celle de Bekker, de Bremi, des plus savants éditeurs modernes, et que présente même un des manuscrits de Taylor.

[73] L'assemblée des députés des alliés d'Athènes se tenait dans cette ville : on y réglait les contributions que chaque république devait fournir pour les frais de la guerre. *Gin.*

[74] « Il inséra dans le traité, que nous serions tenus de secourir les Chalcidiens (et non Callias); il n'y a que le mot de changé. » Ainsi traduit M. Plougoulm. Aucun commentateur ou traducteur latin ne présente ce sens, qui me semble repoussé, d'ailleurs, par la véritable acception du verbe ἀντικαταλλάττεσθαι, *recevoir* ou *donner en échange, compenser*. Le scoliaste de Bekker appuie le sens que nous avons reproduit d'après tous nos devanciers. Son explication est très-claire ; je me borne à la transcrire : Ἡ πᾶσα διάνοια τοιαύτη ἐστίν· ἔγραψε ψήφισμα βοηθεῖν ἡμᾶς τοῖς Χαλκιδεῦσιν· εἶτα, ἵνα μὴ δόξῃ ἄτοπον λέγειν τὸ μόνον ἡμᾶς ἐκείνοις βοηθεῖν, μὴ μέντοι καὶ αὐτοὺς ἡμῖν, προσέθηκε δῆθεν, εὐφημίας χάριν, ὥστε καὶ αὐτοὺς βοηθεῖν ἡμῖν κινδυνεύουσι, καὶ ἀντικατήλλαξε ῥῆμα ἔργῳ.

[75] Cette lettre avait sans doute été remise par Callias aux députés qu'il envoyait aux Athéniens. Eschine fait prendre trois pièces au greffier, et n'en fait lire qu'une ; comme si cette réflexion lui fût venue dans le moment à l'esprit, que le décret de Démosthène parlait de la lettre de Callias et du traité d'alliance, et qu'ainsi la lecture du décret devait suffire. *Auger.*

[76] On a vu plus haut que cette diète n'était qu'un simulacre, et que les intentions réelles de Callias, en la convoquant, étaient, dans l'opinion d'Eschine, très-hostiles à la république athénienne. Voilà pourquoi l'orateur désigne ici cette réunion avec dédain. Il dira de même, plus bas, τοὺς συνέδρους λόγῳ ἠκούσατε.

Pourquoi Démosthène et Callias éloignent-ils d'Athènes

(ἀνίστησαι, ἀντὶ τοῦ μετοικίζουσι, *Sch.*) les *synèdres* ou représentants d'Oréos et d'Erétrie? pour s'approprier plus aisément le tribut qu'ils avaient apporté. Pourquoi les renvoient-ils au congrès eubéen? parce que, là, le parti de Callias (toujours selon la pensée d'Eschine) travaillait secrètement à soulever l'île entière contre Athènes.

77 Tourreil : « Il vous raconta qu'il arrivait du Péloponèse, où tout récemment il avait dressé le plan d'une contribution, etc. » Le total de cette contribution est de 100 talents, dont 40 seront payés par l'Eubée. Ce malheureux *où*, qui n'est pas dans le texte, et que tous nos traducteurs, excepté Millot et Gin, ont répété d'après Tourreil, forme donc un vrai contre-sens.

78 Le 1[er] jour d'Anthestérion était, le plus tôt, le 6 janvier; le plus tard, le 1[er] février. — *Pour la pleine lune*, c.-à-d. le 15, les mois attiques étant lunaires.

79 L'intérêt était ici de 12 pour 100. V. Boeckh, l. I. c. 22.

80 *Cirrha*, ville, plaine et port de la Phocide, sur le golfe de Crissa, près des Locriens-Ozoles : aujourd'hui, ruines près de Chrysso, dans le canton de Salone. Sur la guerre Sacrée de Cirrha, voyez Plutarque, *Vie de Solon*, 13; Strabon, l. IX, c. 4; Pausanias, *Phoc.* c. 37; Polyæn, l. VI.

81 *N'y travaillez point.* D'après le tour indirect qui est dans le texte, αὐτοὺς équivaut ici à ὑμᾶς. Cela devient évident un peu plus bas : μήτ' αὐτοὶ τὴν ἱερὰν γῆν ἐργάσεσθαι. Remarquez, de plus, le vrai sens de ἐργάζεσθαι : « Ut scilicet neque compascuus esset hic ager, nec coleretur, neque coædificaretur. » J. Wolf.

82 Solon aurait été aussi un rusé capitaine, s'il faut en croire Pausanias, *Phoc.* 37 : car il aurait forcé les Cyrrhæens à abandonner la garde de leurs remparts, ὑπὸ ἀπαύστου τῆς διαῤῥοίας, *per continuum alvi profluvium*. Stratagème analogue à celui du connétable de Montmorenci, en Provence, contre les troupes de Charles-Quint.

83 C'était la formule usitée dans ces sortes de serments. Taylor ajoute καὶ φωνῇ, *et de leurs cris.*

84 Olivier, (Hist. de Philippe, l. XIV), a remarqué la conformité de cette imprécation avec celles qui sont renfermées dans un psaume. Il voulait, sans doute, désigner le psaume 108 : « Lorsqu'on jugera mon ennemi, qu'il sorte condamné ! Que sa prière même devienne un crime !.... Que ses jours soient abrégés ! Que son travail soit la proie de l'étranger !.... Que sa race soit dévouée à la mort ! Que son nom s'éteigne en une seule génération ! » Traduction de *M. Genoude.*

85 Gervais de Tournay, dans sa version gauloise, ne manque ici ni de fidélité ni d'éclat :

Auant ne râzerez ce fort quand l'aurez pris,
Qu'Amphictryte aux yeux noirs par sa vague escumeuse
Du temple d'Apollon n'arrouse le pourpris,
Leuant aux bords sacrés sa tempeste orageuse.

86 Les Locriens se divisaient en Locriens-*Ozoles, Opontiens, Epicnémides, Epizéphyriens.* Les quatre Locrides avaient chacune leur capitale. Celle des Locriens-Ozoles était Amphissa, aujourd'hui Palæo-Castro.

87 *Pylagores,* orateurs députés au Conseil Amphictyonique.

88 « Démosthène a communiqué à vos défenseurs la contagion de sa mauvaise fortune. Charidème s'était rendu auprès du roi de Perse pour vous servir, non de sa langue, mais de son bras, et pour sauver, à ses propres périls, Athènes et la Grèce. Parcourant la place publique, ce malheureux semait de faux bruits, et se disait d'intelligence avec Charidème : aussi, son étoile a tout renversé, et trompé complétement notre attente. Ephialte s'est embarqué, détestant Démosthène, mais forcé de s'associer à lui : le même sort l'a enlevé à notre ville. Euthydique avait embrassé la cause du Peuple ; Démosthène l'appelait son ami : Euthydique n'est plus ! » Dinarque, *contre Démosthène,* 5.

89 « Selon les lexicographes Suidas, Photius et Zonaras,

tout peuple amphictyonique envoyait un hiéromnémon à l'assemblée, et nous savons que cette assemblée était présidée par un de ces *gardiens des archives sacrées :* il est donc naturel d'admettre que chaque peuple avait à son tour l'honneur de la présidence ; aucun texte ne s'y oppose, et cela est entièrement de l'essence de l'assemblée amphictyonique. » *M. Letronne.* V. les Eclaircissements publiés par ce savant sur les hiéromnémons, etc., et sur la composition de l'Assemblée Amphictyonique, dans le t. VI des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions,* 1822.

90 La leçon vulgaire est τὸν Λέσβιον. Mais, quoi que dise Markland, ce n'est pas là le nom d'un dême de l'Attique. Reiske corrige τὸν Λεσβίου. *fils de Lesbios :* cependant, selon un usage constant, c'est le dême de Thrasyclès, et non son père, que l'orateur a dû désigner ici. F. A. Wolf, dans son commentaire sur la Leptinienne, veut qu'on écrive τὸν Λέκκιον, *du dême de Leccum,* qui faisait partie de la tribu Antiochide. J'aurais adopté cette correction, puisqu'il en faut une, si la variante ἐξ Οἴου ne m'avait semblé préférable, Bekker l'ayant trouvée dans plusieurs manuscrits. Il y avait deux dêmes du nom de Oion.

91 *Au nouveau temple :* c'était l'ancien temple, rebâti par les Amphictyons. Il demeura inachevé jusqu'à l'époque où l'empereur Néron vint visiter Delphes. *Scol. de Bekker.*

92 *Avec cette inscription :* le texte ajoute πρέπουσαν, *rei gestæ conveniens* (Brodæus), *analogue, y relative.*

93 Alliance coupable, selon cet Amphissien, parce que les Phocidiens avaient autrefois pillé le temple de Delphes.

94 *Crobylos,* surnom, ou plutôt sobriquet de l'orateur Hégésippe : *Hégésippe-la-Houppe ;* peut-être à cause d'une mode passée, qu'il continuait d'observer dans sa coiffure.

95 « Rappelez-vous, Messieurs, que d'ici, de cette même tribune où je parle, je vois la fenêtre du palais (*les yeux et la*

geste tournés vers le côté droit), dans lequel des factieux, unissant des intérêts temporels aux intérêts les plus sacrés de la religion, firent partir de la main d'un roi des Français, faible, l'arquebuse fatale qui donna le signal du massacre de la Saint-Barthélemi. » Paroles de Mirabeau, sur la proposition de décréter la religion catholique, religion de l'Etat; 13 avril 1790.

96 J'ai suivi le sens le plus littéral, indiqué par le scoliaste de Bekker, ἵνα κεραμεῖς εἰργάζοιντο κεράμους, et adopté par Périon : *et figulinas stabulaque exædificata*. Employer cette terre sacrée à des ouvrages de poterie, c'était encore aggraver le crime.

97 Mélanchthon : *sacra, quæ de more fiunt, inchoata sunt*. Je renvoie au commentaire de Dobson, pour les variantes κατὰ et κοινᾶ, ἐνῆρται, ἐνῆρκται et ἐπῆρται.

98 L'éloquence même de ce mouvement nous montre Eschine sous l'aspect d'un fanatique. Moins zélé pour Apollon et son saint territoire, Démosthène nous apparaît comme un plus digne élève de Platon.

99 *Au-dessus de seize ans*. Selon Didyme, on appliquait cette locution, ἐπὶ διετὲς ἡβῆσαι, à ceux qui avaient atteint leur seizième année. *Scol. de Reiske et de Bekker*. Cependant Stock, d'après Pollux et une autre scolie, voit ici *l'âge de majorité* complète de l'Athénien, qui était vingt ans.

— *Sur la Place-des-Victimes*. Le texte porte τὸ θυτεῖον. D'après Photius, le Trésor de H. Estienne (éd. Hase, vol. IV, c. 467, D.) traduit ainsi ce mot, ὁ τόπος ὅπου ἔθυον, *un lieu où l'on faisait les sacrifices*. Selon d'autres, il faut lire Θύστιον, ou Θύτιον, ou Θυστεῖον. Mais cette ville de Thystium, dont parlent Photius et Harpocration, était située en Etolie, au-delà de la Locride-Ozole, et très loin de la route que devaient suivre les Delphiens pour descendre dans la plaine de Cirrha.

100 Dans les *Eclaircissements* déjà cités, M. Letronne prouve que, par cette périphrase, Eschine désigne une troisième classe

de députés (après les Pylagores et les Hiéromnémons), et que ces députés sont les Théores ou Cosacrifians. V. p. 251 de cet excellent Mémoire, les attributions de chacune de ces trois classes.

101 C'est-à-dire, avant la diète qui, selon l'usage, ne devait être tenue que l'automne suivant.

102 Eschine distingue avec soin ici le ψήφισμα et le δόγμα, que les traducteurs ont confondus. L'acte que ses collègues et lui présentèrent au peuple était la *décision*, δόγμα, ou plutôt le projet de décision rédigé par eux, après leur retour à Athènes, pour fixer la punition des Amphissiens.

103 μεταστησάμενος τοὺς ἰδιώτας. Quatre versions différentes : 1° Gin : « Il assemble ses amis. » Contre-sens évident sur chaque mot. 2° Tourreil : « Il y débauche les simples. » Sens adopté par Millot, Auger, 1777 et 1820, et par M. Plougoulm. Je ne connais pas d'exemple où μεθίσταμαι reçoive cette acception. 3° Lambin : « Summotis imperitis. » Mais, quand le *huis-clos* du Conseil avait lieu, pourquoi cette exception en faveur des citoyens éclairés? Ce sont plutôt ceux-là que Démosthène avait intérêt à écarter : n'est-ce pas à un des plus sots membres du Conseil (τινὰ εὐήθη βουλευτὴν, Schol.) qu'il s'adresse pour avoir un projet de décret conforme à ses vues? 4° J. Wolf : « Hominibus privatis remotis. » Ce sens s'appuie d'un passage du discours sur les Prévarications de l'Ambassade, où Démosthène dit : τὸ γὰρ βουλευτήριον μεστὸν ἦν ἰδιωτῶν, ce qui ne signifie probablement pas que le public des séances du Conseil était une réunion d'imbéciles. D'ailleurs Eschine, faisant contraster sa propre conduite avec celle de son ennemi, a montré plus haut qu'il cherchait lui-même tous les moyens de publicité dans le Conseil comme à l'assemblée du peuple : ἐν τῇ βουλῇ, καὶ πάλιν ἐν τῇ ἐκκλησίᾳ, τῷ δήμῳ : passage uniforme dans tous les manuscrits, et dont il ne faut rien retrancher, malgré l'avis contraire d'Auger et de Taylor. Enfin, l'interprétation de Wolf a pour elle la plupart des traducteurs latins, Duvair, Stock et M. Jager.

104 *Excepté ceux d'une seule ville :* Thèbes, qui venait

d'être détruite par Alexandre (*Scol. de Reiske et de Bekker*); et non les Phocidiens, comme le veut Gin.

105 *Les maudits*, ἐναγεῖς. Le mot propre serait *les excommuniés*, si ce mot ne sentait l'anachronisme.

106 La virgule placée par Bekker et Wunderlich entre ὕστερον et ἐπανεληλυθότος donne à ce membre de phrase le sens que je trouve dans Lambin, Duvair, et Auger (1820) : « Dans le temps où Philippe était enfin revenu de son expédition contre les Scythes. » Mais, 1° Eschine est intéressé à montrer encore absent, à cette seconde époque, le prince qu'on l'accuse d'avoir poussé contre la Grèce; 2° C'est par cette absence même que les dieux semblaient offrir le commandement de la guerre sainte aux Athéniens; 3° Philippe n'eut ce commandement que pour diriger une troisième expédition contre les Amphissiens. Voyez Olivier, *Hist. de Phil.*, t. II, p. 320.

107 « Tum vero ita præsentes his temporibus opem et auxilium nobis tulerunt (dii immortales), ut eos pæne oculis videre possemus, etc. » Cic., *in Catil.*, III, 8. Racine, puisant à une autre source :

Et quel temps fut jamais si fertile en miracles? etc.

Athal., I, 1.

108 D'après une tradition rapportée par le scoliaste de Bekker, un ou deux initiés, entrés dans l'eau de la mer pour les ablutions d'usage, auraient été dévorés par quelque monstre marin.

109 Voy. la *Vie de Démosth.*, par Plutarque, XIX et XX. « Demosthenes quidem, qui abhinc annos prope CCC fuit, jam tum φιλιππίζειν Pythiam dicebat, id est, quasi cum Philippo facere. Hoc autem eo spectabat, ut eam à Philippo corruptam diceret. » Cic. *de Divin.*, II, 57.

110 « Nous n'auons pas vescu vie d'hommes. » *Duvair.*

111 Les Lacédémoniens se révoltèrent pendant qu'Alexandre

était en Asie; mais ils furent vaincus par Antipater, qui leur permit d'envoyer une ambassade au roi, pour apprendre leur sort de sa bouche. *Auger.*

112 Eschine tient ici le même langage qu'Apollon. Ce dieu consulté par les Lacédémoniens s'ils détruiraient Athènes, répondit, τὴν κοινὴν Ἑλλάδος ἑστίαν μὴ κινεῖν, N'ébranlez pas le foyer commun de la Grèce. *Tourreil.*

« Telle fut la révolution qui s'opéra alors dans la république, qu'accoutumée à combattre auparavant pour la liberté du reste de la Grèce, elle fut trop heureuse de pouvoir lutter avec quelque chance de succès pour son propre salut, et qu'au lieu d'étendre, comme auparavant, son empire sur de vastes contrées occupées par les Barbares, elle se vit forcée de défendre son propre territoire contre les Macédoniens. » *Harangue de Lycurgue contre Léocr.*; trad. de Thurot.

113 Hés. *Op. et D.* v. 238. J'ai suivi le texte de M. Boissonade, *Poët. græc. Sylloge*, t. XI, p. 60. Au dernier vers seulement, je lis ἀποτίνυται εὐρύοπα Ζεύς au lieu de Κρονίδης ἀποτίνυται αὐτῶν, 1° parce que telle est la leçon de Bekker, d'après sept manuscrits, et plusieurs éditions; 2° parce que les mots εὐρύοπα Ζεύς sont dans Hésiode un peu plus haut, et que les Anciens ne se piquaient pas d'une fidélité scrupuleuse dans leurs citations. Celle-ci était amenée très-naturellement : car une partie de l'imprécation rapportée plus haut par Eschine est imitée des vers d'Hésiode qui précèdent ce morceau :

Τίκτουσιν δὲ γυναῖκες ἐοικότα τέκνα γονεῦσιν, κ. τ. λ.

114 Phrynondas s'était rendu fameux par ses perfidies. On lit dans Aristophane : ὦ μιαρὲ καὶ Φρυνῶνδα καὶ πονηρέ : « Maraud ! Phrynondas ! coquin ! » Il y eut deux Eurybate, l'un et l'autre traîtres et capables de tous les crimes. *Scol. de Reiske et de Bekker.* V. Harpocr. et Suidas. Ces deux noms étaient passés en proverbe, même hors de la Grèce : « Quis Palamedes, quis Sisyphus, quis denique Eurybatus aut Phrynondas talem fraudem excogitasset ? » Apul., *Apolog.*

115 J'ai fait de Thèbes votre alliée, dira-t-il. Non, Démosthène! mais tu as ruiné les communs intérêts des deux républiques. J'ai rangé toute la Grèce sous vos drapeaux à Chéronée. Non! seul, à Chéronée, tu as quitté ton poste. J'ai rempli pour vous de nombreuses ambassades. Qu'eût-il donc fait, qu'eût-il dit, si les conseils qu'il y a donnés avaient eu un heureux succès? » Plaidoyer de Dinarque contre Démosth., 3.

Voyez le témoignage de Plutarque, plus impartial que des rivaux politiques, *Vie de Dém.*, c. XVII, etc.

116 Cette cause, c'est l'attachement de Thèbes à la Perse d'abord, puis à la Macédoine. *Scol.*

117 Philippe vainqueur à Chéronée traita les Thébains très-durement, et les Athéniens avec beaucoup de douceur. *M. Plougoulm.*

118 Périphrase adroite, pour ne pas nommer les Thébains, ennemis d'Athènes.

119 « Nescio quomodo jam usu obduruerat et percalluerat civitatis incredibilis patientia. » Cic. *pro Mil.*, 28.

120 « Non seulement les généraux athéniens, mais les chefs de la Béotie suivaient les ordres de Démosthène devenu à Thèbes, non moins que dans Athènes, l'âme de toutes les assemblées populaires; également chéri, également puissant dans ces deux républiques, et au titre le plus légitime, comme le déclare Théopompe. » Plut., *Vie de Démosth.*, XVIII.

121 *Partout où il le déciderait*, ὅποι ἂν αὐτῷ δοκῇ. Allusion à la formule δέδοχθαι τῇ Βούλῃ καὶ τῷ Δήμῳ : c'est la volonté d'un seul substituée à la volonté de tous.

122 Plutarque donne la préférence à l'orateur sur le général (de Glor. Athen.). Cicéron, dont l'opinion se devine aisément, discute cette question dans son *Brutus*, 73.

123 Ceci se rapporte à plusieurs engagements qui avaient eu

lieu entre les troupes grecques confédérées et celles de Philippe avant la bataille de Chéronée, et sur lesquels l'histoire ne donne aucun détail. Lambin, J. Wolf, Stock n'ont point rendu προσέμιξε. Un seul traducteur français, Gin, a voulu reproduire ce mot, et c'est par un contre-sens : « il brouilla tout. »

124 « Quand Philippe eut réfléchi à l'énorme péril dont il s'était vu environné, il frissonna au souvenir de la force et de la puissance de l'orateur qui l'avait impérieusement amené à risquer en quelques heures, dans un seul combat, et sa couronne et sa vie. » Plut., *Vie de Dém.*, XX.

125 Voyez, sur ce fougueux démagogue, le disc. d'Eschine sur les Prévarications de l'Ambassade, alin. 24.

126 Eschine blâme ici un des plus beaux traits de l'éloquence de son ennemi.

127 δραπέταις ποσὶ, *servi fugitivi pedibus.* Quelle énergie ! Turnus à Drancès :

An tibi Mavors
Ventosa in linguâ, pedibusque fugacibus istis
Semper erit? *Æneid.*, XI, 389.

128 J'ignore pourquoi les deux derniers traducteurs français n'ont pas rattaché à ἀνάῤῥησιν son complément sous-entendu στεφάνου. Duvair : « et que vous voyez venir le hérault pour proclamer ceste couronne, suiuant ce qui est ordonné par le décret. »

129 Eschine contredit ici le savant auteur du *Voyage d'Anacharsis*, qui place, sans autorités, cette proclamation *après la dernière tragédie*, ch. X.

130 « C'est pour leur rappeler, en leur faisant présent des instruments de la valeur paternelle, les devoirs du père de famille, et en même temps pour que cette première entrée du jeune homme en armes dans les foyers de ses pères, soit un présage favorable de l'énergique autorité qu'il y exercera. » Platon, *Ménexène ;* trad. de M. Cousin.

131 Le jour même de cette proclamation, ces jeunes gens jouissaient au théâtre de cette distinction flatteuse. *Scol. de Bekker.* Comment donc Duvair, Tourreil, Millot, Gin et M. Jager ont-ils pu entendre, par προεδρίαν, *les plus grands emplois de la république ?*

132 Darius avait envoyé de l'argent à Démosthène pour l'exciter plus vivement à soulever les Thébains contre la garnison que Philippe avait mise dans leur ville, et pour forcer Alexandre, irrité contre ce peuple, à une diversion favorable au repos de la Perse. *Scol. de Bekker.* Voyez aussi Plutarq. *Vie de Dém.*, XX.

133 Cette description de Thèbes en feu est admirée des scoliastes, et citée comme un modèle par le rhéteur Théon. Cicéron en a plusieurs fois imité le mouvement, *de Lege Agr.* II, 20; *Philip.* XI, 3.

134 « On ne peut nier que ce morceau ne présente un contraste habilement imaginé. L'orateur s'y prend aussi bien qu'il est possible pour rendre son adversaire odieux. Il assemble autour de la tribune les ombres de ces infortunés citoyens, il les place entre le peuple et Démosthène, il l'investit de ces mânes vengeurs, et en forme autour de lui un rempart dont il semble lui défendre de sortir. Eh bien! c'est précisément en cet endroit que Démosthène l'accablera dès qu'il aura pris la parole, et qu'il renversera d'une seule phrase tout cet appareil de deuil et de vengeance que son rival avait élevé contre lui. » *Laharpe.*

135 Après la bataille de Chéronée, les stratéges furent autorisés par un décret du peuple à distribuer tous les habitants d'Athènes dans les différents postes, pour la défense de la ville. Voy. *Lyc. c. Léocr.* C'est là ce qui fait la force des mots ἀλλὰ καὶ τὴν ἐκ τῆς πόλεως (τάξιν).

136 « Au lieu de mettre son nom à ses décrets, Démosthène

les inscrivit successivement du nom de ses amis, afin de tromper son étoile et de déjouer le sort. » *Plut., Vie de Démosth.*, XXI.

[137] *A Pausanias*, le meurtrier de Philippe. Just. IX, 6; Diod. Sic. XVI, 94. — *Compromet le Conseil.* « Les Cinq-Cents, persuadés par Démosthène, avaient ordonné un sacrifice pour remercier les dieux de la mort de Philippe, et c'est pour cela qu'Alexandre écrivit aux Athéniens une lettre ainsi formulée : Ἀλέξανδρος τῷ μὲν Δήμῳ χαίρειν, τῇ δὲ Βουλῇ οὐδέν. » *Scol. de Bekker.* Boutade niaise et peu vraisemblable.

— *Un Margitès.* On a reconnu récemment, dans des peintures antiques, que les Romains avaient leur *Polichinelle :* Margitès était *le Gille* ou *le Nicaise* des Grecs. Recueillons quelques traits sur ce personnage symbolique, dont le nom était devenu proverbial.

Margitès est un de ces sots savants, *plus sots que les sots ignorants.* « Il savait beaucoup de choses, dit Homère, mais il les savait toutes mal... Les dieux ne le firent point ouvrier, ni laboureur, ni même un homme habile en rien; dans tous les arts il manquait d'adresse. » Plat., *Alcib.* II. Clem. Al. *Strom.* I. Selon Suidas, un autre Margitès était incapable de compter au-delà du nombre cinq; il disait un jour à sa mère : Est-ce papa qui est accouché de moi? Nouveau marié, il n'osait approcher de sa femme : Si tu y touches! lui criait sa belle-mère, d'un ton menaçant. De même, dans les farces italiennes, Gille affamé ouvre de grands yeux devant un bon dîner servi pour un autre.

Voilà donc l'imbécile auquel Démosthène avait un moment comparé le jeune Alexandre! Cette prévention d'un ennemi, attestée par Marsyas de Pella et par Plutarque, et semblable à celle de Louvois contre le Prince Eugène, a dû se dissiper promptement.

[138] Le scoliaste de Bekker, Lambin, Duvair, et quelques autres traducteurs ont entendu de trois autres manières les mots τὰ σπλάγχνα φυλάττοντα. L'anonyme de Venise en a, le premier, découvert le véritable sens dans un passage où

Polybe dit que, quand un roi de Macédoine offrait un sacrifice, les entrailles de la victime lui étaient présentées pour qu'il les consultât lui-même. Voyez Polyb. VII. Alexandre, selon Plutarque, devint très-superstitieux sur la fin de sa vie.

139 On n'a pas encore vu que le mot παίδα, mal à propos traduit par *jeune roi*, fait allusion à une bravade de Démosthène. « Il m'a appelé *enfant* lorsque j'étais chez les Illyriens et les Triballes, disait Alexandre; *adolescent* (μειράκιον) lors de mon expédition de Thessalie : je lui montrerai, sous les murs d'Athènes, que je suis homme fait. » *Plut.* Alex. 11. C'est ainsi que Brutus, dans sa fameuse lettre seizième à Cicéron, appelle Octave *un enfant*.

140 Voy. Plut., *Vie de Démosth.*, XXIII. — *Vous qui ne le trahissiez point :* c'est-à-dire, vous qui ne le mettiez pas en accusation. Il a fallu rendre le rapprochement προὔδοτε, προὐδίδοσαν.

141 Il y avait à Athènes deux galères ou trirèmes, dont l'une s'appelait ναῦς Σαλαμινία, *la Salaminienne ;* et l'autre, Πάραλος, *la Paralienne :* toutes deux destinées aux plus pressants besoins de la république. Un ancien héros, Paralos, avait donné son nom à la seconde. Un troisième navire du même genre, *l'Ammonide*, fut plus tard en usage. Ces galères *Sacrées* n'ont-elles pas quelque analogie avec le fameux *Bucentaure* de Venise?

142 Ce mignon de Démosthène fut envoyé par lui vers Héphestion pour le réconcilier avec le prince, comme dit Marsyas, Vie d'Alexandre, liv. VII. (*Harpocr.* Ἀριστίων.)

143 *Dans la Cilicie :* près d'Issus, où Alexandre remporta une victoire célèbre. — *Ces lettres.* Selon Dinarque, qui a imité ce passage, Démosthène se serait écrit à lui-même des nouvelles de l'Asie.

144 Ortélius, dans son dictionnaire, compte Corrage au nombre des villes ou des forteresses de Macédoine, et cite à ce

propos, non seulement Eschine, mais Tite-Live. Nous lisons dans cet historien, l. XXXI, 27 : « Apustius, extrema Macedoniæ populatus, *Corrhago* et Gherusio et Orgesso castellis primo impetu captis, ad Antipatriam, in faucibus angustis sitam urbem, venit. » *Tourreil.*

[145] Cicéron, qui condamne cette métaphore « morte Africani *castratam esse* rempublicam », justifie pourtant ici Démosthène : « Malgré l'attention de cet orateur à peser tous les termes, Eschine, qui veut se moquer de son style, lui en reproche de durs, de choquants, d'insoutenables. Il l'appelle bête féroce; il lui demande si ce sont là des monstres ou des paroles : enfin, au jugement d'Eschine, Démosthène n'a point d'atticisme. Mais il est aisé de reprendre des expressions, pour ainsi dire, brûlantes, et d'en rire de sang-froid, lorsque les esprits ne sont plus échauffés par le feu de la parole. Aussi toute la justification de Démosthène est en plaisanteries : la fortune de la Grèce, dit-il, dépend-elle d'un mot mal choisi, d'un geste irrégulier? » *Orat.* VIII, trad. de M. Le Clerc. V. aussi les Lettres de Pline, IX, 26. Mais peut-être Cicéron et Pline ne lisaient pas, comme nous, τὸν πρωκτόν; et ils auraient peu goûté la phrase de Duvair : « Vous diriez qu'ils nous fourrent des lardoires dans les fesses. »

[146] Ces traits, qu'Eschine a omis, sont présentés d'une manière très-piquante par Théophraste, dans ses *Caractères*, ch. 26 :

« De tous les vers d'Homère, l'Aristocrate n'a retenu que celui-ci :

C'est un pesant fardeau qu'un grand nombre de rois ;

et là se borne son érudition. « Il faut, dit-il, que nous tenions conseil à part. Arrière la canaille de la place publique ! Fermons-lui tout accès aux magistratures. » A-t-il éprouvé quelque mortification? « Ces insolents et moi ne pouvons rester dans Athènes. » Il sort vers midi, manteau relevé sur l'épaule, chevelure taillée avec élégance, ongles bien nettoyés; sa démarche est vive et fière, et on l'entend dire : « Grâce aux

sycophantes, la ville n'est plus habitable. Dans les tribunaux, nous sommes vexés par la tourbe des plaideurs. J'admire nos hommes d'Etat : que veulent-ils donc? Le peuple, cette bête ingrate, se vend toujours au plus offrant. Quelle honte, de siéger à l'assemblée auprès d'un gueux en guenilles! Quand cessera-t-on de nous écraser avec les armements maritimes et les charges publiques? O démagogues! détestable race! »

147 *N'importe à qui :* à Démocharès. V. le 1er Plaidoyer de Démosthène contre ses tuteurs.

148 Une loi défendait au citoyen athénien d'épouser une étrangère, sous peine d'une amende de mille drachmes. Démosth., Plaid. contre Néæra.

149 Voy. Plutarque, *Vie de Démosth.*, XV. « Rien n'annonce que l'imputation faite ici à l'orateur ait été rigoureusement établie. Mais ce qui paraît hors de doute, c'est que Démosthène, après avoir défendu la cause de Phormion contre Apollodore, prêta à celui-ci l'appui de son talent dans l'action qu'il dirigea à son tour contre Phormion, et composa un mémoire écrit, qui nous a été conservé à l'appui de la plainte d'Apollodore en subornation d'un témoin produit par son adversaire. » M. Boullée, *Vie de Démosth.*, p. 38.

150 « Ut populi nostri honores quondam fuerunt rari et tenues, ob eamque causam gloriosi, nunc autem effusi atque obsoleti, sic olim apud Athenienses. — » *C. Nepos*, Milt.

151 Littéralement : *ou dans quelque autre jeu où l'on distribue des couronnes.* Il y avait, dit le scoliaste de Bekker, des jeux où le vainqueur recevait, au lieu de couronne, de l'argent, un manteau de laine fine, etc.

152 « Athletæ segregantur ad strictiorem disciplinam, ut robori ædificando vacent; continentur a luxuria, a cibis lau-

tioribus (Tourreil lit *lætioribus*), a jucundiore potu; coguntur, cruciantur, fatigantur. » Tertul. *Lib. ad Martyr.*

> **Qui studet optatam cursu contingere metam,**
> **Multa tulit fecitque puer; sudavit et alsit,**
> **Abstinuit venere et vino.**
>
> Hor. *de Art. P.*

153 Athènes étant opprimée par les trente tyrans que les Lacédémoniens y avaient établis, Thrasybule eut le courage de secouer le joug. Il se retira dans Phylé, forteresse de l'Attique, suivi d'un très-petit nombre d'amis. Peu à peu ses forces augmentèrent; il vainquit plusieurs fois les Trente, et délivra enfin sa patrie.

154 Près de ce fleuve de Thrace, Cimon avait remporté une brillante victoire sur les Perses. Voy. Plutarq., *Cim.*

155 Littéralement : *près d'Eïon*, ville de Thrace, à l'embouchure du Strymon, non loin d'Amphipolis, dont elle était, en quelque sorte, le port. Butès, d'après Plutarque, défendait cette ville, soumise alors à Xerxès. Mais, pressé par un long siége, et réduit à la dernière extrémité, il mit le feu à la citadelle, et se précipita au milieu des flammes avec ses trésors, ses amis et toute sa famille, aimant mieux périr que de capituler.

156 Je regrette que ces vers, empruntés à Millot, soient si loin de la simplicité de l'inscription grecque, dont le commencement pourrait se traduire ainsi :

A ses braves Généraux Athènes reconnaissante.

157 Iliad. II, 552.

158 V. Pausan. *Attic.*; Meurs. I. Athen. Attic. 5. « Namque huic Miltiadi, qui Athenas totamque Græciam liberavit, talis honos tributus est, in porticu quæ Pœcile vocatur, cum pugna depingeretur Marathonia, ut in decem prætorum numero prima ejus imago poneretur, isque hortaretur milites, præliumque committeret. » C. Nep., *Milt.*

159 « Ce morceau, dit Laharpe, offre un fonds de vérité morale et politique très-imposant, et qui n'est faux que dans l'application..... C'est dommage que l'art oratoire ne soit ici autre chose que celui de la calomnie, qui, en ne montrant qu'un côté des objets, se sert du nom de la vertu pour combattre les hommes vertueux. »

160 *Philammon*, athlète contemporain d'Eschine. — *Le boxeur :* notre langue n'a pas un autre mot pour traduire τὸν πύκτην. — *Glaucos*, ancien athlète fort célèbre, était de Carystos, ville d'Eubée (auj. Castel-Rosso). Il vainquit plusieurs fois dans les jeux solemnels de la Grèce. Après sa mort, son fils lui fit ériger une statue, et les Carystiens l'enterrèrent dans un îlot qu'on appelle encore maintenant *l'île de Glaucus*.

161 *Patæcion*, mauvais ministre d'Athènes. Harpocration, Suidas et le scoliaste le désignent comme un voleur.

162 La locution εἶναι ὅμοιον τοὔνομα καὶ τοὖργον est ici une énigme dont le mot n'est peut-être pas encore trouvé. Le scoliaste de Bekker, auteur de l'interprétation attribuée à Taylor et à Stock, entend par γραφὴ, dans cette phrase, οὐ τὴν κατηγορίαν, ἀλλ' αὐτὰ τὰ γράμματα τὰ τοῦ ψηφίσματος τοῦ παρανόμου, *non l'accusation, mais le texte même du décret qui attaque les lois*. Cela est contraire à l'usage constant d'Eschine et de Démosthène. J'ai suivi la seule explication dont la logique se contente; elle est de Dobrée : « Loci nexus est, *olim actiones* παρανόμων *re, non solum nomine, exercebantur ;* et in illis de ipso παρανόμῳ quærebatur. »

163 Littéralement : *la première eau*. On fixait à chacun des plaideurs un certain espace de temps, appelé διαμεμετρημένη ἡμέρα, mesuré par une clepsydre, ou horloge d'eau. Cette mesure était plus grande dans les procès politiques que dans les affaires civiles. Pour prévenir toute supercherie, un ἐφύδωρ distribuait aux parties une égale quantité de liquide. De là, les proverbes, πρὸς τῇ κλεψύδρᾳ, πρὸς ὕδωρ ἀγωνίζεσθαι, ἄλλως ἐπαντλίσκειν ὕδωρ. L'écoule-

ment de l'eau était arrêté pendant le temps que l'avocat mettait à faire lire des lois ou des pièces du procès : Σὺ δ' ἐπίλαβε τὸ ὕδωρ (Demosth. *in Eubulid.*). Τῷ ὕδατι τῷ ἐμῷ λαλείτω, *qu'il parle sur mon eau*, c'est ce que disait un orateur qui, ayant terminé son plaidoyer avant le terme fixé, abandonnait à son adversaire le reste de son temps. D'autres fois, il faisait vider la clepsydre : Ἔξερα τὸ ὕδωρ (Demosth. *pro Phorm.*). A l'exemple des Grecs, une loi de Pompée n'accordait aux jurisconsultes qu'une heure, mesurée aussi par une clepsydre, *ne in immensum evagarentur;* mais cette rigueur ne tint pas. Voyez, chez nous, la fameuse motion *du Sablier*, 1er août 1789.

— *Les orateurs de la défense.* Selon l'usage d'Athènes, Eschine distingue deux classes de défenseurs d'un accusé, 1° les *avocats*, οἱ εἰς αὐτὸ τὸ πρᾶγμα λέγοντες; 2° les *intercesseurs*, συνήγοροι. Stock et M. Jager entendent, par les premiers, des défenseurs qui *traitent réellement la question*, par opposition avec ceux qui donnent le change au tribunal ; abus dont Eschine s'est plaint un peu plus haut. C'est une erreur, que l'ensemble de ce passage réfute suffisamment.

164 Dans les causes criminelles, en cas de condamnation, le tribunal prononçait deux fois : d'abord, l'accusé était-il coupable? ensuite, quelle peine fallait-il lui infliger? Véritable jury au premier tour de scrutin ; ministère public et juge au second; législateur même, si la loi se taisait sur la peine. *Voyez* Tourreil.

165 Le mot ἐνταυθοῖ désigne le βῆμα, ou la tribune de l'accusé et de ses défenseurs.

166 « J'avoue que je ne reconnais plus ici l'art d'Eschine. Sa demande est révoltante, et ne pouvait que lui nuire ; il ne faut jamais demander ce qu'on est sûr de ne pas obtenir. Démosthène n'était-il pas attaqué cent fois plus que Ctésiphon? D'un autre côté, Eschine n'était-il pas également maladroit de laisser voir la crainte que Démosthène lui inspirait, et de se persuader que les Athéniens se priveraient du plaisir de l'entendre dans sa propre cause? » *Laharpe.*

167 La traduction littérale de βαλαντιοτόμον est dans un journal, qui appelle un de nos ministres les plus intègres, *coupeur de bourses !* Voy., sur ce mot, *Débats*, 7 avril 1837.

168 Ἀγὼν ἀτίμητος. Stock range la cause de Ctésiphon parmi celles dont les peines, *non fixées* par les lois, étaient laissées à la discrétion du tribunal.

— *Non d'une tête, mais d'un capital.* Jeu de mots perdu dans notre langue, mais traduisible en allemand et en italien (haupt, hauptsache ; capo, capitale). *Voy.* les Variantes.

169 Cette vénalité se glissa dans l'ancienne Rome. Caton disait de Cécilius, tribun du peuple : « Frusto panis conduci potest, vel uti taceat, vel uti loquatur. Sa langue se noue et se dénoue pour un morceau de pain. » *Tourreil.*

170 Chabrias, général athénien, vainquit Pollis près de Naxos, dans une bataille navale, Ol. C, 4 ; 377 av. J. C. V. Xén. *Hell.* 5.

171 Anaxinos, sous l'apparence d'un marchand de parfums et d'objets de toilette, parcourait la Grèce ; et cet espion venait rendre compte de ses tournées à Olympias, veuve de Philippe, qui présidait, avec Antipater, au gouvernement de ce pays, en l'absence d'Alexandre. *Stock, et le Scol. de Bekker.*

172 Le sel et la table étaient les symboles de l'amitié. « Verum illud est quod vulgo dicitur, multos modios salis simul edendos esse, ut amicitiæ munus expletum sit. » Cic. *de Amic.* De là, la maxime, ἅλας καὶ τράπεζαν μὴ παραβαίνειν, *salem et mensam ne transgrediaris.*

173 Démosthène emploiera en effet, cette comparaison : voy. p. 92 de son discours. Mais comment Eschine peut-il le savoir d'avance ? Certes, ce n'est pas ici une de ces réfutations anticipées, pour lesquelles la méditation du sujet pouvait suffire. Eschine était-il dans la confidence de quelque indiscret ami de son rival ?

L'accusateur et le défenseur s'étaient-ils *communiqué leurs pièces avant l'audience?* Ou plutôt ne touchons-nous pas ici au doigt un remaniement de rhéteur, fait après coup? Ce passage n'est pas le seul qui présente ce caractère.

174 *Il doit me comparer aux Sirènes!* Le grand mal vraiment! Si ce passage n'est pas l'œuvre d'un rhéteur, ou de quelque lecteur oisif, comme l'affirme Taylor, il est impossible de rien décider dans les questions de ce genre. Remarquez, d'ailleurs, que cette comparaison de déclamateur ne se retrouve pas dans le Plaidoyer de Démosthène.

175 « Eschine reproche à Démosthène d'employer quelquefois des expressions dures ou recherchées (πικρεῖς καὶ περιέργους). Il est facile de réfuter cette allégation.... Si l'orateur donne une sorte d'âpreté à son style, c'est lorsque le sujet le demande; et le sujet le demande souvent, surtout quand il faut faire mouvoir les ressorts du pathétique: mais alors c'est un véritable mérite. Rendre les auditeurs gardiens sévères des lois, investigateurs infatigables de toutes les injustices, n'est-ce pas le seul, ou du moins l'un des plus beaux priviléges de l'éloquence? Mais, dira-t-on peut-être, il n'est pas possible qu'un orateur qui recherche les expressions d'une grâce affectée, parvienne à exciter la haine, la pitié et les autres passions: il doit s'attacher à trouver les pensées qui font naître ces passions, et à les revêtir d'expressions propres à remuer l'âme des auditeurs. Si Eschine avait reproché à Démosthène de donner une sorte d'aigreur à son style quand les circonstances ne le demandent pas, d'y recourir trop souvent, ou de s'écarter d'une juste mesure, cette critique ne serait point dépourvue de fondement. Mais rien, dans Eschine, ne laisse entrevoir la trace d'une accusation de cette nature. Il blâme, en général, dans Démosthène, l'emploi du pathétique, et cependant le pathétique convient (ἐπιτηδειοτάτην) à l'éloquence civile. Ainsi, cette critique devient, à son insu, un véritable éloge. On en peut dire autant du reproche d'affectation.... Elle n'est autre chose qu'une diction travaillée avec soin, et qui s'éloigne du langage

ordinaire. Si, de nos jours, on aime à entasser les mots au hasard; si, par une précipitation irréfléchie, nous transportons le même style dans tous les sujets, il est probable que les Anciens n'agissaient pas ainsi. Lorsqu'Eschine avance que Démosthène, en employant mal à propos et outre mesure un style extraordinaire, a commis une double faute, il soutient une erreur manifeste. » Denys d'Halic. περὶ Δημοσθ. LV, trad. de M. Gros.

176 Saint Chrysostôme emploie la même comparaison à la fin de sa 43[e] Homélie : Καί τοι γε αὐλοῦ τὰς γλωττίδας ἂν ἀφέλῃς, ἄχρηστον λοιπὸν κεῖται τὸ ὄργανον· ἀλλ'οὐχ οὕτως ὁ αὐλὸς ὁ πνευματικός.

177 Iliad. II, 212. Saint Grégoire de Nazianze, dans une de ses invectives contre Julien, appelle Vulcain *le Thersite du ciel*. Reiske et Wunderlich semblent hésiter à reproduire, dans le texte, le mot Ὅμηρος, qu'un manuscrit estimé ne donne pas, « quasi, ut αὐτὸς ἔφη in consuetudinem venit, ita φασὶ, absolute positum, *Homerum* significare posset ! »

178 Littéralement, *s'ils ne jugent pas avec justice les chœurs circulaires*. On appelait ainsi les chœurs qui chantaient le dithyrambe, et qui dansaient en rond au chant de cette espèce d'hymne. *Scol. de Bekker*.

179 *Le simple citoyen*, c'est-à-dire le juge. Les plus pauvres particuliers entraient alors dans les tribunaux, pour toucher les trois oboles de droit de présence. *Sc. de Bekker*.

180 Le sens est plus fort, si l'on répète, comme sujet du verbe ἀκοῦσαι, les mots χιλίους καὶ πεντακοσίους. C'est ce qu'ont fait Duvair et M. Plougoulm. Mais cela est contraire aux règles d'une saine construction; et l'incise à laquelle appartient ce verbe n'est que le complément pléonastique du mot ἀκρίτους.

181 Pour réparer les murs, Démosthène fut obligé d'imiter Thémistocle, « qui prescrivit à ses collègues d'y faire travailler tous les esclaves et tous les hommes libres, de n'épargner au-

cun lieu, profane ou sacré, privé ou public, et de rassembler de toutes parts les matériaux nécessaires. Aussi les murs d'Athènes s'élevèrent-ils aux dépens des temples et des tombeaux. » Corn. Nep. *Them.* 6.

182 Démosthène déroba cette somme sur les trois cents talents donnés par Darius. Les serviteurs de ce prince réclamèrent : « C'est à moi, répondit l'orateur, que votre maître envoie cet argent, prix de mes harangues. Si les Athéniens n'ont pas suivi mes conseils, ce n'est point ma faute. » *Scol. de Bekker.* Anectote peu vraisemblable.

183 L'histoire se tait sur ces faits. Darius, suivant Dinarque, avait envoyé ces trois cents talents pour contribuer au rétablissement de Thèbes détruite par Alexandre. Le parti dont Démosthène était le chef s'en serait saisi, et les aurait gardés. Faute de documents plus sûrs, écoutons un ardent ennemi de Démosthène : « Les Arcadiens, arrivés dans l'isthme, avaient congédié, sans rien stipuler, les députés d'Antipater, et reçu ceux de la malheureuse Thèbes, qui étaient venus par mer, avec beaucoup de peine, le rameau d'olivier en main, les supplier, et leur dire que les Thébains s'insurgeaient, non pour rompre avec les Hellènes ou les attaquer, mais parce qu'ils ne pouvaient plus supporter les excès commis par les Macédoniens dans leur ville, ni demeurer esclaves, ni voir tant d'avanies faites à des personnes libres. Touchés de leurs maux, et disposés à les secourir, les Arcadiens leur déclarèrent qu'ils cédaient à d'impérieuses circonstances en obéissant corporellement à Alexandre, mais que leurs cœurs étaient aux Thébains, à la Grèce, à la liberté. Astylos, leur général, ouvrit un marché : pour dix talents, il s'engageait à diriger son renfort vers Thèbes. Les députés vont trouver Démosthène, qu'ils savaient nanti de l'or du Roi ; ils le prient, le conjurent de donner la somme nécessaire au salut de leur ville. Le misérable, l'impie, le sordide orateur ne put se résoudre à détacher seulement dix talents des trésors dont il était détenteur, lui qui voyait un si vif espoir luire au cœur des Thébains ! et il souffrit que la somme fût

payée par leurs ennemis, pour que les Arcadiens retournassent chez eux, sans avoir délivré des opprimés! » *Disc. de Dinarq. contre Démosth.* 4. Selon Jacobs (Har. de Dém. sur la Cour. note 9e) cette grave accusation, qu'Eschine n'aurait pas négligée, ne s'était formée, comme tant d'autres calomnies, que longtemps après l'époque à laquelle elle se rapporte.

184 Ctésiphon ne pouvait guère se charger d'une mission plus délicate et plus difficile; car jamais reine n'eut plus besoin de consolation qu'en eut alors Cléopâtre. Alexandre, roi d'Epire, son mari, avait porté la guerre en Italie. Ses armées mises en déroute, il prit la fuite; et, comme il traversait un fleuve à cheval, il fut percé d'un coup mortel. Ses ennemis outragèrent son cadavre, le mirent en lambeaux, et eurent bien de la peine à consentir que ses déplorables restes fussent renvoyés à son épouse. T. Liv. VIII, 24; Strab. VI; Diod. Sic. XIX.

185 Μόραν, cohorte lacédémonienne, composée de 500 hommes. Un de ces corps d'armée, commandé par Agésilas, fut taillé en pièces par Iphicrate près de Corinthe. Xénoph. *Hellen.* IV. Voy. aussi Stock; et l'Apparatus de Schæfer, t. I, p. 707.

186 Loi de Dracon. V. Platon, *Lois*, IX. Pausanias, VI, et Suidas, au mot Νικῶν, racontent l'histoire d'une statue condamnée, chez les Thasiens, à être jetée à la mer, comme coupable d'homicide. A Athènes, sous le règne d'Erechthée, une hache dont un bœuf avait été frappé, subit un procès dans les formes, et fut déclarée innocente. Le même principe, l'horreur du meurtre, avait dicté cette loi de Moïse : *Si bos cornu percusserit virum aut mulierem, et mortui fuerint, lapidibus obruetur, et non comedentur carnes ejus.*

— *Nous ensevelissons, etc.* Autrefois, parmi nous, le corps des suicides était traîné sur la claie.

187 *L'auteur d'une décision*, soit judiciaire, soit législative; c'est-à-dire, le juge qui a concouru par son suffrage, à une sentence injuste; ou le citoyen, par son vote, à un décret contraire aux lois. Eschine, dit Gin, cherche à intimider les

juges de Ctésiphon par les conséquences qui résulteraient de leur jugement pour leurs propres familles.

188 Ces gages, βεβαιώσεις, déposés par l'acheteur et le vendeur, égalaient le centième du prix de la chose vendue. *Bremi.*

189 « Lorsque je voulus, dit Platon, prendre part au gouvernement, je trouvai le peuple déjà vieilli, δῆμον κατέλαβον ἤδη πρεσβύτερον. » Et Cicéron : « Cum offendisset (Plato) populum Atheniensem prope jam desipientem senectute. » I, 9, *ad Fam.*

190 On croit lire Aristophane :

LE CHARCUTIER.

Tu te crois donc bien sûr que le Peuple est à toi ?

CLÉON.

C'est que je sais de quels plats il faut le nourrir.

LE CHARCUTIER.

Oui, tu fais comme les nourrices : tu mâches les morceaux, tu en avales les trois quarts, et tu lui donnes le reste.....

CLÉON.

Je t'aime, ô Peuple ! et je te suis attaché.

PEUPLE, *sous la figure d'un vieillard.*

Et toi (au charcutier), qui es-tu ?

LE CHARCUTIER.

Je suis son rival. Depuis long-temps, je t'aime, et je veux t'être utile.... Tu n'as jamais vu d'homme plus dévoué à la république des Badauds.....

CLÉON.

Cher Peuple, convoque au plus tôt une assemblée, afin de reconnaître lequel de nous deux mérite ton amour.....

LE CHARCUTIER.

Ah ! malheureux, je suis perdu ! Chez lui, ce vieillard est le plus raisonnable des hommes ; une fois assis sur ces bancs de

pierre, il devient aussi sot que celui qui attache des figues quand la queue lui reste à la main.

. . . .

PEUPLE (*à Agoracrite, le Charcutier.*)

Que faisais-je autrefois? comment étais-je? dis-moi.

AGORACRITE.

D'abord, lorsqu'un orateur, dans l'assemblée, se mettait à dire : « O Peuple ! je suis ton ami ; seul je t'aime, seul je veille sur tes intérêts.... » ; à ce début, tu te redressais, tu te pavanais.

PEUPLE.

Moi?

AGORACRITE.

Et puis, il s'en allait après t'avoir dupé.

PEUPLE.

Que dis-tu ? On me jouait ainsi, et je ne m'en apercevais pas ?

AGORACRITE.

Tes oreilles s'ouvraient ou se fermaient tour-à-tour, comme un parasol.

PEUPLE.

Comment, j'étais devenu si imbécile et si radoteur?

(*Les Chevaliers*, traduction de M. Artaud.)

191 Allusion à la dissipation des finances par les distributions populaires.

192 Le premier Athénien désigné ici est peut-être Autolycos ; l'autre s'appelait Léocrate. Après le désastre de Chéronée, un décret du peuple avait défendu à tout citoyen de sortir d'Athènes. Léocrate s'était enfui à Rhodes. Il vint ensuite à Mégare, et, après un exil volontaire de cinq ans, il rentra dans sa patrie, où il se montra en toute liberté. Lycurgue l'accusa de haute-trahison. Voici un des beaux mouvements qui terminent ce sévère plaidoyer, le seul qui nous reste de son auteur :

« Léocrate croit pouvoir effrontément s'offrir aux yeux qui

ont pleuré sur l'infortune de nos guerriers : et voilà l'homme qui va réclamer, au nom des lois, votre attention pour son apologie ! Mais vous, demandez-lui de quelles lois? Le fugitif les a répudiées ! Le laisserez-vous habiter ces murs? Seul entre tous les citoyens, il a refusé de les défendre! Il invoquera les dieux dans son péril : et quels dieux? ceux dont il a livré les temples, les statues, les sacrés bocages! De qui mendiera-t-il la pitié? des hommes avec lesquels il n'a pas eu le cœur de contribuer au salut commun! C'est loin d'Athènes, c'est à Rhodes qu'il espérait trouver un sûr azile : qu'il aille implorer les Rhodiens! »

193 Pline le Jeune était frappé de la hardiesse de cette métaphore. (*Lett.* IX, 26). Les images empruntées à la marine sont aussi un des ornements les plus fréquents de l'éloquence anglaise. En voici un exemple récent : il est tiré d'un discours de sir Robert Peel (*Chambre des Communes*, 31 janvier 1840). « Lord John Russell écrit à ses commettants qu'il est bien convaincu qu'ils ne penseront pas à lever les ancres de la monarchie, quand la tempête noircit à l'horizon. Les dangers dont parle lord John Russell, ce serait de toucher au bill de réforme. Eh bien! que fait Sa Seigneurie? Elle appelle à son aide un matelot frais et dispos, qui se rit du danger, et propose de lever l'ancre sans plus de délai. Lord John Russell ne pouvait plus maintenir les ancres, M. Macaulay ne peut pas les lever à lui tout seul. Ils n'arriveront jamais à leur destination. Ils chasseront timidement sur leurs ancres, et, à force d'aller à la dérive, ils iront sombrer enfin sur l'ignoble et fangeux écueil de la réforme progressive. » (Applaudissements à faire trembler la salle. *Tremendous cheering.*)

194 PEUPLE.

Nul imberbe ne prendra la parole dans l'assemblée.

AGORACRITE.

Que feront donc Clisthène et Straton?....

PEUPLE.

Je les forcerai d'aller à la chasse, au lieu de faire des décrets.

(*Les Chevaliers*. Fin.)

195 Voici à quelle occasion les Athéniens rendirent contre Arthmios ce décret fulminant, dont Thémistocle fut l'auteur. L'Egypte secoua le joug d'Artaxerxès Longue-Main, qui fit marcher contre elle une armée formidable; mais il ne put réduire cette province défendue par les Athéniens. La colère du Grand-Roi se tourna contre ce peuple : il envoya des agents secrets dans le Péloponèse, pour lui susciter des ennemis à force de largesses; mais la tentative échoua. Lacédémone ne se prêta pas au ressentiment du monarque dont Arthmios était un des principaux émissaires.

196 « Eschine, dans son discours contre Ctésiphon, ne glace-t-il pas, au moyen de la péroraison la plus insensée, la plus ridicule, la plus froidement métaphysique, l'admirable passage qui précède? Il vient d'évoquer les morts célèbres d'Athènes; il s'est environné de leur troupe héroïque; il les a conjurés de s'élever tous contre cet homme que l'on veut couronner, et qui a conspiré avec les Barbares. Il a dit aux Athéniens : « Ecoutez les cris de douleur que font jaillir, du sein des tombes, ces honneurs décernés à un traître! » Et maintenant le voilà, infidèle à ce grand élan d'éloquence, devenu sophiste sans âme, qui termine son discours par une énumération prétentieuse et subtile, par un lieu-commun absurde! »

(De l'Eloq. politiq. anc. et mod.; traduit de M. Brougham, *Revue Brit.*, févr. 1831.)

VARIANTES PRINCIPALES.

Page 73, ligne 17 : Bekk. ἐξῆν. Bremi et alii ἐξῇ.

P. 74, l. 10 : Cod. Bern. habet περιποιούμενοι, καὶ τὰς μὲν κρίσεις, probante Wunderl.

P. 75, l. 16 : πολιτευόμενοι, Tayl. Reisk. Wund. Br. πολιτευσάμενοι, Bekk. — L. 27 : ἐλέγξωμεν, sc. ἐγὼ καὶ οἱ συνήγοροι. Sed malim ἐὰν ἐλέγξω. Kr. *Wolf*. Nonnulli emendant ἐλέγξω μέν. *Steph*.

P. 76, l. 10 : Desunt ἐν τῇ πόλει. Tayl. Br.

P. 77, l. 30 : προειπὼν, R. W. προσειπὼν Bekk.

P. 78, l. 2 : Deest ἂν T. R. Wund.

P. 79, l. 7 : Deest ὑμῖν. Tayl. — L. 18 : τριηράρχους Tayl. R. Wund. — L. 30 : Scribendum ψῆφον. — Οὐκ ἄρα. Et ita de cæteris ejusdem loci partibus.

P. 80, l. 10 : Ita Bern. : ὅτι ἦρξα, μὴ ἀποδημήσω; οὐχ' ἵνα γε κ. τ. λ. Tayl.

P. 81, l. 8 : ἐκ τῶν τῆς πόλεως Tayl. Reisk. — L. 24 : ὅθεν — γενήσεται om. fere codd. et ed. Omittunt Reisk. et Wund. ὅτι μισοῦντα — στεφανοῦν pro scholio marg. habent Markl. Tayl. Wund. Bremi, Dobr. Hæc omnia uncis inclusit Bekkerus.

P. 82, l. 21 : Plutarch., sec. nonnullos editores, Χαιρωνίδου, μᾶλλον ἀττικιστί.

P. 83, l. 6 : ὁ δέ γε νόμος 8 codd. Bekkeri et Dobræus. ὁ δὲ γενόμενος (id est, *vera et legitima argumentatio*) 1 cod., et pr. v. Ald. Steph., prob. Stock.

P. 84, l. 10 : ἐξελέγξω 6 codd. Ald.; ἐλέγξω 2 codd.; 1 ἐλέγξω cum χ superscr. Futurum edid. Reisk. ἐξελέγχω malit Steph. ἐξήλεγξα Tayl. Brod. Wolf. Aug. Wund.

P. 85, l. 8 : γιγνομένων 2 codd. Bekk. et alii ἀγωνιζομένων.

P. 86, l. 13 : δήμῳ, Bekk. et Bremi. Mire variantur in codd. et apud interpr. δήμῳ et δημοσίῳ. Posterius legendum censemus.

P. 87, l. 26 : μείζοσι τιμαῖς τιμᾶσθαι, B. ex Ald. et Steph. μείζονος τιμῆς τιμ. Wund. e script. cod. Helmstad. μειζόνως τιμ. Reisk. — L. 27 : ἀπεδέδεικτο Wolf. Tayl. Reisk. Nam Ald. ἀπέδεικτο.

P. 89, l. 5 : οὐκ ἐκεῖνον Tayl. Reisk. — L. 17 : Ita Steph. : εἰδῇ τοῦ στεφάνου ὑμῖν, ἢ τοῖς σ]εφανοῦσιν.

P. 90, l. 24 : Corrupte Mead. Δημοτελῆ. Corrupte etiam Suid. v. Δημοσθ. hunc vocat Δημαίνετον. *Tayl*. "Οθεν δ' ἐπιφέρει *Démoléon* Gin?

P. 91, l. 15 : προσωμολογημένα Tayl. — L. 29 : φύσει, e duob. codd. Markl. Reisk. Sed paulo ante καταλογίζεται, et infra φυσι vulgatam satis tuentur. *Wunderl*.

P. 92, l. 20 : διαιρῇ Tayl. Reisk. Wund.

P. 93, l. 29 : μετὰ Φιλοκράτους Tayl. Wund. [μετὰ] Φ. Reisk. *Cum Philocrate*.

P. 94, l. 1 : Legimus πρέσβεις, τοὺς δὲ ὑμετέρους πρέσβεις οὐκ ἀναμείναντα, αἴτιον δὲ. Cf. Not. 46. — L. 13 : κήρυκα hic et infra, cum Augero, pro vulg. κήρυκας, legimus.

P. 95, l. 5 : τοὺς πολλὰ Codd. et Bekk. τὰ πολλὰ Brodæus. τοὺς τὰ πολλὰ Dobr. « — in quos *illa* tam multa crimina congessisti. » Cic. *Phil.* II, 27. — L. 10 : περιμείναντι Tayl. Reisk. — Infra, ποιήσονθε, iid.

P. 96, l. 6 : Φίλιππον πρέσβεων· τοῖς, Tayl. Reisk. Wunderl. — L. 22 : Auger. post Markl. legit αἱ δ' ἐπταὶ κ.τ.λ., sine codd. auctoritate. — Lege cum Tayloro, ἐν δὲ τῇ προτέρᾳ ἀνεγνώσθη δόγμα κοινὸν τῶν συμμ. : vel, si mavis : ἐν δὲ τῇ πρ. (τῇ ὀγδόῃ ἐπὶ δέκα) ἀνεγν. δ. κ. τ. σ. Reliqua ex glossa irrepserunt. *Stock*.

P. 98, l. 16 : ἄλλων γραμμάτων παρεγγράψας Tayl. Reisk. Wund.

P. 99, l. 6 : φανεῖται Tayl. Reisk.

P. 101, l. 10 : οἱ τῆς πόλεως προπολεμοῦντες ἐσυχῇ Tayl. — L. 11 : F. ἐν τῇ πόλει. Vel τῶν ἐν τῇ πόλει Markl. ἐν τῇ πόλει Codd. Steph. — L. 15 : Μουργίσκον Bekk. et alii. At vid. Not. 63.

Pag. 102, l. 17 : δικαίως αὐτοῖς παρακαταθέμενοι Tayl. Reisk. — L. 24 : Literarum similitudine 'Αμύντας. En quanta incuria describuntur membranæ! *Tayl.*

P. 103, l. 28 : κωλύσαιτε Markl. Bekk. κωλύσετε T. Cf. Wund.

P. 104, l. 5 : ἐγκαταλειφθέντι Tayl. Reisk. Wund. At vide N. 72.

P. 106, l. 13 : σελήνην Tayl. Reisk. Wund. Sed Bekk. πανσέληνον, *plenilunium*. Cf. Tourellii annot. apud Dobs. t. XII, p. 212.

P. 107, l. 6 : [πρὸς τοὺς 'Ωρείτας] Reisk. Wunderl. — L. 9 : περὶ ἁπάντων ἐπὶ (ἐν W.) τῷ ψηφίσματι πρὸς τῷ κλέμματι γράψας Tayl. Reisk. — Infra, ἀξιῶν Tayl. Reisk.

P. 108, l. 5 : εἰσπράττειν Tayl. Reisk. Wund. — L. 27 : Lege h. l. et infra 'Εξάγιστος καὶ 'Επάρατος. — L. 29 : Κραναλλίδαι reperit Harpocr. Κραυγαλλίδαι correxit Didymus. Vulg. 'Ακραγαλλίδαι.

P. 111, l. 6 : Θρασυκλέα τὸν Λέσβιον Bekk. e vulg. V. N. 90. — L. 16 : 'Εξειργάσθαι T. R. ἐξαράσασθαι Schol. R. B.; Wund. e Cod. Bern. B., alii.

P. 112, l. 17 : Desunt τῶν προγόνων Tayl. Reisk. Habent Bern. et Helmst. — L. 23 : Inter ἐνῆρκται, ἐνῆρται, ἐπῆρται; κατὰ, καινὰ, mire fluctuant libri tum mscr. tum editi.

P. 115, l. 13 : αὐτοῖς Tayl. αὐτῆς Reisk. Wunderl. — L. 31 : ὕστερον ἐπανελθόντος Tayl. Reisk.

P. 116, l. 6 : προσκτησάμενοι Reisk. Wund. *vocem humanam adepti*. Sed Cod. Bern. προικάμενοι, *emittentes*. Optime. Ita legunt Tayl. et Bekkerus.

P. 118, l. 7 : In marg. Ald. Em. adscriptum est : λείπουσι δύο ἔπη, *duo versus desiderantur*. Vid. Boisson., quem secuti sumus textus

emendatorem. — L. 9 : πόντῳ Κρονίδης ἀπετίνηται αὐτῶν. T. R. W. Vid. N. 113. — L. 28 : Deest εἶτα T. — Infra, Ἀρχίδημος T. — Delenda putat Dobræus verba quæ, more suo, glossas appellat, στρατηγὸς, δημαγωγὸς, ῥήτωρ.

P. 120, l. 4 : κρύπτων Bern. Nisi sit scholium. *Tayl.*

P. 122, l. 26 : Deest πάλιν T. Bekker. πάλιν ἀνέστρεψαν.

P. 123, l. 12 : ἐπιχειρήσειν ἐθελήσεις αὐτίκα T. R. ἐπιχειρῆσαι ἐθελ. Wund. e conject. Markl. — L. 26 : Non longe abest ἀγωνίζεσθαι. Quam veram et sinceram esse lectionem arbitratur Taylorus.

P. 124, l. 9 : ἂν ἐρεῖ Tayl. Reisk. — L. 16 : Hæc et quæ ante sunt, male in omnib. nostris libris ordinantur. Tu lege : τὸν ἄνδρα (εἰ — ἀνὴρ)..... ἀρετῆς ἕνεκα (τὸν κάκιστον) ἀνδραγαθίας ἕνεκα (τὸν — τάξιν).

P. 125, l. 18 : πόλεως inter et τριήρη aliquid deesse arbitrantur Aug. et Bekk. — F. καὶ τριήρη προσλαβὼν ὑμῶν, τοὺς. *Tayl.* — L. 29 : εὐαγγελίων καὶ θυσίας Tayl.

P. 127, l. 29 : Vulg. τινὰ — καλλίω. Legi etiam queat ἐρωτηματικῶς, probante H. Wolfio.

P. 128, l. 20 : τινὶς πρῶτον ὥσπερ τὰς βελόνας. T. R. Br. Vertit Meletus quasi legisset τινὶς τοὺς πρώτους.

P. 129, l. 27 : προσφρᾶσθαι Tayl. προαιρεῖσθαι codd. et editiones.

P. 130, l. 1 : κινδύνους (non πολέμους) tres codd. Bekk., et in marg. d. h. i. — L. 5 : Pro δικαίοις, legendum censent δίκαιος Toup. et Tayl. — L. 12 : Desunt ἀπ' εἰσαγγελίας T. R. Wunderl.

P. 131, l. 2 : ἐστὶ Tayl. pro ἔσται. — L. 7 : σώματι καὶ παιδοποιΐᾳ, (*corpore et coïtu*) ὥστε με T. R. Wunderl. — L. 26 : καὶ inter περιῤῥαντηρίων et τῆς ἀγορᾶς interponit Bern. cod. Quod non negligendum. Quasi arcendus esset ab omnibus congressibus tam *sacris* quam *civilibus*. Tayl. Quod confirmat Schol. : ἐξείργονται ἱερῶν, ἐκκλησίας.

P. 133, l. 2 : Παναθήναια T. R. Cf. Dobs. XII, 251; Wund. p. 148. Schol. B. : τὰ Ὀλύμπια· ἵνα λέγει τῶν τεσσάρων. — L. 24 : Absunt unci. T. R. W. Br.

P. 134, l. 4 : ἐλάμβανον; ἄξιον iid. Bkkr. ἐλάμβανον; Ὦν ἄξιον. — L. 7 : οἱ πολὺν ὑπομείναντες χρόνον, καὶ μεγάλους κ. T. — οἱ πολλοὺς πολὺν ὑπομείναντες χρ. κ. μεγάλ. κ. R. — οἱ, πολὺν ὑπομείναντες πόνον καὶ μεγάλους κινδύνους, Wunderl. Br. — πόνον etiam Dobr. codd. juvantibus. Ultima lectio hæc nostra est. — L. 28 : Κοσμήτορα T. R. — In Plutarchi Cimone recensentur tria hæc epigrammata, verbis fere iisdem quibus ab Æschine recitantur. Paucas vide discrepantias, a Tayloro notatas, Dobs. XII, 254; Reisk. III, 574.

P. 138, l. 12 : Emendat. Wolfiana, ἀντιπολιτευόμενοι, pro διαπολιτευόμενοι. Nil opus. Cf. Appian. in Iber. p. 160, ed. Steph. — L. 15 : νόμους, στεφανοῦν ἵνα T. νόμους στεφανοῦν, ἵνα R. Sine commate, Wund. Delet στεφανοῦν Dobr. auct. Msti; uncis inclusit Bremius.

P. 140, l. 17 : κἀγὼ κατηγόρηκα, ἐγὼ δὲ πῶς κατηγόρηκα; ἵνα καὶ ὑπομνήσω

ὑμᾶς, οὔτε T. — L. 26 : Alii, ἀλλὰ παντελῶς, καὶ κ. τ. λ. *verum absolute, sine clausula.*

P. 141, l. 11 : Scribendum τρίτον δὲ (τὸ μέγιστον λέγω) ὡς ἄξιός ἐστι τῆς δωρεᾶς sine negativa. *Markl.* Msti nostri habent, ὡς οὐδὲν ἀνάξιός ἐστι. Quod perinde est. *Tayl.*

P. 143, l. 2 : Huic idearum seriei Bekkerus finem facit minus apte verbo δωροδοκήματα, quod supra legitur.— L. 25 : οὐ κεφαλὴν, ἀλλὰ πρόσοδον κέκτηται. Locus videtur corruptus. Ingeniose Toupius conjecit οὐ κεφαλὴν, ἀλλὰ κεφάλαιον, sic ut πρόσοδον glossema sit vocabuli κεφάλαιον; est enim κεφάλαιον caput, unde usuræ redeunt. *Bremius.*

P 144, l. 23 : αὑτὸν pro αὐτὸν. Forte rectius.

P. 145, l. 11 : αἰσχύνῃ — ἐξελέγχῃ Tayl. Reisk. Wund. Br.

P. 146, l. 23 : κατεπαγγελλόμενος, οὐ R. οὕτω τελευταῖον T. W. — L. 27 : διεστρέβλωσας τ. σ. χ. γράψας T. W. Br. Dobr.

P. 147, l. 27 : ἀποκρύπτοιτο sex codd. Bekk.; sed unius in marg. ἀποκρίνοιτο. ἀποκρύπτοιτο Steph. et Br. Vide autem Tayl. et Wunderl. notas.

P. 148, l. 4 : ὡς T. ἀγανακτῶν T. R. — L. 7 : Σειρήνων (non εἰρημένων) quod legunt Brodæus, Steph., Br., habent codd. Bern., et omnes Bekk. præter tres. Uncos amovit Brem. Nihil cunctati, legimus Σειρήνων.

P. 149, l. 5 : ἐπεισαγόντων· ita perpetuo exarari solet. Δηλονότι, τὰ ἑαυτῶν δράματα, *Sch. R. B.* ἐπεισιόντων Tayl.

P. 150, l. 17 : ἔνιοι δὲ καὶ αὐτοὶ τῶν τριάκοντα T. R. W. Br.

P. 151, l. 1 : τείχη, οὐδὲ τὰς τάφρους, οὐδὲ Tayl. οὐδὲ τὰς τάφρους uncis includunt R. et Wund.

P. 152, l. 20 : ἀπεστήσῃ· ποίησαι T. R. W. Br.

P. 153, l. 9 : Δημοσθένει δ' ἀντεροῦ διὰ τί δώσετε; Hanc nostram lectionem, quæ sensim per partes in reliquis codd. corrupta est, quinque codd. obtulerunt. Vulg. ἐάν τις ἐρωτᾷ, διὰ τί οὐ δώσετε, φήσετε. *Bremius.*

P. 154, l. 24 : καὶ τῶν λόγων τὰς βεβαιώσεις καὶ τῶν κηρυγμάτων, ὥσπερ ὁ νόμος κελεύει ποιεῖσθαι Bekk. καὶ τὸν λόγον, ὥσπερ τ. βεβ. τῶν κηρ. ὁ νόμ. κ. π. Wund. (ὡς περὶ τῶν κηρ. ὁ ν. κ. π.) Reisk. Lectionem emendat Bremius e 7 codd. qui, pro κηρυγμάτων, dant κτημάτων. Cf. Not. 188.

P. 155, l. 8 : γεγηρακὼς 2 codd. B. παραγεγηρακὼς ceteri, et edd. καταγεγηρακὼς Tayl.

P. 156, l. 16 : Vulgo, ἀποβλέψαντες. Locus vexatus. F. ἀποβλέψατε Wolf. ἀπιβλέψατε Bern. « Cogitandum est Æschinem, in universum jam reputatione τῆς ἀλαζονείας Demosthenis commotum, verbis vero ἐμπλῆξαι δὲ Θηβαίους δημηγορήσας eo fervore abreptum esse, ut, dum acerbam illam notam οἴεται γὰρ — πόλει apponendam properaret, verbum, quale est ἀποψηφιεῖσθε, omitteret, vel potius plura, quibus judices monerentur, ne, jactatione beneficiorum in remp. cumulatorum permoti, illum absolverent. » *Wunderl.*

P. 157, l. 9 : Desunt εἰς τὴν Ἑλλάδα T. Br.

INDEX HISTORIQUE.

OLYMP.	AV. J.-C.	ÉVÉNEMENTS.	DISCOURS DE DÉMOSTHÈNE ET D'ESCHINE, dont la date est connue.
XCVIII, 4;	385.	Naissance de Démosthène.	
XCIX, 2;	383.	Naissance de Philippe.	
XCIX, 3;	382.	Démosthène, à sept ans, perd son père.	
C, 2;	379.	Les Lacédémoniens sont chassés de la citadelle de Thèbes. Mort de l'orateur Lysias.	
C, 3;	378.	Réforme des Symmories, ou du classement des Athéniens pour les charges navales.	
CI, 1;	376.	Chabrias bat les Lacédémoniens près de Naxos. Phocion, jeune encore, prend part à cette victoire.	
CI, 2;	375.	Timothée vainqueur des Lacédémoniens près de Leucade.	
CI, 3;	374.	Platée et Thespies sont détruites par les Thébains, et leurs habitants accueillis à Athènes.	
CII, 2;	371.	Bataille de Leuctres. Fondation de Mégalopolis, en Arcadie.	
CII, 3;	370.	Jason de Phères est assassiné.	
CII, 4;	369.	Les Thébains pénètrent dans la Laconie. Rétablissement de Messène. Athènes s'allie avec Lacédémone.	
CIII, 1;	368.	Nouvelle invasion des Thébains dans le Péloponèse. La Perse offre sa médiation.	
CIII, 2;	367.	Archidamos remporte sur les Arcadiens la victoire *sans larmes*, ἄδακρυν. Pélopidas ambassadeur en Perse. Denys l'Ancien meurt après un règne de 38 ans.	
CIII, 3;	366.	Troisième expédition thébaine dans le Péloponèse. La ville d'Oropos est enlevée aux Athéniens. Guerre entre l'Arcadie et l'Elide; Athènes s'allie avec la première. Corinthe fait la paix avec Thèbes.	Démosthène, déclaré majeur, plaide contre ses tuteurs. (Selon A. G. Becker, Ol. CIV, 1 et 2.)

OLYMP.	AV. J.-C.	ÉVÉNEMENTS.	DISCOURS.
CIV, 1;	364.	Combat près d'Olympie. Timothée s'empare de Potidée.	
CIV, 2;	363.		Plaidoyer contre Timothée. (Selon d'autres, Ol. CVI, 2.)
CIV, 3;	362.	Quatrième invasion du Péloponèse par les Thébains. Bataille de Mantinée; mort d'Epaminondas. Artaxerxès-Ochus monte sur le trône de Perse. Insurrection de quelques satrapes.	
CIV, 4;	361.	Paix générale, à l'exception de Sparte. L'indépendance de Messène est reconnue.	
CV, 1;	360.	Timothée échoue devant Amphipolis. Ambassade athénienne en Thrace.	Plaidoyer contre Polyclès.
CV, 2;	359.	Kotys est tué par Python, et la Thrace divisée en trois petites souverainetés. Philippe, monté sur le trône de Macédoine, triomphe de ses rivaux et des peuples voisins, délivre Amphipolis, et fait la paix avec Athènes. Alexandre, tyran de Phères, est assassiné.	
CV, 3;	358.	Philippe s'empare d'Amphipolis. Les Athéniens chassent les Thébains de l'Eubée. Kersobleptès cède la Chersonèse, Kardia exceptée, à la république athénienne.	
CV, 4;	357.	Commencement de la guerre Sociale; mort de Chabrias. Les Phocidiens pillent le temple de Delphes. Philippe prend Pydna et Potidée. (Suivant d'autres, Ol. CV, 3.)	
CVI, 1;	356.	Naissance d'Alexandre. Denys le Jeune est chassé de Syracuse. Philippe fait alliance avec Olynthe.	Plaidoyer contre Aristocrate. (Selon d'autres, Ol. CVII, 1.)
CVI, 2;	355.	Athènes conclut la paix avec les alliés.	Démosthène attaque la loi de Leptine.

OLYMP.	AV. J.-C.	ÉVÉNEMENTS.	DISCOURS.
CVI, 3;	354.	Expédition des Athéniens en Eubée; bataille de Tamynes; trahison et punition de Plutarque. (D'autres placent cette guerre Ol. CVII, 3.)	Harangue sur les Classes des Armateurs. Plaidoyer contre Zénothémis.
CVI, 4;	353.	Philippe s'empare de Pagases, assiége Méthone, pille la flotte athénienne près de Geræstos. Mégalopolis et Lacédémone recherchent l'alliance d'Athènes.	Harangues sur les Réformes publiques, et sur les Mégalopolitains.
CVII, 1;	352.	Philippe soumet les tyrans de Phères, alliés des Phocidiens, et s'avance jusqu'aux Thermopyles, d'où il est repoussé. Athènes envoie des troupes en Phocide. Philippe fait des progrès en Thrace, assiége Heræum, tombe malade.	Première Philippique.
CVII, 2;	351.	Artaxerxès fait la guerre en Egypte.	Harangue sur la Liberté des Rhodiens.
CVII, 3;	350.		Plaidoyer contre Bœotos, *de nomine*.
CVII, 4;	349.	Philippe pénètre dans la Chalcidique, et assiége Olynthe. Les Olynthiens demandent du secours à Athènes.	Les trois Olynthiennes (2e, 3e, 4e Philippiques).
CVIII, 1;	348.	Prise d'Olynthe par Philippe. Ce prince célèbre des jeux olympiques à Dium.	Plaidoyer contre Pantænetos.
CVIII, 2;	347.	Mort de Platon. Sur la proposition de Philocrate, les Athéniens envoient à Philippe des députés pour traiter de la paix. Une ambassade du prince vient la conclure. Philippe poursuit ses conquêtes en Thrace. Seconde députation athénienne, pour lui faire prêter le serment qu'il avait différé. La paix jurée bien tard, à Phères, Philippe pénètre dans la Phocide, et jusqu'aux Thermopyles.	

OLYMP.	AV. J.-C.	ÉVÉNEMENTS.	DISCOURS.
CVIII, 3;	346.	Philippe, reçu Amphictyon, termine la guerre Sacrée, et exécute le terrible décret de la Diète contre la Phocide. Il fait demander aux Athéniens la ratification de son titre nouveau, et préside, sans leur consentement, les jeux pythiques. Le général Diopithe conduit des colons dans la Chersonèse.	Harangue sur la Paix (5e Philippique).
CVIII, 4;	345.	Tandis que Philippe soutient Messène contre Sparte pour entretenir la discorde dans le Péloponèse, Athènes envoie une ambassade aux Messéniens et aux Argiens pour les avertir.	
CIX, 1;	344.	Une députation de ces peuples arrive à Athènes en même temps qu'une ambassade macédonienne, pour se plaindre de l'appui prêté aux Lacédémoniens. Vainqueur des Illyriens, Philippe entre en Thessalie, et y devient populaire par l'expulsion des tyrans. Athènes lui envoie une députation pour le maintien de la paix.	Sixième Philippique. Plaidoyer contre Théocrine (Selon d'autres, Ol. CIX, 2).
CIX, 2;	343.	Le conquérant menacé Ambracie et Leucade. Athènes intervient, le repousse, et lui ferme le Péloponèse, où il a fomenté la discorde. Différends entre la république et Philippe au sujet de l'Halonèse. Ce prince se tourne vers la Thrace, et seconde les Kardiens contre Diopithe.	Harangue sur l'Halonèse (7e Philippique). Plaidoyer d'Eschine contre Timarque?
CIX, 3;	342.	Philippe maître d'Oréos. Il soumet l'intérieur de la Thrace, et menace la Propontide et l'Hellespont.	Harangue sur la Chersonèse (8e Phil.). Neuvième Philippique. Les deux plaidoyers de Démosthène et d'Eschine

OLYMP.	AV. J.-C.	ÉVÉNEMENTS.	DISCOURS.
			dans le procès sur les Prévarications de l'ambassade.
CIX, 4;	341.	Expédition d'Athènes dans l'Eubée; expulsion des tyrans d'Oréos et d'Érétrie. Démosthène reçoit une couronne pour cette entreprise. Philippe assiége Sélymbria, menace Périnthe et Byzance.	Dixième Philippique.
CX, 1;	340.	Lettre de Philippe aux Athéniens. Il se décide à leur faire une guerre ouverte. Athènes secourt les Byzantins assiégés; Philippe lève le siége, et s'enfonce dans la Scythie. Eschine, représentant d'Athènes à la diète amphictyonique, accuse les Amphisséens de sacrilége. La guerre contre Amphissa est décidée dans une assemblée extraordinaire. Les Triballes attaquent Philippe à son retour de l'expédition de Scythie.	Discours sur la Réponse à faire à la lettre de Philippe.
CX, 2;	339.	Nommé général de l'armée amphictyonique, Philippe appelle les Péloponésiens à la nouvelle guerre Sacrée. Il entre en Locride. Athènes lui demande une trève, qui est renouvelée le mois suivant. Il s'empare d'Élatée. Démosthène effectue une alliance avec Thèbes. Les troupes alliées remportent quelques avantages dans deux petits combats. Fêtes à Athènes. Démosthène est honoré d'une couronne.	
CX, 3;	338.	Bataille de Chéronée. Ctésiphon demande qu'une couronne d'or soit décernée à Démosthène.	Eloge funèbre des guerriers morts à Chéronée.

OLYMP.	AV. J.-C.	ÉVÉNEMENTS.	DISCOURS.
		Philippe entre dans le Péloponèse. Eschine accuse Ctésiphon.	
CXI, 1;	336.	Philippe meurt assassiné.	
CXI, 2;	335.	Alexandre comprime les insurrections de la Thrace et de l'Illyrie, entre en Béotie, et détruit Thèbes.	
CXI, 3;	334.	Alexandre passe l'Hellespont. Bataille du Granique.	
CXI, 4;	333.	Bataille d'Issus.	
CXII, 2;	331.	Bataille d'Arbèles.	
CXII, 3;	330.	Eschine reprend l'accusation contre Ctésiphon; il est vaincu, et part pour l'exil. Darius est assassiné dans sa fuite.	Les deux Harangues sur la Couronne.
CXIII, 3;	326.	Alexandre pénètre jusqu'à l'embouchure de l'Indus.	
CXIII, 4;	325.	Harpalus à Athènes. Démosthène, accusé de s'être laissé séduire, est condamné à une amende de 50 talents. Il part pour l'exil.	
CXIV, 1/2;	323.	Alexandre meurt à Babylone (Selon quelques-uns, Ol. CXIII, 4; 30 mai). Rappel de Démosthène.	
CXIV, 3;	322.	Bataille de Kranon. Athènes assiégée par Antipater. Démosthène s'empoisonne; supplice d'Hypéride.	

INDEX GÉOGRAPHIQUE.

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
ANAPHLYSTE.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Cécropide.	
ANTHÉMONTE.	Ville sur le Rechios, rivière qui se jette dans le golfe Thermaïque.	Ruines près de Saloniki.
APHIDNA.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Léontide.	
ARBÈLES.	Ville considérable d'Assyrie. C'est à environ 6 myriamètres de là, à l'O., que fut livrée la bataille qui porte ce nom.	Erbil, petite ville du Kurdistan, sur l'Altun-Sou (*Rivière d'Or*).
ARCADIE.	Contrée centrale du Péloponèse.	Cantons de Phanari, Caritène, Tripolitza, etc.
ARGOS.	Capitale de l'Argolide, dans le Péloponèse.	Argos.
ARTEMISIUM.	Temple de Diane, sur la côte de l'île d'Eubée, près d'Oréos.	Oraïo, territoire de Sainte-Hélène.
ASIE-MINEURE ou Occidentale.	Partie de l'Asie, presque carrée, qui a le Pont-Euxin au N., la Propontide et la mer Egée à l'O.; l'extrémité de la Méditerranée au S.; la Syrie et la Grande-Arménie à l'E.	Anatolie, ou Turquie d'Asie.
ASIE-SUPÉRIEURE, ou Haute-Asie.	A l'E. de l'Asie-Mineure; comprenait la Mésopotamie, la Perse, les Indes, etc.	
ASOPOS.	Fleuve de Béotie. Source, le mont Cythéron; embouchure, l'Euripe.	Asopo.
ATARNÉ.	Ville de Mysie, en Eolide, contrée de l'Asie-Mineure.	Aïasma-Neui, bourgade.
ATHAMANES.	Habitants de l'Athamanie, contrée orientale de l'Epire.	Canton de Radovick.
ATHÈNES.	Capitale de l'Attique.	Sétines ou Athéniah, capitale du royaume de Grèce.
ATHOS.	Presqu'île, montagne et promontoire de la Chalcidique.	Haghion-Oros, ou Monte-Santo.
ATTIQUE.	Contrée grecque, à l'E.,	Vaivodik d'Atheniah.

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
	entre la mer Egée, la Béotie et la Mégaride.	
Azênia.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Hippothoontide.	
Béotie.	Contrée grecque, entre l'Attique et la Mégaride au S.; le golfe de Corinthe et partie de la Phocide à l'O; les Locriens-Epicnémides au N.; la mer d'Eubée à l'E.	Cantons de Livadie et de Thèbes.
Bosphore (de Thrace).	Détroit qui joint le Pont-Euxin à la Propontide.	Canal de Constantinople.
Bosphore.	Royaume dont les limites ont souvent changé. Ses princes dominaient sur les provinces d'Asie voisines du Palus-Méotide, et sur les villes que les Grecs avaient fondées au bord de cette mer.	Pays de Kertch, dans la Crimée.
Byzance.	Ville sur le Bosphore de Thrace.	Partie de Constantinople renfermée dans l'enceinte du Sérail.
Cadmée.	Nom de la citadelle de Thèbes, en Béotie.	
Calauria (*Bel-Air*).	Ile voisine de Trézène, à l'extrémité de l'Agolide.	Kalavria-Poros.
Cardia.	Ville de la Chersonèse de Thrace. Là se terminait la muraille qui fermait la presqu'île.	Ruines au S. de Kaia, dans la Roumélie.
Carystos.	Ville sur la côte méridionale de l'île d'Eubée.	Castel-Rosso et Karysto, château-fort et village.
Céos.	Ile de la mer Egée, l'une des Cyclades.	Zéa.
Céphise ou Céphisse.	Fleuve de Phocide. Source, mont Parnasse; embouchure, lac Copaïs.—Le Céphise Eleusinien, rivière de l'Attique, prend également sa source au mont Parnasse, mais il se jette dans le golfe d'Eleusis.	Mavro-Potamos. Xéro-Potamos.

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
Céramique.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Acamantide. Il y avait aussi le Céramique Intérieur, quartier d'Athènes.	Sépotia, village.
Chalcidique.	Presqu'île et canton de Macédoine, sur la mer Egée, près du mont Athos.	Partie du pachalik de Salonique, en Roumélie.
Chalcis.	Une des villes principales de l'île d'Eubée, sur l'Euripe.	Négrepont, ou Egribo.
Chéronée.	Ville de Béotie, sur la rive gauche du Céphise.	Kaprenia, Kapournia ou Kopourno.
Chersonèse (*Péninsule*).	Presqu'île entre la mer Egée et la Propontide, resserrée entre l'Hellespont et le golfe Mélane.	Presqu'île de Gallipoli.
Chios.	Ile de la mer Egée, près de la côte orientale, faisant partie de l'Ionie.	Scio.
Cilicie.	Contrée de l'Asie Mineure, située sur la côte, en face de l'île de Cypre.	Pachaliks de Selefkeh et d'Adana.
Cirrha.	Ville, plaine et port de la Phocide, sur le golfe de Crissa.	Ruines près de Chrysso, ville du canton de Salone. Selon d'autres, Asprojeti.
Cithéron.	Montagne qui sépare l'Attique et la Mégaride de la Béotie.	Elatia, (*Montagne des Sapins.*)
Cléones.	Ville du Péloponèse, en Corinthie, entre Mycènes et Corinthe.	Clégna, village sur la route de Corinthe à Argos.
Coelé.	Dême de l'Attique, dépenpant de la tribu Hippothoontide.	
Collyte.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Antiochide.	
Corcyre.	Ile de la mer Ionienne, près de l'Epire.	Corfou.
Corinthe.	Capitale de la Corinthie, dans le Péloponèse.	Kortho ou Korintho.

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
Coronée.	Ville de Béotie, sur la route de Thèbes à Chéronée.	Komari, village.
Cos.	Une des îles Sporades, au S.-E. de la mer Egée.	Stan-Co, ou Stanchio, ou Co.
Cothoce.	Dême de l'Attique, dont la tribu est incertaine.	
Cotylée.	Montagne de l'île d'Eubée, près d'Erétrie et de Tamynes.	
Cravallides (Selon Didyme, Craugallides; selon la majorité des manuscrits, Acragallides.)	Tribu qui habitait des hauteurs près de la plaine de Cirrha, en Phocide. J. Wolf pense que c'étaient peut-être les débris des hordes gauloises qui, commandées par leur *brenn*, désolèrent l'Italie, la Grèce, et furent battues en Phocide. Mais ce savant paraît confondre les époques.	
Crénides, (ensuite Philippi.)	Ville de l'Edonide, en Macédoine.	Ruines, près de Iénidjé.
Cyclades.	Groupe d'îles situées autour de Délos, dans la partie S. de la mer Egée.	Cyclades.
Cynosarge.	Un des trois principaux gymnases d'Athènes, situé au N.-E. hors de l'enceinte de murs.	Emplacement d'une batterie?
Cypre.	La plus grande des îles voisines de l'Asie-Mineure, dans la mer Intérieure. Elle renfermait trois royaumes.	Chypre, à l'extrémité orientale de la Méditerranée.
Cypre, ou plutôt Cythère.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Pandionide.	
Danube, ou Ister.	Grand fleuve d'Europe, au N., dont le cours est d'environ 370 milles, et qui se jette par cinq bouches dans la mer Noire.	Donau, ou Danube.
Décélia.	Place de l'Attique, près des sources du Céphise.	Biala-Castro, ou Korocleidia.
Délos.	Ile, la plus petite, la plus centrale et la plus célèbre des Cyclades.	Délos, ou Sdili, dans l'Archipel.

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
DELPHES.	Ville célèbre de la Phocide, sur le penchant du mont Parnasse.	Ruines au village de Castri.
DOLOPES.	Tribu qui habitait une partie de la Phthiotide, contrée méridionale de la Thessalie.	Mégalovlachi, Anovlachi, Malacassis.
DORIENS.	Habitants d'un petit canton montagneux, situé au N.-E. de la Phocide Il y avait une autre Doride dans l'Asie-Mineure. On appelle aussi Doriens, en général, tous les peuples grecs qui tiraient leur origine de Dorus, fils d'Hellen.	Cantons de Patradgik, de Malandrino, et de Lidoriki.
EDONS.	Peuple qui habitait l'Edonide, province de Macédoine.	L'Edonide, pays de Pounhar Daghi.
EGINE.	Ile de la mer Egée, voisine du continent, au S. de l'île de Salamine.	Enghia, ou Egine.
EGYPTE.	Contrée bornée au N. par la mer Intérieure; à l'O. par la Libye; au S. par l'Ethiopie; à l'E. par la Palestine, l'Arabie et le golfe Arabique.	Egypte, Mas'r, Missir.
EION.	Port d'Amphipolis, à l'embouchure du Strymon.	Contessa.
ELATÉE.	Ville importante, qui, par sa situation, était la clef de la Phocide et de la Béotie.	Ruines, près de Thaumako. Selon d'autres, Turkochorio.
ELÉONTE.	Ville située à l'extrémité méridionale de la Chersonèse de Thrace.	Ruines.
ELEUSIS.	Ville de l'Attique, au N.-O. d'Athènes, sur le golfe Saronique.	Ruines, près du village de Lefsina.
ELIS.	Capitale de l'Elide dans le Péloponèse.	Ruines au village de Palæopolis.
EPIRE.	Contrée septentrionale de la Grèce, bornée au N. par l'Illyrie grecque; à l'E. par le Pinde; au S. par l'Acarnanie	Basse - Albanie : Delvino, Chamouri, Iannina, Souli, Arta, etc.

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
	et le golfe d'Ambracie ; à l'O. par la mer Ionienne.	
ERCHIA.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Antiochide.	
ERÉTRIE.	Ville maritime de l'île d'Eubée, vis-à-vis les côtes de la Béotie et de l'Attique.	Ruines, au village de Rôcho.
EUBÉE.	Grande île de la mer Egée, qui s'étend le long des côtes orientales de l'Attique, de la Béotie et de la Locride.	Négrepont ou Egribo.
EURIPE.	Détroit de 65 mètres de large, entre l'île d'Eubée et la Béotie. D'après les observations modernes, son flux et reflux a lieu jusqu'à douze fois par jour à la nouvelle lune.	Egribo, ou détroit de Négrepont.
GERÆSTOS.	Promontoire à la pointe méridionale de l'île d'Eubée.	Cap Mantelo.
GÈTES.	Tribu qui habitait un vaste désert, dans la partie orientale de la Dacie, près de l'embouchure du Danube.	Partie de la Moldavie et de la Transylvanie.
GRANIQUE.	Fleuve. Source, le mont Ida ; embouchure, la Propontide.	Salatdéré.
HÆMUS.	Chaîne de montagnes qui sépare la Thrace de la Mœsie-Inférieure, et qui s'étend depuis les sources de l'Hèbre jusqu'au Pont-Euxin.	Monts Balkan, et Emineh-Dagh.
HALIARTE.	Ville de Béotie, sur le lac Copaïs, à l'embouchure du Permesse.	Tridouni, ruines sur le lac de Topoglia.
HALICARNASSE.	Ville grecque de l'Asie-Mineure, en Carie, sur le golfe Céramique.	Boudroun, forteresse en ruines, sur le golfe de Kô.
HALONÈSE.	Petite île de la mer Egée, située à la hauteur du golfe Pélasgique.	Selidromi, ou Chelidromia.
HELISIUM.	Endroit d'Athènes où était la statue d'un héros appelé Calamite? D'après Hésychius	Palæochori et *Kalamioti*, deux endroits d'Athènes voisins l'un

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
	et Suidas, il faudrait lire, dans le texte de Démosthène correspondant à la page 50 de sa harangue, ἐν τῷ Ἡλισίῳ, et non ἐν τῷ χλισίῳ.	de l'autre? (Voyez *l'Ancienne Athènes*, par K. S. Pittakys, Athénien; p. 486 et 488. Athènes, 1835).
Hellespont.	Détroit et bras de mer qui joint la Propontide à la mer Egée.	Détroit des Dardanelles, qui joint la mer de Marmara à l'Archipel.
Illyrie.	Grande contrée d'Europe, à l'O. et au N. de la Macédoine.	Dalmatie, Etat de Raguse, Haute-Albanie, etc.
Imbros.	Ile de la mer Egée, entre Lemnos et Samothrace.	Imbro, près du détroit des Dardanelles.
Ionie.	Contrée de l'Asie-Mineure, renfermée entre le Méandre et l'Hermes, et comprenant les côtes de la Lydie, une partie de celles de la Carie, et les îles de Chios et de Samos.	Livas de Sarakhan et d'Aïdin.
Issus.	Dernière ville de la Cilicie, du côté de la Syrie, près de l'embouchure du petit fleuve Pinarus. Près de là était un passage appelé *Portes de Syrie*, où Alexandre vainquit Darius.	Bayas, place forte de Syrie, à l'extrémité de la baie d'Alexandrette.
Korrhagos, ou plutôt Korrhagum.	Forteresse à l'O. de la Macédoine.	
Lacédémone.	*Voy.* Sparte.	
Laconie.	Contrée méridionale du Péloponèse, bornée au N. par l'Argolide et l'Arcadie; à l'O. par la Messénie; du reste, par la mer.	Laconie, avec Bardounia, etc.
Larisse.	Ville principale de la Thessalie, sur le Pénée.	Larissa, en grec moderne; et Iéni-Sher (*Nouvelle Ville*) en turk.
Leccum.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Antiochide.	

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
LEMNOS.	Ile de la mer Egée, vis-à-vis l'entrée de l'Hellespont.	Lemno, ou Stalimène, dans l'Archipel.
LEUCADE.	Presqu'île de l'Acarnanie, avec une ville de ce nom.	Séparée du continent par un canal, île de Sainte-Maure, l'une des îles de la mer Ionienne formant la République des Sept-Iles.
LEUCONION.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Léontide.	
LEUCTRES.	Ville de Béotie, près de Platée.	Palæo-Castro, près de Parapogia, village.
LOCRIENS.	Habitants de la Locride, petite contrée au S.-E. de la Thessalie, divisée par la chaîne du Parnasse en Locride-Ozole, Epicnémidienne et Opontienne. Il y avait, de plus, Locres des Epizéphyriens, dans la Grande-Grèce.	Cantons de Malandrino et de Kravari. Ruines au bourg de Motta di Bruzzano, en Calabre.
LYCHNIDOS.	Lac situé en Illyrie, à l'O. de la Pæonie, ayant sur sa rive orientale une ville du même nom.	Lac d'Okhrida, en Albanie.
MACÉDOINE.	Contrée septentrionale de la Grèce, bornée à l'E. par la Thrace; au N. par la Mœsie et l'Illyrie; à l'O. par les monts Scardes et le Pinde; au S. par l'Epire et la Thessalie.	Macédoine.
MADYTOS.	Ville de la Chersonèse de Thrace, sur la côte de l'Hellespont.	
MAGNÉSIE.	Presqu'île, canton et ville du S.-E. de la Thessalie. Il y avait deux autres Magnésies en Asie, celle du Méandre, et celle du Sipyle.	Cantons de Agia, Velestina, Mavrovouni et Volo.
MANTINÉE.	Ville du Péloponèse, dans l'Arcadie, entre Tégée et Orchomène.	Palæopoli ou Géritze. Ruines, à 3 l. au N. de Tripolitza.

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
MARATHON.	Bourg de l'Attique, sur le Charadros, au N.-E. d'Athènes.	Marathon, village.
MÉDIE.	Grande contrée de l'Asie, bornée au N. par la mer Caspienne, et au S. par la Perside et la Susiane. Les mots Mède et Perse étaient devenus synonymes.	Irak Adgémi, province de Perse.
MÉGALOPOLIS.	Ville dans la partie S. de l'Arcadie.	Ruines, près de Sinano.
MÉGARE.	Capitale de la Mégaride, sur la mer Saronique.	Mégara, sur le golfe d'Egine.
MESSÈNE.	Ville centrale et capitale de la Messénie, dans le Péloponèse.	Ruines, à Mavro-Mati.
MÉTHONE.	Ville de Macédoine, au N. de la Piérie, sur le golfe Thermaïque.	Leutérochori.
MITYLÈNE, ou MYTILÈNE.	Ville principale de l'île de Lesbos, sur la côte voisine de l'Asie-Mineure.	Mételin.
MOLOSSES.	Peuple qui habitait la Molosside, contrée centrale de l'Epire.	Cantons de Iannina, Pogoniani, etc.
MUNYCHIA.	Un des ports d'Athènes, et presqu'île qui le sépare du port du Pirée.	
MYSIE.	Contrée d'Asie, bornée au N. par la Propontide et l'Hellespont; à l'O. par la mer Egée; au S. par la Lydie; à l'E. par la Phrygie et la Bithynie.	Partie N.-O. du pachalik de Koutaïéh, ou d'Anatolie.
NAXOS.	Ile, avec une capitale du même nom; la plus grande et la plus fertile des Cyclades.	Naxia, île de l'Archipel.
NICÉE.	Ville fortifiée, voisine du Pas des Thermopyles. Elle avait appartenu aux Locriens-Epicnémidiens.	
NYMPHÉE.	Ville de Pont, qui, chaque année, payait pour tribut	

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
	un talent aux Athéniens. La même que Nymphæ, sur la côte septentrionale du Pont-Euxin?	Ruines, près de Kertch.
Odryses.	Peuple de Thrace, au N., près de l'Hèbre, fleuve appelé aujourd'hui *Maritza*.	
Oion.	Deux dêmes de l'Attique, dépendant, l'un de la tribu Hippothoontide, l'autre de la tribu Léontide.	
Olympie.	Ville du Péloponèse, en Elide, sur la rive droite de l'Alphée, où les Grecs se réunissaient tous les quatre ans pour célébrer les jeux Olympiques.	Ruines près du village de Miraka.
Olynthe.	Ville de la Chalcidique, sur le golfe Toronaïque, au N. de la mer Egée.	Olyntho, ou Agios-Mamas.
Orchomène.	Ville de Béotie, sur la rive occidentale du lac Copaïs.	Ruines au village de Skripo, sur le lac Topoglia.
Oréos.	Ville considérable de l'Eubée, sur la mer Egée.	Oreo.
Oropos.	Ville de Béotie, à l'embouchure de l'Asopus, dont la possession fut long-temps disputée par les Athéniens et les Thébains.	Oropo ou Ropo, village de Livadie.
Pæania, Supérieur et Inférieur.	Nom de deux dêmes de l'Attique, qui dépendaient de la tribu Pandionide. Spon croit que la famille de Démosthène était de Pæania Supérieur.	
Pæonie.	Contrée qui devint, sous Philippe, une des provinces septentrionales de la Macédoine.	Karadjova.
Pagases.	Ville de Magnésie, province Thessalienne, au N. du golfe Pélasgique.	Volo?
Pangée.	Chaîne de montagnes, qui	Pounhar-Dag.

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
	s'étend en Thrace, au S.-O. du Rhodope.	
PÈLÉ.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Léontide.	
PELLA.	Ville de l'Émathie, qui devint la capitale de la Macédoine sous le règne de Philippe.	Ruines près de Iénidjé-Vardar. Selon d'autres, Palatitza.
PELLÈNE.	Ville d'Achaïe, à l'E., près de la Sicyonie, dans le Péloponèse.	Ruines près du village de Vlogoka.
PÉLOPONÈSE.	Presqu'île formant la partie méridionale de la Grèce, qui tient au continent par l'isthme de Corinthe.	Morée.
PEPARÈTHE.	Petite île de la mer Egée, entre le golfe Pélasgique et Lesbos.	Pipéri.
PÉRINTHE, (plus tard, HÉRACLÉE).	Ville de Thrace, dans une petite péninsule, sur les bords de la Propontide.	Érécli, ville de Roumélie, sur la mer de Marmara.
PERRHÈBES.	Peuple qui occupait les défilés du mont Olympe, entre la Macédoine et la Thessalie.	Canton de Servia.
PERSE.	Vaste royaume central de l'Asie, borné à l'E. par l'Inde.	Perse, Afghanistan, Béloutchistan, Irac-Arabi, Kourdistan turk.
PHALÈRE.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Cécropide; et l'un des ports d'Athènes.	Saint-Nicolas, cabanes et port dans le golfe d'Athènes. Selon d'autres, Tripirghi.
PHARSALE.	Ville de Thessalie, dans la Pélasgiotide, sur l'Enipée.	Farsa, Sataldjé.
PHÈRES.	Ville de Thessalie, au N. du golfe Pélasgique.	Vélestina.
PHLIONTE.	Capitale de la Phliasie, petit canton méridional du Péloponèse, au S. de la Sicyonie.	Ruines.
PHRÉARRHE.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Léontide.	

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
PHLYES.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Egéide.	
PHOCIDE.	Contrée grecque du milieu, bornée au N. par le mont OEta ; à l'E. par la Locride-Epicnémidienne, Oponte et la Béotie ; au S. par le golfe de Corinthe ; à l'O. par l'Etolie et la Locride-Ozolè.	Partie de la Livadie.
PHRYGIE.	Contrée située au milieu de l'Asie-Mineure, et souvent désignée pour la Troade par les poëtes.	Livas de Kutahieh, d'Angora, etc.
PHYLÉ.	Dême septentrional de l'Attique, dépendant de la tribu OEnéide, et muni d'une forteresse qui portait le même nom.	Vigla-Castro, tour ruinée.
PIRÉE.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Hippothoontide ; et principal port d'Athènes.	Porto-Draco, des Grecs ; Kalen, des Turks ; Porto-Lione, des marins.
PLATÉE.	Ville de Béotie, au bas du versant septentrional du mont Cithéron, et près de la source de l'Asopus.	Ruines près de Kokla.
PNYX.	Place d'Athènes, à l'O. de l'Acropolis, sur le sommet d'une colline, lieu ordinaire des assemblées du Peuple.	Colline déserte, située hors de la ville, au S.-O. du cimetière turk.
PORT-DES-IMPRÉCATIONS. (Λιμὴν Ἐπάρατος).	Port voisin de la plaine et de la ville de Cirrha. *Voyez* CIRRHA.	
PORTHMOS.	Ville maritime de l'Eubée, au S.-E. d'Erétrie, vis-à-vis la pointe septentrionale de l'Attique.	Ruines près d'Alivéri, dans l'île de Négrepont.
POTIDÉE, (plus tard, KASSANDRIA.)	Ville, colonie des Corinthiens, au N. de la presqu'île de Pallène, dans la Chalcidique.	Kassandra, ou Les Portes.
PROCONÈSE.	Ile de la Propontide, appelée aussi Elaphonèse ou Neuris.	Marmara.

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
PROPONTIDE.	Mer qui communique avec le Pont-Euxin et la mer Egée.	Mer de Marmara.
PYDNA.	Ville de la Piérie, au S. O. de Méthone.	Kitros; selon d'autres, Kydros.
RHAMNONTE.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Aïantide.	Tauro-Castro, ou Ebreo-Castro.
RHODES.	Ile grecque, sur la côte méridionale de la Carie.	Rhodes.
SALAMINE.	Ile, dans le golfe de Saros, en face d'Athènes, et dépendante de l'Attique.	Kolouri.
SAMOS.	Ile de la mer Egée, sur la côte de l'Asie-Mineure, faisant partie de l'Ionie.	Samos, ou Sousam-Adassi.
SCYTHIE.	Grande contrée de l'Europe, qui s'étendait de l'Ister au Tanaïs.	Petite Tartarie, Crimée, etc.
SÉLYMBRIE.	Ville de Thrace, sur la Propontide.	Silivria.
SERRHIUM.	Pour cette place forte de Thrace, et pour quelques autres désignées par les deux orateurs, voyez la note 63 du Plaidoyer d'Eschine.	
SESTOS.	Ville de la Chersonèse de Thrace, sur l'Hellespont, en face d'Abydos dans l'Asie-Mineure.	Ak-Bachi-Liman, port, château et ruines dans la presqu'île de Gallipoli.
SICILE.	Ile considérable de l'Italie méridionale ou Grande-Grèce.	Sicile.
SICYONE.	Capitale de la Sicyonie, petite contrée septentrionale du Péloponèse.	Vasilika, en Morée.
SPARTE.	Capitale de la Laconie, contrée méridionale du Péloponèse; au pied du Taygète, sur la rive droite de l'Eurotas.	Ruines près de Magoula, village du canton de Mistra. Selon d'autres, Palæochori.
SPHETTOS.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Acamantide.	
STAGIRE.	Ville de Macédoine, dans la Chalcidique, sur le golfe de Piérie.	Stavros. Selon d'autres, ruines près du port Libezade ou Limpiada.

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
STIRIA.	Dême de l'Attique, dépendant de la tribu Pandionide.	
STRYMON.	Fleuve de Macédoine, affluent de la mer Egée.	Strouma, ou Kara-Sou.
SUNIUM.	Dême et promontoire, à la pointe méridionale de l'Attique.	Cap Kolonna.
SYRACUSE.	Ville la plus importante et la plus célèbre de Sicile, sur la côte orientale de cette île.	Syracuse.
TAMYNES.	Plaine dans l'île d'Eubée, sur la côte occidentale, au S.-E. d'Erétrie. On croit qu'il y avait dans cette plaine une ville du même nom.	Plaine entre le village de Rocho et le canal de Négrepont?
TANAGRE.	Ville de Béotie, grande et commerçante, sur l'Asopus, et près de la frontière de l'Attique.	Ruines près de Skoimandri. Selon d'autres, Sikamino, bourg de Livadie.
TÉNÉDOS.	Ile de la mer Egée, sur la côte de la Troade, dépendante de l'Eolide.	Ténédo, dans l'Archipel, sur la côte du Liva de Biga.
THASOS.	Ile septentrionale de la mer Egée	Thaso.
THÈBES.	Ville au centre de la Béotie, et regardée comme la capitale de cette contrée.	Thiva ou Thèbes.
THERMAÏQUE (GOLFE.)	Ainsi nommé de Therma, ville de Macédoine; au N. de la mer Egée.	Golfe de Salonique.
THERMOPYLES.	Défilé entre le golfe Maliaque et le mont OEta, qui donnait entrée de la Thessalie dans la Locride et la Phocide.	Thermi, Néra-Zesta.
THESSALIE.	Contrée septentrionale de la Grèce, bornée au N. par le mont Olympe; à l'E. par la mer Egée; au S. par le mont OEta; à l'O. par le Pinde.	Thessalie.
THRACE.	Vaste contrée, bornée au N. par les monts Carpathes; au S. par la Macédoine, la	Partie orientale de la Hongrie; Transylvanie, Bessarabie,

NOMS ANCIENS.	SITUATIONS.	NOMS MODERNES, ou Positions correspondantes.
	mer Egée et la Propontide.	Moldavie, Valachie, etc.
THRONIUM.	Principale ville des Epicnémidiens, en Locride.	Ruines près de Romani.
THYSTIUM.	Ville d'Etolie, contrée située entre l'Acarnanie et la Locride-Ozole.	
TRÉZÈNE.	Ville du Péloponèse, en Argolide, près du golfe Saronique.	Ruines près du village de Damala.
TRIBALLES.	Peuple de la Mœsie-Inférieure, qui s'étendait jusqu'aux bouches de l'Ister.	Partie de la Servie et de la Bulgarie.
TYR.	Ville de Phénicie, bâtie d'abord sur le continent, puis dans une île de la mer Intérieure.	Sour, ou Tour.
ZÉLIA ou ZÉLÉIA.	Ville de la petite Mysie, dans l'Asie-Mineure, au S.-O. de Cyzique.	

RAPPORT

SUR

L'OUVRAGE INTITULÉ : CONFÉRENCES PHILOSOPHIQUES SUR LA RELIGION,

PAR M. ISIDORE DE MONTMÉGAN.

Lu à l'Académie par M. NAULT, à la Séance du mercredi 8 juillet 1840.

L'auteur des *Conférences philosophiques sur la Religion* a rattaché la question chrétienne à deux questions principales, dont la solution domine toutes les difficultés de détails que l'on peut proposer contre la vérité du Christianisme.

Ces deux questions sont : 1° la *certitude historique* des faits du Christianisme ; faits surnaturels dans la vie, la mort et la résurrection de J.-C. ; et dans la prédication des Apôtres ;

2° *L'examen des dogmes* qui résultent de l'Evangile et qui sont formulés par l'Eglise, à l'effet de reconnaître s'ils sont contraires à la raison ou seulement supérieurs à la raison.

Sur la première question l'auteur prouve, 1° que la certitude historique peut être aussi pleine et aussi ferme que toute autre certitude ; 2° que les faits surnaturels tombent sous la preuve historique, tout aussi bien que les faits naturels ; 3° que les faits rapportés dans les Evangiles, et ceux qui sont liés à la prédication des Apôtres, sont attestés par le témoignage et la tradition,

à un degré de certitude supérieur à celui de tout autre système de faits reconnu comme indubitable parmi les hommes.

Sur la seconde question, l'auteur passe en revue six dogmes principaux, à savoir : la *Trinité*, le *péché originel*, l'*incarnation*, la *grâce*, l'*eucharistie* et les *peines éternelles*. Il montre que ces six dogmes sont mystérieux en ce sens que l'esprit humain ne saurait les comprendre; mais qu'il n'en est aucun dont la définition, telle que l'Eglise l'établit, soit en contradiction avec les notions claires de notre raison : en un mot, ils sont au-dessus de la raison, mais non pas contre. Considérés en eux-mêmes, et sans l'appui de la révélation, ils ne donnent aucune prise à la raison pour les rejeter, bien que, laissée à ses propres forces, elle ne soit pas suffisamment éclairée pour les admettre.

Cela étant logiquement démontré, l'auteur rappelle la solution donnée à la première question qui est la *certitude historique* de faits *surnaturels* qui prouvent la révélation divine :

D'où il suit d'une part que ces dogmes mystérieux étant *certainement* révélés de Dieu, et d'autre part que n'étant point contraires à la raison, l'esprit humain doit nécessairement s'y soumettre.

Tel est l'ouvrage quant au fond; quant à la forme, la voici :

Pour amener la discussion de ces différents points d'examen et les régler en conférences, l'auteur met en présence quatre philosophes du siècle dernier, qui sont quatre géomètres. *Bouguer,* l'un d'eux, est tombé dans cet état de doute qui n'est pas encore l'incrédulité, mais qui la précède. *Bouguer* est malade, et le côté sérieux de la question chrétienne le touche vivement.

Il ouvre son ame à un géomètre de ses amis qui est venu le visiter, l'abbé *de Gua de Malves,* lequel est un chrétien fervent. La discussion s'engage de la sorte et les questions sont débattues : *Bouguer* est ébranlé. Survient *d'Alembert,* ami commun des deux premiers interlocuteurs. *Bouguer* explique au nouveau venu la première conférence, et l'engage à présenter dans toute leur force, que peut-être il ne leur a pas donnée, les difficultés contre le Christianisme. Ici la lutte devient sérieuse et animée. Les questions sont coulées à fond et résolues dans l'ordre que je vous ai fait connaître. *Bouguer* est déjà convaincu lorsque survient un quatrième interlocuteur, le célèbre *Euler* qui va prêter main-forte à l'abbé *de Gua*. *D'Alembert* fait un dernier effort d'argumentation contre ce puissant adversaire. *Euler* et l'abbé le ramènent aux deux questions dominantes, dont la solution est inattaquable. *D'Alembert,* comme l'on pense bien, ne se rend point, il quitte *Bouguer* et la conférence en annonçant qu'il s'en va chez *d'Argental,* qui lui remettra une lettre de son ami Voltaire.

Euler et l'abbé *de Gua* sont demeurés avec *Bouguer.* Le grave *Euler* montre quelque étonnement d'avoir trouvé un faible logicien dans le grand géomètre *d'Alembert. Euler* déplore qu'il y ait *des vices spirituels qui nous rendent très-coupables devant Dieu,* dit-il, *et qui malheureusement ne sont pas incompatibles avec un beau génie et même un caractère sociable et bon.* *Bouguer* est pleinement convaincu et rend grâce à ses amis : telle est la conclusion des *Conférences philosophiques.*

Ce livre est l'œuvre d'un esprit solide et sérieux, d'une tête véritablement philosophique. Il est écrit

avec un excellent ton de discussion et par un homme bien élevé, mais selon les formes anciennes. On peut dire même que la méthode didactique que l'auteur a suivie contraste avec la nouvelle école qui attaque le sujet par des considérations générales plus ou moins solides ou brillantes, sans se mettre en peine de les coordonner en un systême de preuves. Dans ce siècle où tout a été dit, où il faut pour se faire remarquer de prodigieux artifices de style, il se peut faire que ce livre n'ait pas tout le retentissement qu'il mérite. Je ne l'en déclare pas moins bon et très-bon. Il pourrait être utile à l'usage des jeunes gens d'un esprit fort et développé. Je désirerais qu'il trouvât place dans toutes les maisons d'éducation publique.

TABLE

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

PARTIE DES LETTRES.

Années 1839-1840.

FIN DE LA TABLE.

ACADÉMIE

DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 17 AOUT 1840.

PRÉSIDENCE DE M. NAULT.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et il a dit :

MESSIEURS,

« C'est un beau jour pour l'Académie que celui où elle voit réuni autour d'elle ce que cette ville offre de plus distingué par le rang, l'éducation et les lumières venant s'associer à ses travaux et prêter une oreille attentive à des lectures qui sont le fruit de ses méditations. C'est en même temps un spectacle digne d'intérêt que celui d'une assemblée nombreuse où il n'y a qu'un sentiment et qu'une pensée, où tous les esprits sont en harmonie dans un même but qui est d'encourager les sciences et d'honorer les lettres..... les sciences qui dominent les passions et les conjonctures et avancent d'un pas ferme et certain au milieu des agitations du

siècle ; les lettres qui sont un lien de concorde entre tous ceux qui les aiment, qui font le délassement et la consolation de l'homme dans toutes les situations de la vie.....! L'Académie, Messieurs, réclame aujourd'hui de vous, par mon organe, cette bienveillance indulgente que vous nous avez toujours accordée, qui est le mobile de notre zèle et le prix de nos efforts. Nous pourrons croire que nos travaux ne sont pas sans quelque utilité s'ils peuvent obtenir votre approbation. La séance à laquelle vous nous faites l'honneur d'assister s'ouvrira par la lecture d'une notice biographique sur M. Pingeon qui était Secrétaire de l'Académie. — 2° M. Stiévenart lira un morceau de littérature intitulé *Théophraste* et *Labruyère*. — 3° M. Peignot lira des recherches sur le tombeau de Virgile. — 4° Le Président donnera la suite de ses Considérations sur les phases de la littérature en France ; il traitera aujourd'hui de la littérature contemporaine (le Consulat et l'Empire). — 5° M. Bressier lira un morceau de poésie de sa composition, intitulé : *L'an* 2440. — Enfin le Président proclamera les sujets de prix au concours pour l'année 1841. »

Cette allocution étant terminée, M. le Président a donné la parole à M. le Secrétaire adjoint de l'Académie.

NOTICE

SUR M. LE DOCTEUR PINGEON,

SECRÉTAIRE DE L'ACADÉMIE.

Messieurs,

Au moment de reporter nos souvenirs sur le collègue que l'Académie a perdu cette année, nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir été choisi pour être, dans cette solennité annuelle, l'interprète de vos regrets. Habitué à ne considérer dans la carrière que nous parcourons qu'un grand et continuel devoir à remplir, c'est avec un vif intérêt que nous retrouvons ici l'occasion de nous étendre sur un sujet où il est infiniment honorable pour nous de nous engager, et pour lequel, malgré la timidité que peut nous inspirer l'essai de nos forces, nous sentons renaître notre courage en envisageant l'importance de la tâche qui nous est imposée.

Pour vous retracer complétement l'histoire d'une existence qui fut inopinément interrompue, nous sommes privé sans doute d'un précieux avantage, celui d'avoir été dans une longue intimité avec notre collègue; néanmoins, nous osons compter sur votre indulgence pour vous faire oublier l'insuffisance de nos moyens.

M. André-Nicolas Pingeon, dont la famille habitait Messigny, naquit dans un endroit peu éloigné de ce village, à Lamargelle-sous-Léry, le 19 avril 1795, de parents honnêtes dont il eut le bonheur d'être tendrement aimé. Il dut à la vive affection des siens les avantages d'une

bonne éducation : les soins assidus de ses parents unis à d'heureuses dispositions et à un amour constant pour le travail, mirent le jeune Pingeon promptement en état de choisir une carrière honorable.

A Paris, il apporta dans ses études médicales cette ardeur persévérante qui avait fait de lui un élève distingué au collége de Dijon. Ses mœurs douces, sa conduite sage et réservée étaient des qualités que ses collègues savaient apprécier, et ils aimaient dans la suite à lui donner les témoignages les plus flatteurs sur cette époque de sa vie. Aussi le fruit de ses constants efforts ne tarda pas à bien mûrir. Ce qui n'avait été pour lui dans les commencements qu'une image plus ou moins frappante qui flattait son esprit et soutenait son zèle, prit sur la fin de son séjour à Paris, dans la fréquentation des hôpitaux, au chevet du malheureux en souffrance, dans l'examen attentif du mal et de ses variétés, une forme mieux déterminée qui retraça fortement à son imagination un tableau fidèle de tous ses devoirs futurs dont il sentait déjà l'importance et l'étendue.

A la fin de l'année 1819, il subit sa dernière épreuve pour le doctorat en médecine. Le désir de s'instruire l'avait porté à se faire admettre comme élève de première classe de l'Ecole pratique établie dans le sein de la Faculté de Paris, pour encourager les meilleurs étudiants. Il était alors également membre de la Société d'instruction médicale.

Sa thèse qui a pour titre : « Essai sur la paralysie », est l'œuvre d'un bon travailleur. Elle ne comprend pas moins de 75 pages in-4°. L'on y voit avec plaisir les efforts d'un jeune homme qui cherche avec une constante application à surmonter les difficultés de la science alors les plus ardues. En relisant cette thèse ainsi que d'autres

écrits auxquels il donna le jour vers l'époque dont il s'agit, M. Pingeon nous paraît n'avoir jamais perdu de vue l'étude de l'ouvrage de Pinel dont le nom se soutenait encore avec éclat dans l'Ecole, et dont les idées semblent n'avoir pas été sans influence plus tard sur l'esprit de notre collègue.

A la fin de sa dissertation inaugurale, le jeune docteur a fait ajouter le *serment d'Hippocrate,* que, contre un usage qui n'existe que dans la Faculté de Montpellier, il se plut à prononcer solennellement. Avant d'entrer dans la carrière du praticien, il ne pouvait offrir de témoignage, ni plus grand, ni plus simple à la fois, des sentiments d'honneur et de moralité avec lesquels tout médecin instruit et charitable doit envisager la dignité de sa profession.

En fixant dans cette ville sa résidence, M. Pingeon avait en vue d'utiliser pour l'étude un temps qu'il savait précieux pour d'autres intérêts. Il mettait un véritable plaisir à s'acquitter des devoirs de sa profession, parce qu'il avait l'assurance d'être en mesure de rendre le plus ordinairement d'importants services.

Il consacra les premières années de sa pratique à recueillir comme religieusement les leçons que les meilleurs médecins ont fait passer dans leurs ouvrages ; il s'en pénétrait. Ce goût pour le travail ne fit que s'accroître par la préférence qu'il donna toujours au recueillement du cabinet sur les habitudes du monde qui ne parut jamais captiver son esprit. D'ailleurs l'étude a bien aussi ses dédommagements : M. Pingeon le reconnut bientôt ; il fut assez heureux pour recevoir de la Société royale de médecine de Bordeaux, une médaille en or, à l'occasion d'un prix qui avait été l'objet d'une vive émulation, et la récompense fut alors doublée pour

le vainqueur par l'avantage qu'il eut d'obtenir, en même temps, le titre de correspondant de la savante Compagnie qui avait couronné son œuvre.

Un peu plus tard, différentes Sociétés des départements et de la capitale l'accueillirent comme leur membre associé; et vous également, Messieurs, en 1828, vous voulûtes le récompenser de ses efforts, en le faisant asseoir parmi vous. De la connaissance que vous aviez acquise de ses excellentes qualités et de ses productions, était résulté le sentiment que vous vous étiez formé de son mérite, qui dans la suite justifia votre choix. Ce n'est pas moi qui vous rappellerai et son exactitude dans le sein de l'Académie, et son aptitude aux sciences et aux travaux de tous genres que vous aimez à vous partager. Rien ne pouvait égaler l'intérêt avec lequel il se livrait à tout ce qui vous occupait vous-mêmes. L'on peut dire ici que ce que M. Pingeon voulait prouver avec une constance bien rare, c'était le désir de faire dans toutes ses entreprises ce que lui prescrivaient sa conscience et le sentiment des devoirs qu'il s'était imposés ou qu'il s'était chargé d'accomplir. Cette louable persévérance qui était devenue une habitude invétérée allait même jusqu'à imprimer à son esprit une disposition particulière, que les personnes qui connaissaient le moins notre collègue auraient confondue avec une sorte de défaut, celui d'un doute trop sévère; et cependant l'on doit convenir, pour être juste, que dans ses discussions, dans ses conférences sur des malades, ou bien encore dans ses analyses, si vous le voyez souvent douter, c'était de sa part, moins pour critiquer que pour vérifier. Une semblable manière de procéder peut passer pour de la rigueur; mais assurément, loin d'être le témoignage d'un superbe dédain,

elle est bien plutôt la preuve d'une sage impartialité.

Quelques années après son admission dans le sein de l'Académie, M. Pingeon fut chargé d'être votre secrétaire. Votre choix, plus flatteur encore pour son cœur ardent à l'étude que pour son amour propre, entretint chez lui le sentiment d'une émulation qui ne fut pas inutile à l'Académie. Ses derniers Comptes-rendus sont un irrécusable témoignage du talent qu'il possédait dans l'art de bien rédiger, et qui conserva dans ses écrits l'empreinte d'un double et rare caractère de sagesse et de raison. Rapporteur exact des ouvrages et des communications qui faisaient l'objet des séances de l'Académie, votre secrétaire savait saisir avec une égale facilité et les sujets qui, comme les sciences, lui étaient particulièrement familiers, et les parties qui regardaient les belles-lettres aussi bien que les arts. C'est dans un style élégant qu'il vous entretenait de ces matières différentes, et vous avez eu souvent l'occasion d'apprécier le mérite de son esprit analytique, fécond et varié; nous croyons devoir vous rappeler ici qu'il se trouvait alors contraint à se partager entre ces agréables mais difficiles occupations, et les exigences d'une clientelle qui devenait plus pressante et plus étendue tous les jours.

En 1831, une Société fut organisée parmi les médecins de Dijon, dans le but honorable de concourir aux progrès de l'art de guérir d'une manière plus directe qu'auparavant. M. Pingeon fut désigné par ses collègues, pour porter à la connaissance du public les travaux de cette société naissante. Pendant deux années on lui conféra le titre de secrétaire : cet honneur auquel il ne fut pas indifférent, eut même à ses yeux d'autant

fut en quelque sorte mortel au moment même qu'il était porté, et malgré les secours éclairés de ses amis et de ses collègues qui lui donnaient avec ardeur les témoignages d'un dévouement hélas! inutile, que M. Pingeon, victime d'un mal de gorge gangréneux, se sentit soutenu par son courage qui ne l'abandonna pas un instant. Il avait reconnu lui-même la gravité de la maladie dont il était atteint, et il avait calculé le terme de sa marche effrayante et rapide. Mais les progrès d'un mal qui dut le faire singulièrement souffrir, trouvèrent un homme ferme et résolu, une ame entièrement résignée aux maux physiques. Son courage alors tint même de l'héroïsme le plus admirable. Il est vrai de dire qu'il puisa cette noble ressource dans ses sentiments religieux; il conserva cette tranquillité de conscience qui fortifie l'homme de bien dans ses derniers moments et qui se repose dans un grand espoir. M. Pingeon avait une foi inébranlable dans la religion chrétienne; il croyait fermement au bonheur aussi pur qu'infini que notre religion assure à tous ceux qui savent s'en rendre dignes. Au moment où la vie allait abandonner ses organes, chacun vit avec un pieux recueillement que son esprit n'était occupé que de cette conviction sublime à laquelle se joignaient des derniers témoignages d'amour pour sa famille. En quittant cette vie de passage et d'épreuves, il a laissé des souvenirs qui honorent sa mémoire, et il a montré un admirable exemple à imiter, celui de l'homme vertueux qui sait dignement mourir.

H. RIPAULT, D. M. P.

THÉOPHRASTE ET LA BRUYÈRE.

PAR J.-F. STIÉVENART.

L'illustre fondateur du Lycée, sexagénaire et accablé d'infirmités, semblait toucher au terme de sa laborieuse carrière. Un jour, tous ses disciples se pressent autour de lui, le suppliant de désigner lui-même son successeur : les plus renommés, les plus chéris du maître, étaient le lesbien Théophraste et Eudème de Rhodes. « Quand il sera temps, répondit le vieillard, je ferai ce que vous demandez. » Plusieurs mois s'écoulent, et ses élèves le voient un soir s'arrêter tout à coup dans une de ses doctes promenades : il se plaint de l'âpreté du vin qu'il boit ; il faudrait à son estomac débile un peu de vin étranger, du Rhodes, par exemple, ou du Lesbos. C'étaient le Bordeaux et le Bourgogne de ce temps-là. Il prie ses disciples de lui procurer de l'un et de l'autre, pour essayer et choisir. Ils partent, prennent sur les lieux la cordiale liqueur (précaution déjà utile alors), et l'apportent. Le malade trouve le vin de Rhodes chaud et agréable. Après avoir goûté l'autre, « Excellents tous deux ! s'écrie-t-il, mais la sève de Lesbos est plus exquise. » Délicat et touchant aveu du choix plus important qu'on lui demandait ! Aristote fut compris ; il alla mourir paisiblement à Chalcis, échappant ainsi

à l'hiérophante Eurymédon, qui le menaçait du sort de Socrate; et ses disciples se réunirent auprès de Théophraste, dont les traits et le caractère avaient autant d'aménité que le langage [1].

Théophraste avait quarante-neuf ans quand il succéda à son ami [2]. Aux études spéculatives il avait joint les voyages, chassé deux fois les tyrans de sa patrie, et vécu quelques années à cette cour de Macédoine, qui attirait tous les talents de la Grèce, comme St. Pétersbourg et Berlin ont été le rendez-vous de nos poètes et de nos philosophes. Par le charme de sa parole, il vit bientôt se presser jusqu'à deux mille auditeurs dans les riants jardins qu'il tenait de la reconnaissance de Démétrius de Phalère. En ce temps, la tribune était à peu près muette, et le besoin d'entendre une voix éloquente cherchait à se satisfaire ailleurs. Les envieux s'alarmèrent des succès de Théophraste, les sycophantes de ses attaques contre les préjugés : guerre aussi ancienne que la philosophie! Calomnié, comme le sera vingt siècles plus tard La Bruyère, Théophraste se voit, de plus, dénoncé à l'Aréopage. Il est absous. Heureux et honoré sous l'administration de Démétrius, le docte et paisible vieillard eut à peine vu renverser les trois cent soixante statues de son illustre disciple, qu'il fut lui-même chassé par une loi qui fermait toutes les écoles de philosophie. Athènes, la cité favorite des Muses, anticipa un moment sur l'ignorantisme ombrageux de Domitien : toutes les tyrannies s'affligent également de

[1] Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, l. XIII, c. 5.

[2] Olympiade CXIV, 3; 322 ans av. J.-C. Il était né le 5 du mois Hécatombæon, Olymp. CII, 2; 371 ans avant l'ère chrétienne.

ce qui honore l'humanité. L'absurde décret rapporté, et son auteur puni, Théophraste, que Ptolémée avait en vain voulu attirer à sa cour, revint terminer son utile et brillante carrière au sein de ses études chéries. Privé de l'usage des jambes, il se faisait transporter en litière auprès de son nombreux auditoire. Le mariage d'un de ses élèves interrompit un instant ses derniers travaux. Ce repos lui fut, dit-on, fatal. Il s'éteignit peu après, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, entouré de ses livres, de ses collections scientifiques, et de ses disciples, parmi lesquels le professeur républicain comptait des rois. Sa voix mourante proclamait encore la grandeur de la philosophie, et la vanité des ambitions mondaines : « Mourir ! disait l'octogénaire ; ah ! je commençais à vivre. » C'est le cri de l'humanité :

Nous ne vivons jamais, nous attendons la vie [1].

On l'ensevelit sans pompe, comme il l'avait demandé, sous ces même ombrages, témoins de ses savants entretiens. Athènes, qui l'avait adopté et persécuté, le pleura ; puis la volage se consola par ce quatrain sophistique :

Oui, l'étude est un arc qu'il ne faut pas détendre ;
Ce serait le briser ! Par des travaux constans
Théophraste se rit de ses quatre-vingts ans :
Il les suspend un jour, et la mort vient le prendre [2].

Bien que l'énergie n'ait pas manqué à son caractère, cet aimable sage, éloigné des affaires pendant cette

[1] Voltaire, traduction de ce vers de Manilius :
Victuri semper agimus, nec vivimus unquam.

[2] Diogène de Laërte, l. V, c. 2, 11, 40. Suidas, art. *Théophraste*. Nous avons emprunté à Diogène les principaux détails biographiques.

période malheureuse, ne songeait, comme son plus célèbre imitateur, « qu'à vivre tranquille, ne cherchant ni ne fuyant le plaisir; toujours disposé à une joie modeste, et ingénieux à la faire naître; poli dans ses manières, sage dans ses discours, et craignant toute sorte d'ambition [1]. » A tout cela joignez la bienfaisance, et le charme de l'étude des merveilles de la nature. Esprit vif et pénétrant, Théophraste avait embrassé toutes les parties alors explorées des sciences exactes et des sciences spéculatives. Il écrivit sur tous les sujets, sur la poétique comme sur la géométrie, sur la médecine comme sur l'amour. Malheureusement, pour cette dernière science surtout, qui rétrograde dans nos livres et dans nos mœurs, disent certains esprits moroses, la plus grande partie de ces traités est perdue. Théophraste avait aussi publié quelques dissertations sur des matières religieuses. Cicéron lui reproche, à ce sujet, une inconstance insupportable [2]. Mais ce qui est plus piquant, c'est que le docte successeur d'Aristote eut pour antagoniste une femme, une épicurienne, une courtisane, la célèbre Léontium.

Plusieurs pages de cette encyclopédie grecque, échappées au temps, peignent les vices et les travers dominants de l'époque. Le sujet du petit livre des *Caractères* avait une singulière analogie avec la finesse de l'esprit de Théophraste, et l'enjouement de son humeur. Habile à saisir les ridicules, il les exprimait quelquefois par une pantomime aussi juste que plaisante [3]. Ainsi, Théo-

[1] Portrait de La Bruyère, par l'abbé d'Olivet, *Histoire de l'Académie Française*, p. 318. Voyez, sur la justesse de ce rapprochement, Athénée, l. I, c. 17; Stobée, *Serm.* XCV.

[2] *De Natura Deor.* I, 13; et alibi.

[3] Athénée, liv. I, c. 38; p. 78, Schw.

phraste unissait dans ses goûts deux études qui vont rarement ensemble, celle de la nature et celle de la société. Son livre, qu'on lui a contesté, a pour nous plus d'un genre de mérite. Il retrace les mœurs d'une époque où il n'y avait plus de vertus publiques, et où la vie privée, l'esprit de société semblaient commencer pour la Grèce. Il représente le troisième âge de la comédie attique, et contribue, avec Térence, à nous dédommager un peu de la perte de Ménandre, disciple de Théophraste et de la nature. Enfin, il est la source la plus ancienne d'un comique qui semble aujourd'hui épuisé sur notre scène, le comique de caractère. Citons-en un exemble : « Indulgent pour la médisance, dit Théophraste, l'homme faux raconte avec bénignité ce dont elle l'accuse lui-même [1]. » A ce trait, d'une vérité profonde, qui ne se rappelle le langage de l'un des *hypocrites* de Scarron, ou, mieux encore, les paroles de ce bon Monsieur Tartufe ?

Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,
Un malheureux pécheur, tout plein d'iniquité,
Le plus grand scélérat qui jamais ait été, etc. [2]

Les trente chapitres de Théophraste ont eu le même honneur que tous les ouvrages originaux et vrais : ils ont produit une foule de copies. La Grèce nous présente ici les noms de Lycon, de Satyros, de Dion Chrysostome, du spirituel Lucien, du bon Plutarque ; Rome, l'auteur de la *Rhétorique à Hérennius*, et quelques pages de Sénèque. Je ne dis rien des pastiches justement oubliés de quelques latinistes modernes, Louis

[1] *Caractères*, chap. I.

[2] *Tartufe*, acte III, scène 6.

Molinæus, Charles Paschalius, Joachim Pastorius, représentants guindés d'une littérature parasite. Nos voisins d'outre-mer, passionnés pour la caricature, ont cependant quelques satires de mœurs délicates, dans le *Théophraste anglais* de Boyer, dans le *Spectateur* d'Addison. Gellert, chez les Allemands, en offre aussi plus d'un exemple. Citerai-je encore le peintre ingénieux du *faux bonhomme*, et de quelques travers de notre temps [1] ? Non, les divers passages de ces derniers auteurs ne se rattachent que de loin au livre qui nous occupe; plusieurs ont un mérite propre, indépendant de toute imitation; et Théophrate, peintre de mœurs, n'a pas réellement fait école.

Nous avons désigné La Bruyère comme son imitateur: c'est dans un sens très-restreint. Le moraliste français s'était préparé à la composition de son livre original en traduisant Théophraste [2]. Fénelon préluda de même à

[1] L'Ermite de la Chaussée d'Antin, t. I, nº 4, *les Tartufes*.

[2] La Bruyère, ordinairement si vif, si serré, a plutôt paraphrasé que traduit. Laissons-là ses contre-sens, ses anachronismes, relevés avec ménagement par Belin de Ballu et God. Schweighæuser. Voici, entre cent, deux exemples de sa manière. Pour *cinq* mots grecs du chap. 2 : « Et, s'il aperçoit quelque part le portrait du maître, où il soit extrêmement flatté, il (le flatteur) est touché de voir combien il lui ressemble, et il l'admire comme un chef-d'œuvre. » Pour *neuf* mots du chap. 29 : « Il s'agit de décrire quelques incônvénients où tombent ceux qui, ayant méprisé dans leur jeunesse les sciences et les exercices, veulent réparer cette négligence, dans un âge avancé, par un travail souvent inutile. » Ménage a dit de cette traduction : « J'y ai vu bien des choses que, peut-être faute d'attention, je n'avais pas vues dans le grec. » *Menagiana*,

son *Télémaque*, en faisant passer dans notre langue les premiers chants de l'Odyssée; et le futur auteur d'*Emile* raffermissait son style en luttant contre Tacite, *ce rude joûteur*. Mais, pour les maximes détachées, les observations générales, partie la plus forte et la plus philosophique de son immortel ouvrage, La Bruyère ne doit rien à personne. Trace-t-il un portrait? la forme d'énumération ou de description, la seule affectée par Théophraste, la seule qui répondît à la simplicité de l'art grec et à la méthode rigoureuse du Lycée, eût été languissante sous la plume de l'écrivain moderne. Il varie ses tours avec une merveilleuse souplesse; seulement, Suard a tort d'affirmer qu'on n'en trouve ailleurs aucun exemple [1]. Sénèque, décrivant les manies de quelques Romains désœuvrés, avait devancé le peintre de *Diognète* et de *Diphile* :

« Appellerez-vous oisifs ces gens qui consument tant d'heures chez un barbier, à faire délicatement enlever le poil qui aura commencé à poindre dans la nuit, à tenir conseil sur chaque cheveu, à rebâtir leur coiffure abattue, à la ramener symétriquement sur un front dégarni? Voyez leur colère à la moindre distraction de ce friseur, qui s'imagine avoir affaire à des hommes! Comme ils prennent feu, pour peu qu'on rogne leur crinière, qu'un seul cheveu dépasse la ligne, et ne retombe pas dans son anneau! En est-il un qui n'aimât mieux voir le

t. II, p.ᵉ 344. Est-ce un éloge? est-ce une satire? C'est moins le besoin de clarté, qu'une impulsion involontaire à terminer la forte et simple ébauche du texte, qui multiplie ainsi les mots sous la plume de La Bruyère.

[1] *Notice sur La Bruyère*. Mélanges de Suard, t. II; *La Bruyère*, édit. de P. Didot, 1813.

trouble dans sa patrie que dans sa coiffure? qui n'ait plus de sollicitude pour l'ornement de sa tête que pour sa santé? qui ne préférât être bien frisé qu'honnête homme? Oisifs, dites-vous! eux, si affairés entre le peigne et le miroir [1]!

Charmants fashionables de nos jours, si justement fiers du titre de *lions*; et vous, poëtes nébuleux, chevelus comme l'antique Phébus, mais pâles comme sa sœur, dites tous, ah! dites plus haut que jamais,

Qui me délivrera des Grecs et des Romains?

Car, vous le voyez, ces Grecs, ces Romains vous avaient presque devinés.

La verve de La Bruyère ne respire-t-elle pas dans ce morceau? Avouons-le pourtant : à une raison beaucoup plus droite que celle de Sénèque, La Bruyère joint une finesse et une profondeur auxquelles Théophraste n'atteint jamais. Tout le chapitre grec sur *la poltronnerie*, d'ailleurs si amusant, ne vaut pas ces lignes de notre peintre-penseur :

[1] Quid? illos otiosos vocas, quibus apud tonsorem multæ horæ transmittuntur, dum decerpitur, si quid proxima nocte succrevit; dum de singulis capillis in consilium itur; dum aut disjecta coma restituitur, aut deficiens hinc atque illinc in frontem compellitur? Quomodo irascuntur, si tonsor paulo negligentior fuit, tanquam virum tonderet! Quomodo excandescunt, si quid ex juba sua decisum est, si quid extra ordinem jacuit, nisi omnia in annulos suos reciderunt! Quis est istorum, qui non malit rempublicam suam turbari, quam comam? qui non sollicitior sit de capitis sui decore, quam de salute? qui non comtior esse malit, quam honestior? Hos tu otiosos vocas, inter pectinem speculumque occupatos!

Senec. *de Brevit. vitæ*, XII.

« Vous aimez, dans un combat ou pendant un siége, à paraître en cent endroits pour n'être nulle part, à prévenir les ordres du général de peur de les suivre, et à chercher les occasions plutôt que de les attendre et les recevoir : votre valeur serait-elle fausse [1] ? »

Théophraste peint-il *le distrait*? il s'arrête au trait même d'absence d'esprit. Son homme sale deux fois le même mets : cette circonstance présentée en dix mots, l'auteur passe à une autre [2]. Le distrait athénien ne s'écrie point, *Qu'on fouette l'esclave qui m'a fait une saumure de ce plat!* Il y a loin de là, Messieurs, au *Ménalque* de La Bruyère, et au *Léandre* de Regnard. « Il cherche, il brouille, il crie, il s'échauffe, il appelle ses valets l'un après l'autre; *on lui perd tout, on lui égare tout* [3]. »

« Voilà comme tu fais!
Ce qu'on te voit chercher ne se trouve jamais, etc. [4]. »

Or, Carlin n'avait garde de trouver dans la chambre l'épée que son maître portait au côté.

Comme *le nouvelliste* de La Bruyère, celui de Théophraste déplore la mort d'un général qui se porte bien : mais le premier va plus loin, « il plaint sa veuve, ses enfants, l'Etat; il se plaint lui-même! » De plus, en se plaçant entre Démophile qui *se lamente et s'écrie, Tout est perdu!* et Basilide l'optimiste, qui *met tout d'un coup sur pied une armée de trois cent mille hommes* [5], La

[1] Chap. XII, *des Jugements.*

[2] *Caractères,* ch. XIV.

[3] La Bruyère, chap. XI, *De l'Homme.*

[4] Regnard, *Le Distrait,* acte II, sc. 5.

[5] Chap. X, *Du Souverain.*

Bruyère a doublé le type d'un travers également commun à Athènes et à Paris.

Un plaideur sort du Tribunal, après avoir perdu un grand procès : *le mauvais plaisant* athénien l'aborde et le félicite [1]. Ainsi fait *le distrait* de La Bruyère ; mais le trait est bien plus vif : « Ménalque vous demande en courant comment se porte votre père ; et, comme vous lui dites qu'il est fort mal, il vous crie qu'il en est bien aise [2]. »

Je vois, chez l'écrivain grec, *l'orgueilleux* rappeler hautement le souvenir d'une bonne action qu'il a faite [3]. Mais demandez à La Bruyère où court ce *bienfaiteur fastueux?* « Il se transporte dans la place, avec un héraut et un trompette ; celui-ci commence, toute la multitude accourt et se rassemble. Écoutez, peuple, dit le héraut, soyez attentifs ; silence, silence ! Aristarque, que vous voyez présent, doit faire demain une bonne action [4]. »

Mécontent de certaines élections, *l'aristocrate* s'écrie chez le peintre des mœurs démocratiques : « Il faut que nous tenions conseil à part. Arrière la canaille de la place publique ! Fermons-lui tout accès aux magistratures [5]. » Voici l'équivalent, pour le moins, chez l'écrivain monarchique : « C'est déjà trop d'avoir avec le peuple une même religion et un même Dieu : quel moyen encore de s'appeler Pierre, Jean, Jacques, comme le marchand ou le laboureur? Evitons d'avoir rien de commun avec la multitude ; affectons, au contraire, toutes les distinctions qui nous en séparent [6]. »

[1] Théophraste, chap. XI.
[2] La Bruyère, chap. XI.
[3] Théophraste, chap. XXIV.
[4] La Bruyère, chap. IX, *Des Grands.*
[5] Théophraste, chap. XXVI.
[6] La Bruyère, chap. IX.

Encore un exemple, qui sera puisé ailleurs. Quoique la poésie gastronomique soit passée de mode, voici comme s'exprime, dans un précieux fragment du poëte comique Philémon, un cuisinier, un *cordon bleu* de l'époque, fier de son talent et de son état :

Non, il faut que je parle ; et la terre et les cieux
Sauront de mes fourneaux les succès merveilleux.
O Comus ! ô Pallas ! quelle chair succulente !
L'œil, trompé par mon art, la croit encor vivante.
J'évite, en modérant les ardeurs de Vulcain,
Tous ces apprêts menteurs que l'on prodigue en vain.
Le premier qui goûta de ce mets délectable,
Comme frappé du ciel, s'élança de la table,
Emportant pour lui seul le magique morceau.
Mais tous se sont levés : dans ce combat nouveau,
Livré par l'appétit, la colère et la joie,
Plus d'un perdit sa part de la friande proie.
Telle, quand une poule a trouvé sous ses pas
Un précieux débris, trop gros pour son repas,
De ses sœurs aussitôt la troupe glapissante
Sur sa trace s'élance : éperdue et tremblante,
La gloutonne en tous lieux veut cacher son trésor.
Ainsi couraient mes gens. Mais que serait-ce encor
Si la carpe vulgaire, en la bourbe nourrie,
N'eût seule orné sans frais leur table mal servie !
Oh ! si l'on m'eût donné le turbot, le brochet,
Le glaucisque d'Attique, encor dans le filet,
Le sanglier des mers d'Argos ou de Tarente,
Le congre, que Neptune à tes banquets présente,
O Jupiter Sauveur ! le convive étonné,
Nouveau dieu, près de toi croirait avoir dîné [1] !

Si j'ai eu le bonheur de ne pas trop affaiblir les traits de l'original, ce monologue ne manque pas de force

[1] Philæmonis *Fragm.* apud Athen. l. VII.

économie. Eh bien! sur le même sujet, Montaigne sera plus court, et en même temps plus incisif et plus fort.

« Je viens d'entretenir un Italien qui a servy le feu Cardinal Caraffe de maistre d'hostel jusques à sa mort..... Il m'a fait un discours de cette science de gueule avec une gravité et contenance magistrale, comme s'il m'eust parlé de quelque grand point de theologie..... Et tout cela enflé de riches et magnifiques paroles, et de celles mesmes qu'on employe à traiter du gouvernement d'un empire. Il m'est souvenu de mon homme [1]. »

Que conclure, Messieurs, de ce parallèle? Que, dans la morale descriptive, comme dans l'épopée et sur la scène, les grands traits appartiennent aux Anciens, les nuances délicates, les profonds aperçus aux Modernes.

D'ailleurs, le livre de La Bruyère, avec toute sa malice philosophique, est empreint d'un sentiment, je dirai plus, d'une vertu inconnue dans les républiques anciennes, l'amour de l'humanité, ce divin reflet de la charité chrétienne. Combien l'ironie et l'indignation du satirique animent les accents de ce véritable philanthrope! « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides, et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée; et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et en effet ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières, où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines : ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour

[1] *Essais*, liv. I, ch. 51.

vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé [1]. » Energique peinture, vraie alors et presque courageuse; aujourd'hui fausse, grâce à Dieu! et perfidement copiée par une plume tristement célèbre! Ni Théophraste, ni Aristote, ni Platon lui-même ne poussèrent jamais de telles plaintes sur le misérable sort de l'esclave.

La grande supériorité de La Bruyère, vainement contestée par d'Olivet et par Rochefort, [2] se passe fort bien des injustes critiques dont Théophraste a été l'objet. Un spirituel écrivain, qui ne sentait pas l'antiquité, va jusqu'à dire qu'avec ce dernier *le lecteur se trouve souvent en mauvaise compagnie* [3]. Cela signifie seulement qu'il n'y a pas identité entre un courtier du Pirée et un traitant, et que l'ami de l'oligarchie diffère un peu du courtisan de Versailles. La Bruyère traducteur avait lui-même répondu d'avance au reproche de Delille: « Que peuvent-ils faire de plus utile et de plus agréable pour eux, ces censeurs, que de se défaire de cette prévention pour leurs coutumes et leurs manières qui, sans autre discussion, leur fait presque décider que tout ce qui n'y est pas conforme est méprisable? [4] » La

[1] La Bruyère, chap. XI.

[2] D'Olivet, *Histoire de l'Académie Franç.*, art. *La Bruyère*. Rochefort, *Observat. sur les Caractères moraux de Théophraste;* Mémoires de l'Académie des Inscriptions, t. XLVI.

[3] Delille, art. *La Bruyère*, dans la Biographie Universelle des frères Michaud.

[4] *Discours sur Théophraste*. Même observation dans le Mémoire de Rochefort cité plus haut, et dans l'art. *Théophraste*, par M. P.-F. Tissot, de l'Académie Française (*Dictionnaire de la Conversation*).

ressemblance du portrait suffisait à Théophraste ; par là, il atteignait le double but de l'art et de la morale : or, nous n'avons pas le droit de nier cette ressemblance. Loin de là, après avoir relu Aristophane, quelques plaidoyers civils d'Isée et de Démosthène, les fragments de Ménandre, j'affirmerais volontiers qu'en publiant l'œuvre de sa vieillesse, Théophraste aussi aurait pu dire : « Je rends au public ce qu'il m'a prêté ».

QUELQUES RECHERCHES

SUR

LE TOMBEAU DE VIRGILE,

PAR G. PEIGNOT.

MESSIEURS,

Un rameau du laurier qui ombrage le tombeau de Virgile près de Naples, m'étant dernièrement parvenu, j'ai cru devoir faire quelques recherches sur l'histoire de ce tombeau dont on parle beaucoup, mais qu'en réalité l'on connaît peu, parce qu'aucun écrivain, du moins que je sache, ne s'en est occupé spécialement. Comme ce sujet rappelle le souvenir de l'un des plus beaux génies de l'antiquité, il m'a semblé que le résultat de ces recherches ne serait peut-être pas indigne de fixer un instant votre attention; je me hasarde donc, Messieurs, à vous faire part de ce faible travail, et à prier l'Académie d'en agréer l'hommage.

Dans cet opuscule, j'exposerai en premier lieu les opinions des savants sur l'origine du tombeau de Virgile; je parlerai ensuite de certains pélerinages dont il a été l'objet, et du laurier merveilleux qui le couvre; enfin je terminerai par le récit de quelques honneurs particuliers rendus à la mémoire du divin poète.

Voyons d'abord si le vieux monument dont il existe encore une partie en ruine sur le revers du mont Pausilippe, à l'entrée du chemin souterrain qui conduit de

Naples à Pouzzol, [1] est réellement le tombeau de Virgile. Quoique la tradition lui ait constamment donné ce nom, la chose n'en est pas moins douteuse et la question assez difficile à résoudre, car si rien ne prouve que ce soit véritablement le tombeau du poète, il faut convenir aussi que rien ne prouve le contraire. On pourrait peut-être pencher pour l'affirmative, d'après les détails rapportés dans une *Vie de Virgile* qui date du IVe siècle [2], et où il est dit que ce grand homme, revenant d'Athènes, mourut à Brindes, sous le consulat de C. Sentius et de Q. Lucretius, le 10 des calendes d'octobre, c'est-à-dire le 22 septemb. de l'an 19 av. J. C. [3]. L'auteur nous

[1] Une note sur le mont Pausilippe est renvoyée à la fin du Mémoire.

[2] Cette vie est attribuée à Ælius Donatus, célèbre grammairien, qui vivait en 354, et qui a été le précepteur de St. Jérôme. On pense que cette biographie peut bien avoir été composée dans le principe par cet Ælius Donat, mais qu'ensuite elle a été altérée par un autre Donat, nommé Tiberius Claudius Donatus, qui a vécu postérieurement à Ælius, et plus altérée encore par les copistes et par les légendaires qui y ont ajouté des prodiges attribués à Virgile dont ils ont fait un magicien, un homme à sortilège.

Cependant il faut convenir que les détails de la vie de ce poète ne sont connus que par cet ouvrage, et qu'ils paraissent très-avérés dans tout ce qui ne tient point aux fables et aux superstitions dont on a surchargé ce livre dans le moyen âge.

[3] Virgile avait alors 51 ans 11 mois et 8 jours, étant né dans les environs de Mantoue, sous le consulat de Licinius Crassus et de Cn. Pompeius Magnus, le jour des ides d'octobre, l'an 684 de R., c'est-à-dire le 15 octobre de l'an 70 av. J.-C. Si l'on est d'accord sur cette date, on ne l'est pas également sur le lieu précis de sa naissance. Les Anciens ont tous nommé *Andes*.

apprend ensuite que peu de jours avant sa mort, Virgile avait exigé par l'une des clauses de son testament [1] que son corps fût transporté de Brindes à Naples; ce qui fut exécuté non seulement en vertu de cette clause, mais par un ordre exprès d'Auguste; enfin le biographe ajoute que les cendres du poète furent déposées sur le chemin de Pouzzol, près de la seconde pierre milliaire, *sepulta fuêre ossa in viâ puteolanâ intrà lapidem secundum*. Or cet emplacement désigné par *intra lapidem secundum*, annonce une distance qui s'accorde assez bien avec celle qui sépare Naples du vieux monument dont les restes subsistent encore. Voilà une première induction en faveur de l'opinion qui place là le mausolée de Virgile. Mais bien plus, ce monument dont l'intérieur annonce un véritable tombeau, est, ainsi qu'on le voit par

comme devant être ce lien; mais où était cet *Andes?* Maffei l'a cherché aux environs de Cavriana et de Volta dans le Véronnais; l'historien Visi de Mantoue le suppose à sept lieues de cette ville, près de Rivalta. Les savants étaient partagés entre ces deux opinions, quand M. Casali, dans son Mémoire *Del luogo natale di Virgilio*; Mantoue, 1800, *in-4° de* 40 *p.*, a cherché à prouver par des autorités et des arguments difficiles à réfuter, que Maffei et Visi se sont trompés, et que l'endroit autrefois appelé *Andes* est le même village qui porte aujourd'hui le nom de *Petiola*. Il faut cependant convenir que cette opinion n'est pas nouvelle; elle avait été soutenue par plusieurs savants italiens; mais l'autorité de Maffei et de Visi l'avait fait révoquer en doute; M. Casali l'a rétablie et appuyée de raisonnements qui paraissent sans réplique.

[1] On peut consulter les détails que nous avons donnés sur le testament de Virgile, dans notre Choix *des Testaments anciens et modernes, remarquables par leur importance, leur singularité,* etc.; Paris, Renouard, 1829, 2 *vol. in*-8°. (Voy. tom. II, *pp*. 346-49.)

ses débris, revêtu en *mattoni*, ou briques en losanges, sorte de construction romaine qui, au dire de tous les antiquaires, était en usage du temps d'Auguste. Ajoutons que Silius Italicus, poète du premier siècle de l'ère vulgaire, avait fait acquisition du lieu où reposaient les cendres de Virgile sur le chemin de Pouzzol, qu'il fit des réparations à ce mausolée et qu'il s'y rendait comme à un temple. Rien ne répugnerait donc à penser que le vieux monument qui nous occupe, remontant à des temps peu éloignés de la mort du poète, pourrait bien être réellement son tombeau. Cependant quelques savants modernes, et entre autres Cluvier, dans son *Italia antiqua*, lib. IV, c. 3, p. 1153, prétendent que les restes de Virgile n'ont point été déposés au mont Pausilippe, et qu'il faut chercher leur emplacement à l'orient de Naples dans le voisinage du Vésuve; ils s'étaient de ce passage de Stace :

.....Maronei sedens in margine templi,
Sumo animum ac magni tumulis accanto magistri....
..... Fractas ubi Vesbius egerit undas.

Le pied du Vésuve aurait donc été dépositaire des cendres de notre poète. Cette opinion a été partagée par Addison et par plusieurs autres écrivains. Il est encore un autre objet qui pourrait faire douter que le monument actuel fût le tombeau de Virgile; c'est l'aspect de son intérieur. L'abbé Romanelli, antiquaire napolitain, mort en 1819, nous en a donné la description : Le tombeau, dit-il, est maintenant détérioré, mais l'intérieur est conservé; il consiste en une chambre carrée, surmontée d'une voûte en maçonnerie grecque; chaque côté de cette chambre est d'environ 18 palmes[1] de

[1] Le palme de Naples est de 9 pouces 7 lignes.

large, et elle porte près de 15 palmes dans sa plus grande hauteur. Sur les côtés, on remarque onze niches propres à recevoir des urnes sépulcrales. Autrefois on en voyait une en marbre, qui, placée au milieu sur une base soutenue par neuf petites colonnes également en marbre, renfermait, dit-on, les cendres du poète. D'après cette description de l'abbé Romanelli, ces onze niches annonceraient un lieu de sépulture, non pas pour un seul homme, mais pour une famille entière; c'est ce que les Romains appelaient *columbarium;* or Virgile était des environs de Mantoue, et son tombeau élevé près de Naples n'avait besoin que d'une niche ou d'un autel pour recevoir son urne; donc le monument avec ses onze niches ne peut être le tombeau du poète. Ce raisonnement n'est pas rigoureusement conséquent, car Virgile a pu avoir des amis, des affranchis, des esclaves dévoués qui, en faisant construire son tombeau, auraient pris des précautions pour qu'un jour leurs cendres y fussent déposées autour de celles du grand homme qu'ils avaient tendrement chéri.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que le monument du Pausilippe a été, depuis les temps les plus anciens, et est encore aujourd'hui en possession de l'honneur d'avoir renfermé les cendres de Virgile; aucun autre lieu spécialement désigné dans les environs de Naples ne le lui a disputé. Pétrarque, qui est mort en 1374, dit qu'à la fin du sentier obscur, c'est-à-dire du chemin souterrain qui conduit de Pouzzol à Naples, dès que l'on commence à voir clair, on aperçoit sur une éminence le tombeau de Virgile, qui est d'un travail fort ancien. On ne faisait donc aucun doute dans le XIV[e] siècle et longtemps auparavant, que les cendres de Virgile ne reposassent dans cet endroit.

Il est fâcheux que l'urne qui contenait les cendres du poète ait disparu, ainsi que sa base. On y voyait écrit à l'entour le fameux distique :

Mantua me genuit, Calabri rapuêre, tenet nunc
Parthenope : cecini pascua, rura, duces.

Selon l'auteur du IVe siècle, déjà cité, c'est Virgile lui-même qui, sur le point de mourir, a composé cette épitaphe : *extremâ valetudine hoc sibi epitaphium fecit,* et peu après le biographe ajoute que ce distique fut inscrit sur le tombeau du poète : *suoque sepulcro id distichon quod fecerat, inscriptum est* [1]. Si cette inscription subsistait encore, on pourrait en comparer les caractères avec ceux qui sont employés dans d'autres inscriptions du temps d'Auguste ; mais elle a disparu. Le dernier savant italien qui prétend l'avoir vue, est Pietro de Stephano, qui l'affirme dans sa *Descrizione de' luoghi più sacri della cità di Napoli*; 1560, in-4°. Il en est de même d'Alphonse de Heredia, évêque d'Ariano, mentionné par le Cappacio, dans son *Historia puteolana* ; il

[1] M. Lemaire, éditeur de la grande *Bibliotheca classica latina*, Parisiis, 1819-1833, 142 *vol. in-8°*, n'est point d'avis que ce distique soit de Virgile, ou du moins il le critique très-sévèrement : *Distichon hoc*, dit-il, *passim laudatur ; est tamen tam jejunum, tam ineptum ut nemini facilè fraudem faciat.* (Voy. l'édition du Virgile de sa collection ; *Parisiis*, 1822, 7 *vol. in-*8° ; tom. VII, *p*. 281, en note.) Nous dirons cependant que cette épitaphe a toujours été attribuée à Virgile ; et même que, rédigée avec simplicité, sans ostentation, sans orgueil, elle nous semble conforme au caractère et à la modestie du poète. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ses travaux poétiques ont commencé par une épitaphe, et qu'il les a finis par la sienne propre.

assure également l'avoir encore vue. Dès-lors l'intérieur du monument a été dépouillé de l'urne, de la base qui la soutenait et des neuf petites colonnes. Cette disparition date donc du XVIe siècle.

Quelques-uns pensent que les Napolitains, craignant que les ossements du poète ne leur fussent dérobés, les ont fait mettre sous terre dans le Château neuf; Jean Villani, chroniqueur napolitain, n'est point de cet avis; il croit que l'urne a été portée à Mantoue; Alphonse de Heredia, que nous avons déjà cité, dit que c'est à Gênes; d'autres prétendent que les Lombards l'ont enlevée. Mais ces diverses assertions sont dénuées de preuves. Il résulte de cette disparition que le tombeau n'offre plus le même intérêt qu'autrefois, ni la même magnificence; l'intérieur a été totalement négligé, et l'extérieur tombe en ruine. Montfaucon, qui écrivait au commencement du XVIII siècle, dit : « On trouve encore aujourd'hui du côté de la montagne, vis-à-vis l'entrée du mausolée, un marbre à demi déterré sur lequel sont gravés ces deux vers :

> Qui cineres? tumuli hæc vestigia? conditur olim
> Ille hoc qui cecinit pascua, rura, duces. »

Un écrivain plus moderne assure que cette inscription portant la date de 1504, a succédé à l'ancienne *Mantua me genuit*, etc., qui a été enlevée, dit-on, par un anglais; et cet enlèvement suggère à l'auteur cette judicieuse réflexion : « Je ne sais pas de quel prix peut être » une telle antiquité lorsqu'elle est déplacée, et si le » plaisir de la possession peut se faire pardonner la cri- » minelle dégradation d'un monument sur lequel elle » donnait sinon des certitudes, au moins de précieuses » probabilités. »

Mais il est temps d'arriver à l'histoire des lauriers qui ont constamment ombragé le tombeau de Virgile, et que, par cette raison, l'on a regardés comme merveilleux; aussi les poètes napolitains les ont-ils célébrés à l'envi, mais leurs chants nous instruiraient peu sous le rapport historique; recourons plutôt aux écrivains et aux voyageurs, qui dans leurs relations n'ont pas négligé cet embellissement naturel du monument qui nous occupe. Quoique leurs récits ne soient pas unanimes sur l'histoire de ces lauriers, il est bon de les connaître.

Montfaucon dit, dans ses *Antiquités*, tom. v, p. 131, que l'on regarde comme une merveille ces lauriers nés sur la coupole du mausolée de Virgile, et qui semblent couronner l'édifice. Quoiqu'on en ait coupé à la racine deux qui étaient les plus grands, ajoute-t-il, ils renaissent et poussent des branches de tous côtés. L'édifice est couvert de toutes parts de myrtes et de lierre, il semble que la nature ait voulu elle-même célébrer la mémoire du grand poète. L'auteur ne dit rien de l'origine de ces lauriers, ils seraient donc aussi anciens que le tombeau.

Misson, dans son *Nouveau voyage d'Italie*, tom. II, p. 87, s'exprime ainsi : Quoique le mausolée soit bâti de gros quartiers de pierre, il ne laisse pas d'être presque tout couvert de broussailles et d'arbrisseaux qui y ont pris racine. On remarque entre autres un laurier qui est sur la cime, et, d'après l'opinion commune, on a beau le couper et l'arracher, il revient toujours. Mais on n'a encore rien décidé sur la vertu occulte qui cause cet effet surprenant, Virgile passant chez le peuple de Naples tantôt pour un magicien, tantôt pour un saint. Comme sorcier, disent les bonnes gens du pays, c'est

lui qui, par art magique, a percé le mont Pausilippe; et il a fait bien d'autres prodiges. Comme saint, dit le jardinier, propriétaire du lieu où est le mausolée, il allait tous les jours entendre la messe à une petite chapelle dont on voit encore les débris dans le voisinage : L'anachronisme est un peu fort de la part de ce brave jardinier. Mais passons cette petite facétie au protestant Misson.

Selon le président de Brosses, savant dijonnais, qui a visité l'Italie en 1739, « le tombeau de Virgile est tout solitaire dans un coin, au milieu d'une broussaille de lauriers dont le Pausilippe est farci, ce qui diminue un peu le prodige dont la nature avait honoré le prince des poètes en faisant croître un laurier sur son tombeau. J'y trouvai, continue plaisamment l'auteur, une vieille sorcière qui ramassait du bois dans son tablier, et qui paraissait avoir 80 siècles ; il n'y a pas de doute que ce ne soit l'ombre de la sibylle de Cumes qui revient autour du tombeau ; cependant je ne jugeai pas à propos de lui montrer *ramum qui veste latebat.* » Il paraît que le président a rapporté la petite relique dont tous les voyageurs sont jaloux de se munir en quittant le tombeau.

Grosley de Troyes, dans ses *Observations sur l'Italie*, a donné plus de détails sur les lauriers en question ; il nous apprend que « la surface extérieure de la coupole qui termine le mausolée de Virgile, offre un prodige célèbre dans le pays ; c'est un laurier dont elle est exactement couronnée. Cet arbuste n'a de nourriture que celle que ses racines cherchent dans les jointures des pierres. Tous les voyageurs en détachent, ou plutôt en arrachent des branches au moyen d'une corde à l'extrémité de laquelle on attache une pierre. Le flanc de la montagne où ce tombeau est situé, loin d'avoir des ar-

bustes de cette espèce, n'est couvert que d'ifs et de sapins. Cependant le laurier de Virgile, toujours vigoureux, toujours renaissant, se perpétue et répare ses pertes journalières. Il n'avait dans le XVIe siècle qu'une tige unique qui occupait le milieu de la coupole, où elle avait sans doute été plantée par quelque napolitain admirateur de Virgile. Vers le commencement du XVIIe siècle, un sapin de la partie collatérale de la montagne, renversé par le vent, donna de sa cime sur cette tige qu'il étouffa. La nature semble avoir voulu réparer cet accident en marcottant elle-même les racines comprimées qui se sont étendues sur toute la surface de la coupole. »

L'un des collaborateurs *du Voyage pittoresque de Naples et Sicile*, tom. I, p. 83, ne s'étend pas beaucoup sur l'arbrisseau, objet de nos recherches. « Nous montâmes, dit-il, sur la voûte du tombeau, nous y cherchâmes le laurier fameux et ne le trouvions pas; je commençai à croire qu'il en était de ce laurier comme de beaucoup de célébrités qui croissent, se perpétuent et se racontent sur parole; cependant à force de fouiller la terre, en écartant les ronces et les feuilles d'acanthe, nous trouvâmes le tronc du véritable laurier qui n'était pas encore mort, car il en sortait un tendre rejeton que je ménageai, tout en coupant un morceau du vieux bois. Si j'étais poète, je dirais pourquoi j'ai eu du plaisir à recueillir cette relique, mais je sentis que je la prenais avec une sorte de dévotion. »

Lalande, dans son *Voyage en Italie*, tom. VII, p. 302, s'étend encore moins que l'auteur précédent sur le fameux arbuste. Il dit qu'au-dessus du tombeau qui n'est plus qu'une masure située à l'entrée de la grotte du Pausilippe, dans la vigne du marquis de Salcitro, il

existait parmi beaucoup de ronces un ancien laurier dont tous les voyageurs ont parlé ; les uns disent qu'il avait crû de lui-même, d'autres qu'on l'avait planté et même replanté dans ce siècle (le XVIIIe), il était mort en 1776.

Enfin un amateur dijonnais qui cultive les arts avec succès [1], et qui, dans une excursion faite à Naples en 1833, a visité le Pausilippe et examiné le monument avec la plus scrupuleuse attention, nous a causé quelque surprise en nous annonçant que depuis longtemps il n'existait plus de laurier ni sur le tombeau, ni dans ses environs, et que ce que l'on donnait pour tel, était du chêne vert d'Italie dont la feuille ressemble beaucoup à celle du laurier. Ce chêne est le seul arbre qui se trouve maintenant sur le tombeau. Nombre d'années se sont écoulées depuis que le véritable laurier a disparu sous la main des nombreux visiteurs, qui n'ont pas mis la cognée au pied de l'arbre, mais qui ont fini par le détruire entièrement, à force d'en emporter des feuilles et des rameaux. Ce sont surtout messieurs les Anglais qui se sont signalés dans cet honorable pillage. Il y a environ douze ans que M. Casimir Delavigne, notre célèbre poète, si fidèle à la pureté de goût de Virgile, a fait, m'a-t-on dit, rétablir un véritable laurier sur le tombeau; mais deux ans après, il n'en restait pas brin,

[1] Cet amateur est M. Liégeard fils, à l'obligeante générosité duquel nous devons le rameau dont nous avons parlé en tête de ce Mémoire ; nous le prions de recevoir ici l'expression de notre reconnaissance, tant pour ce curieux présent, que pour les détails plus curieux encore qu'il a bien voulu nous donner sur l'état actuel du tombeau, de la montagne, de la grotte, etc.

tant le fanatisme virgilien est encore dans toute sa ferveur. On a annoncé récemment que M. Eichhoff, savant distingué, voulant consacrer par un monument durable le tombeau en question, y a fait élever une colonne de marbre blanc ombragée d'un laurier, et portant l'épitaphe ordinaire *Mantua me genuit*, etc.; c'est très-bien; passe pour la colonne, elle sera sans doute respectée, car elle ne peut pas, comme une feuille d'arbuste, se glisser dans la poche ou dans le porte-feuille; mais pour le laurier, il court de grands risques, à moins que M. Eichhoff n'ait trouvé le moyen de mettre ses feuilles et ses rameaux à l'abri de la rapacité des pélerins toujours si zélés et si avides de remporter la petite relique, constatant la visite qu'ils ont rendue aux mânes du grand homme.

A propos de ces pélerins, nous dirons que, parmi eux, plusieurs personnages connus ont parlé eux-mêmes du résultat de leur pélerinage; et nous citerons à cet égard quelques faits qui prouveront le prix que l'on a attaché en différents temps à ces légères curiosités.

En 1755, M. Bordes, littérateur lyonnais très-connu, voyageant en Italie, se rendit au mont Pausilippe, visita le monument de Virgile, détacha une feuille du laurier, et, à son retour en France, la plaça en tête d'un exemplaire du Virgile, *Elzevir*, 1676, *pet. in*-12, qu'il possédait dans sa bibliothèque; il y ajouta cette inscription :

« Feuille du laurier qui couvre le tombeau de
» Virgile, dans le royaume de Naples, près de Naples,
» cueillie en 1755, par M. Bordes, de l'Académie des
» sciences, belles-lettres et arts de Lyon. »

Ce petit volume, lors de la vente des livres de

M. Firmin Didot, en 1810, a été adjugé pour la somme de 366 fr. [1].

M. Grosley de Troyes, dont nous avons déjà parlé, exécuta, en 1758, son pélerinage au mont Pausilippe, et cueillit sur le tombeau deux branches du laurier; revenu dans sa patrie en 1759, il offrit l'une de ces branches à l'Académie des sciences, à Paris; et il disposa de l'autre, à Troyes, en faveur d'un jeune rhétoricien, qui, à la distribution des prix du collège, avait remporté celui de poésie. Quelques jours après, le jeune lauréat adressa un remercîment en vers latins à Grosley, qui en fut tellement satisfait qu'il embrassa l'auteur et lui remit un exemplaire du beau VIRGILE *de la Rue*, en

[1] Cette édition des Elzévirs, de 1676, quoique moins belle que celle de 1636, est très-recherchée parce qu'elle est beaucoup plus correcte. Voici quelques prix auxquels certains exemplaires de cette édition ont été portés dans des ventes publiques.

Chez M. Crévenna, en 1789, *exempl. rel. en mar. bl.*, n° 3823 de son catalogue; adjugé au prix de . . 375 fr.

Chez M. de Cotte, en 1804, *exempl. rel. m. r.*, n° 969 de son catalogue; vendu. . . . . 320 fr.

Chez M. Larcher, en 1814, *exempl. rel. m. violet*, n° 999 de son catalogue, vendu. . . . . 280 fr.

Chez M. de Mac-Carthy, en 1817, *exempl. rel. v. doré*, n° 2553 de son cat., adjugé au prix de . . . . . 365 fr.

Chez M. Bérard, en 1829, *exempl. rel. m. bl.*, n° 542 du catalogue, vendu. . . . . 221 fr.

Nous pourrions citer beaucoup d'autres prix, mais inférieurs, tels que 163 fr., 130 fr., 128 fr., etc. (Extrait de notre BIBLIOGRAPHIE SPÉCIALE *des Elzévirs de choix, les plus précieux, et les seuls dignes de figurer dans le cabinet d'un véritable amateur;* ouvrage encore inédit, présentant la description, condition et valeur des plus beaux exemplaires adjugés dans les ventes les plus remarquables depuis 1738.)

lui disant : « Vous avez la sauce; tenez, voilà le poisson. » Ce jeune élève, plein de mérite, était M. Bouillerot, qui se fit ecclésiastique. Le clergé du diocèse de Troyes et la Société académique de l'Aube l'ont toujours compté au nombre de leurs membres les plus distingués.

Mme la Margrave de Bareuth, sœur de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse, n'a pas dédaigné d'aller aussi rendre visite au monument du mont Pausilippe et d'en rapporter le rameau sacré. De retour dans ses États, elle l'envoya au roi son frère, avec ce billet :

« J'arrive d'Italie, je désirais vous rapporter quelque
» chose de ce beau pays; je n'y ai rien trouvé de
» plus digne de vous être offert qu'une branche du lau-
» rier qui ombrage le tombeau de Virgile. »

C'était un compliment flatteur pour un prince qui se délassait des travaux de Bellone avec sa lyre, lyre dont Voltaire, soit dit entre nous, remontait quelquefois les cordes, pour en rendre les accords plus parfaits.

On trouve dans le *Magasin encyclopédique*, 1795, tome 1, p. 271, une épître en 46 vers, adressée à l'abbé Delille, par un anonyme qui, comme tant d'autres, était allé faire près de Naples, sa petite récolte au mont sacré. Cette épître a pour titre : « *à Virgile-Delille*, » en lui envoyant un morceau de laurier coupé sur le » tombeau de Virgile. » Nous allons rapporter quelques vers de cette pièce, parce que l'auteur y peint l'état actuel du monument : il parle d'abord du lieu, ainsi que de Virgile, et dit :

» Je croyais retrouver de sa gloire embellis
» Ces bois qu'il enchantait du nom d'Amaryllis,

» Tandis que sous l'ormeau, de jeunes tourterelles
» Y roucoulaient d'amour leurs plaintes mutuelles ;
» Le charme a disparu ; rien ne s'offre en ce lieu
» Qu'un triste souvenir et du temple et du dieu.
» De ronces, de cailloux cette terre semée
» Est par un pâtre obscur sans respect affermée.
» Pour y gravir l'œil cherche un pénible sentier;
» Plus d'ombrage à l'entour, plus d'oiseaux ; ce laurier
» Qui, fier de ses mille ans, s'élevait si superbe,
» Coupé dans sa racine, est ignoré dans l'herbe ;
» Un mercenaire avide et prompt à l'outrager
» Trafique de sa gloire et l'offre à l'étranger..... »

Puis s'adressant à l'abbé Delille :

« Cet arbre t'appartient ; ton nom sut m'enhardir
» A saisir ce débris pour un talent que j'aime ;
» Je l'ai pris à Virgile et le rends à lui-même. »

Ces vers ne sont pas du premier mérite, mais l'à-propos est bien ; il est certain que personne n'était plus digne d'un tel présent que le traducteur des Géorgiques.

M. De Châteaubriand est aussi l'un de ces curieux amateurs qui ont moissonné dans le champ sacré du Pausilippe. Sa belle lettre sur la ville éternelle (Rome), adressée à M. de Fontanes, le 10 janvier 1804, en fait foi. Elle commence ainsi : « J'arrive de Naples, » mon cher ami, et je vous porte des fruits de mon » voyage sur lesquels vous avez des droits. *Tenet nunc* » *Parthenope*...... » L'illustre écrivain n'en dit pas davantage.

Nous ne prolongerons pas cette liste des personnages connus, qui eux-mêmes ont parlé de leur pélerinage au mausolée du grand poète ; mais combien d'autres amateurs, tant nationaux qu'étrangers, ont fait la même excursion, et conservent silencieusement dans leur cabinet la feuille dont ils ont dépouillé l'arbre sacré !

On avouera que ces pélerinages multipliés presqu'autant que les feuilles du fameux laurier si souvent renouvelé, sont la plus grande preuve de l'enthousiasme qu'ont excité dans tous les temps et les chants mélodieux du cygne de Mantoue et ses qualités personnelles. Il avait une si belle ame ! non seulement on l'admire, mais on l'aime ; et dès son vivant, il avait inspiré ces nobles sentiments à ses contemporains, surtout aux plus illustres, entre autres, Auguste, Mécène, Horace, Varus, Gallus, Pollion, etc., qui le chérirent tendrement. Chez les Modernes comme chez les Anciens, il a été l'objet de la plus grande vénération ; mais quelquefois on a honoré sa mémoire par des particularités assez singulières. Par exemple, à Mantoue, le croira-t-on ? on est allé jusqu'à regretter hautement et solennellement à l'église que le prince des poètes latins n'ait pas été chrétien, et cela est consigné dans un hymne que l'on chantait à l'office le jour de la fête de saint Paul. Voici ce que nous apprend à ce sujet l'abbé Martinelli, dans son *Discours sur l'état des lettres et des arts à Mantoue*, 1775, in-4°. L'anecdote est tirée d'un manuscrit de Jean Piccinardi de Crémone :

« Au xve siècle, dit l'auteur, on avait coutume à Mantoue, de chanter à la messe de saint Paul, un hymne en l'honneur de Virgile. On y supposait que l'apôtre des nations, arrivant à Naples, tourna ses regards vers le mont Pausilippe où reposent les cendres de ce grand poète, et qu'il regretta de n'avoir pu ni le connaître, ni le convertir ; c'est ce qu'exprime la strophe suivante tirée de cet hymne et où l'on parle de saint Paul en ces termes :

Ad Maronis mausoleum
Ductus, fudit super eum

Piæ rorem lacrymæ :
Quem te, inquit, reddidissem,
Si te vivum invenissem,
Poetarum maxime !

On peut dire que cet hommage, quoique bizarre, prouve plus que tout autre, le cas que l'on faisait du poète dans un siècle tout de foi, mais où le goût était encore loin d'être épuré. [1]

L'épitaphe suivante, quoique bien postérieure à la strophe que nous venons de rapporter, peut rivaliser avec elle par son ridicule et par sa niaise simplicité :

Cy dessous gist monsieur Virgile
Fort honneste homme et fort habile;
Sur sa tombe un laurier est né ;
Priez Dieu pour le trespassé.

Ce rimailleur ne se bornait pas, comme saint Paul, à désirer que Virgile fût chrétien ; il le traitait comme tel.

[1] Cette strophe en rappelle une plus ridicule encore, qui fait partie d'un hymne ancien en l'honneur de S. Christophe dont la statue colossale était jadis à l'église Notre-Dame de Paris. De quel siècle est cet hymne? Nous l'ignorons ; mais on va voir que la latinité des Santeuil de ce siècle différait beaucoup de celle de notre Santeuil moderne :

O magne Christophore,
Qui portasti Jesu-Christe
Per mare Rubrum
Et non franxisti crurum !
Sed hoc non est mirum,
Quia tu es magnum virum.

Nous avons vu des actes latins des xe et xie siècles, où les règles de la grammaire sont observées comme dans cette strophe.

Le cardinal Bembo [1] a réussi bien autrement dans l'épitaphe qu'il a consacrée au célèbre poète Sannazar, qui est enterré près du mausolée de Virgile.

Cette épitaphe est ainsi figurée :

D. O. M.

Da sacro cineri flores : hìc ille Maroni
Sincerus [2] musâ proximus et tumulo.
VIXIT ANN. LXII. AN. DOM. M. D. XXX.

Cette épitaphe a été ainsi délayée en français dans le *Voyage pittoresque* de Saint-Non, t. 1, p. 87 :

Passant, jetez ici des fleurs à pleines mains,
L'immortel Sannazar repose en cet asile;
Il est sur le Parnasse assis près de Virgile,
Et leurs deux tombeaux sont voisins.

On aurait pu mieux faire; et la traduction de notre célèbre Lamonnoye, sans être parfaite, est cependant préférable à la précédente :

Ci gît dont l'esprit fut si beau,
Sannazar, ce poète habile,

[1] Ce cardinal, l'une des illustrations littéraires du XVIe siècle et qu'on regarde comme le restaurateur de la bonne latinité, était si scrupuleux sur la pureté de son style, qu'il avait, dit-on, dans son cabinet quarante tiroirs par lesquels il faisait passer ses écrits à mesure qu'il les avait corrigés; et il ne les publiait qu'après qu'ils avaient subi ces quarante épreuves épuratoires. Ce rigorisme de longue épuration de style ne conviendrait guère aujourd'hui, époque où l'on desserre chaque jour volume sur volume avec une telle rapidité que le premier tiroir du cardinal serait vraiment superflu.

[2] Sannazar avait pris le nom d'Actius Sincerus à la sollicitation de Pontanus qui, lui-même, avait changé son prénom Jean en celui de Jovianus, lorsqu'il fut élu Président de l'Académie Napolitaine. C'était alors l'usage parmi les gens de lettres.

Qui, par ses vers divins, approche de Virgile
Plus encor que par son tombeau.

D'Alembert rapporte dans *l'Histoire de l'Académie française*, t. III, p. 517, que la ville de Mantoue, pour honorer d'une manière plus spéciale son poète chéri, fit placer sa tête dans ses armoiries. Quant au véritable portrait de Virgile, on n'a pas la certitude de le posséder [1]. Un ancien buste en marbre dont nos conquêtes en Italie avaient enrichi le musée de Paris, rend assez bien cette expression douce et mélancolique que la tradition donne à la figure de Virgile, d'après son caractère

[1] Il avait cependant été mis, ainsi que celui de Tite-Live, dans toutes les bibliothèques publiques, du temps des empereurs ; il n'y a que ce brutal et insensé Caligula qui eut l'idée de les ôter et de détruire les ouvrages de Virgile ; ce n'est certes pas la moins absurde de toutes ses extravagances.

On a parlé dans le *Musée des familles*, 1838, tom. V, p. 221, d'un portrait de Virgile, que l'on dit le seul authentique et qui aurait été copié sur un manuscrit des œuvres du poète, datant du IVe siècle ; cette copie qui appartenait d'abord à l'abbaye de Saint-Denis, serait passée dans la bibliothèque du Vatican. Il suffit de lire cet article et surtout les détails de la physionomie, pour être convaincu que ce n'est point là le portrait de Virgile ; c'est une espèce de caricature hideuse, griffonnée et enluminée dans le moyen âge. L'auteur finit ainsi sa description : « La tête a la forme triangulaire d'un van ; le front » imite la partie la plus large, le menton la plus étroite, une » expression moutonnière règne dans l'ensemble de son visage ; » on dirait qu'un bêlement va sortir de la bouche.... » L'article du Musée est écrit avec beaucoup d'érudition ; il nous semble que l'auteur, au lieu d'admettre l'authenticité d'un tel portrait, eût mieux fait d'employer son érudition à la combattre. Au reste l'opinion générale est bien prononcée sur l'impossibilité d'avoir un vrai portrait de Virgile.

connu. Mais on n'a aucune preuve que ce buste soit véritablement antique et fait sur le modèle vivant, pas même sur le portrait qu'Alexandre Sévère avait dans son oratoire, avec ceux d'Homère, d'Orphée, d'Abraham, de Jésus-Christ, d'Appollonius de Thyanes, etc., etc.

Enfin les derniers hommages publics rendus à Virgile datent de la fin du dernier siècle. Pendant les guerres qui ont eu lieu en Italie, la mémoire du grand poète n'a point été indifférente à plusieurs de nos généraux, surtout dans les lieux où des souvenirs particuliers le signalent davantage à la postérité. Par exemple, le général Miollis, commandant à Mantoue en 1797, ordonna qu'une fête solennelle fût célébrée en l'honneur de Virgile, et il créa dans cette ville un *forum* auquel il donna le nom du poète. En outre, il fit élever un obélisque dans le lieu présumé de sa naissance.

Le général Championnet, s'étant emparé de Naples, le 23 janvier 1799, profita des premiers instants de la victoire pour s'occuper de la restauration du tombeau de notre poète. Si cette restauration a eu lieu, elle a malheureusement laissé peu de traces.

Nous terminons ici cette notice, dont le seul but a été de faire connaître un peu plus en détail la vieille ruine du Pausilippe, connue dans tous les temps sous le nom de tombeau de Virgile [1], et de mettre sur la voie ceux qui voudraient approfondir davantage la question de savoir si ce monument remonte réellement au siècle d'Auguste.

[1] Voyez plus loin une note sur l'indication des ouvrages à gravures où est représentée cette ruine.

Note sur le mont Pausilippe.

Le Pausilippe est une colline de *tufa* volcanique ou pipérine, située le long du bassin de Naples, au S.-O. de cette ville. Son nom tiré du grec παυσις λυπης, signifie cessation de tristesse, à raison sans doute de la charmante vue que l'on découvre en sortant du long et sombre chemin souterrain qui traverse la montagne et qui conduit de Naples à Pouzzol.

Ce chemin qu'on appelle *la grotta di Pozzuoli* ou *grotta di Posilipo*, a 363 toises de longueur; sa hauteur est au moins de 50 pieds, et sa largeur en a 18. Il est présumable que cette grotte fut commencée par une carrière d'où l'on tirait de la pierre et du sable, et elle fut continuée pour abréger et faciliter le chemin de Pouzzol à Naples qui passait jadis sur la montagne. Le peuple croit que ce chemin fut fait par les enchantements de Virgile; cette fable est même rapportée dans la chronique de Villani. Les savants ne sont point d'accord sur l'origine de cette grotte : Celano dit qu'elle fut creusée par les habitants de Cumes. Varron, *De re rustica*, lib. III, c. 17, semble l'attribuer à Lucullus. Strabon, lib. V, en fait honneur à Marcus Cocceius; cela est répété dans une inscription qu'y fit placer le duc de Medina Las Torres. Enfin Martocelli assure qu'elle fut faite du temps d'Auguste.

Dans les temps anciens elle était moins large et moins commode qu'elle ne l'est maintenant. C'est Don Juan d'Aragon, vice-roi de Naples, et Pierre de Tolède, sous Charles-Quint, qui l'ont fait élargir et mettre dans l'état où elle est à présent. Deux ouvertures ou soupiraux de la voûte y répandent un peu de jour; et dans le milieu est une petite chapelle à la Vierge, près de laquelle on entretient une lampe ou lanterne qui répand aussi un peu de clarté.

La direction de cette avenue souterraine est telle, que vers la fin d'octobre, le soleil couchant l'éclaire un instant dans presque toute sa longueur; d'où il suit, dit Lalande, qu'elle

fait un angle de 18 degrés vers le sud avec la ligne de l'ouest, ou de 72 degrés avec la méridienne vers le couchant.

On trouve, en descendant du tombeau de Virgile, une côte appelée Mergellina; elle fait partie du Pausilippe.

Les journaux ont annoncé récemment (août 1840), la découverte d'une nouvelle grotte sur le mont Pausilippe. Cela paraît assez singulier, surtout d'après les objets que l'on prétend avoir trouvés dans les décombres, et qui donneraient à penser que ce lieu a été habité, car on y voit, dit-on, des traces d'ornements sculptés sur des murs; on y a découvert des statues, des monnaies, etc. Comment l'histoire n'a-t-elle rien révélé sur ce lieu, qui sans doute a prêté jadis à des événements? Au reste, quoi qu'il en soit, voici le récit auquel le lecteur ajoutera le degré de foi qui lui paraîtra convenable.

« On vient de découvrir sur le versant sud-est du mont Pausilippe une nouvelle grotte qui paraît très profonde, dont l'ouverture a 16 pieds de largeur et qui, jusqu'aux 3/4 de sa hauteur qui est de 45 pieds, est remplie de terre, de sable fin et de beaucoup de décombres. Les parois intérieures sont composées en partie de grès, en partie de murs élevés par la main de l'homme et sur lesquels on découvre par-ci par-là les traces d'ornements sculptés qui semblent avoir eu la forme de réseaux. A environ 400 pas de l'entrée, se trouvent douze statues colossales en marbre, qui sont enterrées jusqu'aux épaules dans les décombres, mais dont les têtes sont tellement mutilées, qu'il est impossible de déterminer ce que ces statues étaient destinées à représenter. On a aussi trouvé parmi les décombres quelques petites monnaies grecques et romaines en cuivre et en argent. On ne peut entrer dans cette grotte que lorsque le vent du côté de la mer vient de l'enfiler, car autrement l'air y est tellement raréfié, que la respiration

se trouve gênée, et que quelquefois la lumière s'éteint. »

Tel est le récit des journaux sur cette découverte récente qui, si elle existe réellement, sera sans doute l'objet de savantes recherches de la part des archéologues italiens. Il faut donc en attendre le résultat, pour juger de son importance.

INDICATION DE QUELQUES OUVRAGES A GRAVURES

Dans lesquels est représenté le Tombeau de Virgile dans son état actuel.

Si beaucoup d'amateurs ont visité le tombeau de Virgile au mont Pausilippe, il en est un bien plus grand nombre qui ont été privés de cette satisfaction : c'est pour les dédommager de cette privation que nous allons leur indiquer quelques ouvrages enrichis de planches, dans lesquels ils trouveront représentée la vue de ce monument et quelquefois celle de l'entrée de la grotte du Pausilippe. Parmi ces ouvrages, les principaux sont :

L'ANTIQUITÉ expliquée et représentée en figures, par B. de Montfaucon (français-latin). *Paris*, 1719, 5 *tomes en* 10 *vol. in-fol.*, avec 977 pl. (Voy. tom. V, chap. XII, vis-à-vis la page 132; la planche 119 représente le tombeau de Virgile de forme ronde, posé sur sa base carrée, et couvert de branches de laurier.)

ANTICHITA di Pozzuoli, Cumo e Baia, auctore P. Ant. Paoli (italien-latin), *Florentiæ*, 1768, *in-fol. avec* 65 *fig.* (Voy. 10 et suiv.)

CAMPI PHLEGRÆI : Observations sur les volcans des deux Siciles, par Will. Hamilton (anglais-français); *Naples*, 1776, 2 *parties in-fol. avec* 54 *pl.* (Voy. 2e part., 1, 16).

VOYAGE PITTORESQUE, ou description du Royaume de Naples et de Sicile (par Richard, abbé de Saint-Non); *Paris, Lafosse*, 1781-1786, 4 *tomes* en 5 *vol. in-fol.* avec 371 pl. dont 22 offrent des sujets doubles. (Voy. tome 1er, trois planches à

doubles gravures. La première, vis-à-vis la page 81, représente, dans la gravure inférieure, *l'Entrée de la grotte du Pausilippe en y arrivant du côté de Naples*. On aperçoit au-dessus de la grotte ; un peu à gauche, dans le lointain, un petit groupe d'arbres et de ruines, confus ; c'est le tombeau de Virgile. La seconde planche, vis-à-vis la p. 82, représente à droite *l'Entrée de la grotte du Pausilippe près de Naples*, et à gauche le *chemin creux qui conduit à la grotte*. La troisième planche, vis-à-vis la page 83, offre, dans la gravure du bas, la *vue du tombeau de Virgile près de Naples*. Une quatrième planche, vis-à-vis la page 85, donne le *tombeau de Sannazar*, dans la gravure à gauche).

Nouveau voyage d'Italie (par Misson). *La Haye*, 1702, 4 *vol. in*-12, *fig*. (Voy. tome II, vis-à-vis la p. 87; le tombeau de Virgile est représenté isolé, hérissé de branches de laurier).

Le magasin universel, *Paris*, 1836-1837, *in*-4°, avec 52 pl. et beaucoup de vignettes. (Voy. page 9, pl. 2. C'est *Pétrarque visitant le tombeau de Virgile sous le roi Robert, en* 1341 : dessin de fantaisie, représentant l'intérieur du tombeau de Virgile, tel qu'on suppose qu'il devait être à cette époque).

Tels sont les ouvrages, dont les gravures, excepté celle du dernier, nous représentent l'aspect extérieur du tombeau de Virgile dans ces temps modernes ; il paraît que les artistes ne l'ont pas tous pris du même point de vue, car plusieurs de leurs dessins offrent des différences, quoique tous annoncent un monument en ruine.

COUP-D'OEIL PHILOSOPHIQUE

SUR

LES PHASES DE LA LITTÉRATURE EN FRANCE.

LITTÉRATURE CONTEMPORAINE.

§ Le Consulat et l'Empire.

La révolution française, qui dans son origine était l'œuvre des besoins et des intérêts, avait bientôt poussé ses doctrines à l'extrême, puis elle avait procédé dans ses actes conformément à ses doctrines. De là, les aberrations qu'elle avait sanctionnées, les ruines qu'elle avait faites, les maux qu'on avait soufferts. Lorsqu'épuisée par ses propres excès, elle trouva un temps d'arrêt dans la lassitude générale, la première pensée qui s'éleva dans tous les esprits fut de lui demander compte de ses doctrines. Du moment donc où un pouvoir nouveau, qui avait pris son point de départ dans la force matérielle, eut fait un appel aux idées d'ordre et de morale pour se consolider ; la réaction qui était au fond des cœurs se produisit au dehors, elle se formula dans la parole et dans les livres.

Ce fut dans un cours public de littérature que cette réaction commença. Elle prit tout d'abord un élan et une puissance qu'elle dut à la parole vivante, laquelle a comme on sait un tout autre ressort que la parole écrite. Il faut dire même que l'homme de talent qui en fut l'organe dut à cette initiative en action l'avantage d'obtenir dans l'opinion une situation et une importance supérieures à la mesure de ses forces.

M. de la Harpe, homme du XVIIIe siècle de tous points, n'était pas helléniste et n'eût été dans le siècle précédent qu'un humaniste vulgaire ; il était versé dans l'antiquité classique, mais nullement dans l'antiquité savante; peu familiarisé avec les littératures étrangères, il ne possédait à fond de la littérature française que les XVIIe et XVIIIe siècles. Mais il avait une grande justesse dans l'esprit, un discernement net et le goût exercé. Il portait dans la parole une dialectique nerveuse avec une facile abondance. Il joignait à cela une foi pleine en lui-même dans ses impressions, ses jugements et ses vues. Il éprouvait une aversion profonde pour les doctrines révolutionnaires, et une sorte de ressentiment contre les hommes dont les mœurs en étaient l'expression. Ce fut avec ces qualités du caractère et de l'esprit et ces dispositions dans l'ame que La Harpe s'assit dans sa chaire de professeur au Lycée : il eut un succès immense.

Les contemporains ont gardé le souvenir du mouvement électrique qu'un jour il excita, lorsque rappelant les déchirements de la république romaine à l'occasion d'une harangue de Cicéron, et reportant ses regards sur un bouleversement bien plus complet encore dont son auditoire avait été témoin, il s'écria :

» Que de choses je ne fais qu'indiquer à vos souvenirs
» et à vos réflexions! Je n'en dois pas faire davantage.
» Je connais la mesure de mes fonctions et de mes pa-
» roles. Mais ces détails ne seront pas perdus pour l'in-
» struction de la postérité! Non, ils ne le seront pas!
» J'en jure par l'humanité outragée comme elle ne l'a-
» vait été jamais! » Vous sentez qu'un professeur qui avait de telles choses à dire et qui les disait de cette sorte devait impressionner l'assemblée, et que des leçons de littérature qui amenaient de tels incidents laissaient du retentissement dans les ames.

La Harpe bataillait encore au Lycée en expliquant les beautés poétiques de Voltaire ou les aberrations philosophiques de Diderot; d'un autre côté les Fontane, les Fiévée, les de Bonald s'essayaient dans le Mercure de France à dresser une tribune ouverte aux doctrines religieuses et monarchiques, lorsqu'un homme apparut à l'horizon des lettres avec l'éclat d'un talent qui devait fixer tous les yeux, qui plus tard devait faire école dans la route qu'il s'était tracée.

Une voix puissante avait marqué des limites au flot révolutionnaire; une autre voix qui n'empruntait point sa force à la puissance du glaive mais au pouvoir de l'éloquence, s'élevait à côté de la première; et tandis que le général victorieux rouvrait aux Français les temples chrétiens fermés durant dix années, un jeune écrivain, jusqu'alors sans renom et sans autorité, flétrissait ce que les doctrines nouvelles avaient exalté, et il exaltait ce qu'elles avaient flétri. Il subjuguait à son tour l'opinion par la magie du talent; et ce que la politique et la force avaient commencé, il le consommait par la persuasion.

Le Génie du Christianisme fut un phénomène au temps où il parut, non moins par la beauté de la forme que par le fond des idées. Ce style plein de grâce, de fraîcheur, de mouvement, d'images et surtout de tendresse était sans modèle. Peut-être bien dans le style de Bossuet, de Pascal, de Rousseau même en ses belles pages, trouverez-vous plus de spontanéité, plus de force, plus de franchise. Mais nul écrivain de la langue n'avait réuni au même degré d'harmonie les diverses qualités du style ; nul autre n'avait donné aux élans du cœur une expression aussi complète et aussi variée. L'école voltairienne ne comprit rien au livre de M. de Chateaubriand. Le style de l'écrivain ne lui parut pas moins étrange que son christianisme au front levé. Aujourd'hui que les quarantes années qui se sont écoulées ont emporté avec elles les préjugés et les passions de l'époque, on ne lit pas sans sourire les critiques des Ginguené et des Morellet. On s'étonne plus encore du jugement rendu dix ans plus tard par l'Institut qui chargé par le chef de l'Etat de décerner une couronne littéraire au plus digne, passait sous silence l'ouvrage qui était l'honneur du siècle pour glorifier je ne sais plus quelle œuvre de morale dont le titre, comme le nom de l'auteur, ne sont dans la mémoire de personne.

Nous apprécierons plus tard les vues de M. de Chateaubriand dans son livre, l'influence de son œuvre sur l'art et sa portée dans l'intérêt de la Religion. Mais nous devons dire en ce moment que dans sa poétique du Christianisme, l'auteur ouvrait une voie neuve à la critique. En prenant du point de vue des institutions et des croyances l'explication, la valeur et la règle des produits littéraires, il sortait de l'ornière de la critique

classique, il fondait la critique philosophique, la haute et la vraie, la seule qui puisse satisfaire un esprit étendu et mettre en progrès les lumières.

Un autre écrivain de l'époque, d'un génie plus austère, contribua efficacement par ses travaux à ramener les esprits sérieux dans les voies de la raison et du goût. Ce fut l'auteur de la *Législation primitive* et de l'écrit sur *le Divorce*. M. de Bonald, doué du sens métaphysique à un haut degré et habile écrivain, lança dans le Mercure une succession d'articles, où, généralisant les idées, il opposait ses propres théories aux ouvrages décevants du XVIIIe siècle, s'attaquant aux plus grandes renommées de ce temps, dont il signalait les erreurs et les écarts en même temps qu'il découvrait leur côté faible. Morceaux de littérature profonds et brillants, qu'on lit encore avec intérêt parce que les principes y sont saisis de haut; véritables chefs-d'œuvre du genre quand l'esprit subtil et fort de l'auteur ne l'emporte pas lui-même au-delà du point juste de la vérité.

Mais si les doctrines que la révolution avait sanctionnées étaient attaquées avec force et avec éclat, elles avaient aussi leurs défenseurs chez des gens de lettres dont cette agression compromettait les actes, ou blessait les opinions et les sympathies. Il y avait donc sous le Consulat et l'Empire un conflit entre deux littératures, dont l'une affectait le retour aux doctrines religieuses et monarchiques en s'appuyant sur les traditions sociales et littéraires du siècle de Louis XIV, et l'autre prenait pour son drapeau la philosophie du XVIIIe siècle. Les gens de lettres de l'époque se divisèrent en deux camps ennemis. Le combat fut tout à l'avantage des athlètes nouveaux. Les Chénier, les Lemercier, les Arnaud,

les Ginguené n'étaient point des hommes médiocres sans doute; mais ils n'étaient pas de force à lutter contre leurs adversaires, soutenus dans le débat d'ailleurs par un élan de réaction qui était au fond de l'opinion. La littérature révolutionnaire fut foudroyée. Les traditions du dernier siècle furent décréditées. Et selon le mot vrai de M. de Chateaubriand, le bon goût dans le style et les idées saines revinrent en même temps que l'ordre dans l'Etat.

La pensée du chef de l'Etat lui-même était en faveur de la littérature réactionnaire qui pourtant dépassait ses vues. « Il y a deux littératures en France, disait-il » à l'un des champions du Mercure, la petite et la grande; » j'ai la petite, mais la grande n'est pas pour moi. » Eh bien, c'était cette grande littérature qui n'était pas pour lui qu'il aimait. Son esprit juste et fort le portait là, quoiqu'il pût s'alarmer des tendances secrètes. Napoléon trouvait bon qu'on exaltât la monarchie, mais il eût voulu que ce fût la sienne. Il trouvait bon qu'on battît en brèche une philosophie dissolvante, mais non jusqu'à mettre à découvert les vieux fondements de la France royaliste et chrétienne. Or il n'était guère possible que cette juste mesure commandée par la politique fût gardée constamment dans les livres. On se rappelle encore le scandale et la colère qu'excita dans le cabinet des Tuileries le fameux article sur le voyage de M. de Laborde, dans lequel M. de Chateaubriand, à son retour de la Terre-Sainte, faisait le récit de sa visite au tombeau de *Mesdames de France*. L'illustre pélerin n'échappa aux effets d'un redoutable ressentiment que par l'intervention dévouée de son ami Fontane, esprit élevé, généreux et poli qui avait les bonnes grâces du maître, et qui sut conserver dans le langage d'une

flatterie décente les formes de l'honneur et de la vertu.

De ce moment le Mercure fut supprimé. La monarchie était revenue avec les traditions du passé, mais décorée de l'éclat de cent victoires et du prestige d'une administration forte. Les résistances tombèrent devant la gloire impériale et les exigences de l'absolu pouvoir. La polémique littéraire cessa ; le mouvement de l'Empire absorbait tout. M. de Chateaubriand se tut. Un autre écrivain marquant, qui pour sa part faisait de l'opposition, fut réduit au silence.

C'était cette femme, plus étonnante encore dans sa conversation que dans ses écrits, qui forte d'une position sociale indépendante et de la conscience de son talent, avait déclaré au modérateur de l'Europe une guerre ouverte, poursuivait le grand homme de ses épigrammes, et alarmait un despotisme tout-puissant par ses idées libérales dès-lors répandues dans ses livres.

Mme de Stael avait publié avant son exil des écrits bien remarquables, qui faisaient honneur à la littérature de l'époque. Sans s'être rangée comme écrivain sous les drapeaux d'aucun parti, elle avait sa littérature à elle, sa philosophie à elle, dans lesquelles on trouvait sous des théories parfois hasardées et nuageuses des vues ingénieuses et larges et toujours revêtues d'un style plein de nerf et d'élégance. Son livre de *la Littérature dans ses rapports avec les institutions sociales* renferme un grand nombre d'aperçus neufs alors sur les littératures anciennes et modernes. Ces vues, depuis fécondées, se retrouvent en ce qu'elles ont de juste partout aujourd'hui ; mais elles témoignent encore d'un esprit étendu, de longues études et de graves méditations que

la condition du sexe semblait n'admettre point. Le chef-d'œuvre de Mme de Stael, le livre de *l'Allemagne*, mis d'abord au pilon de la police impériale et publié plus tard, avait l'avantage d'initier les Français à la littérature allemande alors trop peu connue. Il est écrit avec intérêt, et souvent avec charme, parce que la matière entrait dans les prédilections littéraires de l'auteur. Cette partialité instinctive amène aussi quelques jugements erronés : tel qu'il est, le livre dénote un discernement rare avec la connaissance approfondie des mœurs et du génie d'un peuple. Les romans de l'auteur sont pour la valeur à mon sens la moindre partie de ses ouvrages. Mme de Stael manque de tendresse d'ame. Ses fictions, dépourvues de naturel, d'intérêt même, n'ont guères d'objet que de mettre ses théories en lumière. La nature s'était trompée en revêtant d'un corps de femme cette ame d'un philosophe. Véritable phénomène en son sexe dans les qualités de son être comme dans ses lacunes. Esprit supérieur auquel il a manqué une sensibilité vraie pour marquer au premier rang dans les lettres. Et toutefois ce nom ne mourra point, parce qu'il rappellera chez une femme une puissance de vie et de facultés due au concours fortuit d'une organisation propre et de circonstances extérieures que les temps à venir ne reproduiront pas.

On chercherait en vain dans la poésie sous l'Empire le grandiose, *os magna sonaturum*, qui est le caractère du premier des arts. La poésie, dans ces temps, était sur les champs de bataille. Elle était dans les projets gigantesques d'un homme si merveilleusement exécutés par l'audace d'une nation. Or la poésie ne saurait exister simultanément dans les faits et dans les livres. Ce n'est qu'à distance que le poète peut saisir et transfigurer les

actes et la pensée de la vie humaine. Interrogez l'histoire de l'art, et vous verrez que jamais grand poète ne fut le contemporain des hommes et des choses qui sont la matière de son œuvre. Un poète ingénieux, élégant et froid; qui décrit tout et n'inspire rien; d'une morale douce, indulgente et commode; qui eut pour les opinions humaines une complaisance un peu molle, tel fut le poète de l'Empire. Delille, déjà renommé par sa traduction des Géorgiques, lança dans le public avec profusion cette suite d'ouvrages jetés tous au même moule où l'art n'est qu'un savant mécanisme, brillants jeux de l'esprit qui n'échauffent jamais. En toutes ses compositions le trait vif et profond lui manque dans la peinture des passions ou des mœurs. Dans sa traduction des Géorgiques même où il suit pas à pas son modèle, s'il lutte avec succès, c'est par l'élégance, l'artifice ou la grâce du style descriptif; mais quand il lui faut reproduire les tableaux du maître dans les grands épisodes, il se tient en arrière et loin de ce génie d'élite dont la vigueur au besoin égale la tendresse. Talent toutefois dans son ordre original, trop loué dans son temps, aujourd'hui trop négligé peut-être, venu à point pour un régime où les lettres ne devaient être qu'un délassement de l'esprit, où les facultés de l'ame qui échauffent et passionnent eussent fait ombrage.

D'autres hommes de talent travaillèrent pour le théâtre selon les traditions classiques des deux siècles précédents. On distingue parmi eux notre aimable compatriote, M. Brifaut, l'auteur de *Ninus* et de contes charmants qui sont écrits avec la facilité et la grâce de Voltaire, moins la malice et le venin que le patriarche de Ferney a répandus dans tous ses écrits. La comédie fut badine et légère, s'attaquant seulement aux sur-

faces de la société. Des traits incisifs et vigoureux dans la peinture des mœurs et le jeu des passions ne pouvaient être ni saisis ni tracés dans une période toute préoccupée des grandes scènes de la vie réelle. Disons encore que des vices et des travers dont la société nouvelle eût offert plus d'un modèle se trouvaient à couvert sous une égide. Molière avait pu traduire au théâtre les marquis de son temps tout en respectant la grandeur; il ne l'eût pu faire alors sans frapper plus haut que le but. Tout faisait défaut à la vraie comédie : le sujet, le poète et le public.

L'histoire et la philosophie eurent peu de lustre sous le Consulat et l'Empire. La culture de ces branches des connaissances humaines demande du calme, des méditations fortes et la patience des longues études. Il leur faut encore pour se produire avec avantage une pensée libre et dégagée d'entraves. Ces conditions manquaient sous le régime impérial. Les esprits inclinèrent de préférence vers les sciences naturelles et les sciences exactes dont l'élan était secondé par le chef de l'Etat, et dont l'étude pratique menait à prendre position dans l'administration et dans l'armée.

L'époque de l'Empire fut donc pour la littérature française un temps d'arrêt, en ce sens que celle-ci demeura stationnaire au point où cette brillante période la trouva. Dans la première partie (sous le Consulat) nous voyons les esprits impliqués dans une lutte entre les traditions opposées de deux littératures, l'une religieuse, l'autre philosophique : polémique savante et forte, mais qui ne dépasse point les limites de la critique. Deux écrivains pourtant sortent des chemins battus; l'un des deux même ouvre une école nouvelle, mais elle devait porter ses fruits plus tard; le mouve-

ment de l'Empire entraîne tout, et il domine ce qu'il n'absorbe pas. Il faut ou se taire, ou se circonscrire dans la pensée d'un homme. Les lettres, pour prendre un essor, attendaient une autre époque.

Cependant l'Empire accomplit ses destins. L'homme au bras puissant qui soutenait ce grand corps tombe lui-même du faîte des grandeurs, laissant un nom fastique au monde qu'il a remué. Sa force, instrument de gloire et d'asservissement, s'évanouit. Dans notre France, un régime de liberté va s'ouvrir, et avec lui une phase nouvelle de la littérature contemporaine.

Cette littérature que nous avons vu naître et se développer sous nos yeux est marquée à deux caractères qui l'ont faite ce qu'elle est : l'indépendance absolue de la pensée et l'imitation des littératures étrangères.

Exsurge veritas et quasi de patientiâ erumpe! s'écriait dans sa ferveur un Père de l'Eglise ; « Lève-toi » donc, ô vérité et romps le lien de ta patience ! [1] » Avec le régime représentatif et la liberté de la presse, la vérité chez nous sortit d'un long sommeil. Mais ce ne fut point la vérité pure et sainte, tout éclatante d'une auréole de lumière ; ce fut la vérité conçue dans l'esprit de l'homme, mélangée de bien et de mal, et teinte de nos passions et de nos faiblesses.

D'un autre côté, les productions étrangères vinrent prendre place dans nos idées. Gœthe, Schiller, Kant, Fichte, Schelling, Herder, Hégel, les poètes, les philosophes, les historiens de l'Allemagne, tous ces génies soumis à la douane de la police impériale ; puis à leur suite et plus tard, Walter Scott et Byron, génies européens, ont fait irruption dans nos esprits et y ont laissé

[1] Tertullien.

leur impression et leur influence. Ce sont ces éléments divers, modifiés par le caractère national et nos mœurs, par le cours des événements et des passions, qui vont, avec la liberté de la pensée, donner la forme et la vie à la littérature de nos jours. Nous aurons à l'expliquer sous ses différentes faces.

Nous aborderons une à une les renommées contemporaines dans le champ de la prose et dans celui de la poésie. Nous reprendrons les ouvrages du chef de l'école moderne et nous scruterons ses titres à une suprématie aussi incontestée qu'elle est glorieuse. Puis nous interrogerons cet autre génie qui a fait parler à la poésie française une langue nouvelle, qui nous a montré qu'au bout de deux siècles de vie et d'éclat, elle tenait encore en réserve des accents inconnus. Après ces deux grandes renommées, nous passerons en revue les de Bonald, de Maistre, Lamennais, Hugo, Thierry, Guizot et d'autres noms encore. Nous essaierons d'apprécier ces hommes avec vérité selon nos lumières. Nous les jugerons sans prévention comme aussi sans faveur. Nous embrasserons dans leur ensemble ces travaux d'une époque, et nous en signalerons autant qu'il est en nous les caractères généraux et la portée : tâche hardie, périlleuse et difficile. J'ai besoin de recueillir mes forces pour fournir cette carrière. Ce sera l'objet d'une dernière étude qui mettra fin à ces discours.

L'AN 2440.

L'âge d'or des Anciens et l'île d'Utopie
Sont les rêves brillants de la philanthropie.
Pour connaître la vérité,
Remontons le fleuve des âges,
Et consultons toutes les pages
Des fastes de l'humanité.
Qu'y voyons-nous? des maux sans nombre;
L'horizon de l'histoire est toujours triste et sombre,
Partout des crimes, des malheurs;
Sous le chaume du pauvre et sous le diadême
Retentit la voix des douleurs;
Et victime ou tyran, l'homme, étrange problême,
Répand ou fait couler des pleurs.
Ecartons ces noires images;
On promet aux mortels un meilleur avenir;
L'on dit qu'en Orient le plus savant des Mages
Annonce que du mal le règne doit finir.
L'an deux mil quatre cent quarante,
Terme de nos calamités,
Paraît dans le lointain, sa marche est triomphante,
Et l'on voit sur son front l'étoile étincelante
Du siècle des prospérités.
Tels sont les mots sacrés, solennels de l'oracle.
Par quel être vivant serait-il démenti?
Nos arrière-neveux verront ce grand miracle;
Voilà de son destin l'Univers averti.
Ah! si, nouvel Epiménide,
Je pouvais dormir d'un sommeil
De six cents ans, quel doux réveil!
Mon regard étonné, de nouveautés avide,

Jouirait d'un spectacle inconnu, sans pareil.
Essayons de tracer une ébauche imparfaite
De ces jours fortunés, prédits par le prophète.
    Rêver le bonheur est si doux!
    Mon pinceau, s'il était fidèle,
    Ferait regretter le modèle,
Et de nos descendants il nous rendrait jaloux.
Oui, ce monde doit être un séjour de délices,
    Quand les temps seront accomplis;
    Tous les devoirs seront remplis,
Tous les droits respectés; plus de maux, plus de vices,
    De parjure, de trahison;
Les folles passions aux aîles enflammées,
    Muettes, calmes, désarmées,
Ne disputeront plus l'empire à la raison.
L'on ne connaîtra pas l'intrigue qui s'agite
Et rampe, en se glissant par des sentiers cachés;
Les emplois, les honneurs chercheront le mérite
    Et n'en seront pas recherchés.
L'homme des champs, fuyant les plaisirs de la ville,
En paix cultivera son domaine fertile,
Satisfait de son sort, dans ses vœux modéré;
Et le premier des arts, celui qui nourrit l'homme,
Que ne dédaignaient pas les dictateurs de Rome,
    Sera justement honoré.
Dans la société, quelle métamorphose!
Le vieillard ne sera ni grondeur, ni morose
Et ne parlera pas sans cesse du vieux temps;
    Le jeune homme, en cueillant la rose,
Saura que peu de fruits mûrissent au printemps,
Qu'on ne radote pas toujours à soixante ans,
Et que l'expérience est bonne à quelque chose.
    Quel touchant spectacle offrira
L'heureux intérieur des foyers domestiques,
    Asile où l'on respirera
    Le parfum des vertus antiques!

Les pères seront indulgents,
Les fils respectueux, dociles,
Les maîtres patients, faciles,
Les serviteurs soumis, probes et diligents.
Comme un marché, le mariage
Ne se conclura pas; l'homme devenu sage
Du bonheur qui l'attend dans un lien si doux,
Saura mieux se montrer jaloux;
Au mérite il rendra les armes,
Et, bon calculateur, avec soin comptera
Les trésors de vertus, de talents et de charmes
Dont la dot se composera.
Connu par sa justice et choisi pour arbitre
Dans tous les différends, l'éloquent orateur
Modestement à ce beau titre
Préférera celui de conciliateur.
Unis entre eux, bons camarades,
Les médecins de leurs rivaux
Aimeront les succès, prôneront les travaux,
Et guériront tous leurs malades.
Partout sentiments généreux,
Désintéressement, sage patriotisme,
Soins et secours aux malheureux;
Nulle part le froid égoïsme.
De ses fils nombreux entouré,
Un villageois dira : Pierre est célibataire,
Il ne peut pas suffire à cultiver sa terre;
Mes enfants, que par nous son champ soit labouré.
Un honnête marchand contera-t-il ses peines?
Touchés de son malheur, aussitôt ses voisins
Fermeront tous leurs magasins,
Afin qu'il vende seul pendant plusieurs semaines.
De traits pareils à chaque pas
Se feront remarquer et ne surprendront pas.
Près de finir je me ravise;
De la femme je n'ai rien dit,

Et l'oublier, sans contredit,
Serait injustice et sottise.
La femme, ange consolateur,
Dont la raison est dans le cœur
Et vaut mieux que celle des sages;
Qui nous donne, attentive à nos moindres besoins,
Enfants, ses doux baisers, vieux, infirmes, ses soins,
Et le bonheur à tous les âges,
La femme des faibles l'appui,
Dans cette mémorable année
De tous les temps prédestinée,
Sera..... ce qu'elle est aujourd'hui.

O mes contemporains, dans le siècle où nous sommes,
On travaille au bonheur des hommes;
A ce noble projet payons notre tribut,
Dussions-nous voir trompée une aussi douce attente;
Mais un bonheur parfait.... L'on atteindra ce but
L'an deux mil quatre cent quarante.

BRESSIER.

PROGRAMME DES PRIX

POUR 1841.

L'Académie met au concours pour l'année 1841, les deux sujets suivants :

Ier De l'insuffisance des maximes de la raison pure pour l'éducation de l'homme, et de la nécessité, pour que cette éducation soit profitable à l'Etat, de graver dans l'esprit de la jeunesse les vrais principes du Christianisme.

IIe Quels sont les caractères particuliers auxquels on peut reconnaître et distinguer les sépultures gauloises, romaines et barbares que l'on découvre dans la partie des Gaules qui forme l'ancienne Province de Bourgogne?

Les Mémoires seront adressés franco à M. le Secrétaire de l'Académie, avant le 15 juin 1841.

Le Prix pour chacun de ces sujets est une médaille d'or de la valeur de 150 fr.

Le Président de l'Académie,

NAULT.

Le Secrétaire de l'Académie,

MAILLARD DE CHAMBURE.

TABLE.

DIJON, IMPR. DE FRANTIN. 1840.

LISTE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON,

POUR LES ANNÉES 1840-1841.

BUREAU.

Président, M. NAULT.
Vice-Président, M. ANTOINE.
Secrétaire, M. MAILLARD DE CHAMBURE.
Secrétaire-Adjoint, M. RIPAULT.
Bibliothécaire, M. CUYNAT.
Garde des médailles et antiquités, M. FEVRET DE ST.-MÉMIN.
Conservateur des collections d'Hist. naturelle, M. ANTOINE.
Trésorier, M. TILLOY.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président, M. NAULT.
M. BRESSIER.
M. FRANTIN aîné.
M. FEVRET DE SAINT-MÉMIN.
Secrétaire, M. SALGUES.

COMMISSION ANNUELLE D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE,

FORMÉE DANS LE SEIN DE L'ACADÉMIE.

M. ANTOINE.
M. TILLOY.
M. SENÉ.

COMMISSION PERMANENTE DES ANTIQUITÉS,

FORMÉE DANS LE SEIN DE L'ACADÉMIE.

Président, M. Baudot.
M. Févret de Saint-Mémin.
M. Peignot.
Secrétaire : M. Gueneau d'Aumont.

ACADÉMICIENS HONORAIRES RÉSIDANTS.

M. Ranfer, baron de Bretenière (O ✱) premier président honoraire de la Cour royale. 24 *janvier* 1816.

M. le chevalier de Berbis (commandeur ✱) ancien député de la Côte-d'Or. 12 *mai* 1822.

ACADÉMICIENS HONORAIRES RÉGNICOLES.

M. le comte de Tocqueville (O ✱), commandeur de l'ordre du mérite civil, dit de la couronne de Bavière, de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse, de seconde classe; ancien Préfet de la Côte-d'Or. 6 *mars* 1816.

M. A. Chaper (O ✱), Préfet du département de la Loire-Inférieure, ancien Préfet de la Côte-d'Or. 26 *décembre* 1834.

ACADÉMICIENS HONORAIRES ETRANGERS.

S. A. R. le prince Auguste-Frédéric d'Angleterre, DUC DE SUSSEX, à Londres. 13 *mai* 1818.

ACADÉMICIENS RÉSIDANTS.

M. Antoine, D. M., directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie (Cl. des Sciences). 21 *décembre* 1786.

M. Vallot, D. M., professeur-adjoint d'histoire naturelle à la Faculté des sciences. (Cl. des Sciences). 26 *janvier* 1792.

M. le comte Charbonnel (C ✱), (G. ✤), lieutenant-général d'artillerie. (Cl. des Sciences). 21 *avril* 1803.

M. Berthot (O. ✱), recteur de l'Académie royale de Dijon. (Cl. des Sciences). 7 *juillet* 1803.

M Protat, D. M., ancien chirurgien major des hôpitaux militaires. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 7 *juillet* 1803.

M. Devosge, directeur de l'école des Beaux-Arts. (Cl. des Beaux-Arts). 11 *mars* 1806.

M. Peignot, Inspecteur honoraire de l'Académie royale de Dijon. (Cl. des Belles-Lettres). 8 *décembre* 1813.

M. Gueneau d'Aumont, professeur de physique à la Faculté des sciences. (Cl. des Sciences et des Belles-Lettres). 24 *janvier* 1816.

M. Nault (O ✱), ancien procureur-général à la Cour royale. (Cl. des Belles-Lettres). 21 *février* 1816.

M. Tilloy, ancien pharmacien. (Cl. des Sciences). 3 *juillet* 1822.

M. Lorain, doyen de la Faculté de Droit. (Cl. des Belles-Lettres). 24 *juillet* 1822.

M. Salgues, D. M., professeur à l'école préparatoire de médecine et de pharmacie. (Cl. des Sciences). 24 *juillet* 1822.

M. Sené, D. M., professeur de chimie à la Faculté des Sciences. (Cl. des Sciences). 7 *août* 1822.

M. Baudot, juge honoraire au Tribunal de première instance. (Cl. des Belles-Lettres). 28 *janvier* 1824.

M. Toussaint, conservateur de la bibliothèque de la ville. (Cl. des Belles-Lettres). 19 *mai* 1824.

M. Bressier ✤, directeur de l'enregistrement et des domaines. (Cl. des Belles-Lettres). 3 *décembre* 1824.

M. Fevret de St.-Mémin, conservateur du Musée. (Cl. des Beaux-Arts). 29 *décembre* 1824.

M. Maillard de Chambure, conservateur des archives. (Cl. des Belles-Lettres). 30 *décembre* 1825.

M. Frantin aîné, homme de Lettres. (Cl. des Belles-Lettres). 24 *mai* 1826.

M. Darbois, professeur de sculpture à l'école spéciale des Beaux-Arts. (Cl. des Beaux-Arts). 14 *décembre* 1831.

M. Stiévenart, doyen de la Faculté des Lettres. (Cl. des Belles-Lettres). 14 *novembre* 1832.

M. Paul aîné, homme de Lettres. (Cl. des Belles-Lettres). 14 *novembre* 1832.

M. Nodot, conservateur du cabinet d'histoire naturelle. (Cl. des Sciences). 10 *juillet* 1833.

M. Dompmartin, D. M., directeur de l'établissement orthopédique de Dijon. (Cl. des Sciences). 8 *février* 1837.

M. Baudot fils, secrétaire de la commission des antiquités de la Côte-d'Or. (Cl. des Belles-Lettres). 23 *mai* 1838.

M. Cuynat, D. M. (O. ✱), ancien chirurgien major de cavalerie légère. (Cl. des Sciences). 19 *décembre* 1838.

M. Ripault, D. M., ancien interne des Hôpitaux de Paris. (Cl. des Sciences). 26 *février* 1840.

M. Perrey, professeur de mathématiques spéciales au collége royal. (Cl. des Sciences). 29 *juillet* 1840.

ACADÉMICIENS NON RÉSIDANTS.

M. Adelon ✱, professeur à la Faculté de médecine de Paris. 1er *décembre* 1824.

M. Ancelot ✱, membre de l'Académie française, à Paris. 26 *décembre* 1821.

M. le marquis d'Arbaud-Jouques ✱ (O. ✱), ancien préfet de la Côte-d'Or, à Aix. 7 *mars* 1823.

M. Artur, professeur de physique à .... 31 *décembre* 1834.

M. Babbage, secrétaire de la Société astronomique de Londres. 7 *août* 1822.

M. Bastard, ancien professeur de botanique, à Châlonnes près d'Angers. 24 *février* 1813.

M. Bonafous, directeur du jardin botanique à Turin. 14 *décembre* 1831.

M. Bollut-Grillet, D. M., à Dôle. 9 *décembre* 1835.

M. Bourée, D. M., à Châtillon. 18 *juillet* 1832.

M. Breghot du Lut, conseiller à la Cour royale de Lyon. 8 *décembre* 1824.

M. Brifaut, membre de l'Académie française, à Paris. 16 *mars* 1825.

M. le duc de Brissac (C. ✱), pair de France, à Paris. 24 *juin* 1812.

M. le chevalier Cauchy (O. ✱), garde des archives de l'ordre du Saint-Esprit, à Paris. 24 *juin* 1812.

M. le comte Maxime de Choiseuil-d'Aillecourt ✱, membre de l'Institut, à Paris. 13 *septembre* 1815.

M. Colin, professeur de chimie à l'école royale militaire de Saint-Cyr. 12 *avril* 1820.

M. Delcros ✱, capitaine au corps royal des ingénieurs géographes, à Paris. 29 *novembre* 1820.

M. Foisset, juge au Tribunal de première instance, à Beaune. 28 *juin* 1820.

M. Fremiet-Monnier, greffier en chef des Etats du Hainaut, à Mons. 4 *mai* 1805.

M. Girard de Caudemberg, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Malo. 16 *décembre* 1829.

M. Greppo, vicaire-général de Belley. 3 *juin* 1835.

M. Guillaume, juge au Tribunal de première instance de Besançon. 22 *mars* 1820.

M. Hecker, professeur de médecine de l'université de Berlin. 27 *avril* 1836.

Sir Herschel (J.-Fr. W.), de la Société royale de Londres. 7 *août* 1822.

M. Heyfelder, premier médecin de la régence de Sigmaringen, en Souabe. 10 *juin* 1835.

M. Hubert, inspecteur de l'Académie universitaire d'Amiens. 5 *mars* 1835.

M. Labouderie, (l'abbé de), vicaire-général d'Avignon, à Paris. 20 *avril* 1831.

M. A. de Labouïsse, homme de Lettres, à Castelnaudary. 26 *mai* 1824.

M. de Lasalette ✱, maréchal-de-camp d'artillerie, à Grenoble. 1er *mars* 1815.

M. Legrand ✱ (C. ✱), maréchal-de-camp du génie en retraite, à Vosne près Nuits. 28 *novembre* 1804.

M. le comte Le Peletier de Saint-Fargeau, à Paris. 8 *avril* 1829.

M. Lorey ✱, D. M. à Marseille. 25 *mai* 1831.

M. Malo, homme de Lettres, à Paris. 18 *juillet* 1827.

M. Marchant, D. M. à Besançon. 4 *février* 1800.

M. Martin, D. M. à Paris. 19 *février* 1812.

M. Martin jeune, D. M. à Lyon. 19 *février* 1840.

M. Masuyer, professeur de chimie médicale à la Faculté de médecine de Strasbourg. 23 *décembre* 1784.

M. Mollevaut, membre de l'Institut, à Issy près Paris.

M. Monnier, membre de la Société royale des antiquaires de France, à Lons-le-Saunier. 9 *juillet* 1834.

M. de Montmeyan, secrétaire de l'Académie des sciences, agriculture, lettres et arts d'Aix. 23 *avril* 1828.

M. Nisard, maître des requêtes. 20 *mars* 1839.

M. Nodier, conservateur de la bibliothèque de l'arsenal de Paris. 27 *décembre* 1826.

M. Paillet (de Plombières-lès-Dijon), homme de Lettres. 7 *mai* 1834.

M. Parkes, membre de l'Institut royal de la Grande-Bretagne, à Londres. 24 *juillet* 1822.

M. Passy, géologue, à Evreux. 1er *juillet* 1835.

M. Pautet, homme de Lettres, à Beaune. 16 *janvier* 1833.

M. Péricaud, bibliothécaire de la ville de Lyon. 4 *mai* 1825.

M. Pihan de la Forest, homme de Lettres, à Paris. 3 *juin* 1835.

M. Pommer, professeur à la Faculté de médecine de Zurich. 24 *juin* 1835.

M. Puvis, membre du Conseil général du département de l'Ain, à Cuiseaux. 25 *mai* 1831.

M. Quatremère de Quincy (O. ✱), membre de l'Institut, à Paris. 8 *août* 1821.

M. Rolle, ancien bibliothécaire de la ville de Paris. 2 *mars* 1825.

M. Séguier (O. ✱), préfet du département de l'Orne, à St.-Brisson par Gien. 12 *juin* 1822.

M. Suremain de Missery, ancien officier au corps royal d'artillerie, etc., à Beaune. 23 *juillet* 1789.

M. Thiébaut de Bernéaud, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, à Paris. 4 *janvier* 1815.

M. Travisini, ancien maître de chapelle à la cathédrale de Dijon, à Tours. 14 *juin* 1809.

M. Van-Mons, professeur de chimie à l'Université de Louvain. 18 *janvier* 1804.

M. de Villeneuve, homme de lettres, à Nancy. 2 *mai* 1827.

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS.

M. Aikin, secrétaire de la Société pour l'encouragement des arts, manufactures et commerce de Londres. 18 *mai* 1818.

M. Ajasson de Grandsagne, homme de lettres, à Paris. 26 *juin* 1833.

M. Audibert-Caille, D. M. à Brignoles (Var). 28 *juin* 1809.

M. Bard, de la Société royale des antiquaires de France, à Chorey, près Beaune. 11 *juillet* 1832.

M. Barrau, principal du collége de Chaumont. 19 *décembre* 1827.

M. Barrois, homme de lettres, à Paray-le-Monial. 28 *mai* 1834.

M. Begin, D. M. à Paris.

M. Berriat-Saint-Prix, professeur à la Faculté de droit de Paris. 1er *mai* 1811.

M. Bonier, professeur de langues anciennes, à Dijon. 25 *avril* 1830.

M. Boucharlat, ancien professeur aux écoles militaires, à Paris. 5 *juillet* 1820.

M. Bouillet, inspecteur divisionnaire des monuments historiques, à Clermont-Ferrand. 18 *décembre* 1839.

M. Boullée, ancien magistrat, à Lyon. 1er *août* 1832.

M. Brugnatelli, professeur d'histoire naturelle, à Pavie. 29 *novembre* 1820.

M. Beurard, ancien ingénieur des mines du Palatinat, à Paris. 18 *novembre* 1802.

M. Chalon, président de la Société des bibliophiles de Mons. 31 *août* 1836.

M. le baron de Chapuys-Montlaville, à Mâcon. 13 *janvier* 1830.

M. Chasle de Latouche, homme de lettres, à Belle-Isle-en-mer. 26 *mai* 1824.

M. Chevalier Kerckhove dit Kirchoff, D. M. à Anvers. 16 *août* 1837.

M. Canonge, homme de lettres, à Nîmes. 30 *mai* 1838.

M. Colby, capitaine royal des ingénieurs, à Edimbourg. 18 *mai* 1818.

M. Collard de Martigny, D. M. à Mirecourt. *mai* 1828.

M. Collyer, membre de la Société philosophique, à Londres. 28 *janvier* 1818.

M. Colson, D. M. à Noyon. 23 *janvier* 1828.

M. Coubard d'Aulnay, homme de lettres, à Paris. 14 *avril* 1839.

M. Coulon, docteur en droit, à Beaune. 17 *avril* 1839.

M. Curwen, membre du parlement d'Angleterre. 18 *mai* 1818.

M. d'Avezac de Castéra de Macaya, membre de la Société asiatique, à Paris. 29 *juillet* 1829.

M. de Latané de Puyfoucault, à Chanteau par Saulieu (Côte-d'Or). 11 *mai* 1830.

M. Deluc, à Genève. 24 *juin* 1818.

M. Demesmay, homme de lettres, à Besançon. 28 *décembre* 1831.

M. Désormes-Duplessis, manufacturier à Verberie. 14 *juin* 1800.

M. Despine fils, D. M. à Aix en Savoie. 23 *mars* 1836.

M. Devilly, homme de lettres, à Metz. 23 *janvier* 1822.

M. le baron d'Hombres-Firmas, à Alais. 5 *mai* 1830.

M. Dodwel, à Londres. 14 *janvier* 1818.

M. Donnet, ingénieur géographe, à Paris. 10 *août* 1825.

M. Duchesne, D. M. à Paris. 21 *août* 1833.

M. Duhamel ✱, membre du Conseil général des mines, à Paris. 18 *novembre* 1802.

M. Duret, D. M. à Nuits. 25 *mai* 1831.

M. Falconnet, à Lyon. 23 *mars* 1836.

M. Flour de Saint-Genis, à La Rochelle. 25 *mai* 1831.

M. Gauthier, D. M. à Lyon. 28 *mars* 1832.

M. Ginet, homme de lettres, à Paris. 14 *août* 1839.

M. Gintrac, D. M. à Bordeaux. 19 *janvier* 1825.

M. Goulet, architecte, à Paris. 22 *juillet* 1803.

M. Grateloup, naturaliste, à Bordeaux. 23 *mars* 1836.

M. Grégory, membre de la Société philosophique de Londres, à Woolvich. 28 *janvier* 1812.

M. Guigniaut, professeur de littérature grecque, à Paris. 4 *juin* 1828.

M. Guyetant, D. M. à Paris. 23 *août* 1826.

M. de Haldat, D. M. à Nancy. 23 *mai* 1804.

M. Haumont, homme de lettres, à Paris. 14 *août* 1839.

M. Hazard-Mirault, secrétaire général de l'Athénée des Arts, à Paris. 27 *janvier* 1819.

M. Hubaud, homme de lettres, à Marseille. 5 *juillet* 1820.

M. Jacquemyns, D. M. à Dadizeele (Belgique). 26 *août* 1829.

M. Jobard, ingénieur-lithographe, à Brüxelles. 18 *juillet* 1832.

M. de Jolimont, ex-ingénieur, à Dijon. 1er *décembre* 1830.

M. Kuhnholtz, D. M., à Montpellier. 14 *décembre* 1836.

M. Lair ✱, conseiller de préfecture, à Caen. 19 *décembre* 1827.

M. Lamoureux, magistrat, à Nancy. 24 *août* 1808.

M. Lapeyrouse, docteur en droit, à Châtillon-sur-Seine. 14 *août* 1839.

M. Laurens, homme de lettres, à Besançon. 25 *mai* 1831.

M. Lavirotte, inspecteur des finances, à Autun. 5 *juillet* 1837.

M. Legeay, professeur au collége royal de Lyon. 11 *mai* 1831.

M. Lemaistre ✱, ex-inspecteur des poudres et salpêtres, à St.-Martin de la Lieue (Calvados). 18 *novembre* 1802.

M. Lepeintre, homme de lettres, à Paris. 18 *juillet* 1827.

M. Lestiboudois, D. M. à Lille. 30 *mai* 1838.

M. Lévy, professeur de mathématiques, à Rouen. 13 *avril* 1825.

M. Lévy (Michel), chirurgien major à l'armée du Nord. 26 *novembre* 1834.

M. Maignien, régent de rhétorique au collége de Cambrai. 14 *août* 1838.

M. Malle, D. M. à Strasbourg. 5 *février* 1834.

M. Mathey, D. M. à Genève. 22 *mars* 1820.

M. Migneret, avocat à Langres. 25 *mai* 1836.

M. Monnois, procureur du roi, à Arcis-sur-Aube. 23 *juillet* 1834.

M. Montfalcon, D. M. à Lyon. 16 *avril* 1823.

M. de Montherot, homme de lettres, à Lyon. 9 *juillet* 1834.

M. Moreau, ancien vice-consul de France en Angleterre, à Paris. 12 *novembre* 1817.

M. Moreau de Jonnès ✱, correspondant de l'Institut, à Paris. 26 *novembre* 1817.

M. Morelot, D. M. à Eguilly (Côte-d'Or). 3 *août* 1825.

M. Mouronval, homme de lettres, à Bapaume. 25 *mai* 1836.

M. Munaret, D. M. à Lyon. 12 *décembre* 1838.

M. Murren, professeur de botanique à l'université de Liège. 6 *juin* 1838.

M. Nadaut-Buffon, ingénieur des ponts et chaussées, à Chaumont. 7 *mai* 1834.

M. Naville, D. M. au Bourgneuf. 20 *août* 1823.

M. Nicot, D. M., à Paris. 31 *décembre* 1834.

M. Olry, homme de lettres, à Nancy. 27 *mai* 1840.

M. Parent, D. M., à Beaune. 28 *juillet* 1830.

M. Pasquier, D. M., à Lyon. 23 *mars* 1836.

M. Patris de Breuil, homme de lettres, à Troyes. 20 *avril* 1825.

M. Peschier, D. M., à Genève. 10 *juin* 1835.

M. Petit ✱, D. M., à Corbeil. 19 *août* 1818.

M. Petitot, statuaire, à Paris. 23 *décembre* 1802.

M. Pettigrew, de la Société philosophique, à Londres. 28 *janvier* 1818.

M. Picquet, D. M., à St.-Claude. 12 *décembre* 1804.

M. Pierquin, D. M., à Versailles. 27 *janvier* 1830.

M. Préjean, ancien magistrat, à Avallon. 6 *mai* 1840.

M. Pyot, D. M., à Clairvaux. 30 *mai* 1838.

M. Raymond, professeur de mathématiques spéciales au collége de Chambéry. 17 *juin* 1807.

